



NOV.
2018

PANORAMA DE L'OFFRE DE RÉPARATION EN FRANCE

Actualisation 2018

RAPPORT

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie

REMERCIEMENTS

Membres du comité de pilotage de l'étude :

Emmanuel BENOIT, Agora / réseau STAR
Damien CHICAUD, GIFAM
Joël COURET, FEDELEC
Alma DUFOUR, Amis de la Terre
Alexandrine FADIN, GIFAM
Marie HERVIER, DECD, ADEME
Camila FREITAS-SALGUEIREDO, DGPR, Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire
Arnaud HUMBERT-DROZ, VALDELIA
Astrid LEBRUN-FRISDAL, ESR
Benjamin MATTELY, APCMA
Florence MONIER, SIRMELEC
Floriane RICHIARDI, SPAREKA

Ainsi que les différents experts ayant contribué à l'étude listés en annexe du rapport.

CITATION DE CE RAPPORT

ADEME, Moringa, Philgea, Gabrielle Trebesses, Marguerite Whitwham. 2018.
Panorama de l'offre de réparation en France – Actualisation 2018. 167 pages.

Cet ouvrage est disponible en ligne www.ademe.fr/mediatheque

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

Ce document est diffusé par l'ADEME

20, avenue du Grésillé
BP 90406 - 49004 Angers Cedex 01

Numéro de contrat : 18MAR000034

Étude réalisée pour le compte de l'ADEME par : Moringa & Philgea

Coordination technique - ADEME : HERVIER Marie, ingénieur

Direction Economie circulaire et Déchets/Service Produits et Efficacité Matière

Sommaire

Sommaire	3
RÉSUMÉ	5
ABSTRACT	6
1. Introduction.....	7
1.1. Contexte et objectifs du projet.....	7
1.2. Méthodologie	7
2. Panorama actualisé de la réparation.....	11
2.1. La réparation des véhicules légers	11
2.2. La réparation des motocycles	25
2.3. La réparation des biens électroménagers.....	30
2.4. La réparation des équipements bruns	43
2.5. La réparation des équipements gris.....	54
2.6. La réparation des équipements électriques industriels.....	66
2.7. La réparation des outils de jardinage et bricolage	71
2.8. La réparation des vélos.....	79
2.9. La réparation des équipements de sport	87
2.10. La réparation des produits de mobilier-décoration.....	93
2.11. La réparation des vêtements.....	100
2.12. La réparation des chaussures et articles en cuir	108
2.13. La réparation des instruments de musique	115
2.14. La réparation d'articles de bijouterie et d'horlogerie	121
2.15. La réparation de lunettes	130
2.16. La réparation de jouets	132
3. Synthèse et conclusions	133
3.1. Tableau de bord consolidé.....	133
3.2. Evolution depuis 2012.....	135
3.3. Focus sur le statut d'auto-entrepreneur au sein de la réparation	141
3.4. Répartition géographique.....	143
3.5. Recommandations	144
4. Annexes.....	147
4.1. Liste des codes NAF retenus	147
4.2. Liste des rubriques pages jaunes retenues	150
4.3. Coefficients d'extrapolation des données Pages Jaunes	153
4.4. Liste des experts interrogés.....	154
4.5. Bibliographie.....	157
Index des tableaux et figures	160

Glossaire général	164
Glossaire du secteur automobile.....	165
Sigles et acronymes	166

RÉSUMÉ

La réparation, en permettant de prolonger l'usage des objets par son détenteur, évite ou retarde le geste d'abandon et donc l'apparition de déchets et réduit l'extraction de nouvelles ressources.

Dans le cadre de la mission de suivi des actions de prévention confiée à l'ADEME par l'Etat, et après les précédentes éditions publiées en 2007, 2010, 2012 et 2014, cette nouvelle édition du panorama de l'offre de réparation en France vise notamment à actualiser le tableau de bord permettant d'évaluer et de suivre l'offre de la réparation sur le territoire français et d'apprécier les conditions de son développement.

L'édition 2018 confirme le poids prépondérant de la réparation automobile, qui représente environ 60% du nombre d'entreprises, 80% des emplois salariés et plus de 70% du chiffre d'affaires global de l'offre de réparation en France. La réparation des équipements électriques et électroniques représente le deuxième secteur le plus important. Au total, Le secteur de la réparation en France représente environ 125 000 entreprises, plus de 226 000 emplois (dont environ 152 000 emplois salariés et un peu plus de 74 000 emplois non salariés), et un chiffre d'affaires total de 26 milliards d'euros (hors part des distributeurs impliqués dans une activité de réparation).

Le panorama 2018 met en lumière des tendances d'évolution contrastées selon les secteurs :

- Dans le secteur automobile, l'offre de réparation tend à se développer notamment pour les véhicules légers alors que le nombre d'entreprises de réparation des motocycles tend à se réduire (- 5% depuis 2012).
- Les secteurs des équipements informatiques et du mobilier connaissent une baisse très marquée du nombre d'entreprises de réparation depuis 2012 ; pour le mobilier cette baisse s'accompagne d'une nette diminution des effectifs salariés (-23%) et du chiffre d'affaires (-9%).
- A contrario, le nombre d'entreprises de réparation de téléphones mobiles s'est accru de 60% entre 2012 et fin 2016, surtout liée à l'augmentation du nombre de travailleurs indépendants (dont de nombreux auto-entrepreneurs).
- Dans le secteur des équipements bruns (téléviseurs, lecteurs CD et DVD, enceintes, etc.), le nombre d'entreprises et l'emploi sont relativement stables depuis 2012 avec un chiffre d'affaires en nette progression.
- Les entreprises de réparation d'électroménager font face à une concurrence accrue (+25% d'entreprises depuis 2012) alors que le chiffre d'affaires global a peu augmenté et que les effectifs salariés se sont légèrement réduits sur la même période.

Globalement, les professionnels de la réparation restent confrontés aux mêmes difficultés que celles évoquées dans les précédents panoramas, en particulier la baisse du prix des produits neufs et le prix élevé des pièces détachées rendant la réparation peu compétitive pour les produits d'entrée de gamme, des pratiques d'échange standard encore très répandues dans la plupart des secteurs, et des forfaits sous garantie jugés insuffisants par les réparateurs.

Des tendances positives ressortent aussi des entretiens avec les experts parmi lesquelles les efforts de formation et de communication, le développement de l'autoréparation ou l'émergence des pratiques de réemploi/réutilisation. Les objectifs de la feuille de route économie circulaire et la mise en place de nouvelles filières REP devraient également concourir à créer un contexte favorable au développement de l'offre.

ABSTRACT

The repair, leading to longer operating life of products, avoids or delays the disposal and thus the appearance of waste and reduces the extraction of new resources.

As part of the follow-up mission to prevent waste entrusted to the ADEME by the Government, and after previous editions published in 2007, 2010, 2012 and 2014, this new edition of the repair situation in France aims in particular to update the dashboard of key indicators (number and size of businesses, employment, turn-over) to assess and monitor the offer of repair in France and assess the conditions of its development.

The 2018 edition confirms the preponderant weight of car repair, which represents about 60% of the number of companies, 80% of salaried jobs and more than 70% of the total turnover of the repair activity in France. The repair of electrical and electronic equipment is the second most important sector. In total, the repair sector in France represents around 130,000 companies, over 226,000 jobs (including around 152,000 salaried jobs plus over 74,000 non-salaried jobs), and a total turnover of around 26 billion euros (excluding the turnover share of distributors involved in a repair activity).

The 2018 panorama highlights different trends in the sectors:

- In the automotive sector, the repair offer is tending to develop, particularly for light vehicles, while the number of motorcycle repair companies is shrinking (-5% since 2012).
- The computer equipment and furniture sectors have seen a sharp drop in the number of repair companies since 2012; for furniture, this drop is accompanied by a severe decrease in the number of employees (-23%) and turnover (-9%).
- On the other hand, the number of mobile phone repair companies increased by 60% between 2012 and the end of 2016, mainly due to the increase in the number of self-employed workers (including many self-employed entrepreneurs).
- In the brown equipment sector (televisions, CD and DVD players, etc.), the number of companies and employment has been relatively stable since 2012 with an increase in turnover.
- Household appliance repair companies are facing increased competition (+ 25% of companies since 2012), while overall turnover has not increased significantly and the number of employees has slightly decreased over the same period.

Overall, the repair professionals still face the same difficulties as those mentioned in the previous panoramas, in particular the drop in the price of new products and the high price of spare parts making repair less competitive, standard exchange practices still widespread in most sectors, and repair packages deemed insufficient by repairers for repairs undertaken under warranty.

Positive trends also emerge from interviews with experts, including training and communication efforts, the development of self-repair or the emergence of re-use / reutilization practices. The objectives of the Circular Economy Roadmap and the setting up of new Extended Responsibility of the Producer (REP) schemes should also contribute to creating a supportive environment to the development of repair activity in France.

1. Introduction

1.1. Contexte et objectifs du projet

La promotion de la réparation fait partie intégrante des politiques publiques en matière d'économie circulaire. Avec la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015, la France a ainsi inscrit la réparation comme une priorité au travers de la prévention des déchets et de la réutilisation.

Cependant, en France comme dans d'autres pays, malgré la volonté d'encourager le développement de la réparation, les réparateurs sont confrontés à de nombreuses difficultés et à un environnement économique des plus mouvants. Selon les panoramas de la réparation réalisés en 2012 et en 2014 à l'initiative de l'ADEME, la plupart des métiers de la réparation sont ainsi confrontés à des marchés en stagnation voire en régression, avec une baisse significative du nombre d'entreprises, du chiffre d'affaires et du nombre d'emplois notamment pour les équipements blancs (petit et gros électroménager) et bruns (téléviseurs, radios, lecteurs CD et DVD...).

Les difficultés évoquées dans les panoramas 2012 et 2014 ont été confirmées par la plupart des réparateurs interrogés lors de l'étude de perception des réparateurs sur leur activité et les possibles évolutions de leur activité réalisée pour l'ADEME en 2016. Cette étude qualitative a permis d'identifier les freins et leviers au développement des activités de réparation, mais n'a pas donné lieu à une analyse quantifiée de l'évolution de ces activités pour les différentes catégories de biens concernées.

Quatre années après la publication des précédents panoramas réalisés en 2007, 2010, 2012 puis 2014, l'actualisation du panorama de l'offre de réparation en France doit ainsi permettre à l'ADEME, aux professionnels du secteur et aux pouvoirs publics de disposer d'éléments d'analyse quantifiés pour évaluer la situation des activités de réparation sur des bases tangibles.

1.2. Méthodologie

En termes quantitatifs, l'essentiel du travail s'est appuyé sur le couple INSEE/Pages Jaunes (pour le nombre d'entreprises et d'établissements ainsi que le chiffre d'affaires), complété de l'utilisation des bases de données statistiques de l'ACOSS (pour les données d'emplois salariés et les auto-entrepreneurs), d'Eurostat (pour les évolutions historiques), du Répertoire National des Métiers et de l'Institut Supérieur des Métiers pour les entreprises artisanales.

Les éléments chiffrés ont été discutés et complétés grâce à la réalisation de 64 entretiens auprès d'experts des différentes catégories de produits traités dans l'étude et dont la liste est disponible en annexes.

La méthodologie d'actualisation du tableau de bord de l'offre de réparation en France a fait l'objet d'une note méthodologique détaillée disponible sur le site de l'ADEME.

Les points clefs de la méthodologie sont rappelés ci-après.

1.2.1. Typologie de biens concernés

Dans la continuité des précédents panoramas, le panorama 2018 de l'offre de réparation couvre les catégories et sous-catégories de biens listées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1: catégories de biens inclus dans le panorama

Catégories de biens	Sous-Catégories
Automobile	Véhicules légers (camping-cars et caravanes non inclus)
	Motocycles
Equipements électriques et électroniques	Electroménager (gros et petit électroménager)
	Equipements bruns (équipements audio, vidéo, photo)
	Equipements gris (ordinateurs, matériel informatique, téléphonie)
	Matériel électrique (transformateurs, moteurs électriques)*
Outils	Outils de jardinage et de bricolage
Mobilier et décoration	Aucune
Equipements de loisirs	Equipements de sport
	Instruments de musique
	Jouets
Vélos	Aucune
Bijouterie - horlogerie	Aucune
Produits textiles	Chaussures et Maroquinerie
	Vêtements (retouches)
Autres	Lunettes

* nouvelle sous-catégorie de biens professionnels non couverte par les précédents panoramas.

1.2.2. Principales sources de données utilisées

Comme pour les précédents panoramas de l'offre de réparation en France (éditions 2007, 2010, 2012 et 2014), cette actualisation s'appuie principalement sur le couple de bases de données INSEE (source principale considérée comme la plus fiable) et Pages Jaunes (source complémentaire).

- Les bases INSEE consolidées par code NAF (Nomenclature d'Activité Française) ¹s'appuient sur l'Activité Principale Exercée (APE) par les entreprises. Elles permettent de recenser les entreprises et établissements ayant une activité de réparation à titre principal (relevant d'un des codes NAF retenus dans les bases INSEE) mais ne permettent pas d'identifier les entreprises ayant une activité de réparation à titre secondaire (par exemple, un magasin de vente au détail d'électroménager proposant également des réparations sous garantie ou hors garantie au titre du service après-vente) ;
- Les bases de données Pages Jaunes Marketing Services, aujourd'hui rebaptisées Marketing Connect permettent d'identifier les entreprises exerçant une activité de réparation à titre principal ou secondaire. La nomenclature des rubriques Pages Jaunes, plus détaillée que la classification NAF, permet également d'affiner certains codes NAF trop généraux, tels que « 95.29 Réparation d'autres biens personnels et domestiques » qui ne permettent pas une analyse fine par type de biens réparés.

Le panorama 2018 s'appuie également sur une troisième source de données : le Répertoire National des Métiers (RNM) géré par l'Assemblée Permanente des Chambres des Métiers et de l'Artisanat (APCMA) et qui fournit des données relatives aux établissements artisanaux immatriculés auprès des chambres des métiers et classifiés selon la nomenclature NAFA (Nomenclature d'Activités Française de l'Artisanat).

1 La NAF, nomenclature d'activités française, est une nomenclature des activités économiques productives, principalement élaborée pour faciliter l'organisation de l'information économique et sociale. Afin de faciliter les comparaisons internationales, elle a la même structure que la nomenclature d'activités européenne NACE, elle-même dérivée de la nomenclature internationale CITI.

Cette nomenclature en six caractères (quatre chiffres et deux lettres) est construite à partir de la nomenclature NAF : les 5 premiers caractères des postes NAFA correspondent aux caractères des sous-classes NAF, et le dernier caractère permet d'affiner la ventilation à un niveau plus fin d'activité, par exemple en distinguant le poste 95.22Z-A (Réparation de tondeuses à gazon) et le 95.22Z-B (Réparation d'appareils électroménagers) désignés dans la nomenclature NAF par la même sous-classe NAF 95.22Z (Réparation d'appareils électroménagers et d'équipements pour la maison et le jardin).

Par ailleurs, les données relatives au flux de biens réparés ou au chiffre d'affaires des distributeurs dédié à la réparation ont été recueillies via des avis d'experts ou des publications sectorielles et sont identifiées sous le terme de « données experts » dans les tableaux de bord individuels des différentes catégories de biens.

1.2.3. Principaux retraitements de données effectués

Dans les précédents panoramas, plusieurs types de traitement ont été appliqués aux données sources collectées afin de pouvoir alimenter les données du tableau de bord de l'offre de réparation.

1.2.3.1. Elimination des doublons

Afin d'éviter de comptabiliser en double les entreprises et établissements figurant à la fois dans les fichiers INSEE (pour les codes NAF retenus) et dans les fichiers Pages Jaunes (pour les rubriques Pages Jaunes retenues), un filtre basé sur le code NAF permet d'exclure de la liste Pages Jaunes les entreprises ou établissements disposant d'un code NAF retenu pour l'extraction INSEE. Ne sont donc conservés que les entreprises ou établissements complémentaires dont le code NAF diffère de la liste des codes NAF sélectionnés dans les fichiers INSEE.

1.2.3.2. Application d'un facteur d'extrapolation aux données Pages Jaunes

Les données Pages Jaunes ne sont pas exhaustives : pour un code NAF donné, l'INSEE recense en effet davantage d'acteurs que les Pages Jaunes.

Un facteur d'extrapolation visant à pallier au manque d'exhaustivité des données Pages Jaunes a ainsi été appliqué. Ce facteur a été établi à partir du ratio entre les nombres d'acteurs recensés par l'INSEE d'une part et par les Pages Jaunes d'autre part pour les codes NAF relatifs à chaque catégorie de biens considérée. Les facteurs d'extrapolation utilisés dans le panorama 2018 sont présentés en annexe.

1.2.3.3. Méthode d'estimation des données N et N-1

En ce qui concerne le chiffre d'affaires, les dernières données INSEE (base ESANE) disponibles portent sur l'exercice 2015. L'INSEE fournit par ailleurs un indicateur sur l'indice d'évolution sectoriel du chiffre d'affaires couvrant les années 2016 et 2017 qui permet d'estimer les valeurs de chiffre d'affaires à partir des données ESANE 2015.

1.2.3.4. Méthode de ventilation des codes 95.22 Z et 95.29 Z

Le code NAF 95.22 Z « Réparation d'appareils électroménager et d'équipements pour la maison et le jardin » ne permet pas de distinguer les sous-catégories de produits « équipements électroménager » des « équipements de jardinage et de bricolage » tel que souhaité par l'ADEME.

Le code NAF 95.29 Z « Réparation d'autres biens personnels et domestiques » comprend quant à lui la réparation de vélos, d'autres articles de sport, d'instruments de musique, de jouets ou encore d'articles d'habillement, là encore sans possibilité de distinguer ces différentes catégories de biens.

Dans les précédents panoramas, 100% des entreprises et établissements répertoriés sous le code NAF 9522Z avaient été affectés à la catégorie de la réparation de biens électroménagers et 0% à la réparation d'outils de bricolage et jardinage. Le code 9529Z avait quant à lui été exclu du panorama 2014.

Afin d'affiner et de ventiler au mieux ces deux codes selon les catégories de produits du tableau de bord de la réparation, la méthode proposée consiste à utiliser la base de données du Répertoire National des Métiers (RNM) de l'APCMA basé sur la nomenclature NAFA, plus détaillée que la nomenclature NAF, en identifiant le nombre de réparateurs artisanaux répertoriés dans le RNM sous les codes NAFA suivants :

Code NAFA (RNM)	Libellé	Catégorie de biens du tableau de bord
9522ZA	Réparation de tondeuses à gazon	Outils de jardin et de bricolage
9522ZB	Réparation d'appareils électroménagers	Electroménager
9529ZA	Aiguillage de coutellerie	Outils de jardin et de bricolage
9529ZB	Réparation de vélos	Vélos
9529ZC	Réparation d'articles de sport et de camping	Equipements de sport
9529ZE	Accordeurs de piano et restauration d'autres instruments de musique	Instruments de musique
9529ZF	Réparation non classées ailleurs	Pas de catégorie correspondante

Dans la mesure où les artisans représentent une part prépondérante des activités de réparation des produits électroménagers et d'équipements pour la maison et le jardin (correspondant au code NAF 9522Z) ainsi que de la réparation d'autres biens personnels et domestiques (code NAF 9529Z), le poids relatif des différentes activités artisanales (identifiées via les codes NAFA ci-dessus) pourra être appliqué par défaut à l'ensemble de la catégorie de biens concernée, sauf s'il existe des données sectorielles plus précises issues de source experts permettant d'affiner la répartition par catégorie de biens. Ainsi, dans le secteur automobile, l'Observatoire de l'ANFA (Association nationale pour la formation automobile) sera utilisé pour distinguer et ventiler les entreprises du secteur entre les activités de :

- Commerce et réparation d'automobile ;
- Commerce et réparation de motocycles ;
- Commerce et réparation de vélos.

2. Panorama actualisé de la réparation

2.1. La réparation des véhicules légers

2.1.1. Biens concernés

Ce chapitre couvre les véhicules légers, tels que les véhicules automobiles pour le transport de personnes, dont le poids est inférieur à 3,5 tonnes. La réparation des poids lourds, remorques, caravanes, camping-cars et bateaux n'est pas couverte dans le cadre de cette étude. Les services de remorquage et d'assistance routière sont également exclus. Les motocycles sont traités dans la section suivante (2.2).

2.1.2. Précisions méthodologiques

Les données NAF des distributeurs sont relatives au code NAF 4711Z (Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers).

Les données NAF des réparateurs sont relatives au code NAF 4520A (Entretien et réparation de véhicules automobiles légers).

Les codes NAF 4531Z (Commerce de gros de pièces détachées et accessoires pour véhicules automobiles) et 4532Z (Commerce de détail d'équipements automobiles) permettent par ailleurs d'identifier les acteurs de la vente de pièces détachées automobiles.

Les rubriques Pages Jaunes retenues pour les véhicules légers sont les suivantes :

N° rubrique PJ (NN)	Libellé rubrique Pages Jaunes	Type d'acteurs
000220	centres autos, entretien rapide (autres)	Réparateurs
672700	radiateurs pour véhicules (vente, pose, réparation)	
142320	carrosserie, peinture automobile	
138500	carburateur, allumage (stations techniques)	
281660	diesel (réparation, entretien)	
303500	électricité automobile (stations techniques)	
388310	garages automobiles (autres)	
586850	pare-brise, toits ouvrants (vente, pose, réparation)	
631900	pneus (rechapage, recirculage, réparation)	
000952	automobiles (pièces détachées d'occasion)	Vendeurs de pièces détachées
025710	automobiles : pièces, accessoires	

Comme indiqué au chapitre 1.2.3.1, les entreprises comptabilisées via les rubriques Pages Jaunes font l'objet d'un traitement d'élimination des doublons consistant à éliminer toutes les entreprises déjà dénombrées via un des codes NAF retenus pour les données NAF. Un coefficient d'extrapolation est ensuite appliqué pour corriger le manque d'exhaustivité de la base de données Pages Jaunes (cf. chapitre 1.2.3.2).

2.1.3. Circuit de la réparation

Eléments de contexte

Il est important de préciser que l'offre de réparation dans le secteur automobile couvre différents aspects, et que celle-ci est parfois garantie par le constructeur ou couverte par une assurance. Ainsi on distingue :

- l'entretien du véhicule : il ne s'agit pas en tant que telle de réparation suite à une panne ou une collision, mais d'un entretien pour le bon fonctionnement du véhicule
- la réparation mécanique : elle intervient suite à une panne du véhicule et peut être prise en charge par la garantie constructeur pour les véhicules récents, selon les termes des contrats de ces constructeurs ou par des contrats d'assurance pannes mécaniques
- la réparation collision : il s'agit de la remise en état d'un véhicule suite à un choc. Il s'agit d'intervenir majoritairement sur la carrosserie mais pas exclusivement, en particulier lors de chocs violents. Ces interventions sont couvertes pour tout ou partie par des contrats d'assurance souscrits par les automobilistes, sauf pour les assurés au tiers (environ 40%) responsables.

L'ANFA, association nationale pour la formation professionnelle, est agréée par l'Etat en tant qu'Organisme paritaire collecteur agréé (OPCA), et répond aux demandes de la branche sur le champ des études et de la prospective emploi-formation. Avec son Observatoire des Services de l'Automobile (OBSA), l'ANFA pilote le rapport des données sociales de la Branche et publie, chaque année N, courant juin, les chiffres suivants qui font référence au sein de la branche auto, moto et cycles :

Libellé	Code NAF	Nombre d'entreprises (N-2)	Effectifs salariés (N-1)
Commerce automobile	4511Z	Sources :	Source :
Réparation automobile	4520A	• Statistiques de la branche automobile, motocycle, cycles + Mutuelle-Prévoyance de branche	• ACOSS
Commerce et réparation de motocycles	45.40Z	• INSEE-SIRENE (sur commande avec élimination des entreprises inactives économiquement (légèrement différent du fichier SIRENE disponible sur internet).	
Commerce de cycles	4764Z		
Réparation de cycles	9529Z		

En outre, les principales sources des données quantitatives et qualitatives utilisées dans cette section sont issues des organismes et experts suivants :

- Conseil National des Professionnels de l'Automobile - CNPA (C. Challe, Secrétaire Générale des Services Multimarques de l'Après-Vente Automobile et G. Billette, Secrétaire Général Filière 2 Roues) ;
- Fédération Nationale des Artisans de l'Automobile- FNA (E. Repusseau, Secrétaire Générale Adjointe et C. Berrodier, Responsable branches métiers Maintenance/Carrosserie/Carburant) ;
- Fédération Française de la Carrosserie – FFC (C. Bazin, Responsable branches métiers Maintenance/Carrosserie/Carburants) ;
- TCG-Conseil (T. Chieux, spécialiste du marché français de l'après-vente automobile) ;
- Données sociales de la Branche des Services de l'automobile – Editions 2009 et 2017 ;
- La mobilité en chiffres 2017, Distribution, Réparation, Services de l'automobile – CNPA.

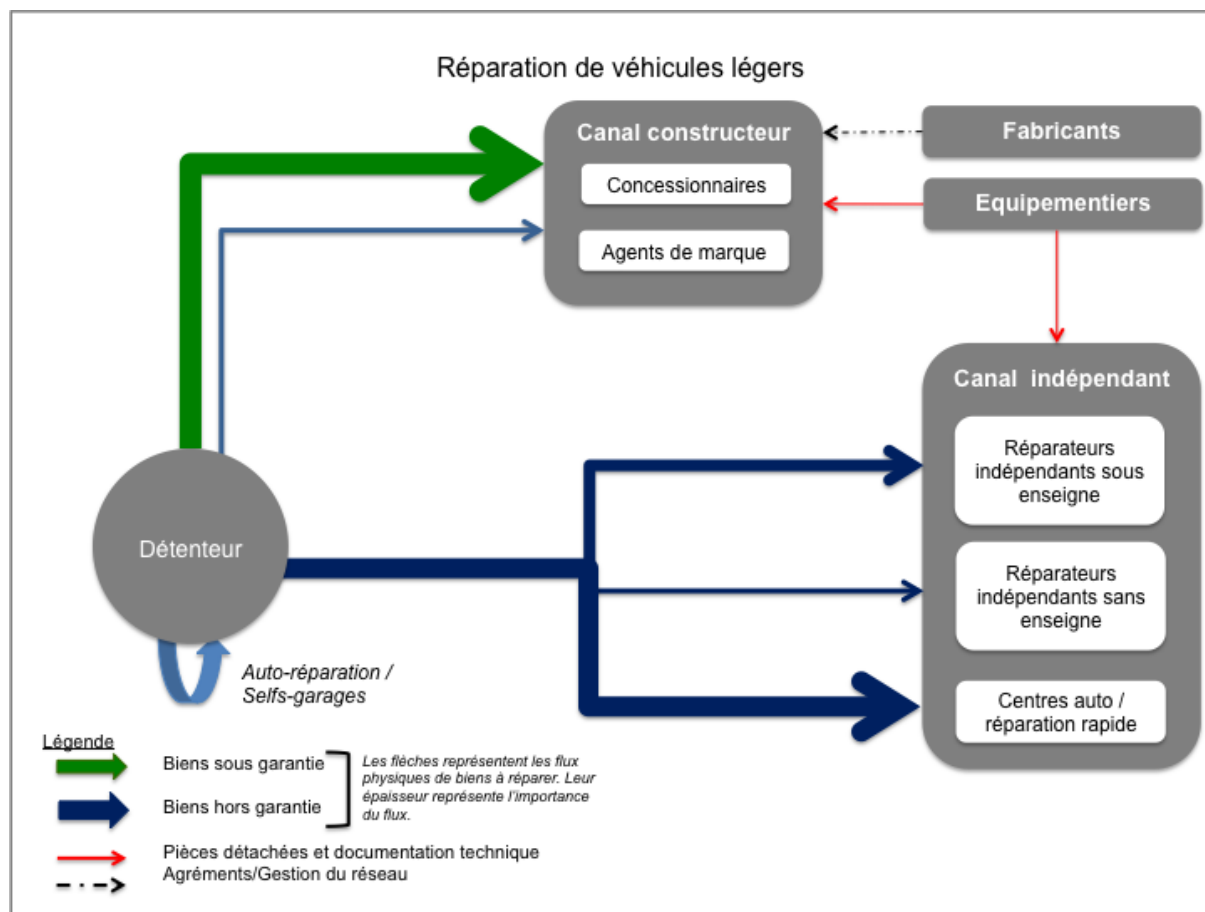


Figure 1 : circuit de réparation des véhicules légers

2.1.4. Panorama actualisé de l'offre de réparation

Le tableau ci-après présente le nombre d'entreprises, le nombre d'établissements, le nombre d'emplois et le chiffre d'affaires (CA) global des principales familles d'acteurs de la réparation de véhicules légers (distributeurs, réparateurs privés et réparateurs de l'ESS) pour la dernière année disponible (2016 ou 2017).

Selon les données de la base SIRENE, le nombre d'entreprises de réparation de véhicules légers s'élève à 72 013 en 2017 (contre 51 486 entreprises en 2015 selon l'OBSA) pour 112 979 emplois salariés (ACOSS 2017) et un chiffre d'affaire de 18,9 milliards d'euros (estimation 2017 à partir de données INSEE : chiffre d'affaires 2015 de la base ESANE actualisé à partir de l'indice d'évolution du chiffre d'affaires sectoriel pour 2017).

Le nombre d'entreprises de réparation de véhicules légers et de commerce automobile de la branche (dire d'experts) est mentionné à titre indicatif dans la ligne « données experts », même si ces derniers portent sur l'année 2015 et non 2017.

Selon la méthode de traitement des bases de données SIRENE, Pages Jaunes, ACOSS et ESANE, utilisées dans le cadre de cette étude pour déterminer respectivement le nombre d'entreprises, d'établissements, les emplois salariés et le chiffre d'affaire d'un secteur donné, nous parvenons à des chiffres similaires à ceux de la branche automobile pour ce qui concerne le nombre d'emplois salariés et le chiffre d'affaire sectoriel mais à un nombre plus élevé d'entreprises (au regard des chiffres de la branche) même si ces derniers ne portent pas sur la même année et que l'activité du secteur a progressé entre 2015 et 2017.

D'après les experts consultés, cette probable surestimation de la base SIRENE est liée au fait que cette base répertorie l'ensemble des entreprises administrativement actives, y compris celles qui ne sont plus économiquement actives mais n'ont pas fait l'objet d'une cessation officielle d'activité.

Tableau 2 : tableau de bord de la réparation des véhicules légers

Indicateur	Source	Distributeurs		Réparateurs	Acteurs ESS	
		Valeur absolue	% réparation		Valeur absolue	% réparation
Nombre d'entreprises	Données NAF (SIRENE 2017)	54 008	~16 %	66 189	147	100%
	Pages Jaunes	NP		5 824	10	100%
	Données experts (ANFA 2015)	36 718	ND	51 486		
	Total	54 008	ND	72 013	157	100%
Nombre d'établissements	Données NAF (SIRENE 2017)	58 793	~16 %	70 932	152	
	Pages Jaunes	NP		5 972	10	
	Données experts (CNPA)					
	Total	58 793	~13 200	76 904	162	
Nombre d'emplois salariés	Données NAF (ACOSS 2017)	154 601		112 979	0	
	Pages Jaunes					
	Données experts		ND/NP			
	Total	154 601		112 979	0	
Nombre d'emplois non salariés	Données experts (NAF + PJ)			42 392		
CA global (M€)	Données NAF (ESANE/ICA)	127 369		18 870	0	
	Données experts		ND/NP			
	Total	118 957		17 863	0	
CA de la vente de pièces détachées (M€)	Données NAF (estimation 2017)	27 223				
	Données experts					
	Total	27 223		0	0	
Flux de produits réparés (unités ou tonnages)	Données experts (CNPA-TCG Conseil)	50,3 millions d'opérations de réparation en 2016 (+2,1% par rapport à 2013)				

En italique : chiffres comparatifs à titre indicatif non compris dans le total

2.1.5. Part des distributeurs exerçant une activité de réparation

Dans le secteur de la réparation des véhicules, les chiffres varient fortement selon les sources utilisées pour les obtenir : bases de données INSEE basées sur les codes NAF (plus de 70 000 entreprises en 2017 dans la base Sirene®/ 51 486 en 2015 selon l'ANFA-OBSA, distributeurs ayant une activité de réparation exclus) ou enquêtes clients approfondies (de 36 000 à 40 000 entreprises, « distributeurs exerçant une activité de réparation compris »). Il est toutefois possible d'affirmer les éléments suivants :

1. Les fabricants et importateurs de véhicules ne sont pas impliqués dans la réparation automobile.
2. La majorité des réparateurs de véhicules légers se trouvent rattachés à deux codes NAF :
 - le 45.20A : Réparateurs de véhicules légers
 - le 45.11Z : Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers.

Les entretiens avec les experts n'ont pas permis de déterminer la part de commerçants automobiles exerçant une activité de réparation ni même d'être certains que les entreprises enregistrées sous le code NAF 45.20A fassent toutes de la réparation. Ainsi, selon les experts consultés, si les concessionnaires ont d'assez bonnes chances d'être enregistrés sous le code 45.11Z et que les réparateurs indépendant sans enseigne devraient se retrouver sous le code APE 45.20 (A ou B), il n'en va pas de même pour les agents de marque, les centres auto de réparation rapide ou encore les spécialistes du pneu, susceptibles d'être déclarées sous un de ces deux codes tout comme sous bien d'autres tels que le 45.31 Z (commerce de gros d'équipements automobiles) ou le 45.32 Z (commerce de détail d'équipements automobiles).

En effet, la diversification des activités de ces entreprises est telle que la distinction entre réparation et vente/distribution de pièces de rechange devient impossible. Ainsi, selon le service d'aide à la création d'entreprises du Crédit Agricole, l'on peut distinguer deux typologies de profils parmi ces acteurs :

- **Les généralistes** (Norauto, Feu-vert, garagistes, stations-service...) dont l'activité principale concerne la vente de produits et de pièces détachées (80% du chiffre d'affaires). Le montage et l'entretien du véhicule sont des activités secondaires. Très recherchés par la clientèle, leur chiffre d'affaires est très supérieur à celui des spécialistes.

- **Les spécialistes** (Speedy, Midas...) qui axent leur offre sur un produit principal (échappement, pneus, matériel audio...). Leur stratégie les entraîne vers la diversification afin d'augmenter leur volume d'activité. Le montage et l'entretien constituent l'essentiel de leur activité. La vente de produits ne représente que 20% de leur chiffre d'affaires.

3. Les distributeurs automobiles, classés dans le code NAF 45.11 Z, recouvrent une diversité de profils :
 - Majoritairement, des concessionnaires dont l'activité principale est la vente de véhicules et pour lesquels, les experts (TCG Conseil) estiment que le chiffre d'affaire dédié à la réparation représente environ 20 % de leur chiffre total ;
 - Des négociants en véhicules d'occasions dont l'activité de réparation est jugée globalement marginale mais pas nulle ;
 - Des agents de marque, même si, pour ces derniers, la quasi-totalité des effectifs est affectée à l'atelier de réparation (source : CNPA) et que 50 % de leur chiffre d'affaire total est lié à la seule activité de réparation.

Bien que les experts ne soient pas en mesure de donner une estimation précise du pourcentage d'établissements classés en 45.11Z exerçant également une activité de réparation, le CNPA indique que tous distributeurs agréés de véhicules sont également réparateurs agréés, soit 13 200 ateliers du réseau de marque en 2017 (source « La mobilité en chiffres 2017, Distribution, Réparation, Services de l'automobile – CNPA/TCG Conseil »).

L'exploitation de l'Enquête Sectorielle Annuelle (ESA)², permet par ailleurs de préciser que sur les 3 888 établissements de distribution de véhicules enquêtés, 628 soit 16% ont déclaré une activité de réparation de véhicules légers (identifiée par le code NAF 4520A) à titre secondaire.

²L'**Enquête Sectorielle Annuelle** (ESA) vise à repérer les différentes activités exercées par les entreprises, via la ventilation de leur chiffre d'affaires en branches (classement sectoriel), permettant une meilleure évaluation de

4. Les réparateurs de véhicules légers, classés dans le code NAF 45.20 A peuvent, quant à eux avoir les profils suivants :
- Des réparateurs indépendants sous-enseigne ou sans enseigne
 - Des centres-autos de réparation rapide
 - Des agents de marques
 - Des spécialistes des pare-brises ou du pneu
 - Des réparateurs et réseaux d'enseignes à domicile (Carméléon, Best'oil, Relaxauto ou encore Mobil Auto).

Mais les experts du secteur soupçonnent fortement que bien d'autres acteurs, stations-services, commerçants de pièces détachées, ou encore réparateurs de motos et de vélos soient également enregistrés (à tort) sous ce code.

2.1.6. Typologie des réparateurs

38 % des entreprises de réparation automobile sont des entreprises individuelles et la part des entreprises de 0 salarié représente 55 % de ce secteur d'activité en 2017.

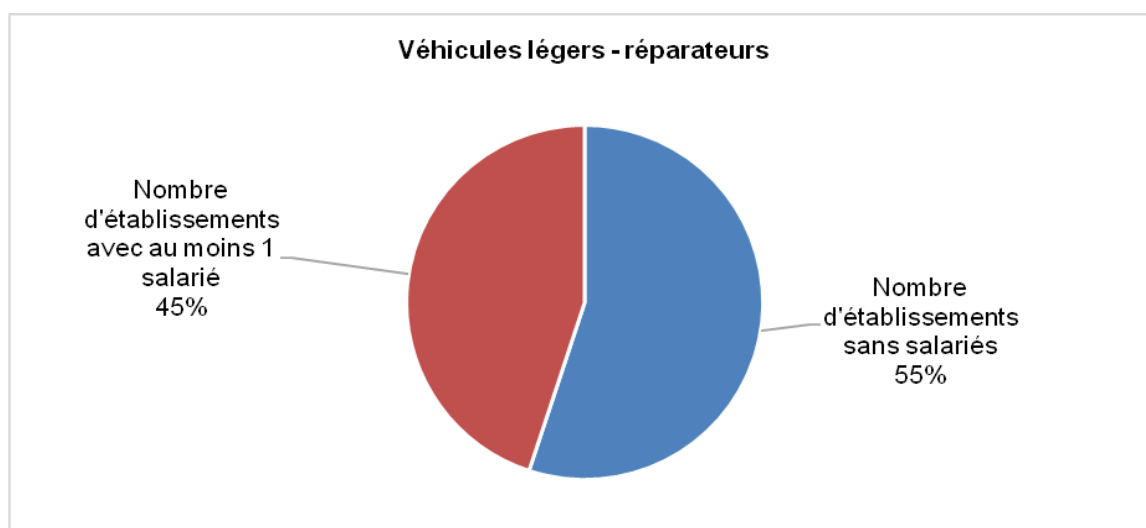
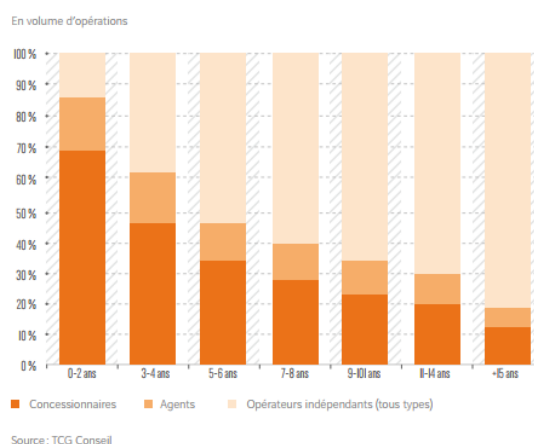


Figure 2 : typologie des réparateurs de véhicules légers
Source : données INSEE (code NAF 45.20A) + Pages Jaunes

A ce jour, 40 % du volume des réparations automobiles sont effectués par le canal constructeurs (concessionnaires et agents de marque) tandis que la majorité (60 %) est réalisé par le canal indépendant (réparateurs indépendants sous enseigne et sans enseigne, centres auto de réparation rapide, etc.) – (Source : CNPA – TCG Conseil).

Il est en outre intéressant de souligner que les concessionnaires et agents de marques (canal constructeur) sont particulièrement actifs pour la réparation au cours des premières années de vie du véhicule, tandis que les réparateurs indépendants dominent largement la réparation des véhicules à partir de leur 5^{ème} année (cf. graphe ci-contre).

▼ Part de marché des acteurs en fonction de l'âge du véhicule



leur activité principale (APE). Cette enquête est adressée à environ 120 000 entreprises des secteurs des industries agro-alimentaires, du commerce, des services, des transports, du BTP et des exploitations forestières situées en France métropolitaine.

A l'exception de quelques garages associatifs, appelés aussi garages participatifs ou garage solidaires, tels que le garage solidaire gardois de Vauvert (Gard) ou celui du Hainaut, à Denain (Nord), les acteurs de l'ESS ne sont pas ou très peu impliqués dans le secteur de la réparation de véhicules (< 0,2 % des entreprises).

En revanche, l'activité d'autoréparation, même si elle se limite à de petites réparations ou plus généralement à des opérations d'entretiens-maintenance, bien que difficile à quantifier précisément, a continuellement progressé. Ainsi, le nombre de selfs-garages ou garages en libre-service, consistant à louer aux particuliers un emplacement et du matériel professionnel afin qu'ils puissent réaliser eux-mêmes l'entretien de leur voiture comme la vidange, le changement de pneus ou de filtres, représente plus de 155 selfs-garages en France métropolitaine à fin 2017.

2.1.7. Typologie des vendeurs de pièces détachées

En matière d'acteurs dans le domaine des pièces détachées automobiles, il existe quelques grands grossistes ainsi des acteurs leaders de la vente en ligne, parmi lesquels Oscaro.com, Mister Auto ou encore Yakarouler.

Seules 27 % des entreprises de ce secteur sont des entreprises individuelles, 52 % emploient au moins un salarié et 15 % plus de 10 salariés.

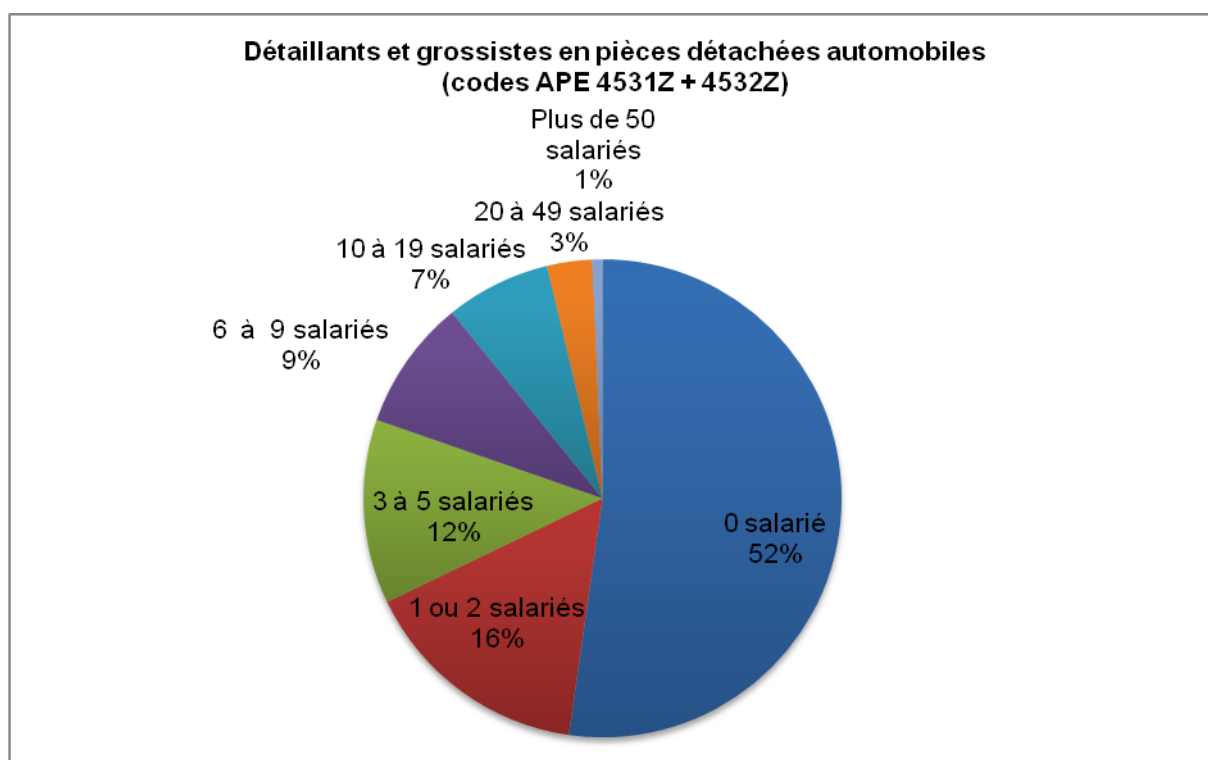


Figure 3 : répartition des vendeurs de pièces détachées automobile par tranches d'effectif

Depuis quelques années, la logistique des pièces détachées automobiles est totalement dominée par deux géants disposant à la fois d'un gigantesque réseau de distribution de pièces mais aussi de nombreux garages et carrosseries :

- Autodis Group (Autodistribution, Doyen, Mondial Pare-Brise...), holding du groupe Autodistribution : le groupe dispose en France, d'un réseau de distribution leader sous la marque Autodistribution comptant 41 filiales automobile et poids Lourds et s'appuyant sur 56 distributeurs indépendants ainsi que des filiales logistiques (ACR, Cora, Bremstar, Logisteo...) permettant un approvisionnement rapide de l'ensemble des réparateurs du marché. Autodis Group anime en outre le premier réseau français de garages et de carrosseries indépendants (plus de 2 000 entreprises) et multimarques sous l'enseigne AD. Le chiffre d'affaires d'Autodis Group s'est élevé en 2017 à 1,25 milliard d'€ (+ 23 % entre 2016 et 2017).
- Groupauto, groupement appartenant à Alliance Automotive Group : 300 points de vente de distribution avec un maillage national fort, près de 3 500 emplois, 400 fournisseurs référencés et un chiffre d'affaires approchant le milliard d'euros. Groupauto opère également sous les enseignes de réseaux de réparation suivantes : TOP Garage, TOP Carrosserie, TOP Truck et Garage Prem'1ER et représente 1 400 garages.

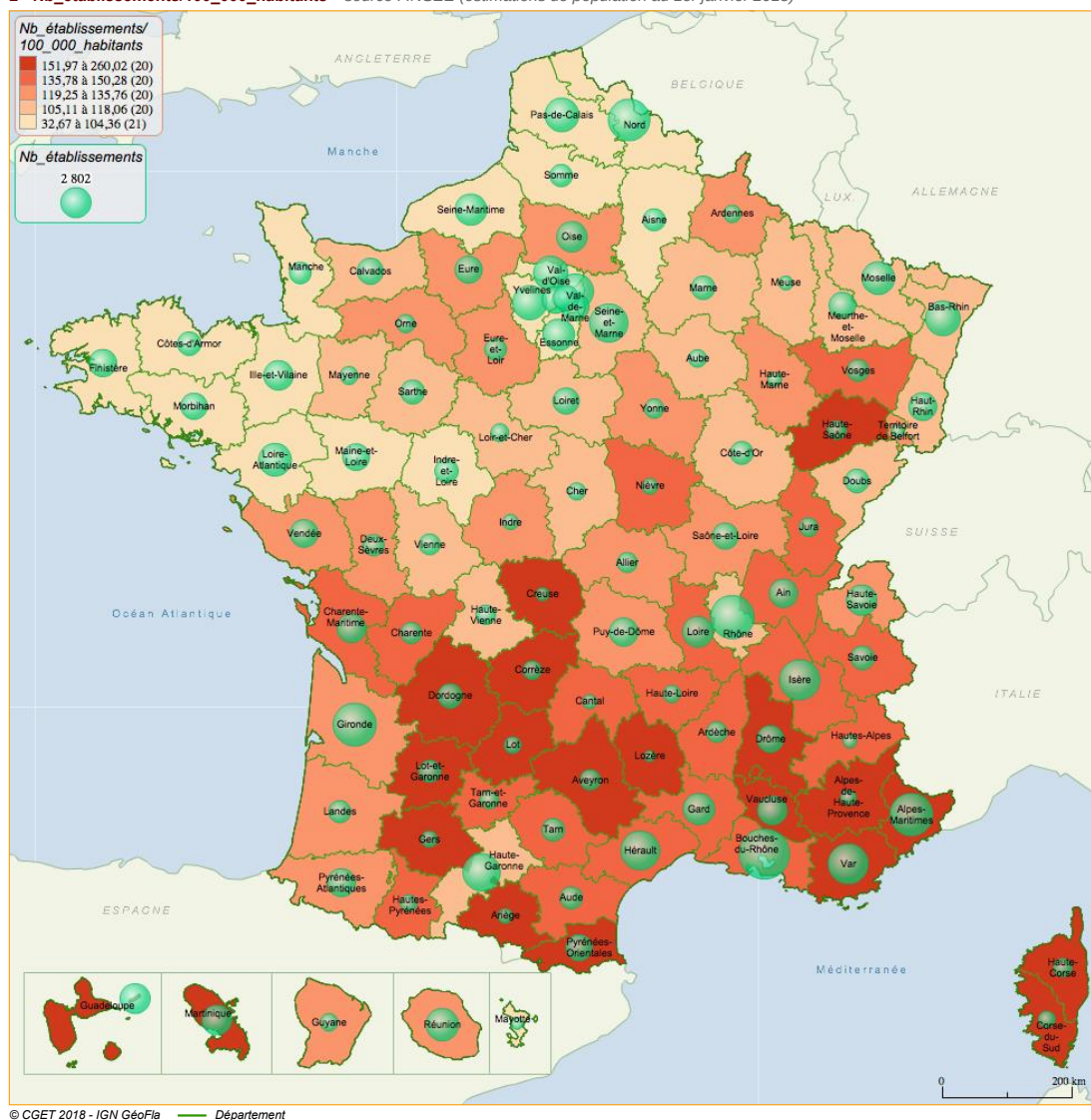
Les indépendants sont de plus en plus contraints d'intégrer des réseaux organisés et tandis que les plateformes ne cessent de croître d'année en année, les pure players du web se développent en commercialisant des produits neufs, pièces et accessoires d'origine, de qualité équivalente à ce que peuvent proposer les acteurs physiques du marché, mais à des prix très inférieurs à ceux des constructeurs automobiles.

2.1.8. Répartition géographique des réparateurs de véhicules légers

La carte ci-après montre la répartition par départements des établissements de réparation identifiés dans la base Sirene® par le code APE 45.20A et les établissements complémentaires recensés via les rubriques Pages Jaunes relatives à la réparation de véhicules (après élimination des doublons).

1 - Nb_établissements - source : INSEE (Sirene, fichier stock au 31/03/2018 + compléments Pages Jaunes)

2 - Nb_établissements/100_000_habitants - source : INSEE (estimations de population au 1er janvier 2018)



Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur.

Figure 4 : répartition géographique des réparateurs de véhicules légers

Réparties sur tout le territoire, ces entreprises offrent un service de proximité pour l'utilisateur. Néanmoins, deux régions présentent un nombre plus faible de réparateurs de véhicules par rapport à la population (matérialisés par les fonds les plus clairs) : le Nord-Ouest (4 départements bretons, Manche, Loire Atlantique, Maine et Loire, Indre et Loire) et le Nord de la France.

2.1.9. Evolution de l'offre de réparation de véhicules légers

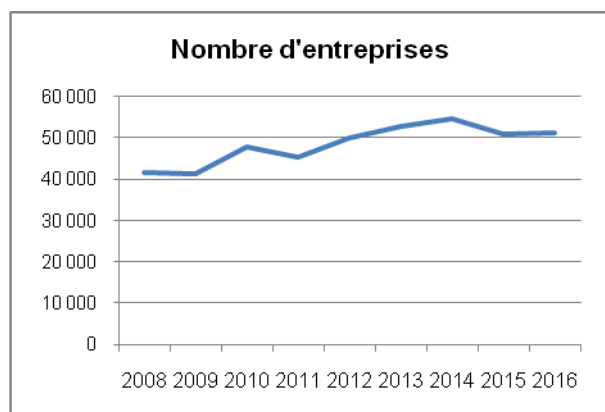


Figure 5 : Evolution du nombre d'entreprises d'entretien et réparation automobile - NAF 45.20
Source : Eurostat

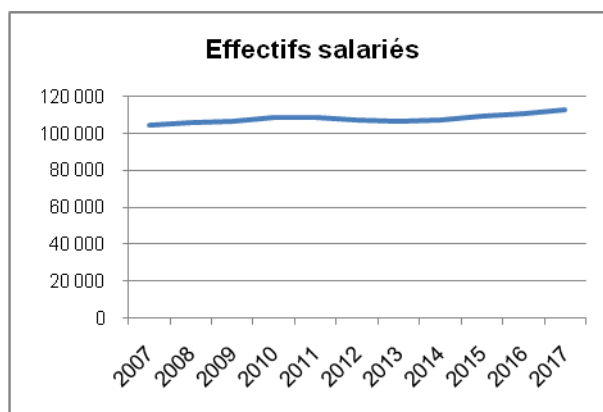


Figure 6 : Evolution des effectifs salariés dans les établissements d'entretien, réparation de véhicules légers - NAF 45.20 A - Source : ACOSS

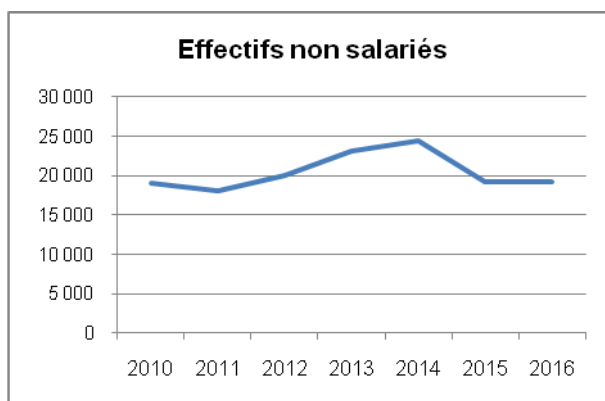


Figure 7 : Evolution des effectifs non salariés dans les entreprises d'entretien, réparation automobile - NAF 45.20 Source : Eurostat

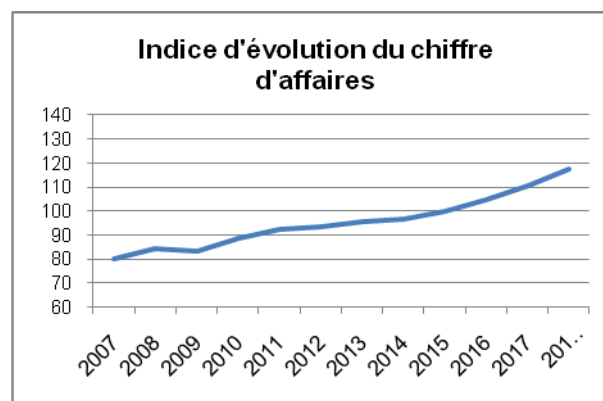


Figure 8 : Indice d'évolution du chiffre d'affaires des entreprises d'entretien, réparation de véhicules légers - NAF 45.20 A Source : INSEE-ICA

Les graphes d'évolution des indicateurs clés du secteur de l'entretien-réparation de véhicules légers illustrent une progression lente mais globale du secteur. Toutefois, pour toutes les raisons évoquées précédemment dans ce chapitre : la diversification des activités des entreprises, la grande difficulté à distinguer les métiers de distribution de véhicules, de réparation ou de vente de pièces détachées, enfin, à disposer de données statistiques à périmètre identique (réparation automobile – NAF 45.20 versus réparation de véhicules légers – NAF 45.20 A), il convient de demeurer prudent dans l'interprétation de ces courbes et de nuancer l'analyse par la prise en compte des avis d'experts du secteur.

Premier fait marquant : la mutation structurelle du secteur de la réparation automobile depuis 1994, grâce à l'intervention de plusieurs organismes et syndicats professionnels auprès des institutions européennes pour l'adoption des règlements CE 1400/2002 puis CE 461/2010. En effet, ces deux règlements constituent le cadre juridique destiné à accroître la concurrence et à apporter des avantages concrets aux consommateurs européens ainsi qu'à offrir aux propriétaires de véhicules une plus grande latitude de choix de leur atelier de réparation et des pièces de rechange à utiliser. Pour son degré de structuration et pour l'adoption de ces règlements européens, le secteur de la réparation automobile est particulièrement intéressant et devrait inspirer d'autres secteurs, parmi lesquels ceux de la réparation d'ordinateurs ou d'appareils photos.

En effet, depuis l'entrée en vigueur de ces règlements :

- Il incombe au fournisseur de véhicules automobiles neufs ou à l'importateur national de la marque en question de prendre les dispositions nécessaires pour permettre aux réparateurs indépendants d'obtenir l'accès demandé aux informations techniques³ ;
- Le fournisseur de véhicules ne peut pas empêcher un réparateur agréé de s'approvisionner en pièces de rechange d'origine directement auprès de l'équipementier ;
- Le fournisseur ne peut recourir à aucune communication visant à créer dans l'esprit des clients l'impression que les pièces de rechange seraient d'une qualité inférieure à celle des pièces d'origine fournies par le constructeur automobile ;
- Un fournisseur de véhicules ne peut pas tenter d'empêcher un réparateur agréé de vendre des pièces de rechange d'origine à des réparateurs indépendants.

Ainsi, désormais, tous les opérateurs indépendants fournissant des services de réparation et d'entretien doivent avoir accès aux mêmes informations techniques, formations, outils et équipements que les réparateurs agréés.

Second fait marquant : l'évolution du profil des réparateurs. Les tableaux suivants désignent la typologie d'acteurs intervenants en matière de réparation automobile et la façon dont la part des réparateurs indépendants a progressivement augmenté au détriment du canal constructeur, en volume, et, plus encore, en valeur, pour se stabiliser au cours des dernières années. Tendance qui s'explique par la conjonction de plusieurs facteurs :

- L'implémentation progressive des règlements européens précédemment mentionnés
- Le vieillissement du parc : en effet, plus le véhicule détenu par l'automobiliste est ancien, plus ce dernier aura tendance à le faire entretenir et réparer en dehors des réseaux de marques (cf. graphique page 15 « Part de marché des acteurs en fonction de l'âge du véhicule ») ;
- La baisse des ventes de véhicules neufs entre 2012-2014 et donc la baisse d'entretien et réparation de véhicules récents, traditionnellement couvert par les concessionnaires.

Tableau 3 : typologie de réparateurs et leur évolution – hors carrosserie (en volume)

		2006		2010		2013		2016	
Concessionnaires	Canal Constructeur	28%	47%	27%	45 %	23,6%	39,6 %		40,4 %
Agents		19%		18 %		16 %			
Réparateurs indépendants sous enseigne	Canal Indépendant		53%	16 %	55 %	19,8%	60,4 %	19,7 %	59,6 %
Réparateurs indépendants sans enseigne				11 %		10,3%		8,5 %	
Centre-autos, réparation rapide				24 %		26,5%		28 %	
Autres				4 %		3,8%		3,4 %	

Source : TCG-CNPA 2018

³ Les opérateurs indépendants doivent avoir accès aux mêmes informations techniques que les réparateurs agréés. Ceci couvre toutes les informations nécessaires pour exécuter les services de réparation et d'entretien, y compris celles qui permettent d'accéder aux dispositifs électroniques embarqués et à leurs systèmes de diagnostic, et de les entretenir. Cela comprend les informations en langage naturel (sur support papier, en enregistrement vocal ou sur support électronique) ainsi que les données électroniques (outils de diagnostics compris). Si un constructeur fournit une assistance technique à ses réparateurs agréés par téléphone ou Internet, les opérateurs indépendants sont eux aussi sensés bénéficier de cette assistance.

Tableau 4 : typologie de réparateurs et leur évolution (en valeur)

		2006		2010		2013		2016 (non disponible)	
Concessionnaires	Canal Constructeur	36 %	56 %	34%	53 %	28,9%	39,6 %		
Agents		20 %		19%		17,4%			
Réparateurs indépendants sous enseigne	Canal Indépendant		44 %	15%	46 %	19,2%	60,4 %		
Réparateurs indépendants sans enseigne				9 %		9,4 %			
Centre-autos, réparation rapide				20%		22,1%			
Autres				3 %		3 %			

Source : TCG-CNPA

Troisième fait marquant : depuis 2009 et la création du statut d'auto-entrepreneur, les entreprises de moins de 11 salariés n'ont cessé d'augmenter (+ 47 % entre 2009 et 2015). Tandis qu'en 2009, la part des entreprises de 0 salarié représentait 38 % des entreprises de la réparation automobile, cette part s'élève à 53,8 % en 2015 et 55 % en 2017. Le nombre d'entreprises sans salarié a plus que doublé pendant cette période.

Enfin, en matière d'évolution de l'activité de réparation, le GiPA et TCG Conseils (experts du secteur automobile) indiquent un recul continu du nombre d'opérations de réparation-maintenance entre 2004 et 2013 :

- « Malgré une progression continue du nombre d'entreprises dans le secteur, le nombre d'entrées atelier est passé de 55 millions à 38 millions entre 2004 et 2009, soit une chute de -18% (source : GiPA). Depuis 2009, ce chiffre est stable. Cette baisse du marché a eu pour conséquence d'accroître la concurrence, elle a contraint les réseaux à se concentrer et à diversifier leurs prestations de services ». Source ANFA.
- Selon les études CNPA-TCG Conseils, le nombre d'opérations de réparation-maintenance, a diminué de 5,6% entre **2010 et 2013**, en volume (de 52,1 en 2010 à 49,2 millions d'opérations en 2013) comme en valeur (déclin de 4,3% sur la même période) pour 3 raisons principales :
 - 1 – la baisse du kilométrage annuel moyen parcouru (effet crise économique)
 - 2 – la fiabilité croissante des véhicules
 - 3 – la baisse des accidents de la route : décrochage depuis 2004 (loi de 2003 instaurant notamment les radars automatiques) avec un impact évident sur la réparation collision-carrosserie.

En revanche, au cours de la période plus récente, 2014 – 2016, le nombre d'opérations de réparation-maintenance est en reprise avec une progression en volume de 49,2 millions en 2013 à 50,3 millions d'opérations en 2016, soit une progression de l'activité de réparation de 2,1 %, notamment en raison des politiques de retour à l'entretien annuel mises en place par les constructeurs (source : CNPA-TCG Conseils), d'une légère augmentation du kilométrage annuel moyen parcouru depuis 2012 après plusieurs années de recul constant (13 800 km/ véhicule particulier en 2001, ~ 12 600 km/véhicule particulier de 2011 à 2013 et 13 274 km/ véhicule particulier en 2016 – Source : SDES) et malgré le recul du nombre de collisions (recul de la réparation carrosserie).

2.1.10. Evolution en matière de pièces détachées automobiles

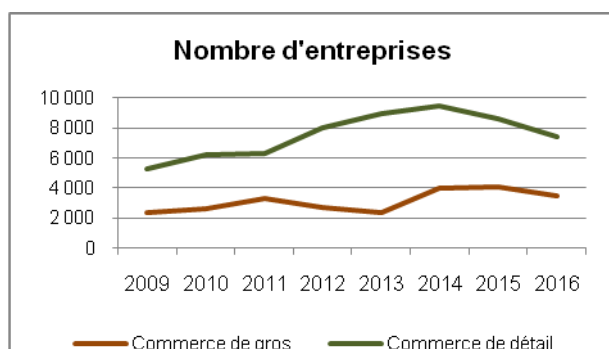


Figure 10 : Evolution du nombre d'entreprises de commerce d'équipements automobiles - NAF 45.31 Z & 45.32 Z - Source : Eurostat

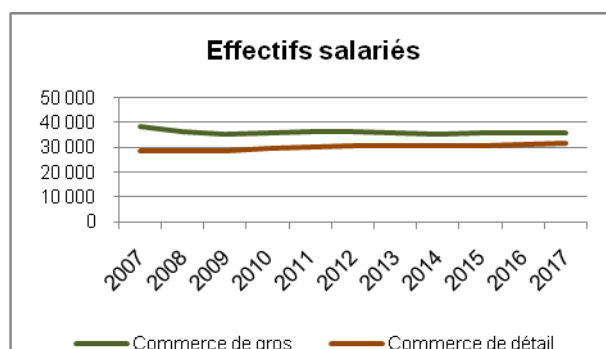


Figure 9 : Evolution des effectifs salariés des établissements de commerce d'équipements automobiles - NAF 45.31 et 45.32 - Source : ACOSS

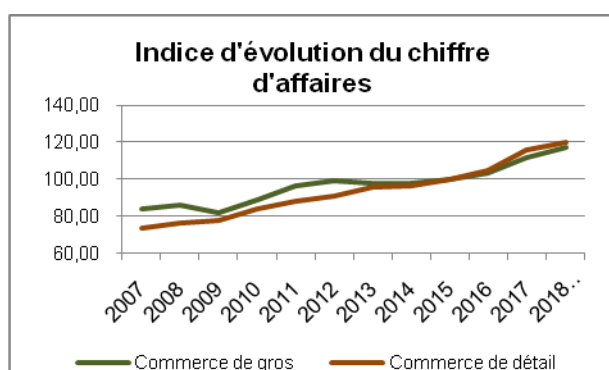


Figure 12: Indice d'évolution du chiffre d'affaires des entreprises de commerce d'équipements automobiles - Source : INSEE- ICA

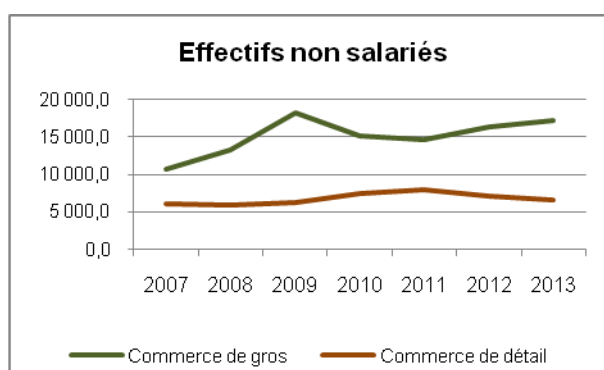


Figure 11 : Evolution des effectifs non salariés dans les entreprises de commerce d'équipements automobiles - Source : Eurostat

Après avoir été impactée par la crise, la consommation des ménages en pièces et accessoires automobiles a diminué sous l'effet de plusieurs facteurs défavorables, en particulier au cours des années 2013 et 2014 :

- marginalisation du «do it yourself» : face à la technicité croissante des véhicules, les particuliers se contentent de l'entretien courant (vidanges...) et les interventions plus sophistiquées sont de moins en moins accessibles à un non-professionnel ;
- l'instauration de la prime à la casse et du bonus écologique ont incité les ménages à renouveler leur véhicule plutôt que d'investir dans sa réparation ;
- l'arrivée sur le marché de nouveaux modèles pré-équipés a entraîné un ralentissement de la consommation des ménages en équipements et en accessoires (GPS, lecteur audio, etc.) ;
- enfin, la montée en gamme de l'offre s'est accompagnée d'une augmentation de la fiabilité des véhicules, d'où une diminution des volumes d'activité à traiter par les professionnels du secteur.

Depuis 2015, les réseaux de distribution de pièces détachées retrouvent progressivement le chemin de la croissance. L'activité des entreprises est mieux orientée et les marges se redressent. Le marché reste cependant porté essentiellement par des augmentations tarifaires nourries aussi bien par un renchérissement du coût des prestations que par l'augmentation des coûts des pièces détachées, en particulier sur les pièces captives :

- **prestations plus complexes qui tirent les prix vers le haut** : développement des technologies embarquées toujours plus performantes, nécessité d'une main d'œuvre mieux qualifiée, complexité croissante des réparations ;

- des **prix de pièces détachées en augmentation constante, notamment en ce qui concerne les pièces visibles soumises au monopole des constructeurs** : la France est l'un des sept derniers membres de l'Union européenne qui continuent à accorder un monopole aux constructeurs sur les pièces dites « visibles », c'est-à-dire de carrosserie (boucliers, calandres, rétroviseurs, ailes, etc.). Ainsi, selon Accenture, les pièces de rechange pèsent « 9 à 13 % du chiffre d'affaires » des constructeurs, mais « jusqu'à 50 % de leurs revenus nets ».

2.2. La réparation des motocycles

2.2.1. Biens concernés

Ce chapitre couvre les motocycles (motos, scooters, vélomoteurs, cyclomoteurs...) mais pas la réparation et l'entretien des vélos (couvert dans le chapitre 2.8).

2.2.2. Précisions méthodologiques

Les données NAF des réparateurs de motocycles sont relatives au code NAF 4540Z (Commerce et réparation de motocycles), qui concerne donc à la fois la vente et la réparation de motocycles sans possibilité de distinction. Ce regroupement des activités de vente et de réparation au sein d'un code unique reflète cependant la réalité du secteur puisque selon les experts interrogés, toutes les entreprises effectuent à la fois de la réparation et de l'entretien (cf. typologie des réparateurs).

Des données Pages Jaunes complémentaires a été obtenues via la rubrique « motos, scooters (vente, réparation) ». Comme indiqué au chapitre 1.2.3.1, les entreprises comptabilisées via les rubriques Pages Jaunes font l'objet d'un traitement d'élimination des doublons consistant à éliminer toutes les entreprises déjà dénombrées via un des codes NAF retenus pour les données NAF. Un coefficient d'extrapolation est ensuite appliqué pour corriger le manque d'exhaustivité de la base de données Pages Jaunes (cf. chapitre 1.2.3.2).

A noter :

Avant l'apparition des Vélos à Assistance Electriques (VAE) les chiffres du secteur des motocycles étaient précis et ne comportaient que les 2-roues motorisés, de la catégorie motocycles, cyclomoteurs, scooters concernés par le code NAF 4540Z. Mais depuis 4 ou 5 ans, l'INSEE attribue également le code 45.40Z aux magasins de cycle spécialisés dans le VAE.

Il n'est pas possible de les identifier spécifiquement et il y a une certaine logique à les ajouter à cette catégorie.

Il convient de noter qu'une qualification professionnelle minimale est obligatoire dans l'entreprise pour la réparation et l'entretien des motos.

2.2.3. Panorama actualisé de l'offre de réparation

Le tableau ci-après présente le nombre d'entreprises, le nombre d'établissements, le nombre d'emplois et le chiffre d'affaires (CA) global des principales familles d'acteurs de la réparation de motocycles (distributeurs-réparateurs et réparateurs de l'ESS) pour la dernière année disponible (2016 ou 2017).

A noter : les distributeurs de motocycles assurant également la réparation, il n'existe pas de distinction distributeurs / réparateurs et ces deux colonnes ont donc été fusionnées.

A fin 2017, selon les données du répertoire SIRENE complétées des données Pages Jaunes, le secteur du commerce et de la réparation de motocycles représente 8 137 entreprises ou 8 592 établissements, pour un chiffre d'affaires de 4,4 milliards d'euros et 11 380 emplois salariés. L'emploi dédié à la réparation de motocycles représente environ 60% des effectifs selon les experts interrogés, soit 6 828 emplois salariés auxquels il convient d'ajouter les effectifs non salariés (chefs d'entreprises) quasi totalement dédiés à la réparation, soit environ 4 800 emplois non salariés (5 056 x 95 %).

A titre de comparaison, selon l'Observatoire des métiers de l'ANFA (organisme statistique officiel de référence de la branche Auto-moto-Vélo depuis 2008), il existait 6 571 entreprises de commerce et de réparation de motocycles fin 2015. Ces 6 571 entreprises employaient 10 937 employés salariés en 2016 (dont au moins 60 % des emplois salariés occupés par des postes de mécaniciens et quasiment tous les chefs d'entreprises sont compétents en mécanique).

L'ANFA Filière 2 roues estime par ailleurs que la seule activité de réparation de ces entreprises représente de 10 à 12 % de leur chiffre d'affaire global (soit un chiffre d'affaires de la réparation de motocycles d'environ 517 M€ en 2017).

Tableau 5 : tableau de bord de la réparation des motocycles

Indicateur	Source	Distributeurs-réparateurs (hors ESS)		Acteurs ESS	
		Valeur absolue	% réparation	Valeur absolue	% réparation
Nombre d'entreprises	Données NAF (SIRENE 2017)	7 726		17	
	Pages Jaunes	411		0	
	Données experts (ANFA 2015)	6 571	100 %		
	Total	8 137	100 %	17	
Nombre d'établissements	Données NAF (SIRENE 2017)	8 178		17	
	Pages Jaunes	414		0	
	Données experts				
	Total	8 592		17	
Nombre d'emplois salariés	Données NAF (ACOSS 2017)	11 380	> 60%	0	
	Pages Jaunes				
	Données experts				
	Total	11 153	> 60%	NP	
Nombre d'emplois non salariés	Données experts	5 056	~95 %		
CA global (M€)	Données NAF (ESANE estimation 2017)	4 440			
	Données experts				
	Total	4 440	10 à 12%	NP	
CA de la vente de pièces détachées (M€)	Données NAF (ESANE 2017)	ND			
	Données experts				
	Total	ND		NP	
Flux de produits réparés (unités ou tonnages)	Données experts	ND		NP	

En italique : donnée comparative à titre indicatif (non pris en compte dans le total).

2.2.4. Part des distributeurs exerçant une activité de réparation

100 % des distributeurs de motocycles sont également impliqués dans une activité de réparation. Selon les experts consultés et comme indiqué précédemment, la réparation représente environ 90% des effectifs salariés et 10 à 15% du chiffre d'affaires du secteur du commerce-réparation de motocycles.

2.2.5. Typologie des réparateurs

Les distributeurs-réparateurs de motocycles sont en grande majorité des petites structures sans salarié (59%) ou avec 1 à 2 salariés.

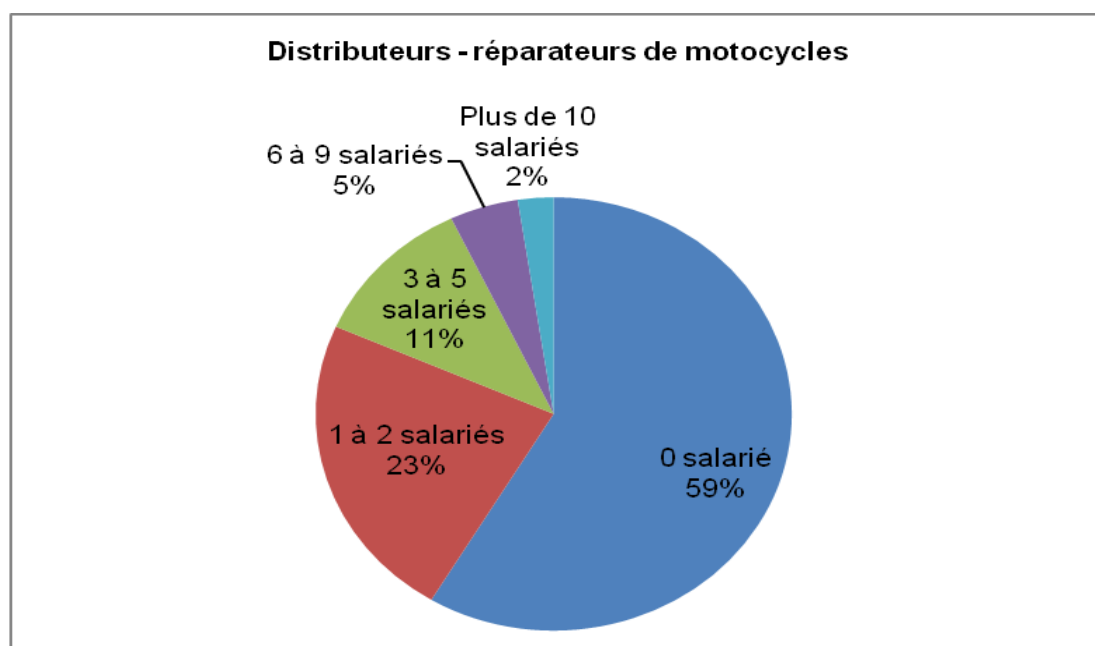


Figure 13 : répartition des réparateurs de motocycles par tranche d'effectifs

Une grande partie des entreprises sont de nature artisanale puisque 56% des établissements de commerce-réparation de motocycles répertoriés dans la base Sirene® avec une activité principale de commerce-réparation de motocycles disposent d'un code APRM signifiant qu'ils sont enregistrés au Répertoire National des Métiers comme artisans.

Comme dans d'autres secteurs d'activité, le nombre de micro-entrepreneurs s'est considérablement accru depuis la création du statut d'auto entrepreneur, même si les chiffres de l'ACOSS ne nous permettent pas de faire la distinction entre les auto-entrepreneurs du secteur de l'automobile et ceux des motocycles.

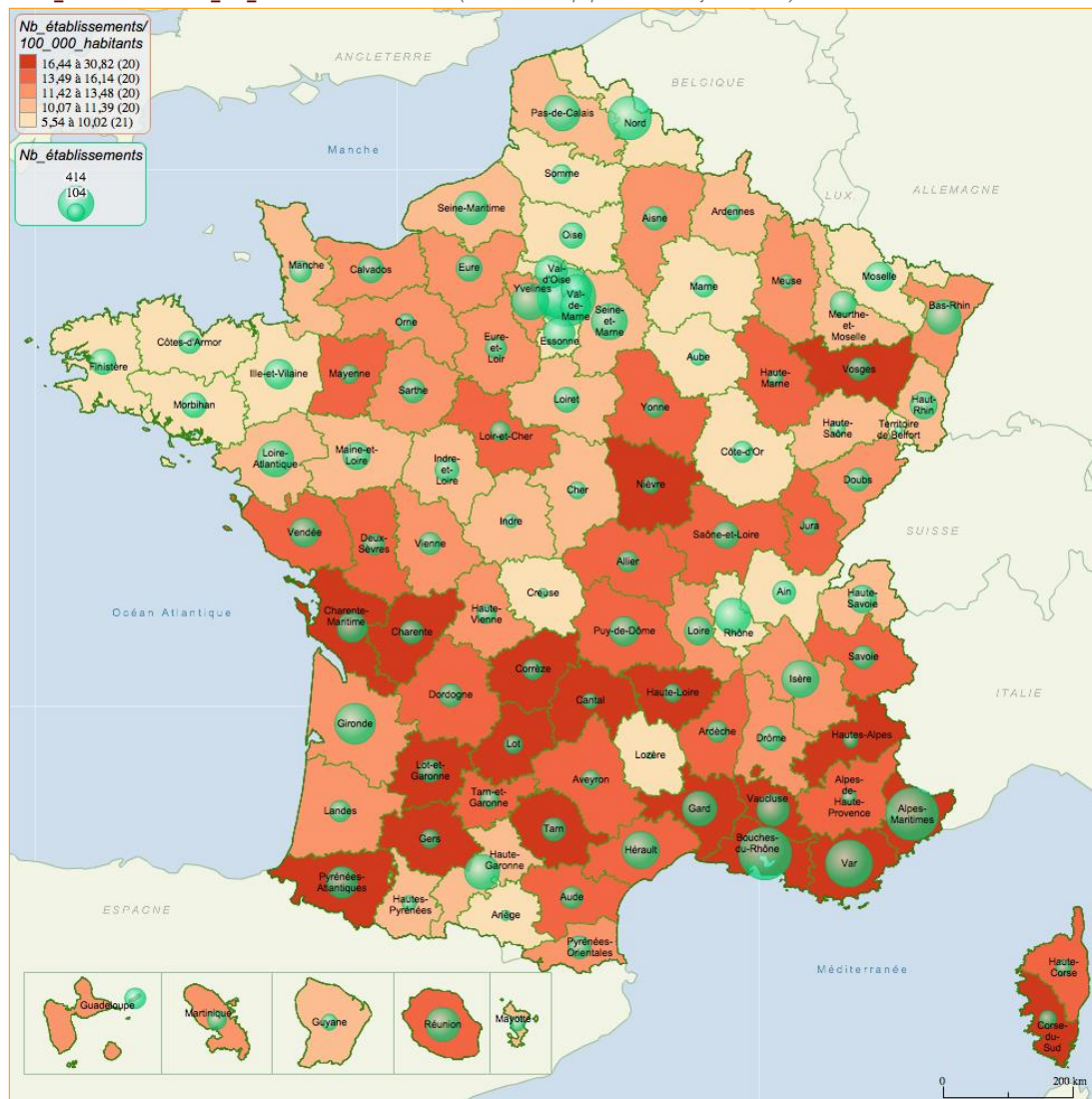
Dans ce secteur, l'autoréparation est également très développée : selon l'ANFA, près d'un motard sur deux entretient lui-même son véhicule.

2.2.6. Répartition géographique des réparateurs de motocycles

La carte ci-dessous montre la répartition par départements des établissements de réparation identifiés dans la base Sirene® par le code APE 45.40Z et les établissements complémentaires recensés via les rubriques Pages Jaunes relatives à la réparation de véhicules (après élimination des doublons).

1 - Nb_établissements - source : INSEE (Sirene, fichier stock au 31/03/2018 + compléments Pages Jaunes)

2 - Nb_établissements/100_000_habitants - source : INSEE (estimations de population au 1er janvier 2018)



Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur.

Figure 14 : répartition géographique des distributeurs-réparateurs de motocycles

Les départements présentant le plus faible nombre de réparateurs de motocycles par rapport à la population (matérialisés par les fonds les plus clairs) se concentrent en Bretagne et dans des zones rurales notamment dans les départements de la Creuse, de l'Ain, de la Lozère ou encore de l'Ariège ou a contrario dans des zones à forte densité de population comme la couronne parisienne ou le Rhône du fait d'une concentration des réparateurs dans les grands centres urbains (Paris, Lyon) au détriment de la périphérie.

2.2.7. Evolution de l'offre de réparation de motocycles

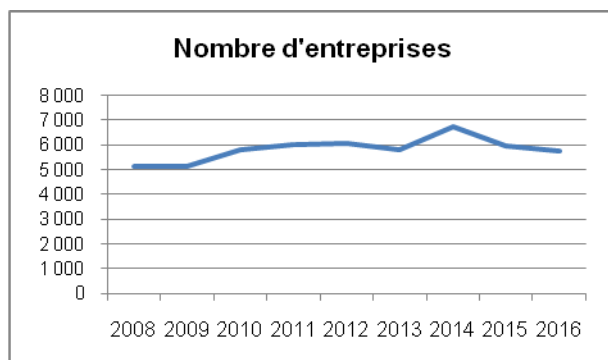


Figure 15 : Evolution du nombre d'entreprises de commerce et réparation de motocycles - NAF 45.40 Z
Source : Eurostat

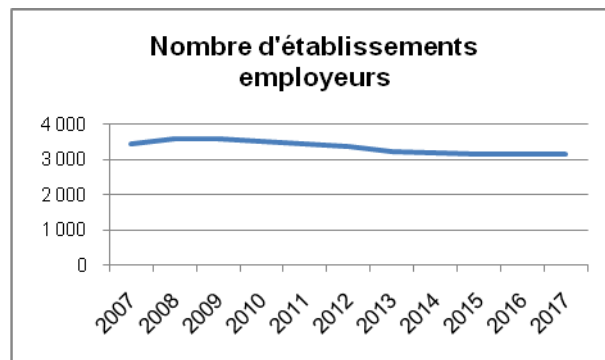


Figure 16 : Evolution du nombre d'établissements employeurs de commerce et réparation de motocycles - NAF 45.40 Z
Source : ACOSS



Figure 17 : évolution des effectifs salariés – commerce et réparation de motocycles
Source : ACOSS

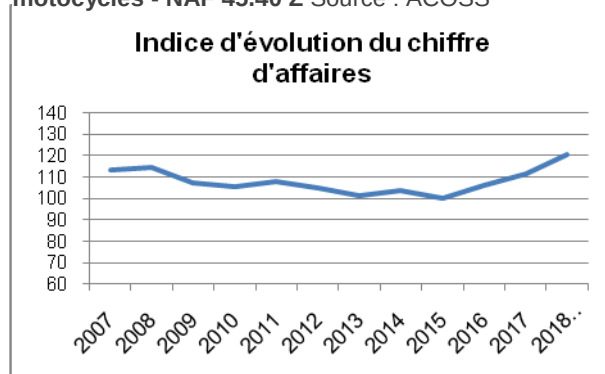


Figure 18 : indice d'évolution du chiffre d'affaires – commerce et réparation de motocycles
Source : INSEE – ICA – Base 100 2015

Entre 2007 et 2015 les ventes de motos neuves ont été divisées par deux et même si le marché de l'occasion est resté important, ce dernier n'a pas suffi à compenser la baisse globale du nombre d'entreprises et d'emplois du secteur qui ont globalement décliné de 13 000 à 10 000 emplois en 7 ans. Le chiffre d'affaire global (distribution comprise) n'a cessé de fluctuer entre 2008 et 2016 mais a légèrement diminué passant de 5 Mds € en 2008 à 4,7 Mds € en 2016, pour ré-augmenter en 2017 (5,4 Mds €) et surtout au cours des premiers mois de 2018.

Concernant le chiffre d'affaire lié à la seule activité de réparation de motocycles, il est considéré comme relativement stable entre 2007 et 2016 (source : Filière 2 Roues du CNPA, - G. Billette).

2.3. La réparation des biens électroménagers

2.3.1. Biens concernés

Ce chapitre couvre l'ensemble des biens domestiques électroménagers, quelles que soient leurs tailles et leurs fonctions. Sont ainsi inclus le Gros Electroménager (GEM) froid (réfrigérateur, congélateur,) et hors froid (lave-linge, lave-vaisselle, four) ainsi que le Petit Electroménager (PEM : grille-pain, sèche-cheveux, ...).

Les appareils électroménagers professionnels (ex. machines de blanchisserie, chambres froides...) sont exclus de l'analyse, leur réparation faisant appel à des acteurs très spécialisés et bien distincts des réparateurs de produits électroménagers domestiques.

2.3.2. Précisions méthodologiques

Les données NAF des distributeurs sont relatives au code NAF 4754Z (Commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé). Les distributeurs non spécialisés, comme les grandes surfaces alimentaires, ne sont pas inclus.

Les données NAF des réparateurs sont relatives au code NAF 95.22Z (Réparation d'appareils électroménagers et d'équipements pour la maison et le jardin), qui concerne également les réparateurs de biens non électroménagers (tondeuses à gazon, autres outils de jardinage et de bricolage). Comme indiqué au chapitre 1.1.3, une clef de répartition basée sur le nombre relatif de réparateurs artisanaux relevant du code NAFA 95.22ZA (Réparation de tondeuses à gazon) et 95.22ZB (Réparation d'appareils électroménagers) a été appliquée pour répartir le nombre de réparateurs relevant du code NAF 95.22Z et leur part relative d'emplois et de chiffre d'affaires :

- 85,4 % ont été affectés à la catégorie de biens électroménagers ;
- 14,6 % ont été affectés à la catégorie des outils de jardinage et bricolage.

Les rubriques Pages Jaunes retenues pour les biens électroménagers sont les suivantes :

Rubriques Pages Jaunes	Libellé	Type d'acteurs
307550	dépannage d'électroménager (autres)	Réparateurs
486100	machines à écrire (réparation)	Réparateurs
307580	électroménager (pièces détachées)	Vendeurs de pièces détachées

Comme indiqué au chapitre 1.2.3.1, les entreprises comptabilisées via les rubriques Pages Jaunes font l'objet d'un traitement d'élimination des doublons consistant à éliminer toutes les entreprises déjà dénombrées via un des codes NAF retenus pour les données NAF. Un coefficient d'extrapolation est ensuite appliqué pour corriger le manque d'exhaustivité de la base de données Pages Jaunes (cf. chapitre 1.2.3.2).

2.3.3. Circuit de la réparation

Le circuit de la réparation des équipements électroménagers varie selon que la réparation ait lieu en période de garantie ou hors garantie :

- Pendant la période de garantie, le consommateur se tourne en priorité vers le distributeur auprès de qui il a acquis son bien (ou dans certain cas, directement auprès du fabricant). Il est à noter que la garantie légale de conformité (valable deux ans après la date d'achat) incombe au vendeur. Le distributeur peut réaliser la réparation lui-même s'il dispose d'un service de réparation (cas de certains distributeurs spécialisés) ou faire appel au fabricant ou le plus souvent à un réparateur spécialisé. Les modalités de prise en charge de la réparation sous garantie sont définies par des accords commerciaux spécifiques entre distributeurs et fabricants. Dans ce cadre et selon le type de produit et le type de panne concernés, le distributeur décide si le bien qui lui est porté doit être réparé par ses propres moyens, par le fabricant, par un réparateur ou remplacé à neuf (procédure d'échange standard). Lorsqu'ils interviennent dans la réparation sous-garantie, les fabricants peuvent effectuer la réparation en propre ou la sous-traiter à un réparateur agréé.

Les fabricants jouent par ailleurs un rôle essentiel de fourniture de pièces détachées et de documentation technique aux réparateurs et aux distributeurs réalisant de la réparation. Ils sont également en charge de l'agrément des réparateurs pour leur marque : définition des standards, formation, inspections. Enfin, ils sont impliqués dans la prise en charge du coût de la réparation des biens sous garantie, selon les modalités définies contractuellement avec les distributeurs.

- Si le consommateur a souscrit une garantie commerciale auprès d'un assureur, celui-ci fera office d'intermédiaire entre le consommateur et le réparateur (sauf si le produit est systématiquement remplacé à neuf).
- Hors garantie, le consommateur fait le plus souvent appel à un réparateur indépendant de proximité (ou dans certains cas, à un intermédiaire Web qui sous-traite la réparation à un réparateur). Les réparateurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) interviennent essentiellement dans le cadre de la réparation avec changement de propriétaire (réparation et revente d'occasion), mais le réseau Envie a également développé depuis 2016 un service de réparation de biens électroménagers (uniquement en atelier).

L'organisation du circuit de réparation diffère également pour le gros électroménager (GEM) qui se fait essentiellement au domicile du consommateur, et pour le petit électroménager le plus souvent apporté par le consommateur à l'atelier du réparateur. Le schéma ci-dessous reprend de façon simplifiée les principaux cas de figure.

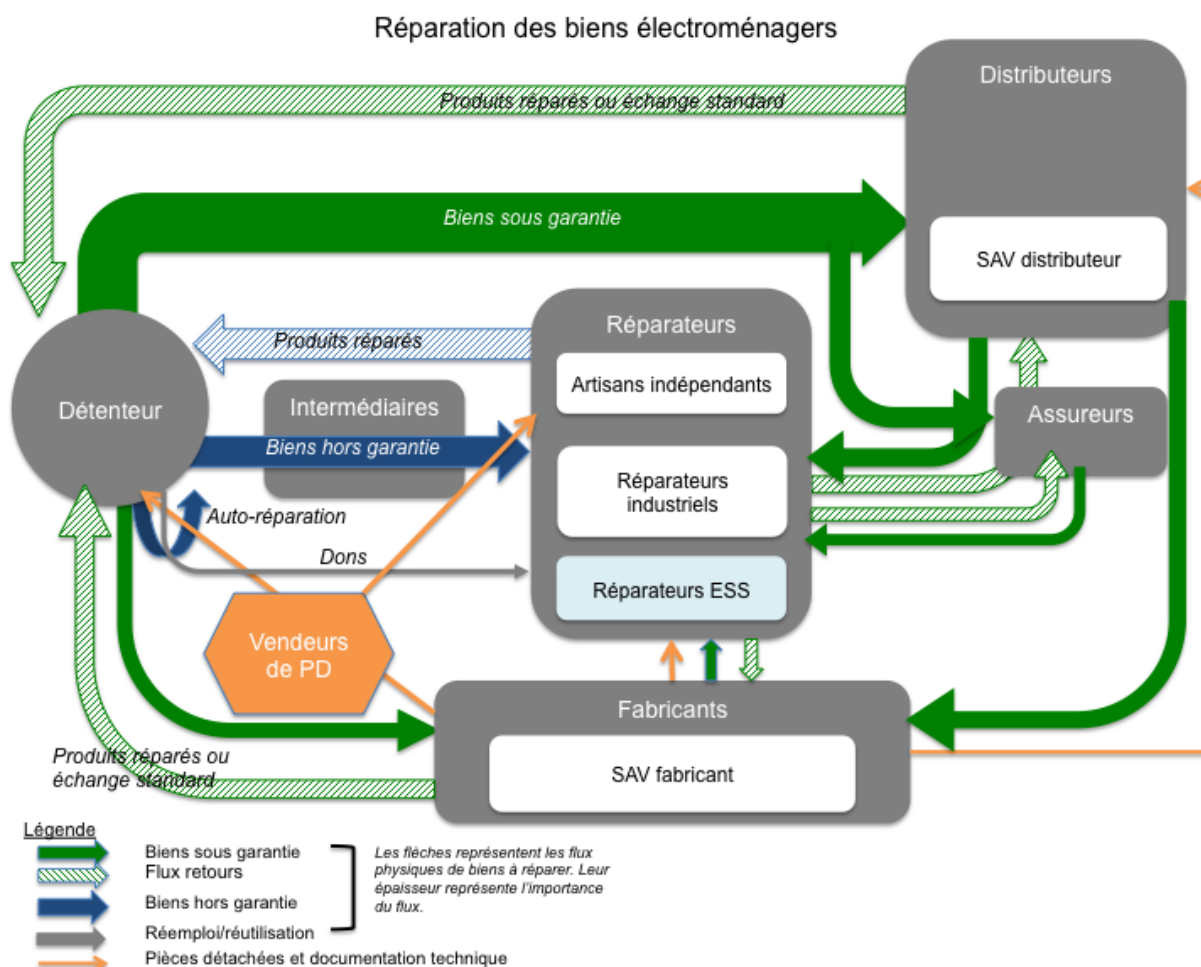


Figure 19 : circuit de la réparation des biens électroménagers

2.3.4. Panorama actualisé de l'offre de réparation

Le tableau suivant présente le nombre d'entreprises, le nombre d'établissements, le nombre d'emplois et le chiffre d'affaires (CA) global des principales familles d'acteurs de la réparation des biens électroménagers (distributeurs, réparateurs privés et réparateurs de l'ESS) pour la dernière année disponible (2016 ou 2017).

A fin 2017, selon les données du répertoire SIRENE (ventilation à 85,4% du code 9522Z) complétées des données Pages Jaunes, les réparateurs de biens électroménagers (hors ESS) représentent 3 311 établissements pour un chiffre d'affaires de 340 millions € et 4 536 emplois salariés auxquels il convient d'ajouter les emplois non salariés qui représentaient 2 168 travailleurs indépendants à fin 2016 dont environ 35% de micro-entrepreneurs (selon les données transmises par l'Institut Supérieur des Métiers à partir des données du RSI).

Tableau 6 : tableau de bord de la réparation des biens électroménagers

Indicateur	Source	Distributeurs		Réparateurs (hors ESS)	Acteurs ESS	
		Valeur absolue	% réparation		Valeur absolue	% réparation
Nombre d'entreprises	Données NAF (SIRENE 2017)	4 462	≈ 40% à 50%	2 735	34	100%
	Pages Jaunes	-		450	6	100%
	Données experts				170	100%
	Total	4 462		3 185	210	
Nombre d'établissements	Données NAF (SIRENE 2017)	5 714	≈ 40% à 50%	2 855	52	
	Pages Jaunes	-		456	7	
	Données experts				170	100%
	Total	5 714	≈ 40% à 50%	3 311	229	
Nombre d'emplois salariés	Données NAF (ACOSS 2017)	24 586	ND	4 536	-	
	Pages Jaunes					
	Données experts					
	Total	24 586	ND	4 536	-	
Nombre d'emplois non salariés	Données experts	ND		2 168*		
CA global (M€)	Données NAF (ESANE 2017)	8 810	ND	340	-	
	Données experts					
	Total	8 810	ND	340	-	
CA de la vente de pièces détachées (M€)	Données NAF (ESANE 2017)	ND				
	Données experts					
	Total	ND	ND	-	-	
Flux de produits réparés (unités ou tonnages)	Données experts	ND		≈ 7 millions de produits réparés /an (GIFAM)	Environ 8 000 t de produits réemployés	

* Source : ISM à partir des données du RSI – affectation de 85,4% du total à l'électroménager et 14,6% aux réparateurs d'outils de jardinage-bricolage.

2.3.5. Part des distributeurs exerçant une activité de réparation

Les entretiens avec les experts n'ont pas permis d'identifier la part des distributeurs exerçant une activité de réparation ni la part relative d'emplois et de chiffre d'affaires que représente cette activité de réparation.

Pour les entreprises inscrites au répertoire national des métiers (registre public des entreprises artisanales), l'activité principale au titre du registre des métiers (APRM)⁴ basée sur la nomenclature NAFA permet d'identifier si l'un des établissements de l'entreprise exerce une activité de réparation d'électroménager (identifiée par le code APRM 9522ZB). Sur les 1440 établissements du répertoire Sirene® répertoriés avec un code APEF 4754Z (commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé) et possédant un code APRM indiquant leur inscription au répertoire des métiers, 716 soit près de 50% ont un code APRM 9522ZB indiquant une activité de réparation d'électroménager. Ce chiffre semble cohérent avec les études qualitatives précédentes publiées par l'ADEME (Etat des lieux de l'activité de réparation des appareils électroménagers dans sa relation au produit et à sa filière – janvier 2018, Etude relative à la perception des réparateurs sur leur activité et les possibles évolutions de cette activité – juillet 2016) qui montrent que pour les distributeurs spécialisés, notamment les petits distributeurs indépendants, la réparation est un service à valeur ajoutée important offert aux clients pour se différencier des acteurs non spécialisés (grandes surfaces alimentaires) ou des vendeurs internet.

En ce qui concerne les entreprises non artisanales (large majorité des entreprises de distribution d'électroménager), il est plus difficile d'évaluer la part des distributeurs exerçant une activité de réparation.

Pour les entreprises enquêtées par l'Enquête Sectorielle Annuelle (ESA)⁵, le répertoire Sirene® renseigne des variables liées à l'activité secondaire de l'entreprise (première, deuxième, troisième et quatrième activité secondaire par ordre décroissant de chiffre d'affaires). Pour les distributeurs d'électroménager référencés dans la base Sirene® sous le code APE 4754Z, 687 établissements de toute taille ont été enquêtés via l'enquête sectorielle annuelle, dont les principaux distributeurs « physiques » du marché (enseignes Darty et Boulanger notamment). Sur ces 687 établissements enquêtés, 288 soit **42% ont déclaré une activité de réparation d'électroménager** (identifiée par le code NAF 9522Z) **à titre secondaire ou principal**. A noter : les données relatives à l'Enquête Sectorielle Annuelle datent en majorité de 2014 donc les activités secondaires de certaines des entreprises enquêtées ont pu évoluer depuis cette date, la tendance selon les experts interrogés étant plutôt à un certain désengagement des grands acteurs de la distribution d'électroménager qui sous-traitent tout ou partie des activités de réparation à des acteurs spécialisés (réparateurs « industriels » d'envergure nationale, ou filiale dédiée aux activités de réparation).

⁴Dans le répertoire, le concept d'activité artisanale correspond à l'activité de toute entreprise (entrepreneur individuel ou personne morale) ou de tout établissement pouvant être immatriculé ou inscrit au Répertoire des Métiers. Elle est définie par une réglementation (Décret n°98-247 du 2 avril 1998 relatif à la qualification artisanale et au répertoire des métiers). Deux critères sont pris en compte :

- la taille : une entreprise peut avoir une activité artisanale tant qu'elle n'emploie pas plus de 10 salariés de manière permanente (sauf cas particuliers comme par exemple l'entreprise de plus de 10 salariés qui a été classée artisanale quand elle avait 10 salariés ou moins qui peut conserver sa qualité d'entreprise artisanale).
- la nature de l'activité : il s'agit essentiellement d'activités industrielles, des activités de bâtiment et de génie civil, de réparation et de quelques activités de services (la loi du 5 juillet 1996 définit par rapport à la NAF les types d'activité pouvant impliquer une inscription au Registre des Métiers).

Cette activité est affectée à l'établissement principal, chaque fois qu'un établissement de l'entreprise quel qu'il soit, exerce une activité artisanale et cela même à titre secondaire. Ainsi, il est assez fréquent de trouver des établissements sièges ayant une APE différente de l'APRM. Par exemple, un siège qui fait du commerce de vêtements avec un établissement secondaire, atelier de retouche. Source : documentation de la base Sirene®.

⁵L'Enquête Sectorielle Annuelle (ESA) vise à repérer les différentes activités exercées par les entreprises, via la ventilation de leur chiffre d'affaires en branches (classement sectoriel), permettant une meilleure évaluation de leur activité principale (APE). Cette enquête est adressée à environ 120 000 entreprises des secteurs des industries agro-alimentaires, du commerce, des services, des transports, du BTP et des exploitations forestières situées en France métropolitaine.

Le tableau suivant illustre les activités secondaires des principales enseignes de distribution spécialisées dans l'électroménager. A noter que l'enseigne FNAC (aujourd'hui regroupée au sein du groupe FNAC-Darty) est plus spécialisée sur le brun mais possède quelques établissements référencés sous le code 4754Z. Ce tableau montre la diversité du positionnement des enseignes de distribution entre celles dotées d'un atelier de réparation dans chaque magasin et celles n'assurant aucune réparation en propre.

Enseigne	Nb établissements répertoriés sous le code APE 4754Z (commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé) enquêtés via l'ESA	Dont établissements avec une activité secondaire de réparation d'électroménager (9522Z) déclarée via l'ESA	%
Darty	239	125	52%
Boulangier	60	60	100%
Electro-dépôt	45	0	0%
FNAC	11	0	0%
Tous établissements enquêtés par l'enquête ESA	687	290	42%

En conclusion, ces différentes données permettent d'estimer que **la part des distributeurs d'électroménager assurant une activité de réparation se situe probablement entre 40% et 50%**. En revanche, les bases de données ne permettent pas d'estimer les parts relatives d'emplois et de chiffre d'affaires relatives à l'activité de réparation, qui nécessiteraient la réalisation d'une enquête spécifique auprès des distributeurs.

2.3.6. Typologie des réparateurs

Les réparateurs d'électroménager sont en grande majorité sous le statut juridique des entreprises individuelles (58% des établissements).

71% des établissements de réparation d'électroménager n'ont aucun salarié. Selon l'analyse réalisée par l'Institut Supérieur des Métiers (ISM) à partir des données du RSI, le secteur de la réparation d'électroménager comptait 2 539 travailleurs indépendants à fin 2016 dont 35% de micro-entrepreneurs.

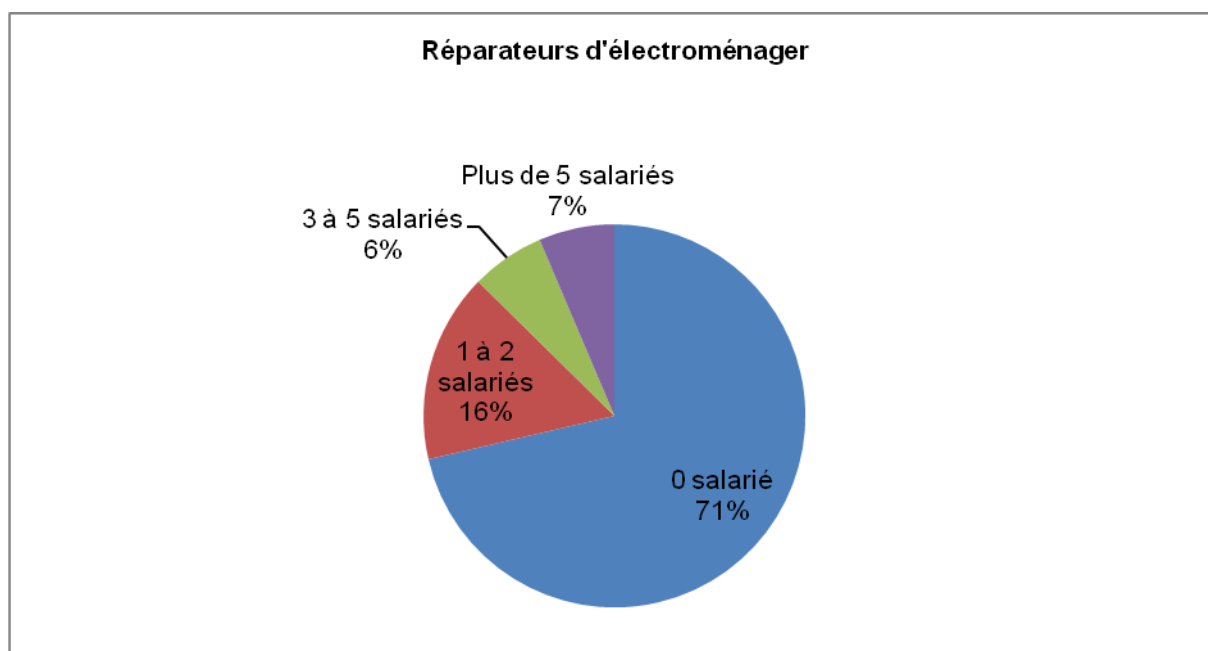


Figure 20 : répartition des réparateurs d'électroménager par tranche d'effectifs

Source : données INSEE (code NAF 9522Z) + compléments Pages Jaunes

Par ailleurs, 67% des établissements répertoriés dans la base Sirene® sous le code APE 9522Z disposent d'un code d'Activité Principale au titre du registre des métiers (APRM) indiquant leur nature artisanale.

L'exploitation des données du Répertoire National des Métiers indique que parmi les établissements artisanaux exerçant une activité de réparation d'appareils électroménagers (code NAFA 9522ZB), 23% (soit 833 établissements) ont pour code d'activité principale (APE) le code NAF 4754Z désignant les distributeurs d'appareils électroménagers. Ce pourcentage est cohérent avec celui obtenu à partir des établissements référencés sous la rubrique « dépannage d'électroménager » des Pages Jaunes, qui comprennent environ 17% de distributeurs (code APE 9754Z).

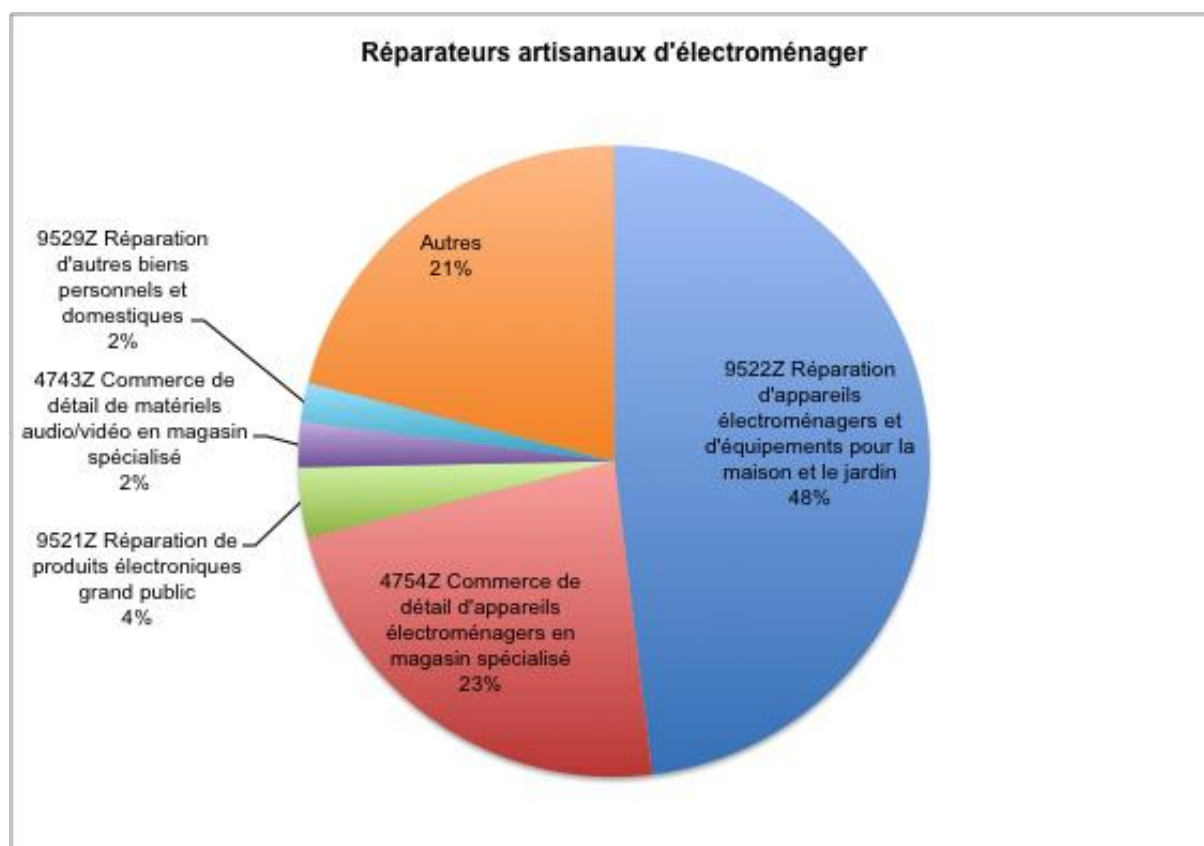


Figure 21 : typologie d'activité principale des réparateurs artisanaux d'électroménager

Les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) sont bien présents sur le secteur de la réparation d'électroménager avec 52 établissements répertoriés dans la base Sirene® sous le code 9522Z dont 29 établissements du réseau ENVIE. Il convient par ailleurs d'ajouter à ces 52 établissements les 170 structures du réseau Emmaüs assurant une activité de tri et réparation multiproduits (électroménager, produits d'ameublement, textiles) mais répertoriés sous un autre code d'activité (en particulier le code NAF 4779Z - vente de produits d'occasion).

2.3.7. Typologie des acteurs de la vente de pièces détachées

La base de données Pages Jaunes dispose d'une rubrique dédiée à la vente de pièces détachées d'électroménager qui concerne à la fois les marchés B2B et B2C. L'analyse des établissements référencés sous cette rubrique permet d'identifier la nature des acteurs de vente de pièces détachées d'électroménager selon leur code d'activité principale exercée (APE).

Trois principaux types d'acteurs représentent plus de 70% des 134 établissements recensés via les Pages Jaunes :

- les distributeurs d'appareils électroménagers en magasin spécialisé (code APE 4754Z) pour 28% ;
- les réparateurs d'appareils électroménagers (code APE 9522Z) pour 25% ;
- les grossistes en appareils électroménagers (code APE 4643Z) et en composants électroniques (code APE 4652Z) pour 23%.

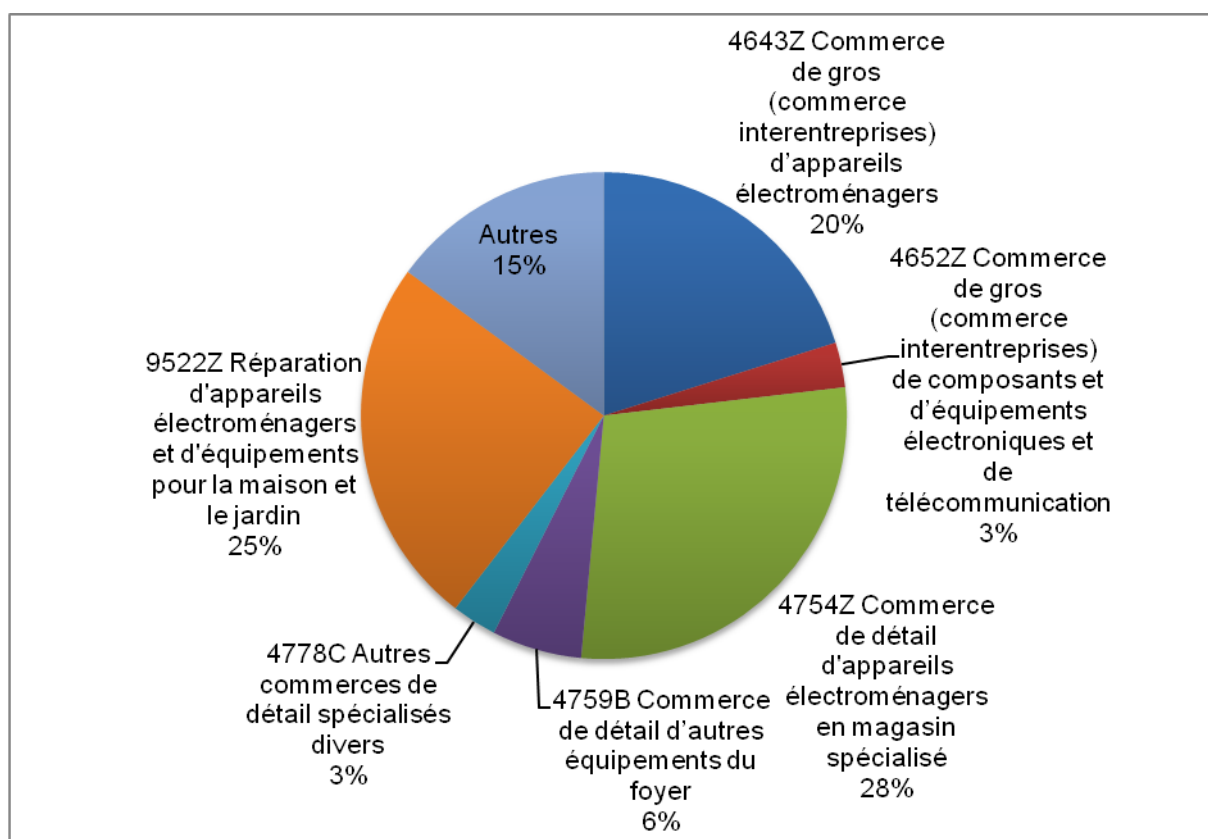


Figure 22 : ventilation des établissements référencés dans les Pages Jaunes sous la rubrique "pièces détachées d'électroménager" selon leur code APE

Le seul code APE 4643Z (qui concerne notamment les entreprises S.D.S ou A.DEPEM, acteurs historiques du marché des pièces détachées d'électroménagers) ne permet donc pas à lui seul d'identifier la totalité des acteurs de la vente de pièces détachées.

Ainsi l'entreprise ASWO, un des principaux grossistes en pièces détachées d'électroménager et d'audiovisuel, est référencée sous le code 4652Z.

Il semble donc difficile d'évaluer le chiffre d'affaires de la vente de pièces détachées sur la seule base du code 4643Z qui intègre par ailleurs la vente en gros d'équipements électroménagers et pas uniquement de pièces détachées.

En ce qui concerne la taille des établissements, la majorité a des effectifs de 1 à 5 salariés et 39% n'ont aucun salarié.

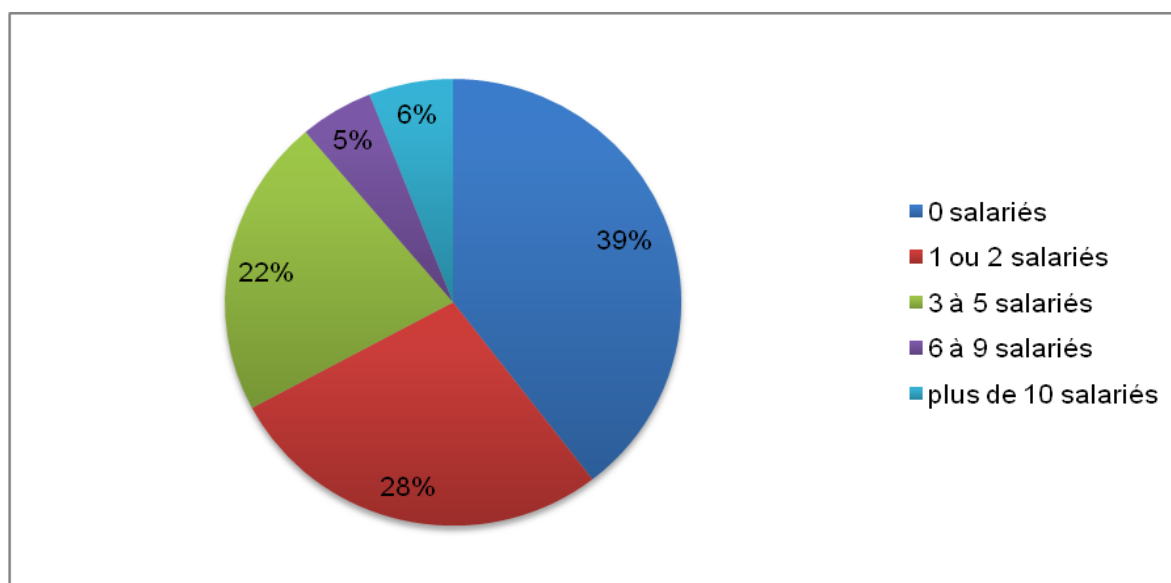


Figure 23: ventilation des établissements référencés dans les Pages Jaunes sous la rubrique "pièces détachées d'électroménager" selon leur tranche d'effectifs

En matière de vente de pièces détachées d'électroménager, il convient par ailleurs de mentionner le développement de « pure players » internet tel que Spareka créé en 2012 et spécialisé dans la vente de pièces détachées aux particuliers en vue de l'autoréparation. Depuis sa création, Spareka a ainsi enregistré une croissance de +165% du nombre de pièces détachées vendues en 6 ans, passant d'environ 2500 pièces vendues par an en 2012 à plus de 250 000 en 2017.

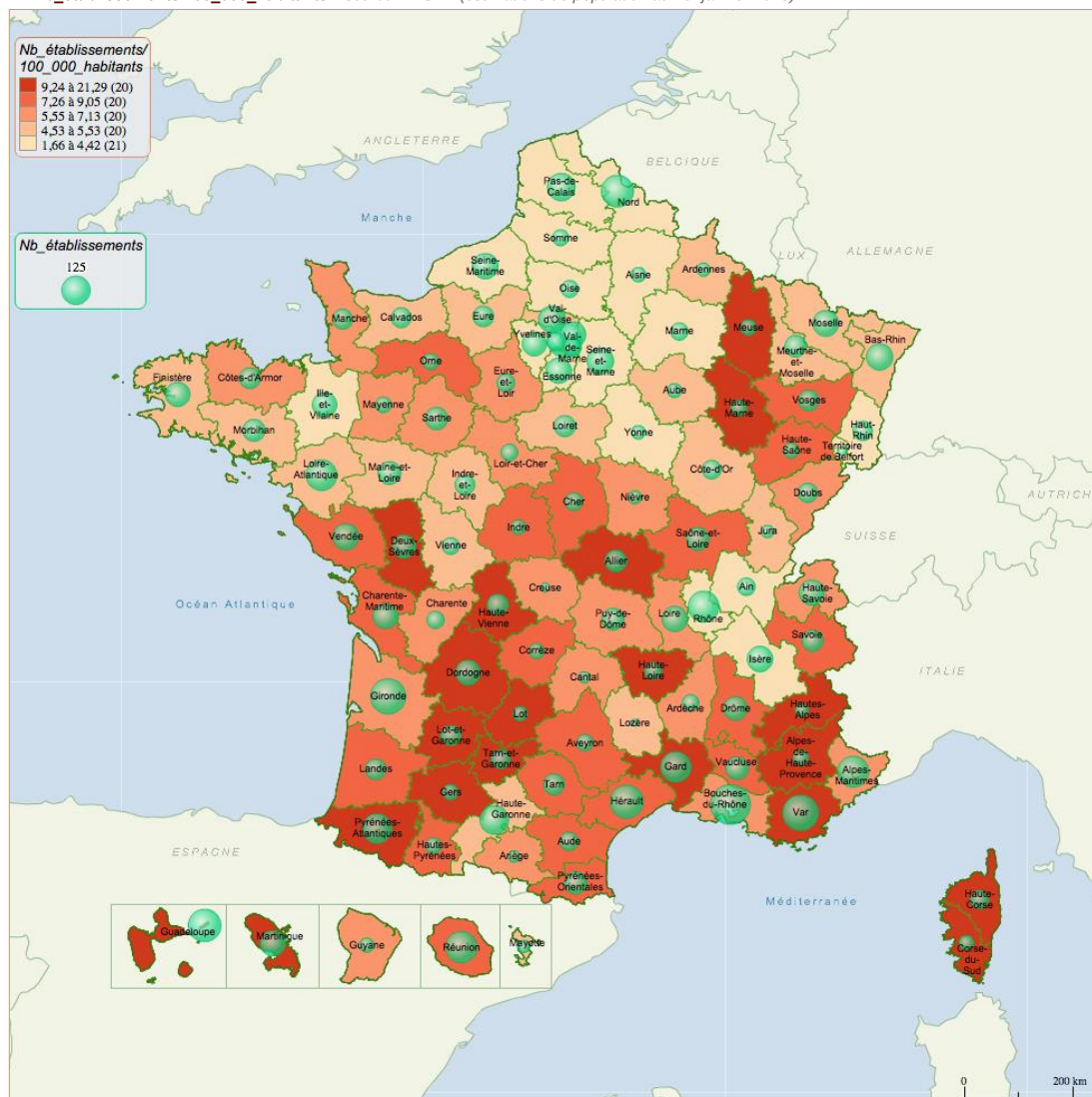
Les pièces pour gros électroménager représentent la plus grande partie des ventes de Spareka (environ 70%) devant le petit électroménager et les outils de jardinage-bricolage. L'intérêt croissant des Français pour l'autoréparation des biens électroménagers peut aussi se mesurer par l'augmentation du nombre de vues des tutoriels d'autoréparation florissant sur internet : selon Spareka, les gens cherchent deux fois plus qu'en 2012 sur Google des requêtes telles que "réparer machine à laver" ou « comment réparer ma machine à laver ». Plus largement, les requêtes des termes "réparer seul" / "réparer soi-même » ont été multipliées par 4 depuis 2012.

2.3.8. Répartition géographique des réparateurs d'électroménager

La carte ci-après montre la répartition par département des établissements de réparation identifiés dans la base Sirene® par le code APE 9522Z et les établissements complémentaires recensées via les rubriques Pages Jaunes relatives au dépannage d'électroménager (après élimination des doublons). Ces données intègrent donc également les réparateurs d'outils de jardin et de bricolage couverts par le code NAF 9522Z mais de façon minoritaire (moins de 15% des établissements). Des données spécifiques sur la répartition géographique des réparateurs artisanaux d'outils de jardin et de bricolage basées sur les données du Répertoire National des Métiers sont présentées dans le chapitre 2.7.

1 - Nb_établissements - source : INSEE (Sirene, fichier stock au 31/03/2018° + compléments Pages Jaunes

2 - Nb_établissements/100_000_habitants - source : INSEE (estimations de population au 1er janvier 2018)



Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur.

Figure 24 : répartition géographique des réparateurs d'électroménager

Cette carte montre que les départements présentant le plus faible nombre de réparateurs d'électroménager par rapport à la population (matérialisés par les fonds les plus clairs) se concentrent dans des zones rurales notamment dans la région des Hauts de France, l'Isère, l'Ain, l'Ille-et-Vilaine, le Haut-Rhin ou a contrario dans des zones à forte densité de population comme la couronne parisienne ou le Rhône sans doute en lien avec les prix élevés de l'immobilier dans les grandes agglomérations (Paris, Lyon).

L'offre de réparation est relativement limitée avec une moyenne d'à peine 6 établissements pour 100.000 habitants à l'échelle nationale (DOM compris).

2.3.9. Evolution de l'offre de réparation et facteurs explicatifs

Les indicateurs ci-dessous concernent les réparateurs d'électroménager ainsi que d'outils de jardinage-bricolage regroupés sous le même code NAF 9522Z (Réparation d'appareils électroménagers et d'équipements pour la maison et le jardin).

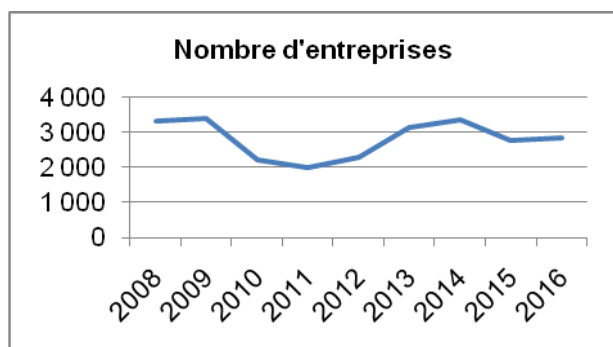


Figure 25 : évolution du nombre d'entreprises - réparation d'électroménager et d'outils de bricolage-jardinage
Source : Eurostat

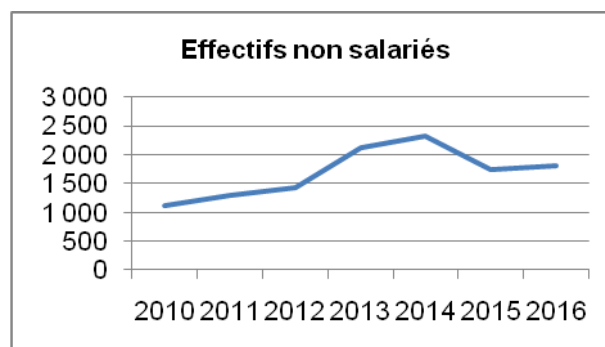


Figure 28 : évolution des effectifs non salariés - réparation d'électroménager et d'outils de bricolage-jardinage
Source : Eurostat

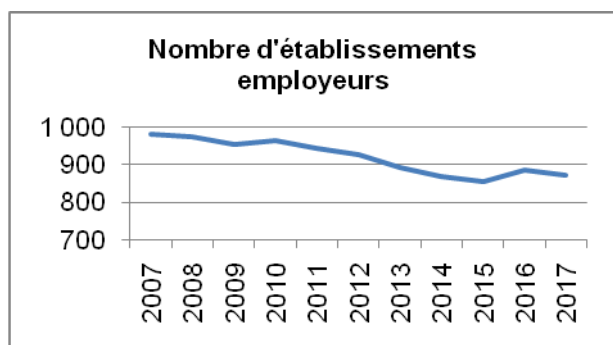


Figure 26 : évolution du nombre d'établissements employeurs - réparation d'électroménager et d'outils de bricolage-jardinage
Source : ACOSS (code NAF 9522Z)

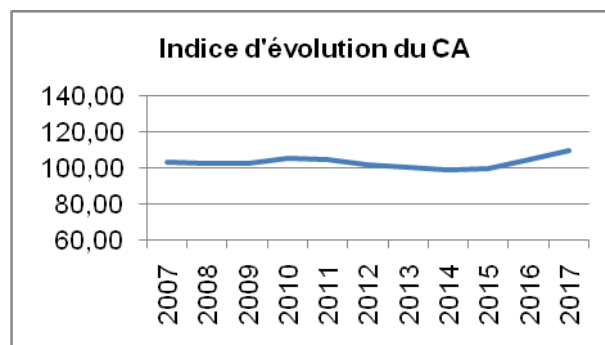


Figure 29 : indice d'évolution du chiffre d'affaires - réparateurs d'électroménager et d'outils de bricolage-jardinage
Source : INSEE (indice de chiffre d'affaires dans les services - base 100 2015)

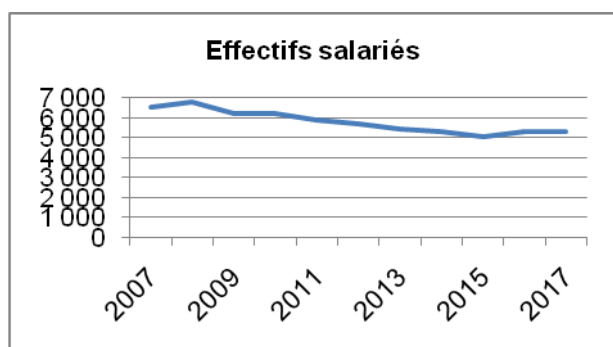


Figure 27 : évolution des effectifs salariés - réparation d'électroménager et d'outils de bricolage-jardinage
Source : ACOSS (code NAF 9522Z)

On note une baisse du nombre d'entreprises depuis 2014 et surtout une diminution continue depuis 2007 du nombre d'établissements employeurs et des effectifs salariés. Les effectifs non salariés, après une augmentation régulière entre 2010 et 2014 probablement liée au succès du statut d'auto-entrepreneurs, sont depuis cette date également en baisse ce qui illustre les difficultés rencontrées par la profession et notamment par les réparateurs indépendants.

A l'exception de l'indice d'évolution du chiffre d'affaires qui semble indiquer une légère reprise depuis 2015, les données statistiques concordent ainsi avec les avis des experts interrogés qui évoquent un contexte globalement peu favorable au marché de la réparation dans ce secteur pour différentes raisons parmi lesquelles la fiabilité accrue des équipements (notamment sur le GEM), la concurrence des produits neufs à bas prix rendant la réparation peu attractive pour les produits hors garantie et le faible prix des forfaits sous garantie versés aux réparateurs agréés par les marques.

Sur le plan structurel, le marché actuellement très fragmenté avec un grand nombre de réparateurs indépendants exerçant soit sous la forme d'entreprises individuelles, soit sous la forme de petites sociétés de moins de 5 salariés, pourrait dans les années à venir se recentrer autour de quelques grands acteurs nationaux plus à même en massifiant les flux d'assurer la rentabilité de leur activité et capables de proposer aux fabricants et distributeurs une offre complète de services pour la gestion du SAV. Cependant, même ces acteurs industriels estiment que les forfaits sous garantie payés par les fabricants et distributeurs ne leur permettent pas de dégager des marges suffisantes pour pérenniser leurs emplois. Pour le petit électroménager, certains des réparateurs interrogés évoquent aussi une tendance de certains distributeurs ou fabricants à délocaliser une part plus ou moins importante des réparations sous garantie à des ateliers situés dans d'autres pays bénéficiant d'une main d'œuvre moins chère (Europe de l'Est, Portugal). Par ailleurs, les réparations hors garantie dépendent essentiellement des réparateurs indépendants d'où l'importance de pouvoir maintenir un maillage territorial suffisant, particulièrement pour le GEM.

Les acteurs de l'économie sociale et solidaire devraient quant à eux continuer à jouer un rôle complémentaire important dans ce secteur à la fois pour développer le réemploi et la réutilisation via la vente d'équipements réparés et revendus via leur réseau, mais également pour favoriser l'émergence d'une offre de réparation plus accessible, le prix de la réparation pouvant encore être un frein pour certains consommateurs. Il s'agit ainsi bien d'une offre complémentaire à celui de l'offre des réparateurs conventionnels pour qui les acteurs de l'ESS ne représentent pas une réelle concurrence. Le réseau Envie est particulièrement impliqué sur cet aspect via le projet de réutilisation de pièces détachées d'occasion développé avec le soutien de l'ADEME, d'ESR et du GIFAM, et le lancement d'un service de réparation en atelier. Cela suppose cependant de continuer à favoriser l'accès des acteurs de l'ESS à des gisements suffisants (en quantité et en qualité), par exemple en leur réservant des quotas, solution prônée par les principaux réseaux souvent confrontés à la concurrence des brokers qui saisissent les lots les plus intéressants.

De même, l'autoréparation devrait continuer à se développer pour cette catégorie de biens avec l'appui des sites internet proposant des tutoriels et la possibilité de se procurer facilement les pièces détachées nécessaires. Cependant, cela concerne surtout des consommateurs plutôt « bricoleurs » et pour des réparations assez simples (changement de pièces mécaniques). La perception d'une forte croissance de l'autoréparation liée à la multiplication des tutoriels est pour certains experts à nuancer : les comportements des consommateurs mettent du temps à évoluer et dans la pratique les « auto-réparateurs » constituent un panel relativement stable mais encore limité.

2.4. La réparation des équipements bruns

2.4.1. Biens concernés

Ce chapitre couvre l'ensemble des produits électroniques grand public : télévisions, récepteurs radio, magnétoscopes, lecteurs de CD et DVD, caméscope à usage domestique.

Bien que les appareils photos ne fassent pas officiellement partie de cette catégorie de produits, un focus spécifique sur leur réparation est toutefois présenté dans cette section (cf. pages 34-35).

2.4.2. Précisions méthodologiques

Les données NAF des distributeurs sont relatives aux codes NAF 4743Z (Commerce de détail de matériels audio/vidéo en magasin spécialisé). Les distributeurs non spécialisés, comme les grandes surfaces alimentaires, ne sont pas inclus.

Les données NAF des réparateurs sont relatives au code NAF 9521Z (Réparation de produits électroniques grand public).

Des données Pages Jaunes complémentaires ont été obtenus via la rubrique « dépannage de télévisions, vidéo, son ». Comme indiqué au chapitre 1.2.3.1, les entreprises comptabilisées via les rubriques Pages Jaunes font l'objet d'un traitement d'élimination des doublons consistant à éliminer toutes les entreprises déjà dénombrées via un des codes NAF retenus pour les données NAF. Un coefficient d'extrapolation est ensuite appliqué pour corriger le manque d'exhaustivité de la base de données Pages Jaunes (cf. chapitre 1.2.3.2).

2.4.3. Circuit de réparation

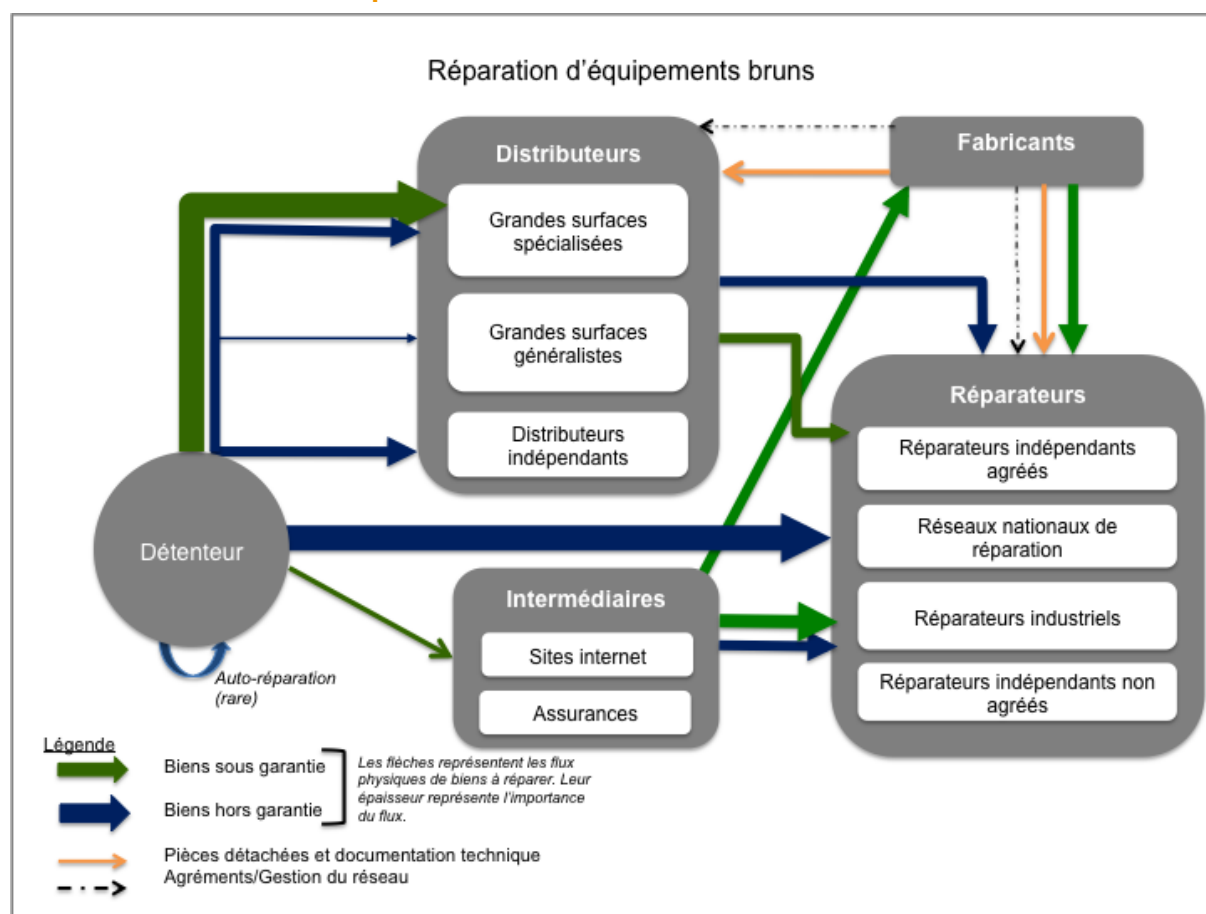


Figure 30 : Circuit de réparation des équipements bruns

La réparation des équipements bruns suit principalement deux circuits de réparation différents en fonction du statut sous garantie ou hors garantie du produit. Autre particularité du secteur, 75 % des réparateurs d'équipements électroniques grand public ont une autre activité de réparation dans le domaine du petit et/ou du gros électroménager.

2.4.3.1. La réparation sous garantie :

Le diagnostic sur des équipements bruns et gris se fait quasi systématiquement par téléphone via un centre d'appels spécialisé. Cette étape vise à qualifier la panne et ainsi :

- résoudre certaines demandes : problèmes de configuration du produit, besoins de conseils de réglage et d'utilisation du produits ou « pannes de soft » qui peuvent souvent être résolues à distance ;
- cerner l'origine du problème et la/les pièce(s) à remplacer avant que le réparateur ne se déplace.

Ainsi, le centre d'appels permet de limiter les coûts de réparation en évitant les déplacements inutiles.

Lorsque le produit est sous garantie, le détenteur se tourne majoritairement vers le distributeur.

Exception faite de quelques grandes surfaces alimentaires telles qu'Auchan et Conforama qui disposent d'un SAV propre et réparent de l'ordre de 35 000 téléviseurs par an, les grandes surfaces alimentaires sous-traitent à des réparateurs indépendants, à des réparateurs industriels ou à des réseaux nationaux de réparation car elles ne possèdent plus les compétences en interne. Les grandes surfaces spécialisées (le groupe Darty-FNAC, Boulanger...) effectuent les réparations au sein de leur service après-vente ou sous-traitent une partie de ces réparations à des réparateurs indépendants agréés, à Solvarea, ou, dans une moindre mesure, à des réparateurs industriels.

Les consommateurs qui achètent via des plateformes de vente n'ont plus d'interface distributeur à qui s'adresser en cas de panne. Ils se tournent alors de plus en plus vers le fabricant qui sous-traite les réparations à son réseau de stations techniques agréées ou à des réparateurs industriels (SBE SA, Cordon Electronics, etc.).

2.4.3.2. La réparation hors-garantie :

Lorsque le bien n'est pas ou plus sous garantie, le détenteur fait appel le plus souvent à un réparateur local ou à un distributeur.

2.4.4. Panorama actualisé de l'offre de réparation

Le tableau suivant présente le nombre d'entreprises, le nombre d'établissements, le nombre d'emplois et le chiffre d'affaires (CA) global des principales familles d'acteurs de la réparation des équipements bruns (distributeurs, réparateurs privés et réparateurs de l'ESS) pour la dernière année disponible (2016 ou 2017).

Tableau 7 : tableau de bord de la réparation des équipements bruns

Indicateur	Source	Distributeurs		Réparateurs	Acteurs ESS	
		Valeur absolue	% réparation		Valeur absolue	% réparation
Nombre d'entreprises	Données NAF (SIRENE 2017)	1 625	~ 6 %*	2 432	8	
	Pages Jaunes	-		157		
	Données experts					
	Total	1 625	~ 6 %*	2 589	8	
Nombre d'établissements	Données NAF (SIRENE 2017)	1 857	~6 %	2 551	8	
	Pages Jaunes	-		157		
	Données experts					
	Total	1 857	~ 6 %*	2 708	8	
Nombre d'emplois salariés	Données (ACOSS 2017)	6 077	ND	4 602		
	Pages Jaunes					
	Données experts					
	Total	6 407	ND	4 602		
Nombre d'emplois non salariés	Données experts ISM			2 255**		
CA global (M€)	Données NAF (ESANE – ICA 2017)	493		334		
	Données experts					
	Total	493		334		
CA de la vente de pièces détachées (M€)	Données NAF ESANE – ICA 2017)	ND		ND		
	Données experts					
	Total	ND		ND		
Flux de produits réparés (unités ou tonnages)	Données experts	ND		ND	ND	

* Selon les données de l'enquête ESA (INSEE) sur une base limitée de 137 entreprises enquêtées

** Données ISM à partir des données du RSI

2.4.5. Part des distributeurs exerçant une activité de réparation

Les entretiens avec les experts n'ont pas permis d'identifier la part des distributeurs exerçant une activité de réparation d'équipements bruns ni la part relative d'emplois et de chiffre d'affaires que représente cette activité. Si l'implication de distributeurs dans la réparation d'équipements bruns semble moins importante que pour d'autres équipements (électroménager notamment), elle est toutefois indéniable pour des groupes tels que Darty ou encore Boulanger. Le secteur de la réparation sous-garantie des télévisions semble toutefois se concentrer entre les mains de géants de la réparation tels que SBE, Cordon Electronics ou la Compagnie du SAV. Des délégations sont données contractuellement à des réparateurs locaux. Certains constructeurs confient même directement leur SAV sous garantie (et hors garantie) à des réparateurs ou Centres Techniques Agréés, ayant une dimension départementale ou régionale. Sinon, la plupart du temps, les réparations hors garantie sont confiées à des réparateurs locaux indépendants.

Pour les entreprises enquêtées par l'Enquête Sectorielle Annuelle (ESA), le répertoire Sirene® renseigne des variables liées à l'activité secondaire de l'entreprise (première, deuxième, troisième et quatrième activité secondaire par ordre décroissant de chiffre d'affaires). Pour les distributeurs de matériels audio/vidéo en magasin spécialisé référencés dans SIRENE® sous le code APE 47.43Z, 137 établissements de toutes tailles ont été enquêtés via l'enquête sectorielle annuelle. Sur ces 137 établissements enquêtés, 8 soit 5,8% ont déclaré une activité de réparation d'équipements bruns (identifiée par le code NAF 9521Z) à titre secondaire mais ce pourcentage n'a pas pu être confirmé par les experts interrogés au cours de la dernière phase de l'étude.

Pour les entreprises artisanales, l'exploitation des données du Répertoire National des Métiers indique que parmi les 2 672 établissements artisanaux exerçant une activité de réparation d'équipements bruns (code NAFA 9521ZZ), 15% (soit 392 établissements) ont pour code d'activité principale (APE) le code NAF 4754Z désignant les distributeurs d'appareils électroménagers, auxquels s'ajoutent 229 distributeurs d'équipements bruns et 27 commerçants d'ordinateurs ce qui porte la part des distributeurs à un peu plus de 24%.

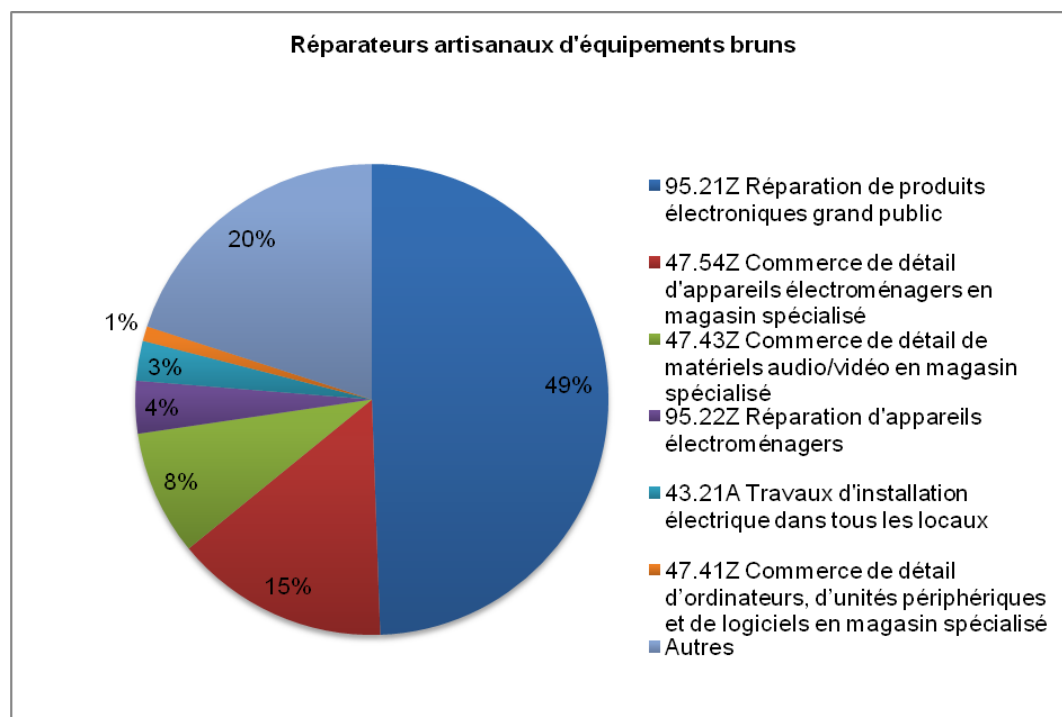


Figure 31 : typologie d'activité principale des réparateurs artisanaux d'équipements bruns

Source : RNM - code NAFA 9521ZZ

L'analyse de la base de données Pages Jaunes (rubrique dépannage de télévisions, vidéo, son) conduit à une répartition des différents profils de réparateurs assez similaire mais avec une part plus importante de réparateurs dont l'activité principale est celle de réparation de produits électroniques grands publics (~63 %) et une part des distributeurs (électroménagers + équipements bruns + équipements gris) de l'ordre de 16,5 %. Le groupe Darty-FNAC ou encore Boulanger qui commercialisent et réparent des équipements bruns, sont tous deux classés sous le code NAF 47.54Z (commerce de détails d'appareils électroménagers en magasins spécialisés). Par ailleurs certains distributeurs « généralistes » tels que Auchan, But ou encore Conforama font de la réparation de télévisions < 32 pouces dans leurs centres SAV respectifs d'Auchan Service, SAVEO ou encore BUT Taverny. Enfin, deux très grosses plateformes de réparation : SBE France et Cordon CMS (dont le code APE est le 26.12 Z : Fabrication de cartes électroniques assemblées) réalisent des réparations de produits électroniques grand public pour Samsung, LG, Philips, Toshiba, Panasonic ou encore Sony.

2.4.6. Typologie des réparateurs

Les réparateurs d'équipements bruns sont en grande majorité des entreprises individuelles (61% des établissements).

75% des établissements de réparation d'équipements bruns n'ont aucun salarié. La majorité (66%) des établissements répertoriés dans la base SIRENE sous le code APE 9521Z dispose d'un code d'Activité Principale au titre du registre des métiers (APRM) indiquant leur nature artisanale.

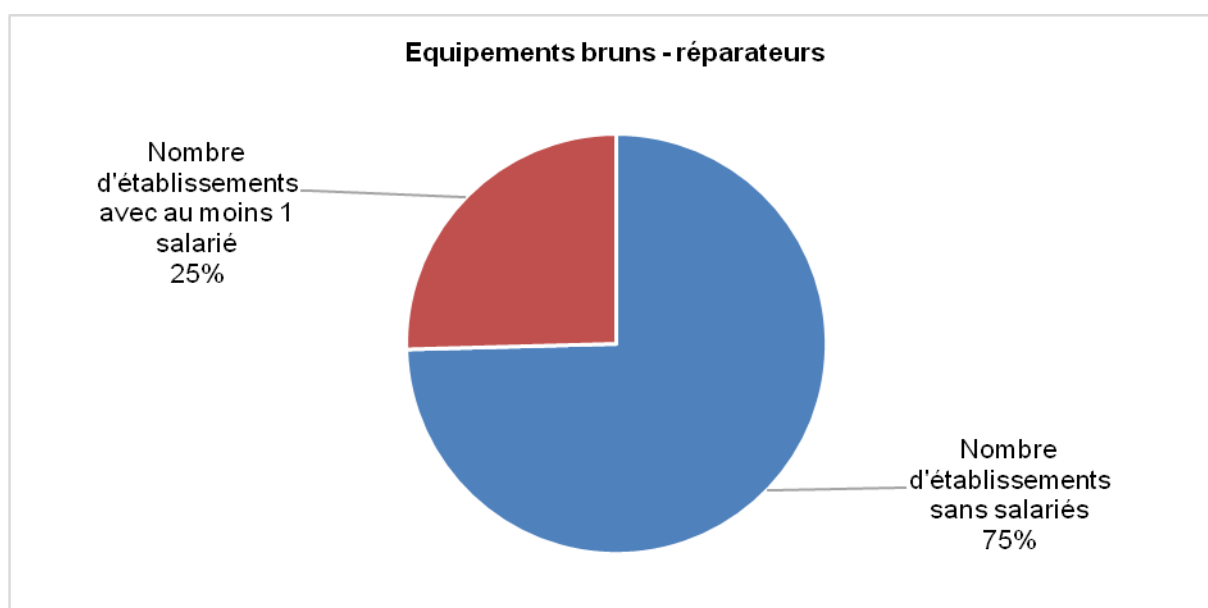


Figure 32 : répartition des réparateurs d'équipements bruns par tranche d'effectifs

Source : données INSEE (code NAF 95.21 Z) + compléments Pages Jaunes

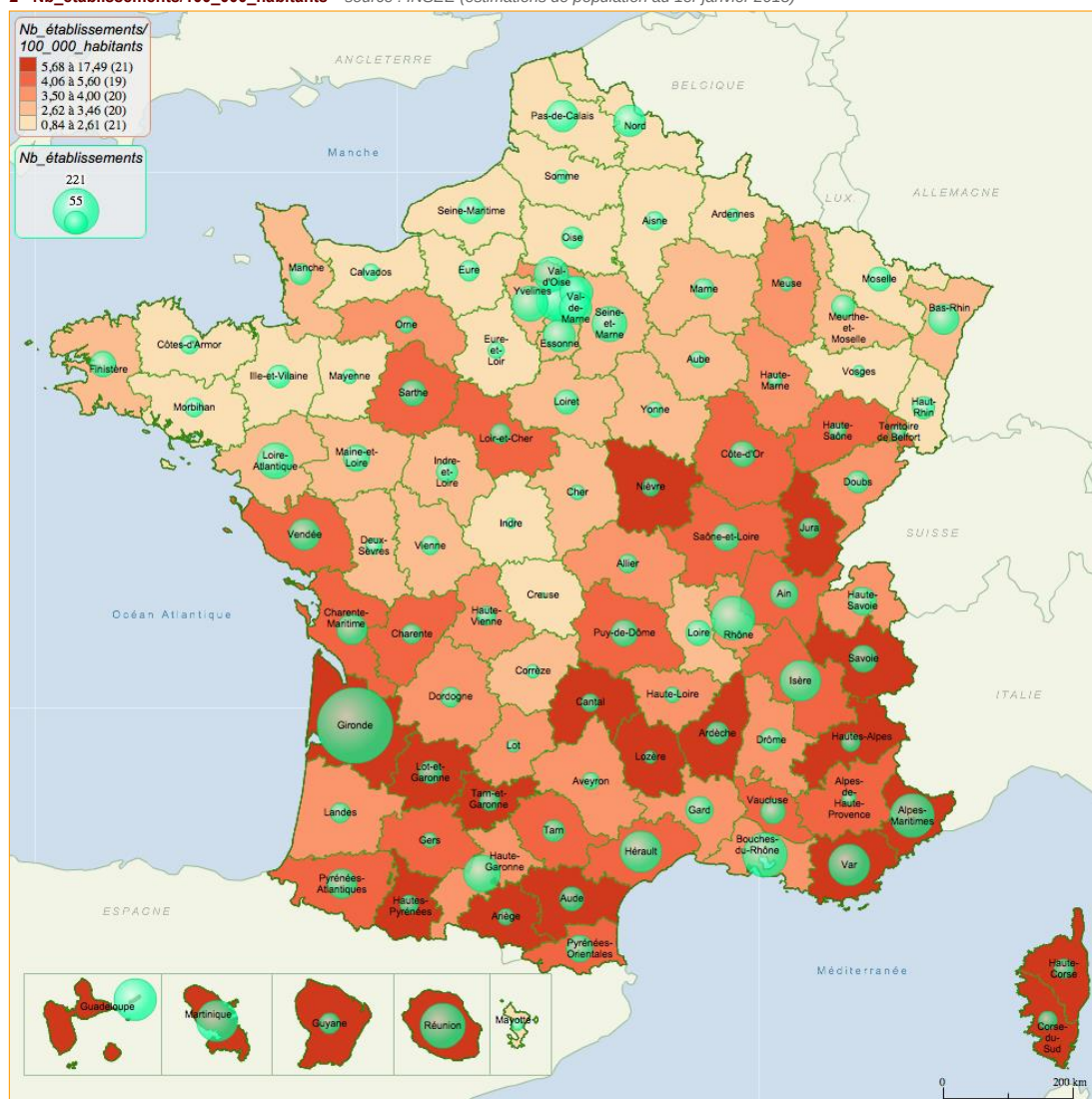
Les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) sont moins présents sur le secteur de la réparation d'équipements bruns que sur l'électroménager : même si Envie a développé une offre de réparation de produits multimédias dans le cadre du réemploi, la complexité croissante de ces produits et les difficultés d'accès à un gisement de qualité sont des facteurs limitant. Les produits bruns ne représentent ainsi qu'environ 3% des produits réparés par Envie dans le cadre du réemploi (réparation avec changement de propriétaire).

2.4.7. Répartition géographique des réparateurs d'équipements bruns

La carte ci-après montre la répartition par département des établissements de réparation identifiés dans la base Sirene® par le code APE 95.21 Z et les établissements complémentaires recensées via les rubriques Pages Jaunes relatives à la réparation d'équipements bruns (après élimination des doublons).

1 - Nb_établissements - source : INSEE (Sirene, fichier stock au 31/03/2018 + compléments Pages Jaunes)

2 - Nb_établissements/100_000_habitants - source : INSEE (estimations de population au 1er janvier 2018)



Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur.

Figure 33 : répartition géographique des réparateurs d'équipements bruns

Source : données INSEE (code NAF 95.21 Z) + compléments Pages Jaunes

Cette carte met en évidence huit départements métropolitains : la Creuse, l'Indre, la Somme, les Vosges, le Nord, le Calvados, l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan ainsi que la Collectivité d'Outre-Mer de Mayotte, où le nombre de réparateurs de produits électroniques grand public (équipements bruns) est inférieur à 2 pour 100 000 habitants.

2.4.8. Evolution de l'offre de réparation et facteurs explicatifs

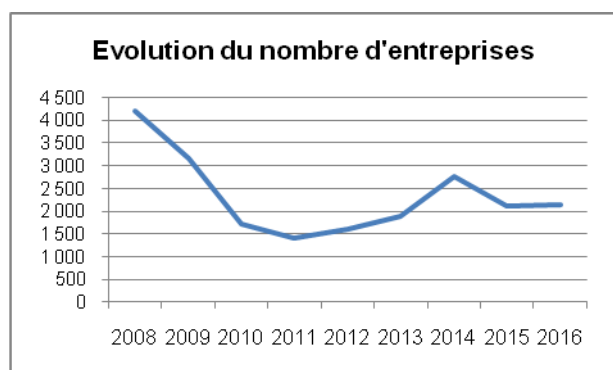


Figure 34 : Evolution du nombre d'entreprises de réparation d'équipements électroniques grand public - NAF 95.21 Z Source : Eurostat

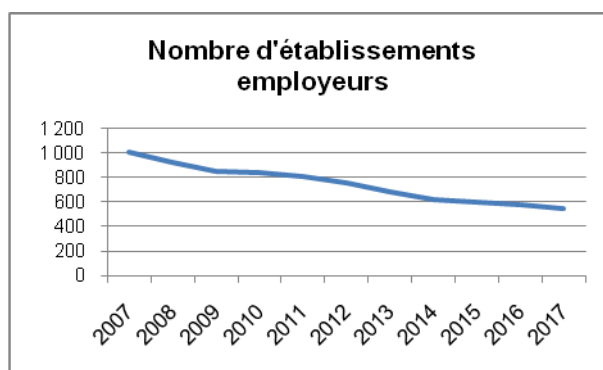
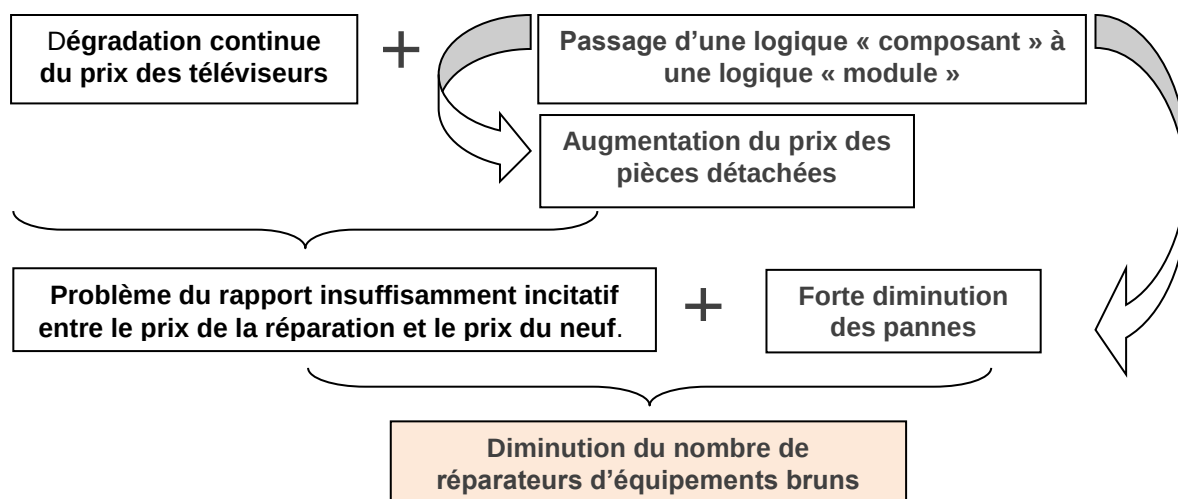


Figure 35 : Evolution du nombre d'établissements employeurs de réparation d'équipements électroniques grand public - NAF 95.21 - Source : ACOSS

Comme indiqué en début de chapitre, les équipements bruns, regroupés sous le code NAF 95.21Z : « équipements électroniques grand public » apportent l'image et le son, ils comprennent des produits tels que les téléviseurs, les radios, les baladeurs, les chaînes hifi ou encore les consoles de jeux vidéo. Toutefois, le téléviseur demeure, de loin, l'équipement leader : premier de la famille des produits électriques et électroniques de grande consommation, son chiffre d'affaires représente également 50 % à 60 % du total de l'activité de cette famille (Source : Etude ADEME-CFA Ducretet 2017). De son évolution, découle donc assez naturellement, l'évolution de l'activité de réparation des équipements bruns, en général.

Au cours de ces dernières années, le secteur a été marqué par :

- Une **dégradation constante des prix d'achat** des téléviseurs « classiques » (non connectés), de 790 € en 2007, il est passé à un peu moins de 500 € en 2010, pour descendre sous la barre des 270 € en 2017 (pour une TV 32 pouces) ;
- Une **forte diminution des pannes** de téléviseurs et une augmentation du prix des pièces détachées en raison du passage d'une logique « composant » à une logique « module⁶ » ;
- Un **ralentissement des ventes annuelles⁷**, une **rétraction du parc⁸** et même une **baisse du taux d'équipement TV des ménages⁹**.



⁶ Selon l'étude ADEME- Réseau Ducretet, « En 1980, un téléviseur était composé d'environ 3 000 à 4000 pièces élémentaires, 1 poste sur 2 tombait en panne ; en 2000, un téléviseur, c'était environ 300 pièces, 1 poste sur 10 tombait en panne, aujourd'hui un téléviseur c'est 3 maximum 5 modules, 1 dalle, 1 poste sur 50 tombe en panne ».

⁷ De 6 millions en 2008, 9 millions en 2011 -année record- puis à la tendance moyenne de 5 millions depuis 2012, les ventes ont chuté à 4,5 millions en 2017.

⁸ Rétraction de 48 millions d'unités en 2010 à 43,5 millions d'unités en 2015 (source : Réseau Ducretet 2017)

⁹ Selon GfK, le taux d'équipement des ménages en téléviseurs est passé de 97,6% en 2013 à 94,5% en 2018.

Les précédents facteurs, accentués par les discours négatifs¹⁰ des années 2000 qui marquent particulièrement les esprits depuis le début de la décennie, se sont ainsi traduits par une baisse de la demande de réparation et du nombre de réparateurs, d'une chute du nombre d'établissements employeurs et d'emplois salariés, surtout dans la période 2007 à 2011. La relative « reprise » du nombre d'entreprises entre 2011 et 2014 semble, quant à elle, essentiellement liée à l'augmentation des emplois non salariés et à l'augmentation du nombre d'entreprises individuelles.

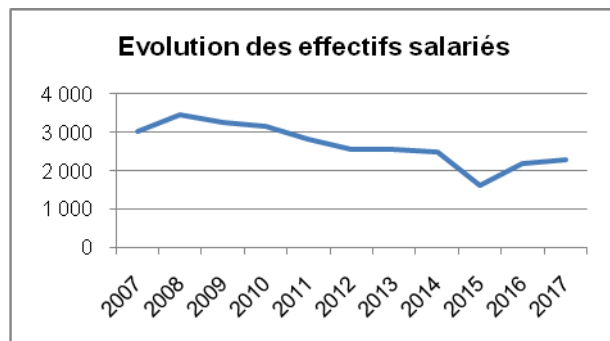


Figure 37 : Evolution du nombre d'emplois salariés dans les établissements de réparation d'équipements électroniques grand public - NAF 95.21 Z Source : ACOSS

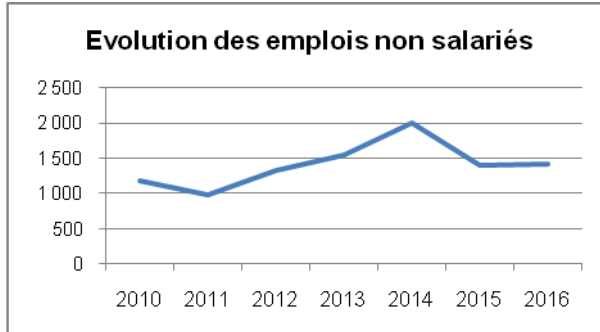


Figure 36 : Evolution du nombre d'emplois non salariés dans les entreprises de réparation d'équipements bruns - NAF 95.21 Z Source : Eurostat

Depuis 2014, il est à noter que l'évolution du chiffre d'affaires des réparateurs d'équipements électroniques grand public semble à nouveau faiblement progresser et se porter mieux que la distribution de matériel audio et vidéo en magasins spécialisés. Ce résultat s'explique probablement par les capacités techniques élevées de ces réparateurs électroniciens et à leur faculté d'adaptation et de formation aux changements technologiques. Selon les experts de la Fedelec plus particulièrement en charge des formations auprès des réparateurs, nombre de petits réparateurs indépendants se préparent et sont formés, depuis plus de dix ans déjà, à la réparation des téléviseurs « connectables » et sont dotés des outils nécessaires.

Toutefois, l'activité du secteur se trouve indéniablement impactée par la pénétration du numérique et de la connexion au réseau. Ainsi, comme le souligne le réseau Ducretet dans son rapport de 2017 : « L'arrivée et la généralisation du numérique ont bouleversé les fondamentaux de ces métiers de l'électronique grand public. A titre d'exemple, l'explosion du smartphone a frappé de plein fouet des produits tels que les radios portatives, le MP3, le MP4 ou encore les caméras et appareils photo, des pans entiers de l'activité ont périclité ».

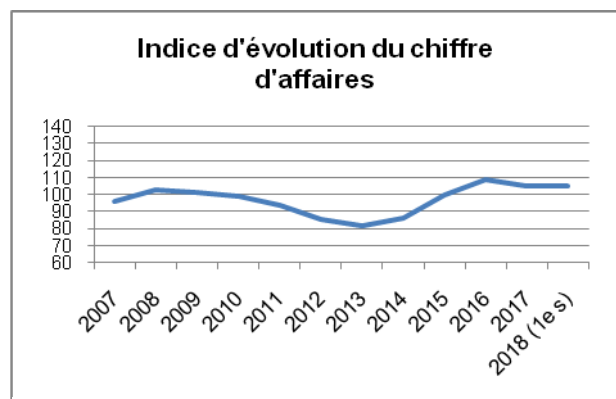


Figure 39 : Indice d'évolution du chiffre d'affaires de la réparation d'équipements électroniques grand public - NAF 95.21 Z Source : INSEE ICA

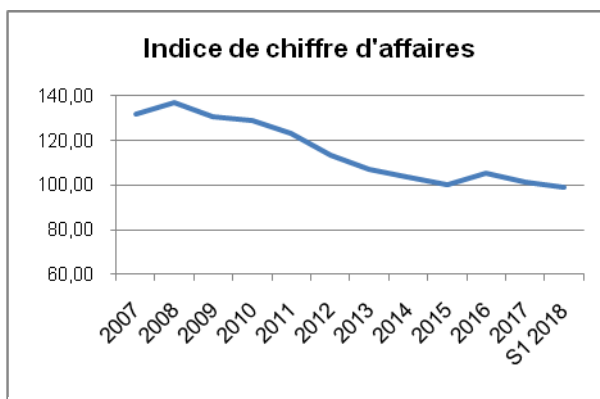


Figure 38 : Indice d'évolution du chiffre d'affaires du commerce de détail d'équipements audio et vidéo - NAF 47.43 Z Source : INSEE ICA

¹⁰Les discours sur l'obsolescence programmée utilisés sans discernement dans les médias ont eu pour effet de créer de la confusion dans l'esprit des consommateurs et ont accentué les comportements de « Prêt à jeter » au détriment de la réparation.

Il ne s'agit pas seulement de changements dans les tendances mais également de mutations de fond. Ainsi, ces toutes dernières années, les prix moyens de vente des téléviseurs sont remontés en raison de la modification du mix des équipements achetés (part des grands écrans de plus de 37 pouces, des téléviseurs Ultra HD, des TV Oled et des smart-TV connectées en croissance) rendant le rapport entre prix d'achat de l'équipement et coût de la réparation plus favorable à la reprise de l'activité de réparation.

En réalité, il n'est pas certain que l'activité de réparation d'équipements grand public se porte si mal que cela. S'il est indiscutable que le nombre de réparateurs spécialisés de téléviseurs a chuté drastiquement avec la raréfaction des pannes dues au matériel (hard), il en va de façon nettement plus nuancée des réparateurs généralistes, de plus en plus capables d'intervenir sur des téléviseurs comme sur de l'électroménager, voire même sur des ordinateurs et des smartphones, en même temps que les pannes de réseaux et de soft se développent. Les frontières entre réparateurs de blanc, de gris et de brun s'estompent, le « brun, grisonne », le métier de réparateur nécessitant une maîtrise de plus en plus importante des nouvelles technologies et de l'informatique. Seule certitude, les évolutions rapides que connaît ce secteur paraissent défavorables aux acteurs de l'ESS déjà très peu présents sur ce segment d'activité, en raison notamment de la technicité du métier.

A court-moyen terme, trois types de mesures demeureront sans doute nécessaires pour le maintien, voire le développement de l'activité de réparation des équipements électroniques grand public :

- Accentuer l'offre de formation continue (déjà mise en œuvre par certains syndicats professionnels tels que la FEDELEC) à des coûts supportables pour tous les réparateurs, y compris et surtout les plus petits, afin de leur permettre de diversifier leur offre de réparation aux équipements blancs et/ou gris ;
- Réintégrer dans les formations initiales actuelles les bases de l'électronique et de l'informatique (soudure pour réparations aux composants, par exemple)
- Continuer à œuvrer pour faciliter la mise à disposition des fiches techniques et autres documents/logiciels de diagnostic de pannes auprès de tous les réparateurs (y compris, non agréés) pour leur permettre d'intervenir sur les réparations hors garantie comme sous garantie.

2.4.9. Focus sur la réparation d'appareils photos

Le circuit de réparation des appareils photos est fondé sur deux grands types d'acteurs :

1. Les SAV de fabricants (Canon, Nikon, Sigma France) et les ateliers agréés (stations techniques) par les marques, en charge des réparations sous garantie et hors garantie. Au total, ces acteurs représentent une petite dizaine d'établissements de réparation répartis sur l'ensemble du territoire Français ;
2. Un circuit parallèle d'une petite quinzaine de réparateurs indépendants dont six plus actifs. Non agréés, ils ne peuvent réparer que les appareils hors garantie.

2.4.9.1. Part des distributeurs exerçant une activité de réparation d'appareils photo :

Du côté des distributeurs, les grandes surfaces spécialisées (FNAC, Darty, Boulanger), les sites de vente en ligne spécialisés (Miss Numérique, Camara, LDLC, ...) et les grandes surfaces généralistes, sont globalement peu, voire pas impliqués dans la réparation d'appareils photos. La grande majorité de ces distributeurs, magasins physiques ou sites de vente en ligne, même lorsqu'ils sont dotés de services après-vente, sous-traitent les réparations sous-garantie aux fabricants et les réparations hors-garantie à des réparateurs spécialisés indépendants ou à des réparateurs agréés.

Seul Darty centralise une partie de réparations d'appareils photos sous-garantie et hors garantie dans son centre de réparation de Bezons mais sous-traite la réparation de certains appareils et de certaines gammes (semi-professionnel, professionnel) aux réparateurs du canal fabricants ou à des réparateurs indépendants pour le hors garantie, en raison de l'outillage spécifique et onéreux requis.

2.4.9.2. Typologie des réparateurs :

De manière générale et, à la différence de nombreux autres secteurs de la réparation, les réparateurs d'appareils photo :

1. Sont peu nombreux (environ 25 établissements en France, dont une majorité de 1 à 8 salariés).

- Exception faite de deux réparateurs, ils exercent une mono-activité de réparation, spécialistes des appareils photos (argentiques, numériques, reflex, hybrides, compacts) mais ne réparent pas d'autres équipements électriques et électroniques (bruns, gris, ou PEM-GEM). Certains ont une activité de vente de matériel d'occasions ou neuf en parallèle.
- Ne sont représentés par aucun syndicat professionnel.
- Ne sont rattachés à aucun code NAF dédié. Ainsi, le graphique suivant illustre la diversité des activités principales dans lesquelles ils sont enregistrés.

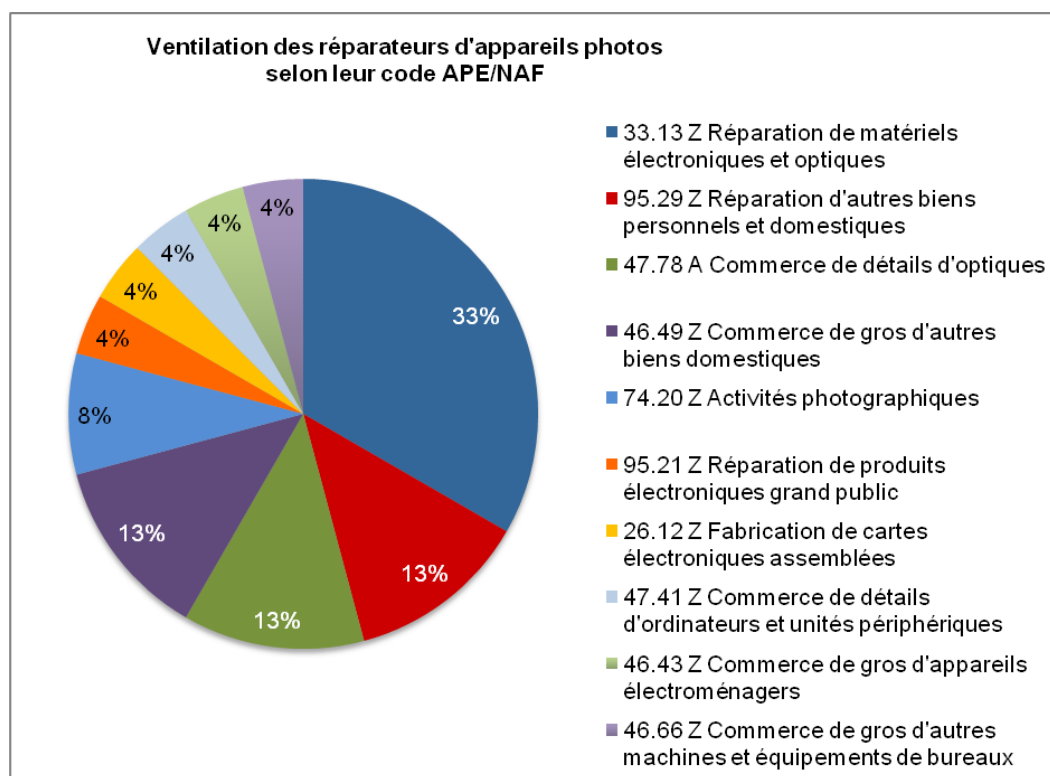


Figure 40 : répartition des réparateurs d'appareils photos par code d'activité principale

2.4.9.3. Répartition géographique :

La moitié des réparateurs photos sont installés à Paris ou en région parisienne. Les autres se répartissent entre le Rhône, la Haute-Garonne, l'Hérault, le Gard, le Haut-Rhin, la Gironde, la Loire Atlantique et le Nord.

2.4.9.4. Accessibilité aux pièces détachées, réparabilité des produits

A l'unanimité des réparateurs interrogés¹¹ (distributeurs, réparateurs agréés et indépendants), les appareils photos sont de moins en moins réparés au profit du remplacement pour les raisons suivantes :

- Il est très difficile pour les réparateurs non agréés de trouver des pièces détachées. Les importateurs et fabricants ne veulent pas les fournir, ces derniers sont obligés de s'approvisionner dans les pays étrangers, en pièces neuves et d'occasion.
- Le prix des pièces détachées de la plupart des grandes marques a augmenté et grève le prix global de réparation.
- La conception des appareils : (phénomène de miniaturisation, renforcée par l'intégration, le collage et la soudure d'un nombre de plus en plus important de composants à une pièce principale qui oblige désormais les réparateurs à changer un ensemble de pièces, là où avant ils ne remplaçaient que la pièce endommagée.

¹¹ Bien que consultés à plusieurs reprises, les SAV de fabricants n'ont pas souhaité répondre à cette enquête.

2.4.9.5. Principales difficultés rencontrées par les réparateurs non agréés d'appareils photos :

- Difficulté pour trouver des pièces détachées, des outils de réglages et des formations
- Coût des pièces détachées. Sur quelques appareils compacts numériques notamment, le prix de certaines pièces dépasse la valeur vénale du matériel (objectif par exemple). Dans ces conditions, et sachant qu'à partir de 50 % du prix du produit neuf acheté, le coût de réparation devient prohibitif pour les clients, ces derniers refusent alors la réparation.
- Problème d'accessibilité ou de démontage de certaines pièces : les appareils sont désormais conçus de telle sorte, qu'en cas de panne, il devient difficile d'intervenir sur la seule pièce défectueuse. En outre, les programmes informatiques de réglages indispensables aux réglages finaux ne sont que très rarement disponibles pour les réparateurs non agréés.
- L'activité souffre d'un manque de techniciens qualifiés. Il n'existe aucune formation dédiée à la réparation d'appareils photo. L'essentiel s'apprend sur le terrain.
- L'existence d'offres du type « garantie échange à neuf » par les distributeurs incite au remplacement plutôt qu'à la réparation.

Seules les marques Olympus et Panasonic ont été citées par plusieurs réparateurs/distributeurs comme ayant une politique SAV encourageant la réparation.

Paroles de réparateurs :

« Certaines grandes marques ne jouent pas le jeu et internalisent dans leurs ateliers la quasi-totalité des problèmes SAV. Les pièces détachées ne sont pas à disposition ou bien quand elles le sont (ce qui est rare) c'est à un tarif exorbitant. Les réparateurs non agréés sont souvent obligés de commander les pièces via des plates-formes chinoises ou américaines avec des coûts et des délais supplémentaires pour le client final. »

« Pour certaines grandes marques les pièces sont rarement à la vente ou à des tarifs dissuasifs de façon à ce que, une fois la main d'œuvre ajoutée, la réparation devienne économiquement prohibitive. »

« Les appareils sont de moins en moins conçus pour la réparation. »

« L'ancienneté moyenne des appareils photos au moment de la demande de réparation est de 1 à 4 ans ».

2.4.9.1. Tendances d'évolution et perspectives

L'activité de réparation d'appareils-photo a non seulement terriblement souffert de la pénétration du smartphone, responsable de l'effondrement des ventes mais semble, comme c'est aussi le cas pour une partie de la réparation d'équipements gris et plus particulièrement des ordinateurs, subir les pratiques défavorables à la réparation de certains fabricants : confiscation de la réparation et/ou prix prohibitif des pièces détachées.

A court terme, le rassemblement de ces acteurs au sein d'un syndicat professionnel capable de les représenter et de les défendre pourrait être utile mais il conviendrait surtout selon les experts interrogés de s'inspirer des réglementations adoptées dans le secteur automobile afin :

- d'offrir aux détenteurs d'appareils photos une plus grande latitude de choix de leur atelier de réparation,
- de faciliter aux réparateurs non agréés l'accès aux pièces détachées, aux fiches techniques et aux logiciels de diagnostics des pannes,
- de diminuer le coût des pièces de rechange et, par là-même, le prix des réparations d'appareils photos.

2.5. La réparation des équipements gris

2.5.1. Biens concernés

Les équipements gris désignent :

- les équipements informatiques (ordinateurs fixes ou portables, périphériques, imprimantes, vidéoprojecteurs ...) ;
- les équipements de communication : matériel de téléphonie (smartphones, téléphones filaires), modems, télécopieurs...

Cette catégorie de biens comprend à la fois des biens domestiques et professionnels, un même produit tel qu'un ordinateur pouvant être destiné à un usage personnel ou professionnel sans distinction possible.

2.5.2. Précisions méthodologiques

Les données NAF des distributeurs sont relatives aux codes NAF 4741Z (Commerce de détail d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels en magasin spécialisé) et 4742Z (Commerce de détail de matériels de télécommunication en magasin spécialisé). Les distributeurs non spécialisés, comme les grandes surfaces alimentaires, ne sont pas inclus.

Les données NAF des réparateurs sont relatives :

- au code NAF 9511Z pour les équipements informatiques ;
- au code NAF 9512Z pour les équipements de communication.

Par ailleurs le code NAF 4652Z (Commerce de gros d'équipements et composants électroniques et de télécommunications) comprend certains vendeurs de pièces détachées électroniques utilisées pour la réparation des équipements gris mais aussi des produits bruns ou de l'électroménager. Cependant, ce code concerne également d'autres types d'acteurs (grossistes en équipements informatiques et de télécommunication) et le chiffre d'affaires correspondant est donc à considérer avec précaution.

Les données Pages Jaunes concernent la rubrique 566940 (dépannage informatique). Comme indiqué au chapitre 1.2.3.1, les entreprises comptabilisées via les rubriques Pages Jaunes font l'objet d'un traitement d'élimination des doublons consistant à éliminer toutes les entreprises déjà dénombrées via un des codes NAF retenus pour les données NAF. Un coefficient d'extrapolation est ensuite appliqué pour corriger le manque d'exhaustivité de la base de données Pages Jaunes (cf. chapitre 1.2.3.2).

2.5.3. Circuit de la réparation

Le circuit de la réparation des équipements informatiques est assez similaire à celui des équipements bruns (cf. chapitre 2.4.3), ces deux types de produits étant essentiellement distribués par les mêmes grands acteurs de la distribution spécialisée dans les produits électroniques grands publics (Fnac/Darty, Boulanger...).

Pour les téléphones mobiles, il existe cependant plusieurs spécificités :

- Si la panne intervient sous garantie, le consommateur s'adresse le plus souvent à son opérateur téléphonique (même si les autres distributeurs peuvent également être sollicités). Celui-ci réalise rarement la réparation en propre (sauf éventuellement s'il s'agit de pannes logicielles) mais s'appuie sur des assureurs (comme SPB, actionnaire majoritaire du réseau de réparation Point Service Mobiles) ou des sociétés spécialisées dans la gestion du SAV et la réparation d'équipements numériques en B2B tels que SBE, CEAT Electronique (partenaire de Samsung France) ou Cordon Electronics. Il peut aussi renvoyer les appareils défectueux chez le fabricant. Selon les marques, le fabricant contacté répare les appareils téléphoniques lui-même (cas d'Apple notamment) ou fait appel à des réparateurs industriels agréés tels que SBE, Cordon Electronics ou CEAT Electronique.

- Hors garantie et en particulier pour les bris d'écran ou l'oxydation qui constituent un cas d'exclusion de garantie et représentent la grande majorité des demandes de réparation, le consommateur fait généralement appel à des réparateurs indépendants de proximité ou à un réseau national de type PSM, Save (racheté par Remade Group) ou WeFix (racheté par Fnac-Darty). Apple est le seul fabricant à proposer un service de réparation en propre sur ses iPhone via ses magasins Apple ou ses centres de services agréés (enseignes Iconcept, Maintronics ou encore IPStore). Certains consommateurs préfèrent recourir à des plateformes internet telles que Captain Repair qui fonctionnent comme des intermédiaires entre consommateurs et réparateurs indépendants. Les tarifs de réparation et la durée de garantie sur la réparation varient fortement d'un acteur à un autre et ce secteur relativement récent connaît de nombreuses cessions et créations de nouvelles enseignes de sorte qu'il n'est pas toujours facile pour le consommateur de s'y retrouver.
- Une autre spécificité de cette typologie de biens est l'importance de la réparation avec changement de propriétaire : face à la demande croissante pour des smartphones d'occasion, des acteurs spécialisés dans le rachat, la réparation, le reconditionnement et la revente de smartphones, tablettes et ordinateurs portables se développent depuis quelques années. Certains effectuent la réparation et/ou le reconditionnement en propre (cas de Remade qui a développé un procédé industriel pour la réparation des écrans d'iPhone en particulier), d'autres comme BackMarket ou Recommerce sous-traitent à des réparateurs spécialisés mais se chargent de l'achat et de la revente. Les smartphones reconditionnés sont ensuite revendus soit directement sur le site internet ou la marketplace (place de marché en ligne), soit via les opérateurs de téléphonie ou distributeurs spécialisés avec lesquels certains reconditionneurs ont conclu des partenariats. Ce marché des smartphones reconditionnés est en plein boom, et face aux revendeurs sur internet les acteurs français cherchent à se différencier en misant sur la qualité avec une durée de garantie souvent de 12 mois. Il faut noter que ces acteurs s'approvisionnent largement via des brokers internationaux, le gisement français était jugé insuffisant pour répondre à la demande.
- Du côté des acteurs de l'ESS, le réseau Emmaüs dispose d'une filiale dédiée à la réparation et au réemploi des téléphones et équipements informatiques : les Ateliers du Bocage. Cependant, face aux brokers et reconditionneurs industriels, les acteurs de l'ESS peinent à accéder au gisement en particulier sur les produits à forte valeur de revente. L'accord avec ESR, un des éco-organismes en charge de la filière DEEE, permet de sécuriser une partie des approvisionnements, mais les flux de meilleure qualité sont souvent captés en amont ce qui limite la part de produits facilement réparables. En complément, le partenariat avec Orange permet de récupérer une partie des téléphones rapportés par les clients dans le cadre des programmes de collecte, mais il s'agit le plus souvent de modèles anciens peu propices à la revente sur le marché français et qui seront plutôt revendus sur des marchés émergents.
- L'autoréparation se développe également pour cette catégorie de biens grâce à des sites comme Spareka, iFixit ou SOSav qui fournissent pièces détachées, outils et tutoriels de réparation. Cependant, en dehors d'actes relativement simples comme le remplacement de la batterie (lorsqu'elle est démontable), les smartphones restent des produits difficiles à réparer d'autant que l'évolution vers des produits de plus en plus fin et l'apparition de modèles étanches complexifient encore la tâche pour les professionnels comme pour les particuliers.

Réparation des téléphones mobiles

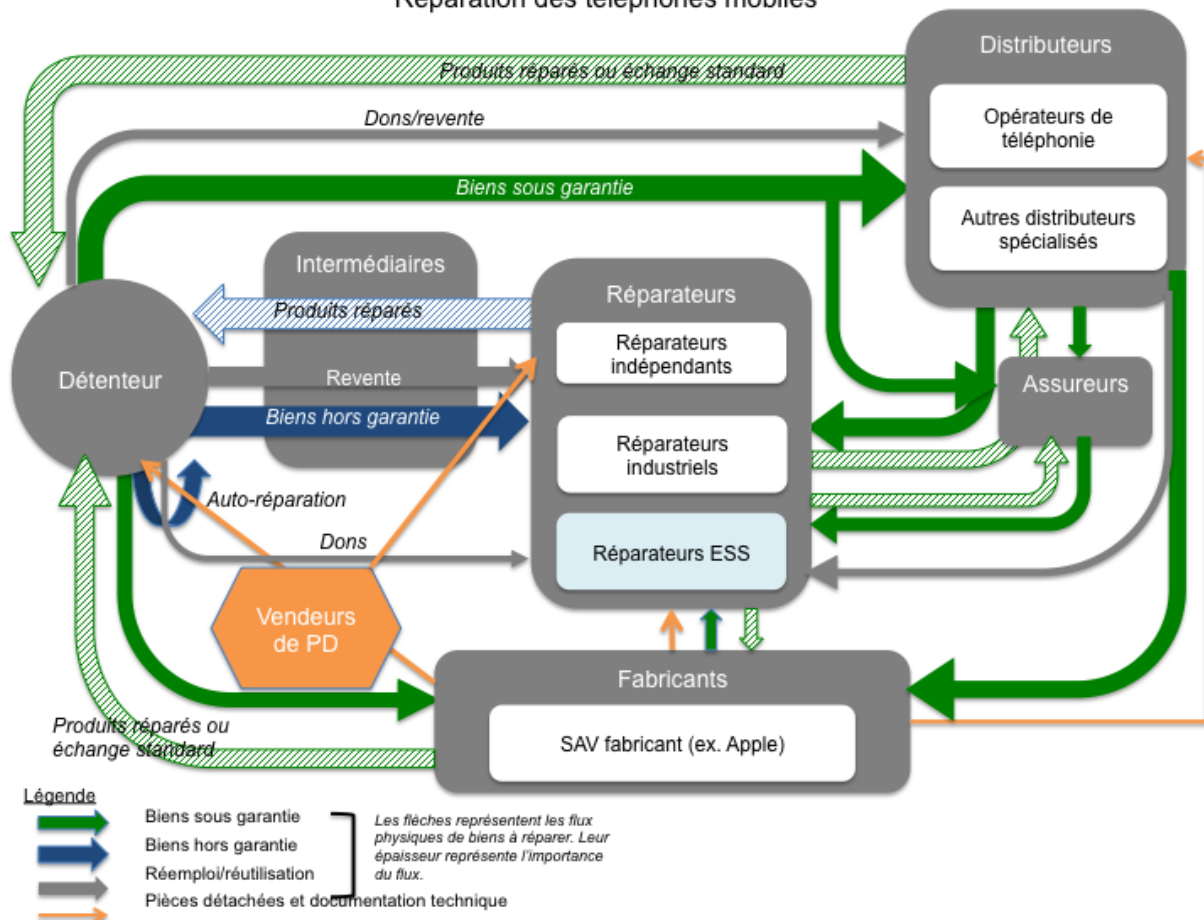


Figure 41 : circuit de réparation des téléphones mobiles

La réparation et le réemploi des équipements gris professionnels

Les équipements informatiques et téléphoniques des entreprises, souvent similaires dans leur nature à ceux des particuliers, présentent un fort potentiel de réemploi dans la mesure où s'agit de produits de qualité renouvelés régulièrement (en moyenne tous les 3 ans pour les ordinateurs) alors que leur durée d'usage est bien supérieure. Le programme Ordi 3.0, successeur du programme Ordi 2.0, a été initié sous l'impulsion de l'Agence du Numérique pour mettre en place une filière nationale de collecte, de réemploi, et de redistribution d'équipements informatiques permettant les usages du numérique par le plus grand nombre, dans une démarche d'économie solidaire, d'économie circulaire et de qualité environnementale.

Ce « projet national de territoire » vise ainsi à répondre à trois grands enjeux :

- contribuer à l'inclusion numérique de la population, à réduire les inégalités numériques et à la transition numérique des structures et des territoires ;
- soutenir l'Économie Sociale et Solidaire en agissant, notamment, par le biais du travail protégé et de l'insertion par l'économie ;
- favoriser l'économie circulaire pour optimiser les déchets, les flux de matières et d'énergie et viser à l'efficacité de l'utilisation des ressources.

Ordi 3.0 est une marque d'Etat sous règlement d'utilisation concédée par l'Etat aux partenaires (structures publiques ou privées) acteurs de cette filière : structures de réemploi/réutilisation tels que les Ateliers du Bocage, Actif-DPS (entreprise d'insertion par l'informatique montée par d'anciens cadres d'IBM) ou AG2I, donateurs/donneurs d'ordre publics ou privés assurant la mise à disposition de leurs équipements, et partenaires facilitateurs (dont l'ADEME, ESR et Ecologic). Le site du projet (www.ordi3-0.fr) fournit de nombreuses informations ainsi qu'un annuaire des partenaires labellisés. Au-delà du réemploi des ordinateurs qui constituent le cœur historique du dispositif, Ordi 3.0 s'intéresse également au reconditionnement de terminaux mobiles (smartphones et tablettes) des objets connectés et toutes sortes de matériaux de machines et de matériaux au bénéfice des nouveaux lieux de médiation numérique dans les territoires ateliers, tels que les Fablabs (ateliers de fabrication numérique). Parmi les actions en cours de construction, il est prévu de mener une étude statistique pour évaluer le nombre d'ordinateurs et de machines reconditionnés. Un partenariat est aussi en cours de mise en place avec le réseau Repair Cafés France pour réparer les équipements ne provenant pas de parcs informatiques d'entreprises (dons de particuliers).

2.5.4. Panorama actualisé de l'offre de réparation

Le tableau suivant présente le nombre d'entreprises, le nombre d'établissements, le nombre d'emplois et le chiffre d'affaires (CA) global des principales familles d'acteurs de la réparation (distributeurs, réparateurs privés et réparateurs de l'ESS) pour la dernière année disponible (2016 ou 2017).

Selon les dernières données disponibles, les réparateurs d'équipements gris (hors acteurs de l'ESS) représentent un total de 14 041 établissements pour un chiffre d'affaires de 5,2 milliards € et 12 025 emplois salariés auxquels il convient d'ajouter les emplois non salariés à savoir 8 353 emplois à fin 2016 dont plus de 60% de micro-entrepreneurs selon l'évaluation réalisée par l'ISM à partir des données du RSI.

A noter : les équipements informatiques recouvrent une part prépondérante du nombre d'entreprises et d'établissements de cette catégorie de biens : 90% des établissements de réparation et 59% des établissements de distribution.

Tableau 8 : tableau de bord de la réparation des équipements gris

Indicateur	Source	Distributeurs		Réparateurs	Acteurs ESS	
		Valeur absolue	% réparation		Valeur absolue	% réparation
Nombre d'entreprises	Données NAF (SIRENE 2017)	10 762	≈9 à 10%	13 525	58	100%
	<i>Dont équipements informatiques (code NAF 95.11Z)</i>	7 221		12 216	56	
	<i>Dont équipements de télécommunication (NAF 95.12Z)</i>	3 451		1 309	2	
	Pages Jaunes	-		7 378	16	100%
	Données experts					
	Total	10 762	≈9 à 10%	20 903	74	
Nombre d'établissements	Données NAF (SIRENE 2017)	13 705		14 041	61	100%
	<i>Dont équipements informatiques (code NAF 95.11Z)</i>	8 038		12 606	59	
	<i>Dont équipements de télécommunication (NAF 95.12Z)</i>	5 667		1 435	1	
	Pages Jaunes	-		7 474	16	100%
	Données experts					
	Total	13 705	≈9 à 10%	21 515	77	
Nombre d'emplois salariés	Données NAF (ACOSS 2017)	26 324		12 025	-	
	<i>Dont équipements informatiques (code NAF 95.11Z)</i>	11 647		9 742		
	<i>Dont équipements de télécommunication (NAF 95.12Z)</i>	14 677		2 283		
	Pages Jaunes					
	Données experts					
	Total	26 324	ND	12 025	-	
Nombre d'emplois non salariés	Données experts	ND		8 353*		
CA global (M€)	Données NAF (ESANE – ICA 2017)	2 536		5 199	-	
	<i>Dont équipements informatiques (code NAF 95.11Z)</i>	2 068		4 539		
	<i>Dont équipements de télécommunication (NAF 95.12Z)</i>	495		660		
	Données experts					
	Total	2 536	ND	5 199	-	
CA de la vente de pièces détachées (M€)	Données NAF (ESANE – ICA 2017)	15 035		Compris dans distributeurs		
	Données experts					
	Total	15 035	ND		-	
Flux de produits réparés (unités ou tonnages)	Données experts			ND		

* Données ISM à partir des données du RSI

2.5.5. Part des distributeurs exerçant une activité de réparation

Les entretiens avec les experts n'ont pas permis d'identifier la part des distributeurs exerçant une activité de réparation ni la part relative d'emplois et de chiffre d'affaires que représente cette activité, mais l'implication des distributeurs dans la réparation des équipements gris semble moins importante que pour les équipements bruns ou l'électroménager. En effet, la plupart des distributeurs assurent un service après-vente mais sous-traitent l'activité de réparation soit auprès des fabricants (pour les biens sous garantie), soit auprès de réparateurs « industriels » traitant un gros volume de produits (acteurs tels que Cordon Electronics ou SBE spécialisés en particulier sur les équipements téléphoniques), soit auprès de réparateurs indépendants de proximité, soit encore via des intermédiaires tels que des assureurs qui prennent en charge le SAV et sous-traitent eux-mêmes la réparation.

Pour les distributeurs d'ordinateurs et de matériel informatique référencés dans la base Sirene® sous le code APE 4741Z, 455 établissements de toute taille (soit environ 6% du nombre total d'établissements en 4741Z) ont été enquêtés via l'enquête sectorielle annuelle. Sur ces 455 établissements enquêtés, 135 soit **30% ont déclaré une activité de réparation d'équipements informatiques** (identifiée par le code NAF 9511Z) à titre secondaire ou plus rarement principal.

Pour les distributeurs d'équipements de communication référencés dans la base Sirene® sous le code APE 4742Z, 1 710 établissements de toute taille ont été enquêtés via l'enquête sectorielle annuelle. Sur ces 1 710 établissements enquêtés, 41 soit **2% ont déclaré une activité de réparation d'équipements de communication** (identifiée par le code NAF 9512Z) à titre secondaire ou plus rarement principal. Les distributeurs d'équipements de communication semblent ainsi beaucoup moins impliqués que les distributeurs d'ordinateurs dans les activités de réparation.

Au total, 9% des distributeurs d'équipements gris référencés dans la base Sirene® sous les code APE 4741Z ou APE 4742Z et enquêtés via l'ESA ont ainsi déclaré une activité de réparation à titre secondaire ou plus rarement principal.

2.5.6. Typologie des réparateurs

Les réparateurs d'équipements gris sont en très grande majorité des entreprises individuelles (66% des établissements).

85% des établissements de réparation d'équipements gris n'ont aucun salarié.

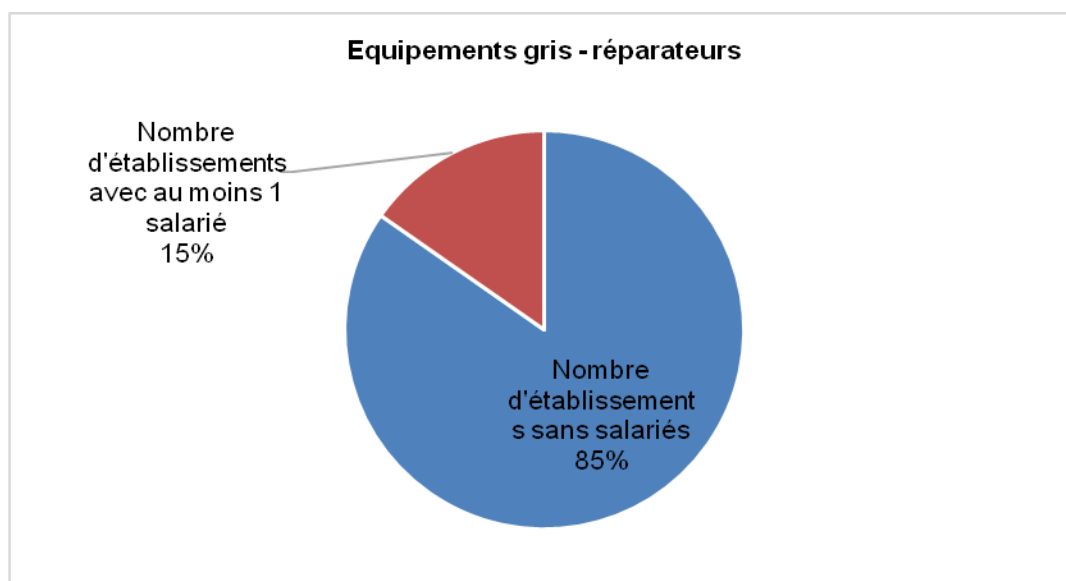


Figure 42 : répartition des réparateurs d'équipements gris par tranche d'effectifs

Par ailleurs, 67% des établissements répertoriés dans la base Sirene® sous les codes APE 9511Z (réparation d'équipements informatiques) et 9512Z (réparation d'équipements de communication) disposent d'un code d'Activité Principale au titre du registre des métiers (APRM) indiquant leur nature artisanale.

Pour les entreprises artisanales, l'exploitation des données du Répertoire National des Métiers indique que parmi les 10 905 établissements artisanaux exerçant une activité de réparation d'ordinateurs (code NAFA 9511ZZ), 8% (soit 888 établissements) ont pour code d'activité principale (APE) le code NAF 4741Z désignant les distributeurs de matériel informatique, auxquels s'ajoutent 213 grossistes répertoriés sous le code APE 4651Z (Commerce de gros d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels) ce qui porte la part des distributeurs à environ 10%.

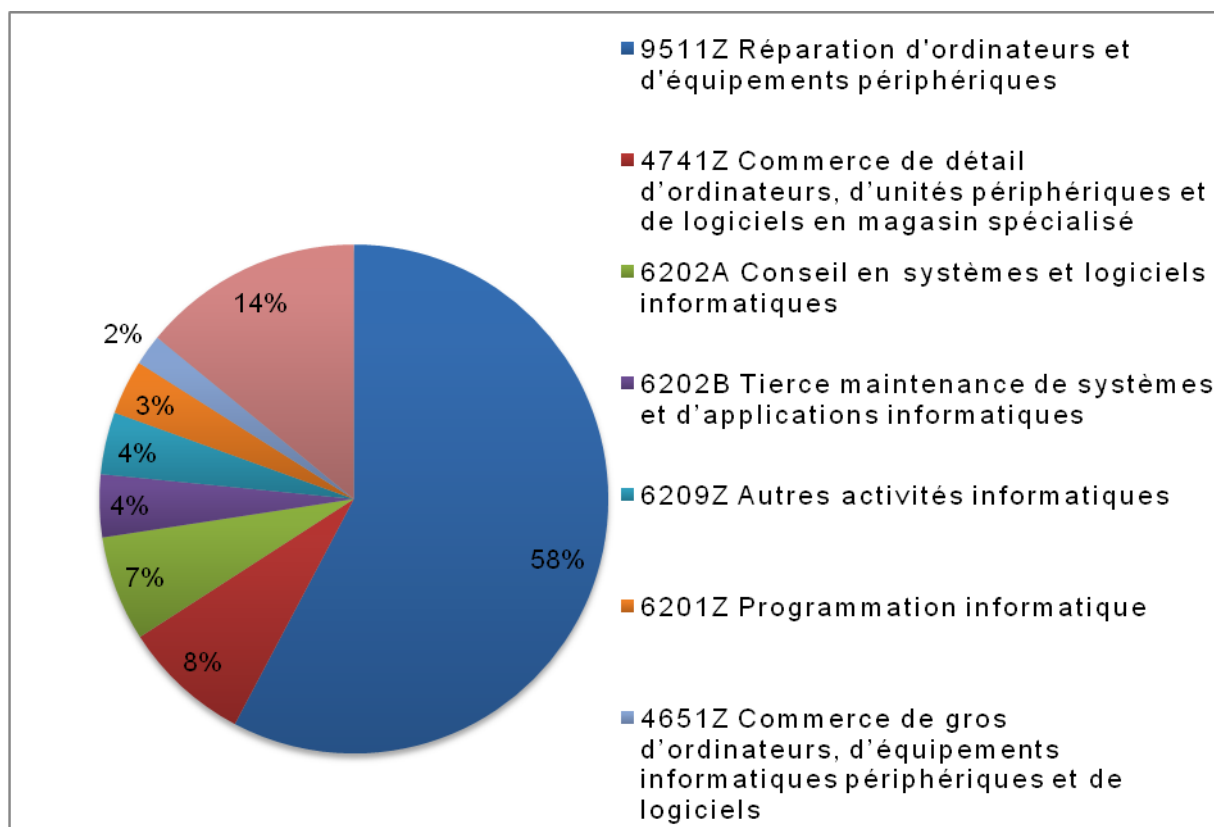


Figure 43 : typologie d'activité principale des réparateurs artisanaux d'ordinateurs

Source : RNM (code NAFA 9511ZZ)

L'analyse de la base de données Pages Jaunes (rubrique dépannage informatique) conduit à une répartition assez similaire avec 8% établissements référencés sous le code 4741Z et 2% sous le code 4651Z.

En ce qui concerne la réparation des équipements de communication, l'analyse des données du RNM conduit à la répartition suivante : sur 1447 établissements référencés sous le code 9512Z-Z, 126 soit 9% ont un code APE 4742Z (Commerce de détail de matériels de télécommunication en magasin) auxquels s'ajoutent 105 établissements soit 7% de grossistes répertoriés sous le code APE 4666Z (Commerce de gros d'autres machines et équipements de bureau).

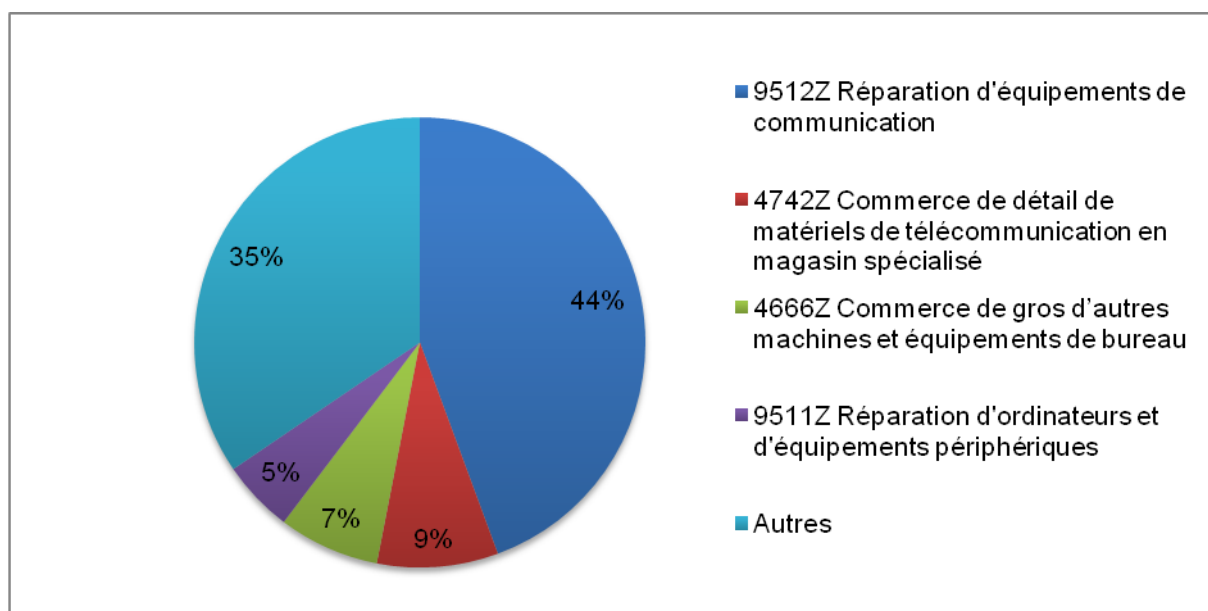


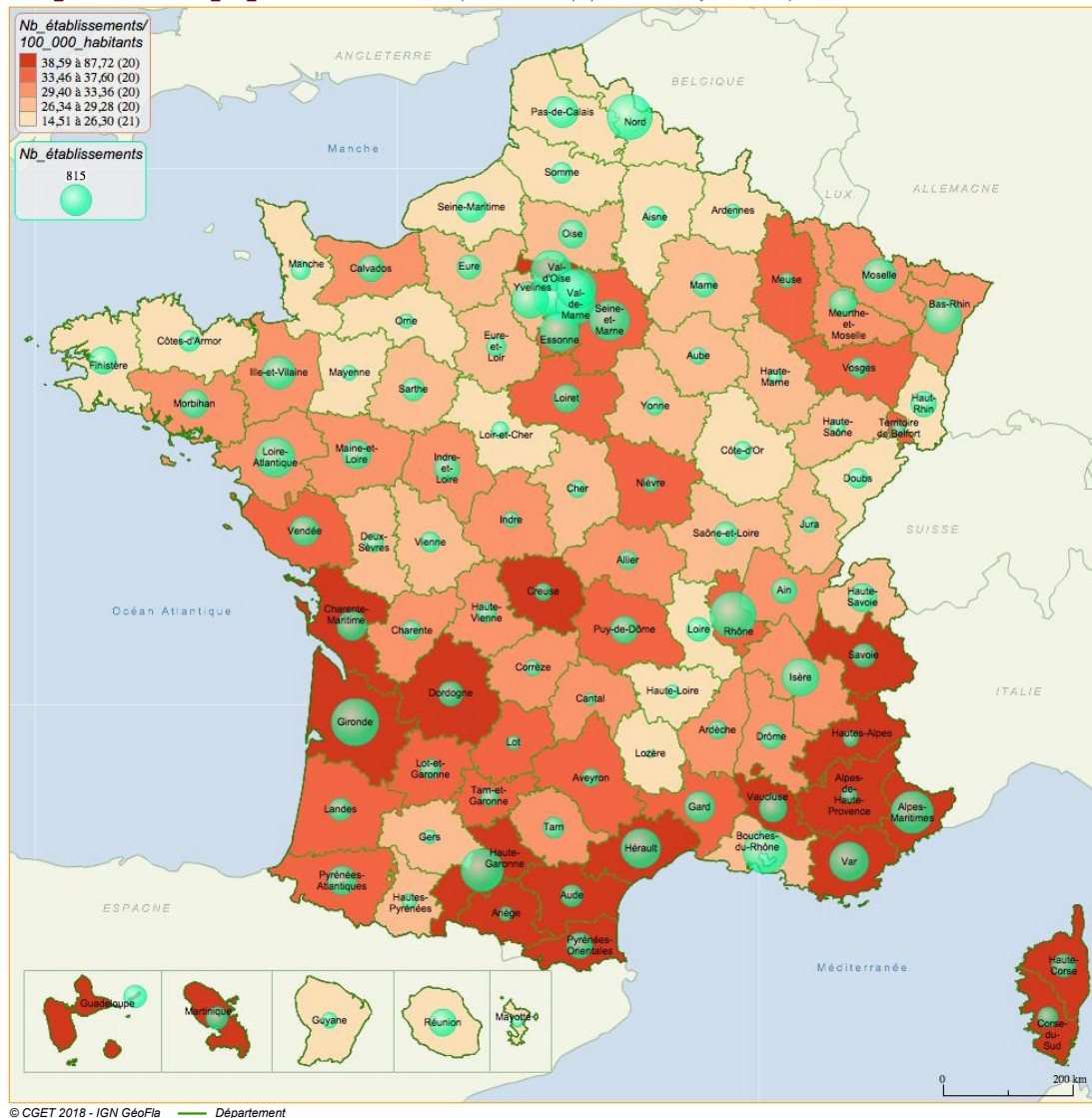
Figure 44 : typologie d'activité principale des réparateurs artisanaux d'équipements de communication
Source : RNM (code NAFA 9512ZZ)

2.5.7. Répartition géographique des réparateurs d'équipements gris

La carte ci-après montre la répartition par départements des établissements de réparation identifiés dans la base Sirene® par les codes APE 9511Z (réparation d'équipements informatiques) et 9512Z (réparation d'équipements de communication) et les établissements complémentaires recensés via la rubrique Pages Jaunes « dépannage informatique » (après élimination des doublons).

1 - Nb_établissements - source : INSEE (Sirene, fichier stock au 31/03/2018 + compléments Pages Jaunes)

2 - Nb_établissements/100_000_habitants - source : INSEE (estimations de population au 1er janvier 2018)



Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur.

Figure 45 : répartition géographique des réparateurs d'équipements gris

Données INSEE relatives aux codes NAF 9511Z et 9512Z + compléments Pages Jaunes

Cette carte montre une concentration des réparateurs de gris dans les zones urbaines à forte densité de population et un déficit de réparateurs dans les départements à dominante rurale tels que la Creuse, la Lozère, la Haute-Loire, l'Orne, la Mayenne, les départements des Hauts de France...

Comparé à d'autres typologies de biens comme l'électroménager ou le brun, l'offre de réparation est assez importante avec une moyenne de 32 établissements pour 100 000 habitants à l'échelle nationale (DOM compris).

2.5.8. Evolution de l'offre de réparation et facteurs explicatifs

2.5.8.1. Ordinateurs et équipements périphériques

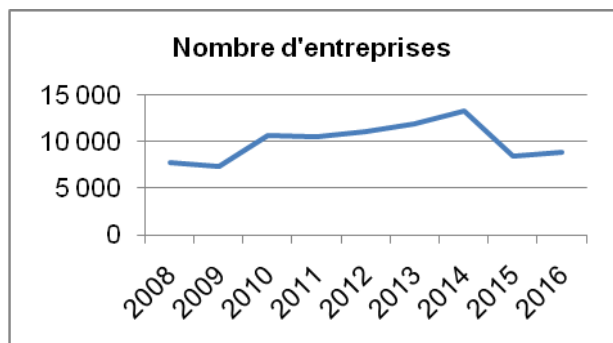


Figure 46 : évolution du nombre d'entreprises de réparation de matériel informatique
Source : Eurostat

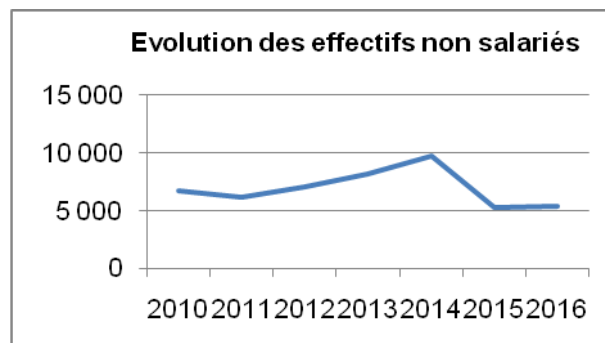


Figure 49 : évolution des effectifs non salariés - réparateurs de matériel informatique
Source : Eurostat

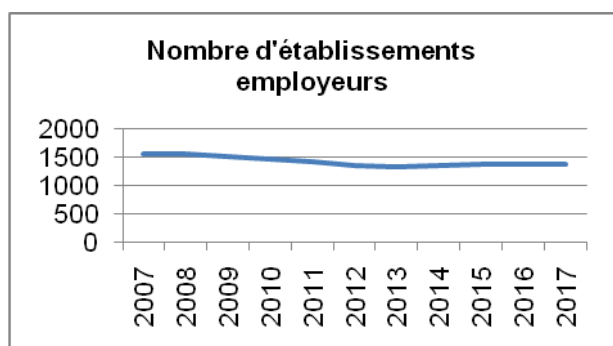


Figure 47 : évolution du nombre d'établissements employeurs de réparation de matériel informatique
Source : ACOSS

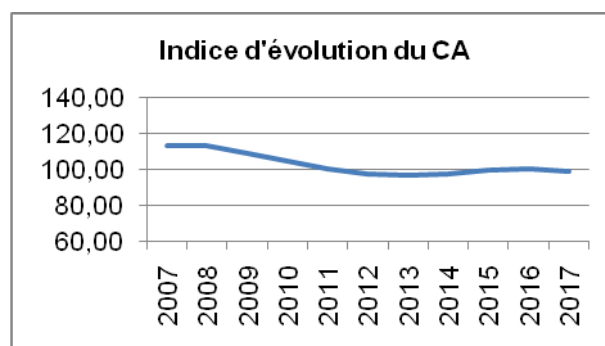


Figure 50 : indice d'évolution du chiffre d'affaires - réparateurs de matériel informatique
Source : INSEE (indice de chiffre d'affaires dans les services - base 100 2015)

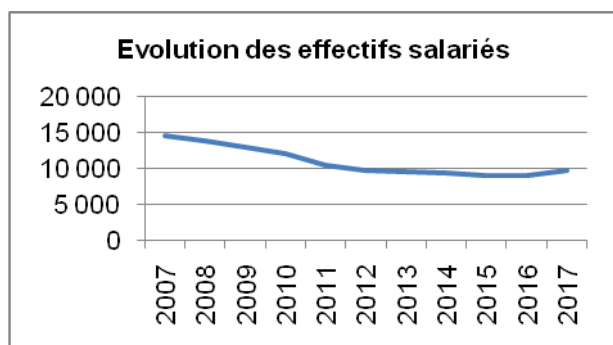


Figure 48 : évolution des effectifs salariés - réparateurs de matériel informatique
Source : ACOSS

Après plusieurs années de croissance, le nombre d'entreprises de réparation d'équipements informatiques est en régression depuis 2014. Compte tenu de la typologie des réparateurs majoritairement en entreprise individuelle (dont une forte proportion d'auto-entrepreneurs), la courbe du nombre d'entreprise est directement liée à celle des emplois non salariés et laisse penser que bon nombre d'entreprises créées entre 2010 et 2014 sous le statut d'auto-entrepreneurs ont depuis cessé leur activité. Le nombre d'établissements employeurs et les effectifs salariés associés ont en parallèle connu une diminution constante mais plus progressive depuis 2007, de même que l'indice de chiffre d'affaires.

Selon les experts interrogés, les perspectives d'évolution pour les années à venir devraient rester sur le déclin, pour plusieurs raisons :

- la mutation du marché vers les ordinateurs portables et les tablettes au détriment des PC de bureau, qui complexifie les réparations notamment avec des produits hybrides (tablettes PC) plus fragiles, plus compacts, avec d'avantage de pièces collées ou soudées ;
- cette transition vers des ordinateurs portables, donc plus facilement transportables, facilite la délocalisation de la réparation dans des pays d'Europe de l'Est ou l'apparition d'acteurs intermédiaires au détriment des réparateurs de proximité ;
- la baisse du prix des équipements neufs et le renouvellement rapide des modèles et systèmes d'exploitation rendant les produits très vite obsolètes aux yeux des consommateurs ;
- des forfaits de réparation sous garantie jugés insuffisants par les réparateurs interrogés d'autant que le niveau d'exigence des fabricants et distributeurs en terme de délais de réparation et de taux de rebond (pannes sur réparations) est élevé.

2.5.8.2. Equipements de communication

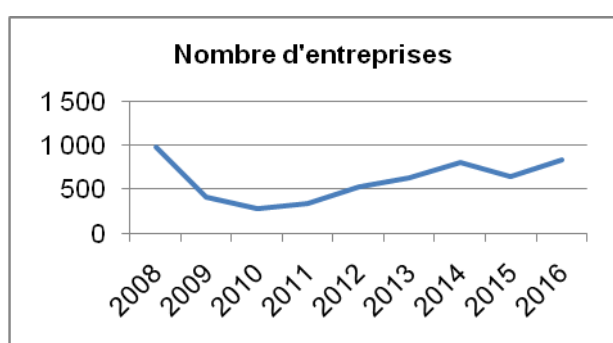


Figure 51 : évolution du nombre d'entreprises - réparateurs de matériel de communication
Source : Eurostat

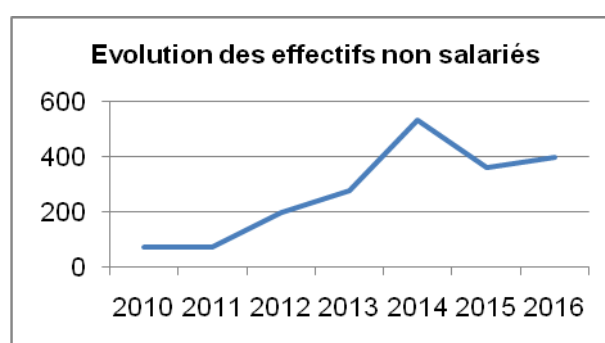


Figure 54 : évolution des effectifs non salariés - réparateurs de matériel de communication
Source : Eurostat

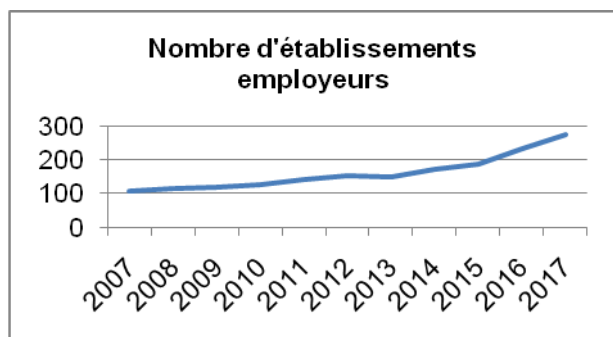


Figure 52 : évolution du nombre d'établissements employeurs - réparateurs de matériel de communication
Source : ACOSS

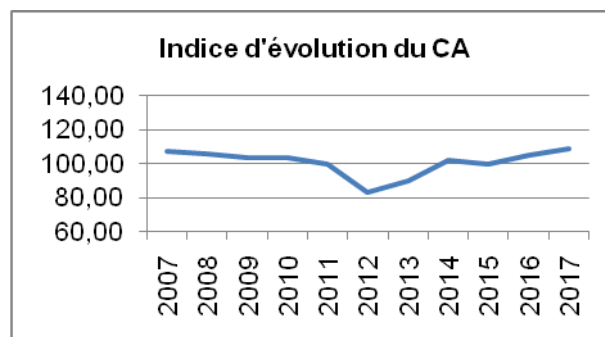


Figure 55 : indice d'évolution du chiffre d'affaires - réparateurs de matériel de communication
Source : INSEE (indice de chiffre d'affaires dans les services - base 100 2015)

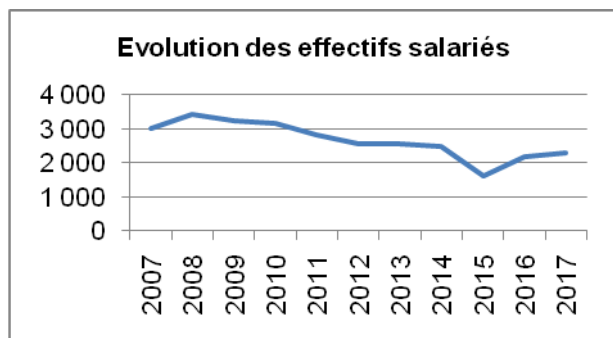


Figure 53 : évolution des effectifs salariés - réparateurs de matériel de communication
Source : ACOSS

La réparation des téléphones mobile est une activité récente et en pleine évolution, marquée notamment par une forte proportion d'auto-entrepreneurs (plus de 550 auto-entrepreneurs selon l'ISM sur un total d'environ 1300 entreprises de réparation). Comme dans d'autres secteurs, le nombre d'emplois non salariés a connu une croissance très rapide de 2010 à 2014 avant de diminuer brutalement en 2015 et de reprendre sur un rythme plus progressif. Le nombre d'établissements employeurs a quant à lui augmenté régulièrement depuis 2007 mais avec paradoxalement une baisse des effectifs salariés sur cette même période traduisant une diminution de l'effectif salarié moyen par établissement qui passe de 28 salariés en 2007 à 8 salariés en 2017.

Cela indique une certaine fragmentation du marché cohérente avec les observations des experts interrogés qui évoquent un contexte très mouvant avec de nouveaux acteurs apparaissant et disparaissant très rapidement, à l'image de Save créée en 2013 et qui a connu une croissance fulgurante jusqu'en 2015 avant son placement en redressement en 2016 et son rachat par le groupe Remade en 2017.

En 2018, une autre start-up de la réparation de smartphones, WeFix, a été rachetée par le groupe Fnac-Darty qui souhaite proposer un service de réparation rapide dans ses magasins. Une certaine concentration et professionnalisation du secteur semble cependant s'amorcer depuis 2017-2018 avec l'apparition de quelques leaders nationaux parmi lesquels des réseaux historiques tels que PSM et des acteurs spécialisés sur le marché du reconditionnement de smartphones (Remade, BackMarket, Recommerce), chacun avec des business modèles spécifiques.

Le marché B2B, plus stable, reste dominé par quelques grands acteurs industriels internationaux spécialisés dans la réparation et le recyclage des équipements électroniques (Cordon Electronics, CEAT électronique, SBE).

2.6. La réparation des équipements électriques industriels

2.6.1. Biens concernés

Cette catégorie concerne les équipements électriques industriels tels que les moteurs et générateurs électriques, transformateurs de puissance, commutateurs et tableaux de distribution. Ces biens professionnels n'étaient pas couverts dans les précédentes éditions du panorama, leur ajout a été intégré à la demande du SIRMELEC (groupement des entreprises de service et maintenance de matériel électrique) souhaitant disposer d'une meilleure vision de l'offre de la réparation dans ce secteur. Afin d'assurer la comparabilité des données avec les panoramas précédents, cette typologie de biens n'est pas reprise dans le tableau de bord consolidé.

2.6.2. Précisions méthodologiques

Les données NAF des réparateurs des équipements électriques sont relatives au code NAF 3314Z (réparation d'équipements électriques).

Selon la nomenclature NAF, cette sous-classe comprend :

- la réparation et l'entretien des transformateurs de puissance, de distribution et des transformateurs spéciaux ;
- la réparation et l'entretien de moteurs et de générateurs électriques et de groupes électrogènes à moteur ;
- la réparation et l'entretien de commutateurs et de tableaux de distribution ;
- la réparation et l'entretien de relais et de contrôles industriels ;
- la réparation et l'entretien de piles, de batteries et d'accumulateurs électriques ;
- la réparation et l'entretien d'appareils d'éclairage électrique ;
- la réparation et l'entretien de dispositifs de câblage porteurs et non porteurs de courant pour le câblage d'installations électriques ;
- la réparation et l'entretien d'appareils ménagers professionnels ;
- le rebobinage de machines électriques tournantes et de transformateurs ;
- la réparation et l'entretien d'appareils médicochirurgicaux électriques.

Aucune rubrique Pages Jaunes n'a été retenue pour cette catégorie de biens.

2.6.3. Panorama actualisé de l'offre de réparation

Le tableau suivant présente le nombre d'entreprises, le nombre d'établissements, le nombre d'emplois et le chiffre d'affaires (CA) global des réparateurs d'équipements électriques pour la dernière année disponible (2016 ou 2017). Les distributeurs ne sont pas considérés comme des acteurs pertinents pour la réparation de cette catégorie de biens.

Tableau 9 : tableau de bord de la réparation d'équipements électriques industriels

Indicateur	Source	Distributeurs	Réparateurs (hors ESS)	Acteurs ESS	Total
Nombre d'entreprises	SIRENE - code 3314Z - 04/2018	NP	1456	3	1459
Nombre d'établissements	SIRENE - code 3314Z - 04/2018	NP	1660	3	1663
Nombre d'emplois salariés	ACOSS - code 3314Z - effectifs salariés à fin 2017	NP	7 984	Inclus dans réparateurs	7668
CA HT (M€)	ESANE - code 3314Z - estimation 2017	NP	1 548	Inclus dans réparateurs	1 505

2.6.4. Typologie des réparateurs

Sur le plan de la forme juridique, les réparateurs d'équipements électriques sont en majorité des personnes morales (72% des établissements), la forme la plus répandue étant la SARL. La part des entreprises individuelles (28%) est beaucoup plus réduite que dans la plupart des autres secteurs de la réparation.

53% des établissements de réparation d'équipements électriques ont au moins un salarié mais seulement 13% ont plus de 13 salariés.

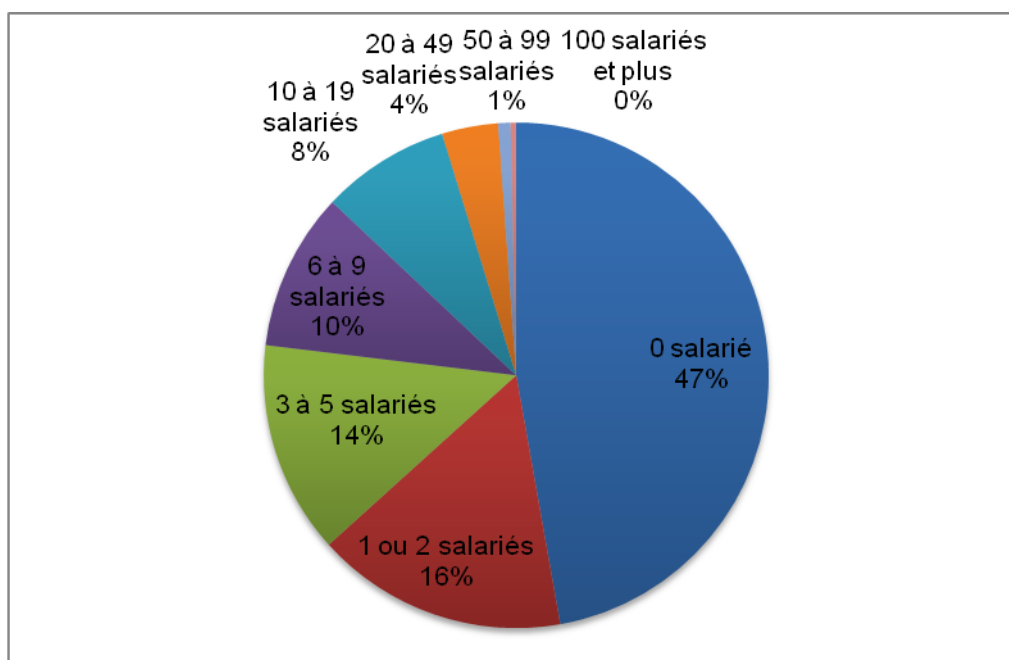


Figure 56 : répartition des réparateurs d'équipements industriels par tranche d'effectifs
(Source : base Sirene®, code NAF 3314Z)

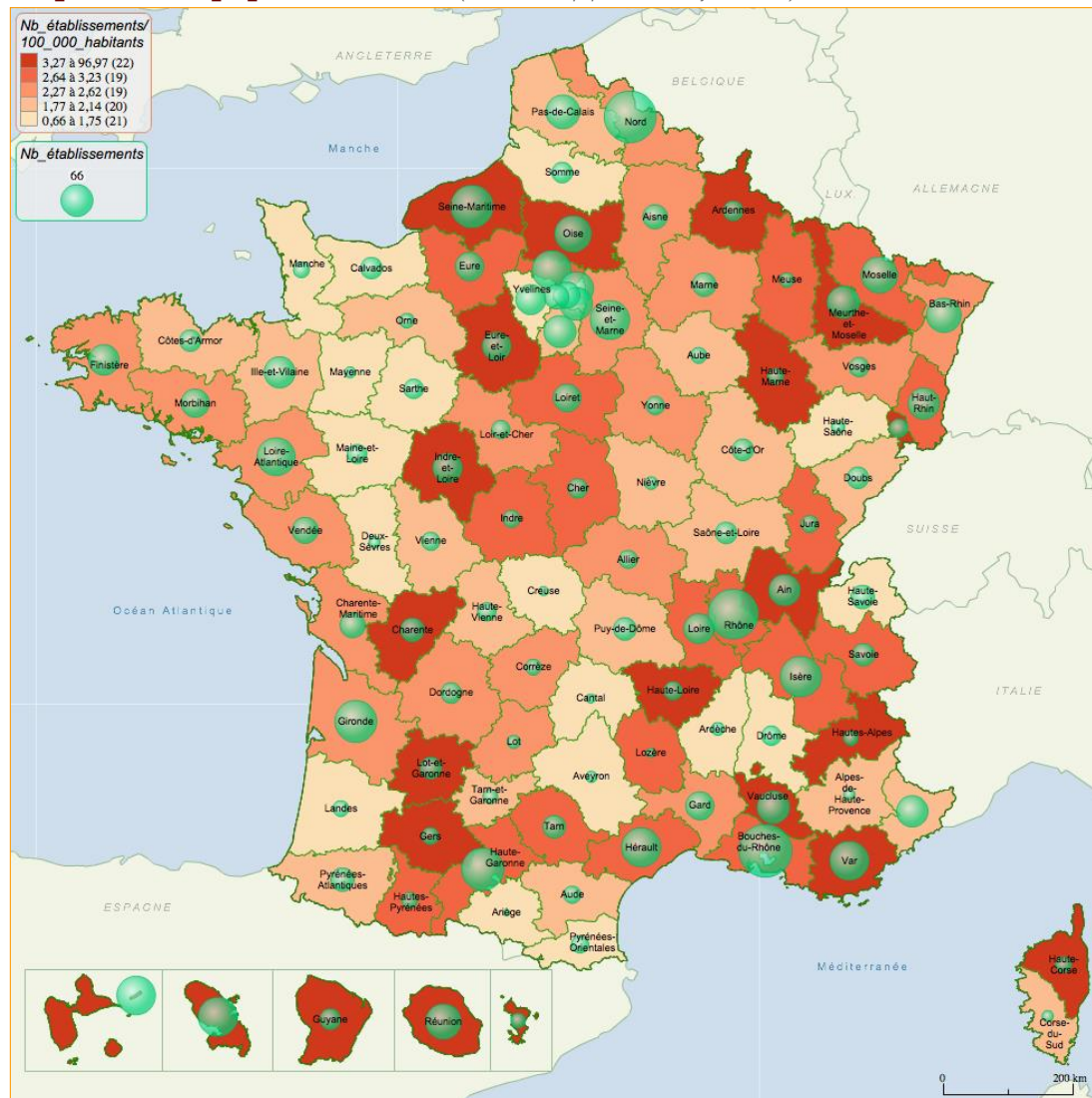
La part des entreprises artisanales est également moins importante que dans d'autres secteurs de la réparation mais reste majoritaire : 56% des établissements répertoriés dans la base Sirene® sous le code APE 3314Z disposent d'un code d'Activité Principale au titre du registre des métiers (APRM) indiquant leur nature artisanale. Parmi ces établissements artisanaux, la plupart sont attachés au code d'activité principale 3314Z mais environ 5% portent le code APE 4321AB (installations électriques) désignant des artisans électriciens peu susceptibles d'intervenir sur des moteurs ou transformateurs électriques.

2.6.5. Répartition géographique

La carte ci-après montre la répartition par département des établissements de réparation identifiés dans la base Sirene® par le code APE 3314Z (réparation d'équipements électriques). Pour cette typologie de biens professionnels, la densité de réparateurs pour 100 000 habitants n'est cependant pas très pertinente puisque la demande (sauf pour les artisans électriciens) n'est pas liée à la densité de population mais au tissu industriel.

1 - Nb_établissements - source : INSEE (Sirene, fichier stock au 31/03/2018)

2 - Nb_établissements/100_000_habitants - source : INSEE (estimations de population au 1er janvier 2018)



Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur.

Figure 57 : répartition géographique des réparateurs d'équipements électriques
Source : base Sirene® - code NAF 3314Z

2.6.6. Evolution de l'offre de réparation et facteurs explicatifs

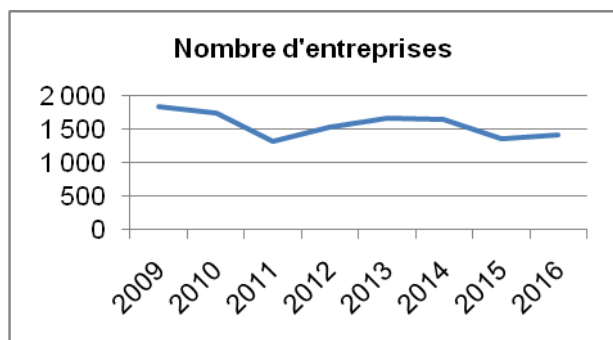


Figure 58 : évolution du nombre d'entreprises de réparation de matériel électrique

Source : Eurostat

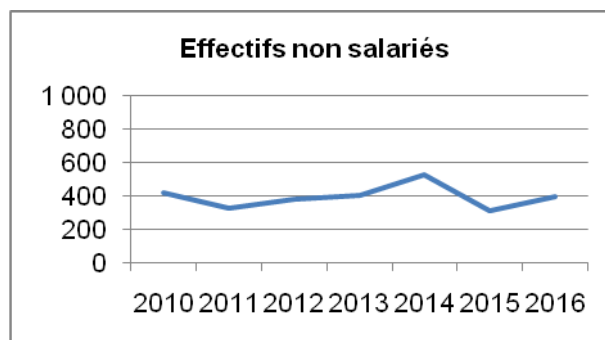


Figure 61 : évolution des effectifs non salariés - réparateurs de matériel électrique

Source : Eurostat

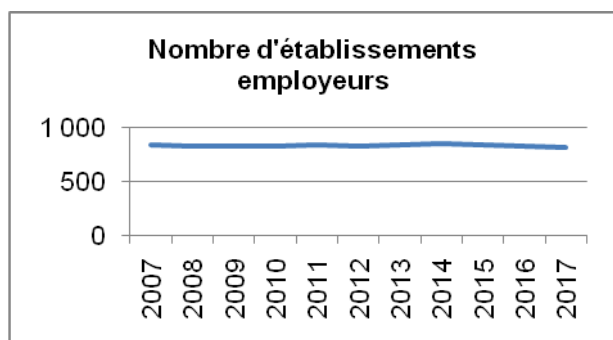


Figure 59 : évolution du nombre d'établissements employeurs - réparateurs de matériel électrique

Source : ACOSS

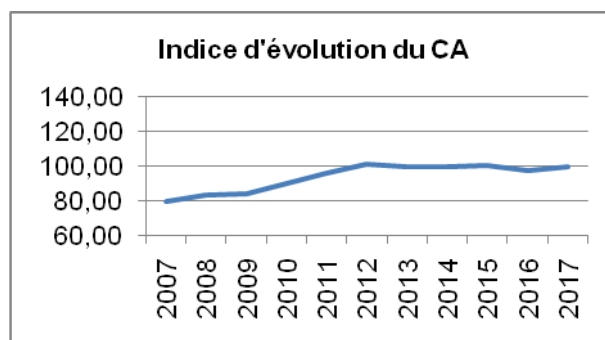


Figure 62 : indice d'évolution du chiffre d'affaires - réparateurs de matériel électrique

Source : INSEE (indice de chiffre d'affaires dans l'industrie - code NAF 3314Z - base 100 2015)

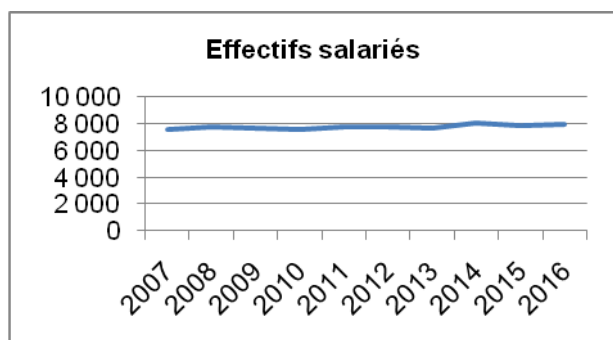


Figure 60 : évolution des effectifs salariés - réparateurs de matériel électrique

Source : ACOSS

Le secteur de la réparation de matériel électrique a connu une légère diminution du nombre d'établissements employeurs mais avec une certaine stabilité des effectifs salariés. Les effectifs non salariés, qui concernent plutôt des électriciens indépendants n'intervenant pas sur les moteurs ou transformateurs électriques, a subi une baisse prononcée en 2015 après plusieurs années d'augmentation. L'indice de chiffre d'affaires est sur une tendance stable depuis 2012.

Le SIRMELEC constate cependant depuis quelques années une tendance des clients et donneurs d'ordre à privilégier le remplacement à neuf de certains équipements plutôt que la réparation, notamment du fait d'une baisse du prix du neuf liée à la vente sur internet.

Une enquête auprès d'une sélection d'acteurs du secteur a été diffusée en juillet 2018 par le SIRMELEC. Le taux de réponse limité (28 répondant) ne permet pas de dresser de conclusions générales, mais les réponses semblent globalement concorder avec les évolutions des données statistiques avec un chiffre d'affaire stable ou en légère amélioration. Les répondants, plutôt optimistes sur les perspectives des prochaines années (la majorité envisage une croissance de leur activité), évoquent cependant certaines difficultés parmi lesquelles :

- la diminution constante du prix du matériel neuf en lien avec les ventes internet et les importations en provenance de pays bénéficiant de charges réduites, rendant la réparation moins compétitive ;
- des difficultés à recruter de la main d'œuvre qualifiée ;
- le prix des pièces détachées.

Une proportion minoritaire évoque des difficultés d'accès aux notices techniques.

2.7. La réparation des outils de jardinage et bricolage

2.7.1. Biens concernés

La réparation des outils de jardinage concerne principalement les outils motorisés tels que tondeuses à gazons, motoculteurs, tronçonneuses broyeurs, souffleurs à neige et à feuilles, ... le petit outillage manuel (sécateurs par exemple) ou des outils robustes et peu coûteux tels que fourches, pelles, râteaux étant moins susceptibles de faire l'objet de réparations chez un professionnel.

Le matériel de bricolage (ex. perceuses, visseuses, ponceuses) souvent distribué par les mêmes enseignes que le matériel de jardinage a été placé dans la même catégorie bien que les données statistiques collectées portent essentiellement sur le matériel de jardinage.

2.7.2. Précisions méthodologiques

Aucun code NAF ne permet d'identifier distinctement ni les distributeurs, ni les réparateurs d'outils de jardinage et de bricolage.

En effet le code NAF 9522Z recouvre à la fois la réparation de produits électroménagers et d'équipements pour la maison et le jardin.

Il existe des rubriques pages jaunes dédiées à la motoculture de plaisance, aux tondeuses à gazon, et aux tronçonneuses mais celles-ci ne permettent pas de distinguer les activités de vente et de réparation.

En conséquence, il a été décidé contrairement aux éditions précédentes de ne pas retenir ces rubriques mais de s'appuyer sur les données figurant dans le Répertoire National des Métiers qui répertorie les réparateurs artisanaux de matériel de jardinage sous le code NAFA 9522ZA recouvrant la réparation et l'entretien d'équipements pour la maison et le jardin : tondeuses à gazon, coupe-bordures, souffleurs à neige et à feuilles, ébrancheurs, etc.

A noter :

Dans le RNM, le code NAFA est en effet attribué à l'ensemble des établissements d'une entreprise dès lors que celle-ci exerce une activité de réparation dans l'un de ses établissements, y compris à titre secondaire, ce qui conduit à un plus grand nombre d'établissements référencés dans le RNM (619 établissements) par rapport à la base Sirene® (488 établissements selon la clef de répartition définie plus haut). L'utilisation des données du RNM peut être pertinente dans les secteurs où la réparation est réalisée majoritairement par des entreprises artisanales (comme pour la réparation de vêtements, de chaussures, ou d'instruments de musique).

Comme indiqué au chapitre 1.1.3, une clef de répartition basée sur le nombre relatif de réparateurs artisanaux relevant du code NAFA 9522ZA (Réparation de tondeuses à gazon) et 9522ZB (Réparation d'appareils électroménagers) a été appliquée pour répartir le nombre d'emplois salariés et le chiffre d'affaires des réparateurs relevant du code NAF 9522Z :

- 85,4 % ont été affectés à la catégorie de biens électroménagers ;
- 14,6 % ont été affectés à la catégorie des outils de jardinage et bricolage.

Il faut noter que cette méthode présente de fortes incertitudes car elle suppose que le chiffre d'affaire moyen et l'effectif moyen soient relativement identiques pour les deux sous-catégories relevant du code 9522Z. Les entretiens menés lors de la phase d'analyse qualitative n'ont pas permis d'obtenir des données plus précises.

2.7.3. Circuit de la réparation

La réparation des outils de jardinage-bricolage se fait essentiellement sous garantie, via le service après-vente du distributeur (grande surface de bricolage ou distributeur indépendant). Selon les produits et les marques, les produits ramenés en SAV sont envoyés au constructeur ou directement à un réparateur agréé. Le distributeur se charge du premier diagnostic et de la gestion du dossier de garantie. Les produits à faible valeur telles que les perceuses/visseuses premier prix sont généralement remplacées à neuf (procédure d'échange standard) tandis que les produits plus onéreux sont envoyés en réparation.

Les grandes surfaces de bricolage (GSB) représentent près de 80% du marché des magasins de bricolage avec trois groupes dominants : Adeo (Leroy Merlin+ Weldom + Bricoman), Kingfisher (Castorama et Bricodépôt) et Bricomarché. La plupart de ces enseignes n'effectue pas de réparation en propre mais sous-traite à des réparateurs industriels tel que Solvarea, qui apporte son savoir-faire issu de l'électroménager, ou à des réparateurs indépendants de proximité. Chez Leroy Merlin, quelques magasins disposent d'un atelier de réparation mais les services SAV assurent surtout un premier niveau de diagnostic des pannes et proposent des services d'entretien hors garantie, en particulier sur les tondeuses.

Le reste du marché constitue le réseau traditionnel, très fragmenté, avec des magasins indépendants, petits réseaux franchisés et revendeurs spécialisés dans certaines marques, ainsi que certains vendeurs de matériel agricole notamment en zone rurale. Ces petits distributeurs assurent en général une activité de réparation en propre pour fidéliser leurs clients, et certains sont agréés par des marques constructeurs pour réparer sous garantie.

Hors garantie, sauf pour des produits onéreux et complexes, les consommateurs font peu appel à des réparateurs mais privilégient l'autoréparation. La vente de pièces détachées sur internet via des sites tels que Spareka et le développement de tutoriels d'autoréparation favorisent cette tendance que certains distributeurs s'efforcent aussi d'encourager.

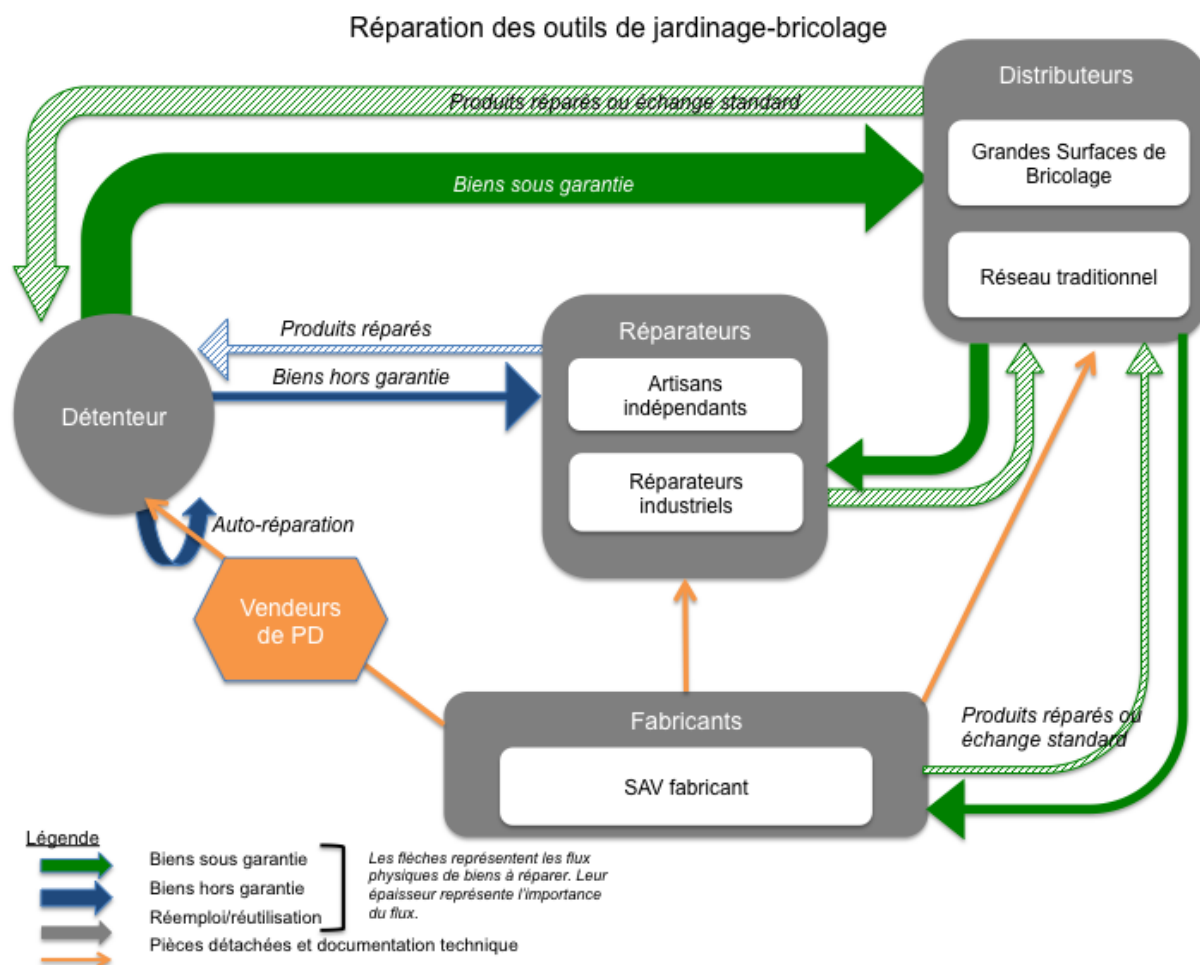


Figure 63 : schéma du circuit de réparation des outils de jardinage-bricolage

2.7.4. Panorama actualisé de l'offre de réparation

Le tableau suivant présente le nombre d'entreprises, le nombre d'établissements, le nombre d'emplois et le chiffre d'affaires (CA) global des réparateurs d'outils de jardinage et bricolage pour la dernière année disponible (2016 ou 2017).

En ce qui concerne les réparateurs, ce secteur représente d'après nos estimations basées sur la ventilation de 14,6% du code NAF 9522Z (cf. méthodologie) à un total de 468 entreprises et 488 établissements pour un chiffre d'affaires d'environ 56 millions € et 776 emplois.

Les données du Répertoire National des Métiers basées sur le code NAFA 9522ZA donnent un nombre d'entreprises et d'établissements sensiblement plus élevé (571 entreprises et 619 établissements) ce qui semble logique compte tenu des modalités d'application du code NAFA à l'ensemble des établissements artisanaux exerçant une activité de réparation à titre principal ou secondaire. Ces chiffres nous semblent plus pertinents à utiliser d'autant plus qu'en l'absence de rubrique Pages Jaunes dédiée à la réparation d'outils de jardin et bricolage, il n'est pas possible d'identifier les entreprises exerçant une activité de réparation à titre secondaire via le seul code NAF95.22Z.

Tableau 10 : tableau de bord de la réparation d'outils de jardinage-bricolage

Indicateur	Source	Distributeurs		Réparateurs (hors ESS)	Acteurs ESS	
		Valeur absolue	% réparation		Valeur absolue	% réparation
Nombre d'entreprises	Données NAF (SIRENE 2017)	NP		468	NP	100%
	Pages Jaunes	NP		NP	NP	
	Données experts (RNM)			571		
	Total			571	NP	
Nombre d'établissements	Données NAF (SIRENE 2017)	NP		488	NP	100%
	Pages Jaunes	NP		NP	NP	
	Données experts (RNM)			619		
	Total			619	NP	
Nombre d'emplois salariés	Données NAF (ACOSS 2017)	NP		783	NS	
	Pages Jaunes	NP		NP	NS	
	Données experts (entretiens)	≈70				
	Total	70		783	NS	
Nombre d'emplois non salariés	Données experts	ND		370*		
CA global (M€)	Données NAF (ESANE – ICA 2017)	NP		58	NP	
	Données experts	NS				
	Total			58	0	
CA de la vente de pièces détachées (M€)	Données NAF (ESANE – ICA 2017)	NP				
	Données experts					
	Total				0	
Flux de produits réparés (unités ou tonnages)	Données experts	En attente				

* Source ISM à partir des données du RSI – affectation de 14,6% du total pour les réparateurs d'appareils électroménagers et d'équipements pour la maison et le jardin

En italique : chiffre comparatif fourni à titre indicatif mais non pris en compte dans le total

2.7.5. Part des distributeurs exerçant une activité de réparation

La part des distributeurs exerçant une activité de réparation ainsi que la part relative d'emplois et de chiffre d'affaires que représente cette activité de réparation reste à déterminer à l'aide des experts interrogés dans la phase d'analyse qualitative.

Dans le panorama 2014, seule l'enseigne Leroy Merlin avait été identifiée comme ayant une activité de réparation d'outils de jardinage et de bricolage, et la part correspondante de chiffre d'affaires avait été jugée non significative. Un entretien avec cette enseigne a été réalisé lors de la deuxième phase du projet. D'après le responsable du Service Après-Vente de Leroy Merlin, environ 70 magasins sont dotés d'un atelier de réparation en propre, les autres magasins disposent d'un comptoir SAV assurant le premier niveau de diagnostic des pannes et des services d'entretien courant mais pas de véritable réparation.

2.7.6. Typologie des réparateurs

Comme indiqué dans le chapitre sur la réparation des biens électroménagers, la majorité (67%) des établissements répertoriés dans la base Sirene® sous le code APE 9522Z disposent d'un code d'Activité Principale au titre du registre des métiers (APRM) indiquant leur nature artisanale. Les données du Répertoire National des Métiers, portant exclusivement sur les entreprises artisanales, peuvent donc être utilisées de façon pertinente pour analyser la typologie des réparateurs.

Parmi les 619 établissements artisanaux identifiés dans le Répertoire National des Métiers sous le code NAFA 9522ZA relatif à la réparation d'outils de jardinage-bricolage, 63% ont un code d'activité principale (APE) lié à une activité de réparation :

- 47% portent le code NAF 9522Z (réparation de produits électroménagers et d'équipements pour la maison et le jardin)
- Près de 13% portent le code APE 3312Z désignant la réparation de machines et équipements mécaniques
- 3% portent le code APE 9529Z (réparation d'autres biens personnels et domestiques)

Environ 25% des établissements sont rattachés à un code APE relatif à des activités de distribution de nature assez variée :

- Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en petites surfaces (4752A) et en grande surface (4752B) pour respectivement 9% et 1% ;
- Commerce de gros (commerce interentreprises) de matériel agricole (4661Z) pour 9% ;
- Commerce et réparation de motocycles (4540Z) pour 7%.

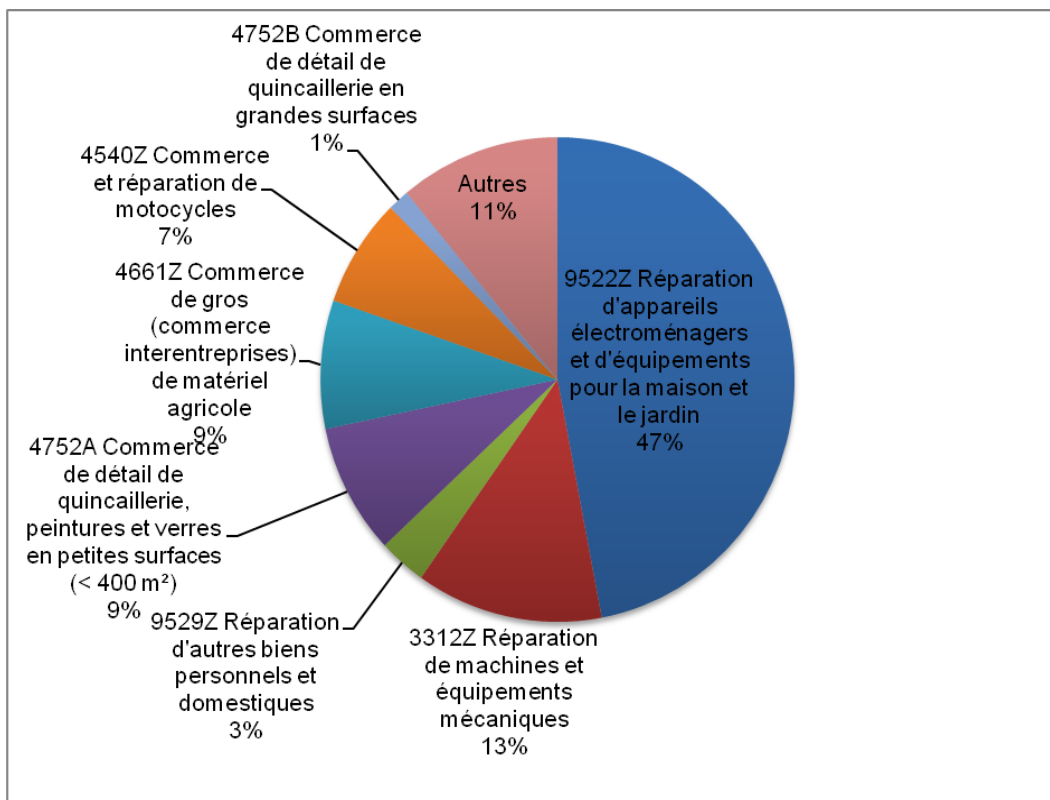


Figure 64 : typologie d'activité principale des réparateurs artisanaux d'outils de jardinage-bricolage
Source : Répertoire National des Métiers

D'après l'indication des tranches d'effectifs figurant dans la base Sirene®, ces réparateurs artisanaux d'outils de jardinage-bricolage sont en majorité des travailleurs indépendants : 64% des établissements répertoriés sous le code APRM 9522ZA n'ont en effet aucun salarié.

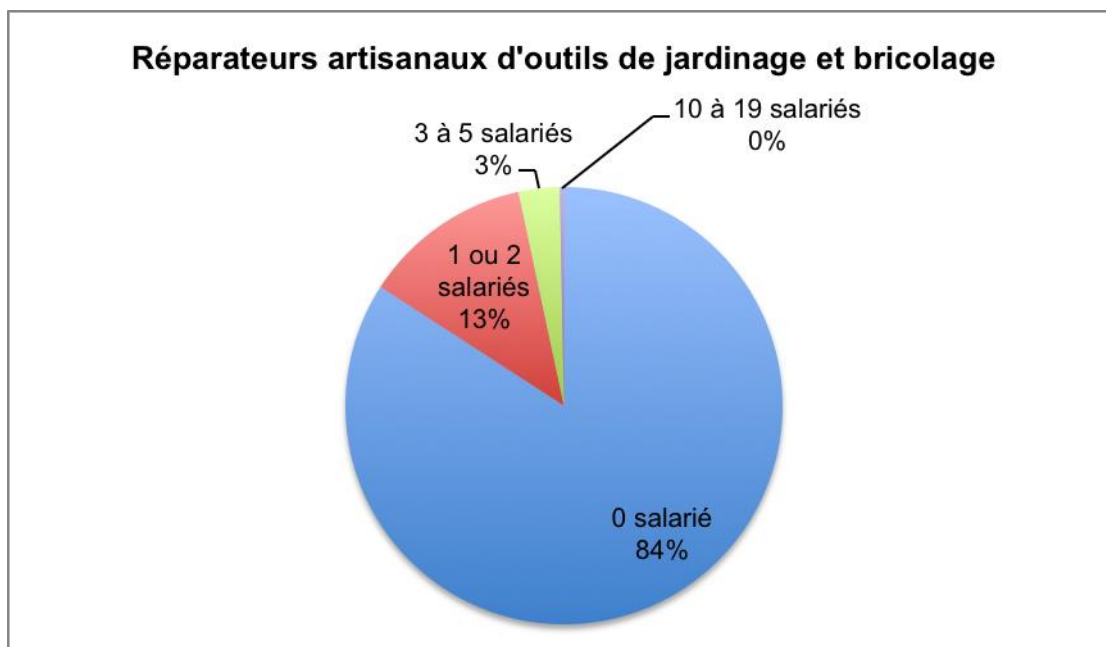


Figure 65 : répartition des établissements artisanaux de réparation d'outils de bricolage-jardinage par tranche d'effectifs
Source : base Sirene®

2.7.7. Répartition géographique des réparateurs d'outils de jardinage-bricolage

La carte ci-après présente la répartition des établissements répertoriés dans le Répertoire National des Métiers (RNM) sous le code NAFA 9522ZA désignant les réparateurs artisanaux d'outils de jardinage-bricolage. Cette carte montre une répartition relativement homogène des réparateurs sur l'ensemble de la France avec une densité plus élevée dans les départements à dominante rurale que dans les zones fortement urbanisées ce qui semble logique dans la mesure où le jardinage se pratique plus dans les zones d'habitat individuel (campagne, zones résidentielles) qu'en centre-ville.



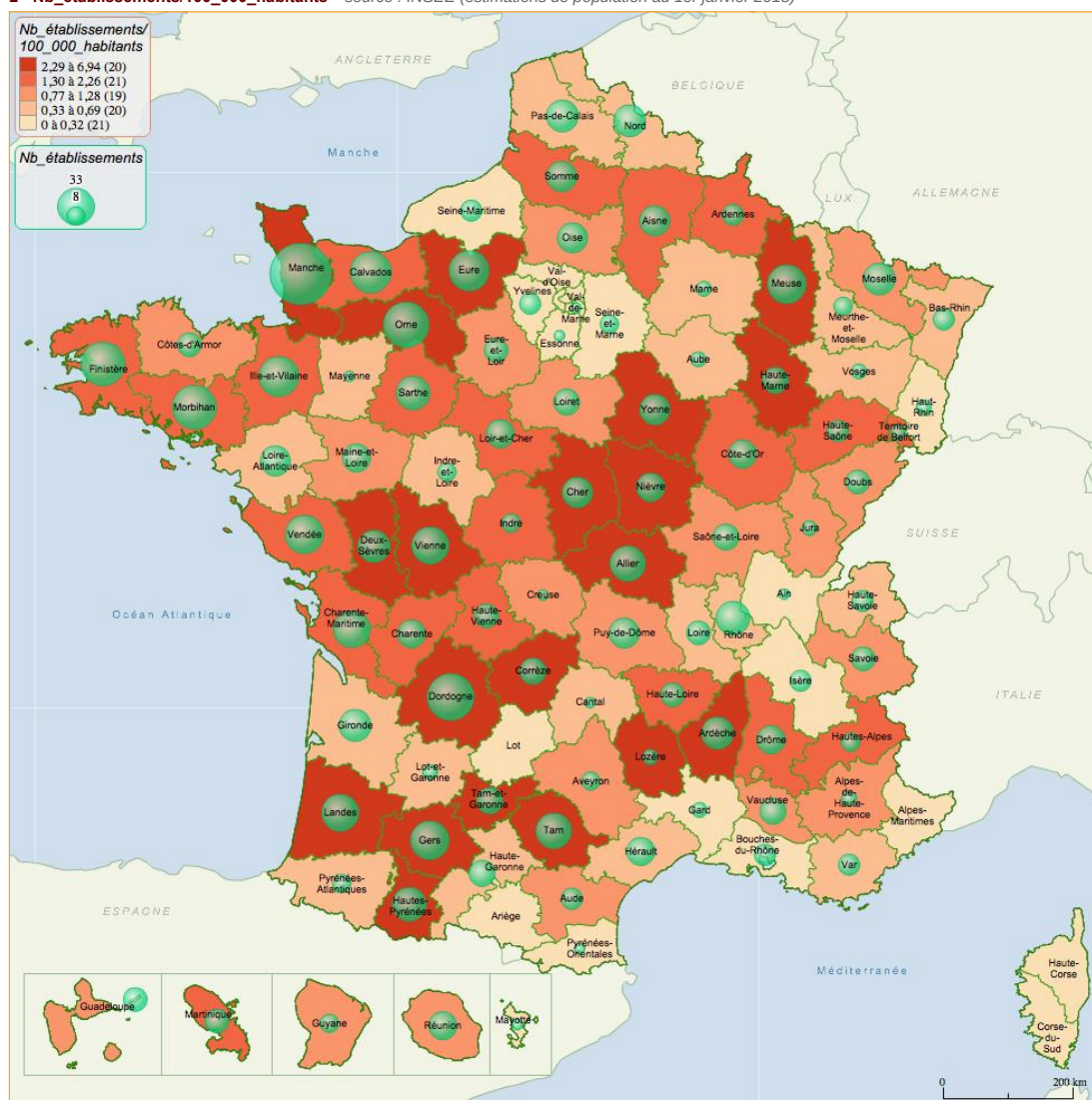
cget

L'Observatoire
des Territoires

Réparateurs artisanaux d'outils de jardin par département

1 - Nb_établissements - source : Répertoire National des Métiers (04/2018)

2 - Nb_établissements/100_000_habitants - source : INSEE (estimations de population au 1er janvier 2018)



© CGET 2018 - IGN GéoFla — Département

Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur.

Figure 66 : répartition géographique des réparateurs artisanaux d'outils de jardinage-bricolage

Source : Répertoire National des Métiers, code NAFA 9522ZA

L'offre de réparation est globalement très limitée avec une moyenne d'à peine 1 établissement pour 100 000 habitants à l'échelle nationale (DOM compris). Même en ajoutant les 173 établissements de Leroy Merlin, la moyenne reste inférieure à 1,5 établissement pour 100 000 habitants.

2.7.8. Evolution de l'offre de réparation et facteurs explicatifs

En l'absence de code NAF dédié, il n'est pas possible de suivre l'évolution de l'offre de réparation d'outils de jardinage-bricolage compris dans le même code 9522Z que les biens électroménagers (cf. chapitre 2.3.9).

Les freins au développement de l'offre sont assez similaires à ceux évoqués pour l'électroménager, en particulier la baisse du prix des produits neufs (de façon encore plus prononcée que dans l'électroménager) rendant la réparation peu compétitive.

2.8. La réparation des vélos

2.8.1. Biens concernés

Ce chapitre couvre l'ensemble des vélos, y compris les vélos à assistance électrique.

2.8.2. Précisions méthodologiques

Le cas des réparateurs de vélos est complexe car il existe 4 codes NAF possibles de rattachement :

- Le 45.40 Z : commerce et réparation de motocycles, parce que de nombreux magasins de 2-roues motorisés vendent également des vélos (et pas uniquement des VAE).
- Le 47.64Z : commerce de détail d'articles de sport : ce sont des magasins multisports qui n'offrent souvent pas de service de réparation sauf si leur activité en cycle est importante.
- Le 95.29Z : réparation d'autres biens personnels et domestiques
- Le 77.21Z : location et location-bail d'articles de loisirs et de sport dont les vélos (avec activité de réparation possible).

Pour cette raison, et parce qu'il est impossible de connaître la part des réparateurs de vélos dans chacun des quatre codes principaux de rattachement mentionnés ci-dessus, le tableau de bord a été élaboré essentiellement à partir de 4 sources :

1. Le fichier RNM des entreprises artisanales de réparation de vélo (code NAFA 9529ZB) pour établir le nombre d'établissements réparateurs de cycles (mais qui ne comprend pas tous les distributeurs et notamment pas les grandes surfaces multisports telles que Décathlon, Go Sport ou Intersport) ;
2. L'enquête 2013 de l'OBSA sur le commerce et la réparation de cycles pour vérifier la cohérence des chiffres
3. Les dires d'experts (CNPA – Filières 2 roues) pour estimer le taux de progression du nombre d'établissements et d'emplois entre 2013 et 2017
4. L'organisation d'entretiens avec des responsables de Décathlon, Go Sport, Intersport et de la Manufacture Française du Cycle (fournisseur/fabricant) pour estimer le nombre d'établissements et d'emploi liés à la réparation de cycles au sein des distributeurs et des fabricants.

La seule rubrique Pages Jaunes relatives aux cycles est la suivante mais elle n'a pas été utilisée pour déterminer le nombre d'entreprises réparatrices de vélos en raison de l'impossibilité de faire la distinction entre vente, réparation, location et autre activité liée aux cycles.

Rubriques Pages Jaunes	Libellé	Type d'acteurs
384250	vélos, cycles (vente, réparation) (autres)	Réparateurs et distributeurs

Outre les quatre sources d'information mentionnées ci-dessus, trois autres sources bibliographiques ont également été utilisées :

- > Commerce et réparation de cycles – Autofocus n° 53 – OBSA 2013
- > Compte-rendu d'activité l'Heureux Cyclage – 2017
- > Enquête sur les ateliers d'autoréparation de vélos (ADEME-Indigo) Septembre 2017.

2.8.3. Circuit de réparation

La réparation des vélos et des équipements de sport se fait essentiellement via les distributeurs qui disposent presque tous d'un atelier d'entretien-réparation. La garantie n'entre pas ou très peu en compte.

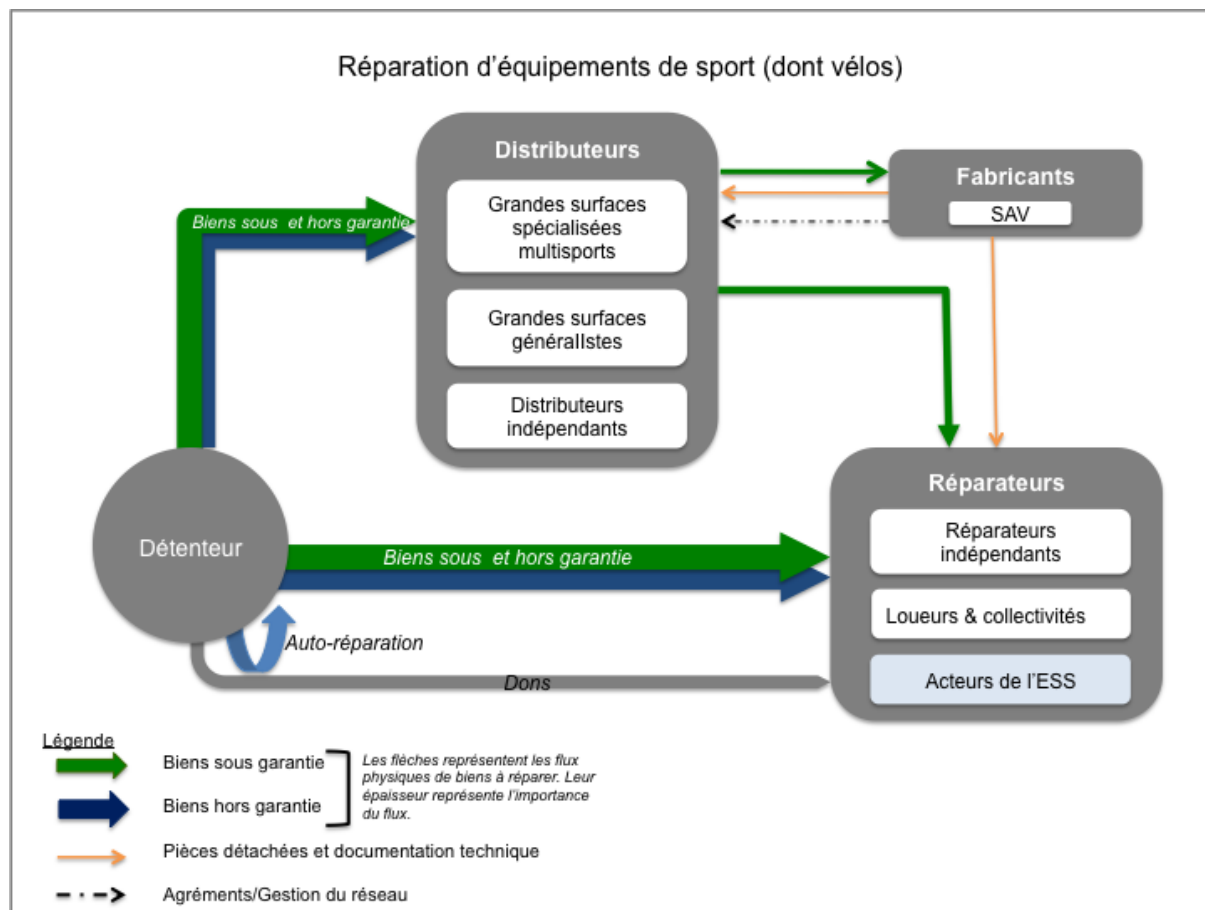


Figure 67 : circuit de réparation des vélos

2.8.4. Panorama actualisé de l'offre de réparation

Selon l'enquête réalisée par l'OBSA « Commerce et réparation de cycles – statistiques de l'activité et des emplois », la France comptait 1 970 magasins spécialisés dans la vente et la réparation de cycles qui employaient 2 560 salariés en 2013. Après discussion avec monsieur G. Billette du CNPA, filière 2 Roues, il est estimé que sur ces 1 970 magasins, au moins 1 775 étaient dotés d'ateliers de réparation et maintenance des vélos pour un nombre d'emplois d'environ 2 400 salariés. En prenant en compte une augmentation estimée à 10 % du nombre d'établissements entre 2013 et 2017 (source : CNPA – Filière 2 roues), l'on parvient à 1 950 établissements spécialisés, ayant une activité de réparation de cycles et 2 650 emplois salariés.

Par souci d'utilisation d'une méthode homogène entre les différentes catégories de produits, nous privilégierons l'usage de la base de données RNM – NAFA pour déterminer le nombre d'entreprises et d'établissements artisanaux réparateurs en 2017. Leur nombre s'élève à 2 275 entreprises et 2 528 établissements. Etant donné la taille de ces entreprises, présentée dans la section « typologie des réparateurs », nous faisons l'hypothèse d'1,3 salarié ETP réparateur de cycle par établissement, soit un nombre d'emplois salariés estimé à 3 286.

En complément les établissements des Surfaces multisports (distributeurs) et les quelques SAV de fabricants/fournisseurs de vélos n'étant pas tous répertoriés dans la base de données du RNM, nous avons contacté plusieurs d'entre eux afin d'estimer leur nombre et les emplois salariés associés.

Tableau 11 : ateliers de réparation de vélos au sein des principaux distributeurs français

Enseigne	Déjà comptabilisé dans le fichier RNM	Nombre de magasins en 2013	Nombre de magasins en 2018	Nombre de magasins dotés d'un atelier de réparation de cycles	Nombre moyen d'ETP techniciens cycles/magasin
Décathlon (France)	Non	230	310	310	3
Go Sport	Non	7	119	105	2,5
Intersport	Non		600	500	2
Vélo &Oxygen	Non	?	100	100	2,5
Veloland	Oui	85	80	80	2,5
Cultures Vélo	Oui	87	72	72	2,5
Mondovelo	Oui	45	70	70	2,5
Bouticycle	Oui	27	20	20	2,5
Vélo Station	Oui/Non	11	10	10	2,5

D'autre part, les fabricants français de cycles disposent aussi de SAV dans lesquels travaillent, en moyenne, 7 à 9 salariés techniciens réparateurs et quelques-uns, parmi lesquels GIANT disposent de magasins et ateliers de réparation intégrés. Toutefois, en comparaison des distributeurs et réparateurs indépendants, l'activité de réparation de cycles des fabricants demeure marginale.

Aux 2 528 établissements réparateurs artisanaux, nous avons ainsi ajouté 1 020 établissements distributeurs exerçant également une activité de réparation et 2 450 emplois salariés, ainsi que 25 SAV de fabricants/fournisseurs représentant environ 200 emplois salariés supplémentaires.

Le chiffre d'affaire global des acteurs (distributeurs + réparateurs + fabricants) de la réparation de cycles est, quant à lui, difficile à estimer en raison de la diversité des profils d'entreprises (cf. paragraphe suivant pour davantage de précisions).

A défaut de données plus précises, il est toutefois possible d'estimer le chiffre d'affaire des réparateurs de cycles répertoriés en 95.29ZB dans le fichier RNM : ces derniers représentant 12,7 % de l'ensemble des structures répertoriées dans le code 95.29 Z (réparation d'autres biens personnels et domestiques, en affectant ce % au chiffre d'affaire 2017 (issu de la base INSEE-ESANE), on obtient : 12,7 % x 674 M€ = 86 M€.

Tableau 12 : tableau de bord de la réparation des vélos

Indicateur	Source	Distributeurs		Fabricants/ fournisseurs		Réparateurs (hors ESS)		Acteurs ESS	
		Valeur absolue	% réparation	Valeur absolue	% réparation	Valeur absolue	% réparation	Valeur absolue	% réparation
Nombre d'entreprises	Données NAF								
	Pages Jaunes	NP				455 (NP)			
	Données experts	8		25		2 275		218	
	Total	8		25		2 275		218	
Nombre d'établissements	Données NAF	NP							
	Pages Jaunes	NP				461 (NP)			
	Données experts	1 020		25		2 528		218	
	Total	1 020		25		2 528		218	
Nombre d'emplois salariés	Données NAF (ACOSS)	NP							
	Pages Jaunes	NP							
	Données experts	2 450		200		3 286		230	
	Total	2 450		200		3 286		230	
Nombre d'emplois non salariés	Données experts	ND		ND		930*		ND	
CA global (M€)	Données NAF (INSEE 2017)	ND/NP				86**			
	Données experts	ND/NP		NP				NP	
	Total	ND/NP				86			
CA de la vente de pièces détachées (M€)	INSEE								
	Données experts								
	Total								
Flux de produits réparés (unités ou tonnages)	Données experts	ND/NP		ND		ND			

* Estimation à partir du nombre d'entreprises individuelles recensées au RNM sous le code 9529ZB.

** Estimation par attribution de 12,7% du code NAF 95.29Z à la réparation de vélos.

2.8.5. Part des distributeurs exerçant une activité de réparation

Même si le graphique ci-dessous ne représente que la ventilation des entreprises artisanales, il confirme la part importante des distributeurs dans l'activité de réparation de cycles. Activité d'autant plus importante que selon l'enquête réalisée en 2013 auprès de près de 2 000 magasins de cycles, 89,8 % déclaraient exercer une activité de réparation et maintenance de cycles.

Cependant, s'il est possible d'estimer le nombre d'établissements et d'emplois d'établissements de distribution liés à la seule activité de réparation de cycles, il en va différemment de la question de l'estimation du chiffre d'affaires de ce secteur, tant les profils de distributeurs de cycles sont différents entre :

- Décathlon France dont le chiffre d'affaire 2017 s'élève à 3,4 milliards d'€ et la part de l'activité de l'atelier - qui comprend, outre la réparation de vélos, celles de ski et l'activité de flocage de maillots - est estimée de l'ordre de 3 % ;
- de petits artisans commerçants réparateurs dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 50 k€ et la part de la réparation proche de 100 % ;
- des vélocistes de taille intermédiaire tels que le Bouticycle des Yvelines dont le chiffre d'affaire s'est élevé à 1,1 million d'€ et la part de la réparation à 15 % ;
- ou encore des loueurs tels que Cyclocity (loueur d'articles de loisir et de sport) avec plus de 400 salariés et un chiffre d'affaire de 26 millions d'euros qui répare les vélos des villes de Lyon, Marseille, Nantes, Toulouse et 7 autres villes françaises.

Ces importantes différences entre une écrasante majorité de petits distributeurs (0 à 2 salariés), un « géant de la distribution » (Décathlon) et une poignée de réseaux de franchises expliquent que l'analyse du chiffre d'affaire sectoriel ne soit pas un indicateur pertinent de la progression ou du recul de l'activité de réparation de cycles. De manière plus générale, aussi faible soit le chiffre d'affaire de ces distributeurs, fabricants ou réparateurs de cycles, lié à la seule activité de réparation, tous insistent sur le fait que c'est sur l'activité de réparation que les magasins de cycles font le plus de marges.

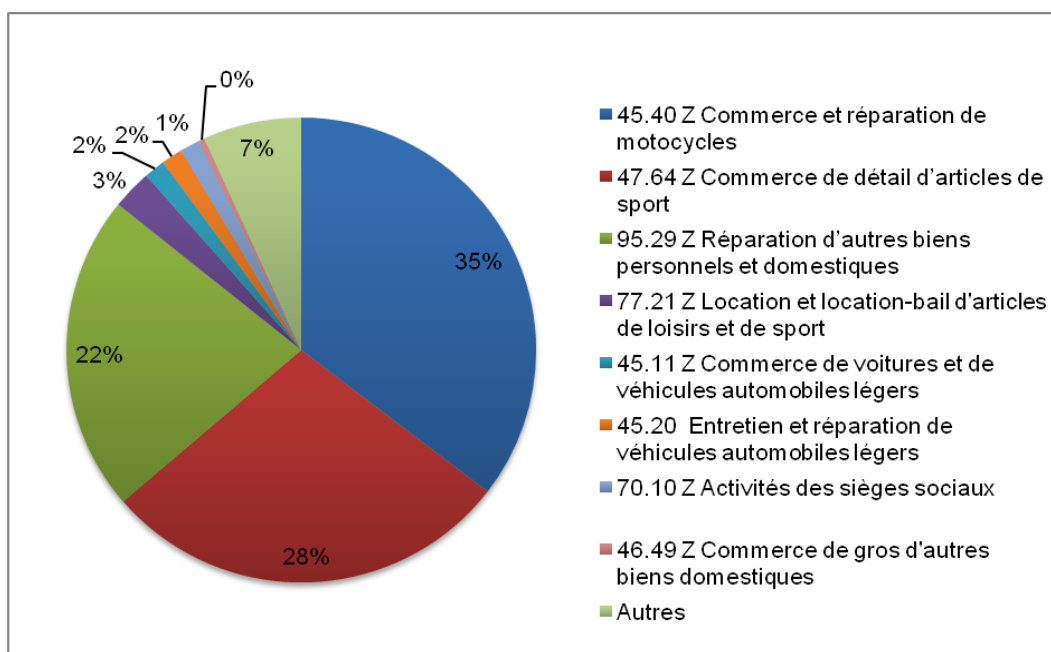


Figure 68 : typologie d'activité principale des réparateurs artisanaux de vélos

Source : RNM - code NAFA 95.29 ZB

2.8.6. Typologie des réparateurs

Jusque dans les années 50, l'essentiel des acteurs du cycle était composé de petits artisans spécialisés dans la vente et la réparation de tous types de vélos. Dans les années 70, avec l'apparition de la grande distribution, le marché a commencé à se segmenter, réservant la vente de cycles bas de gamme, bon marché et non réparables aux enseignes de grande distribution alimentaire, les petits commerçants spécialisés conservant la vente et la réparation de cycles moyen et haut de gamme. Dans les années 80 et surtout 90, avec l'arrivée du VTT, le développement de Décathlon (310 points de vente en France en 2017) sur le cycle moyen de gamme et le regroupement de magasins multimarques en réseaux de distribution (ex : Vélo & Oxygen – 100 magasins), coopératives (ex : Véloland – 80 établissements ou Mondovelo – 70 établissements) ou franchises (Culture Vélo - 72 magasins), le marché du cycle est bouleversé et le secteur commence sa réorganisation avec des ventes de vélos neufs de l'ordre de 3 millions par an, distribués majoritairement par les grandes surfaces alimentaires ou de sport.

En ce qui concerne les acteurs artisanaux, il s'agit essentiellement d'établissements sans salariés ou avec 1 à 2 salariés. Il faut signaler que beaucoup d'établissements travaillent avec des emplois saisonniers, la réparation de vélos étant souvent au point mort pendant la saison hivernale.

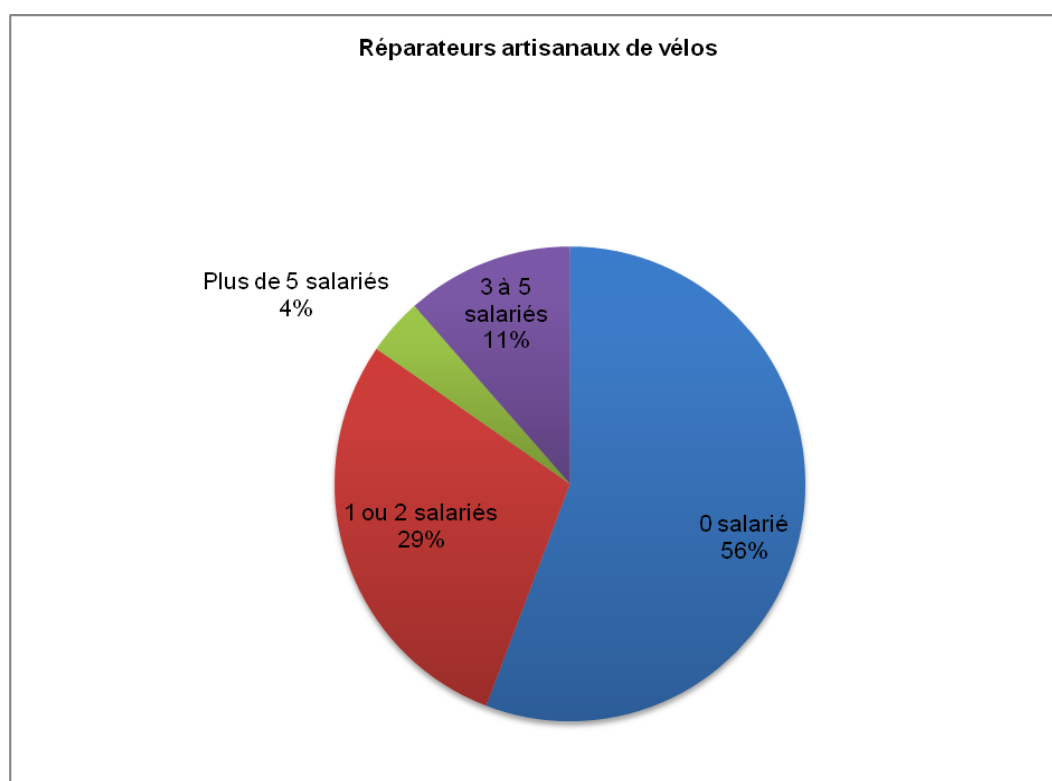


Figure 69 : répartition des réparateurs artisanaux de vélos par tranche d'effectifs

En matière d'acteurs appartenant au champ de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), le rapport d'activités l'Heureux Cyclage2017 indique qu'en 2017, 218 ateliers d'autoréparation de vélos existent en France dont 103 adhérents du réseau l'Heureux Cyclage. En termes d'emploi, ces ateliers représentent environ 230 emplois en équivalent temps-plein (chiffres 2015). La moitié de ces emplois sont précaires (CDD) et donc soumis à un fort turn-over qui empêche le maintien des compétences spécifiques dans ces structures. Près des deux tiers de ces ateliers emploient deux ETP ou moins : ce sont globalement de petites structures. 80 % des structures employeuses bénéficient de contrats aidés. 14 % des structures n'ont pas encore d'atelier fixe et organisent seulement des ateliers mobiles » (source : enquête 2017 sur les ateliers d'autoréparation de vélos – ADEME).

2.8.7. Répartition géographique

La carte suivante présente la répartition par département des réparateurs artisanaux de vélos répertoriés dans le Répertoire National des Métiers (RNM) sous le code NAFA 9529ZB.

L'offre de réparation, globalement présente sur l'ensemble du territoire national, est particulièrement développée sur certaines zones telles que les régions côtières - Méditerranée et Atlantique - le couloir rhodanien et les Alpes, la région parisienne et la région Alsace au détriment des régions du centre, intérieur du pays.

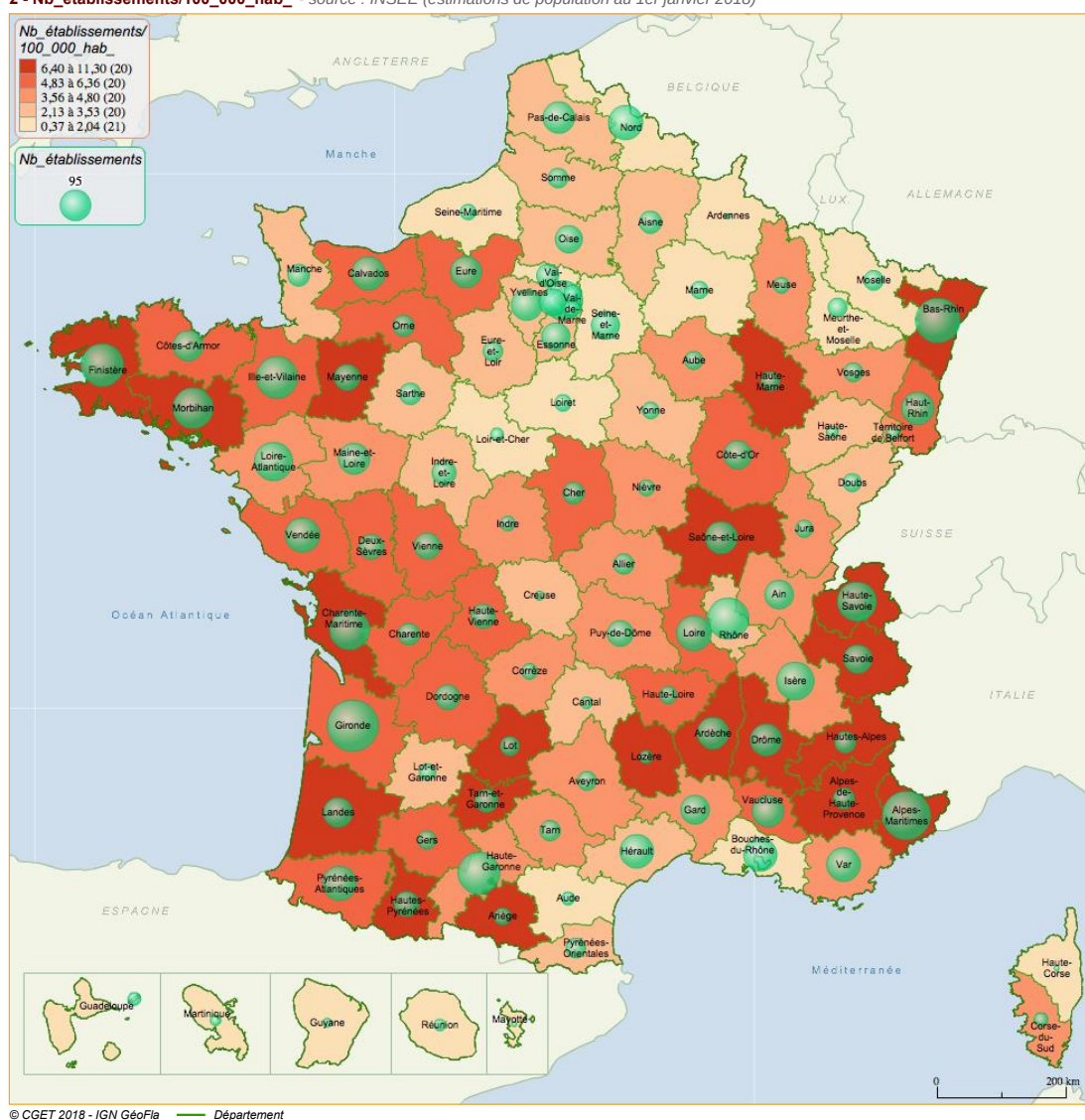


L'Observatoire
des Territoires

Réparateurs artisanaux de vélos par département

1 - Nb_établissements - source : Répertoire National des Métiers (04/2018)

2 - Nb_établissements/100_000_hab_ - source : INSEE (estimations de population au 1er janvier 2018)



Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur.

Figure 70 : répartition géographique des réparateurs artisanaux de vélos
Source RNM

2.8.8. Evolution de l'offre de réparation et facteurs explicatifs

Même s'il est impossible de disposer de séries statistiques relatives aux entreprises de réparation de cycles, compte tenu de l'éclatement de cette activité sur plusieurs codes NAF, l'expert CNPA Filière 2 roues estime que ce secteur a progressé d'au moins 10 % depuis 2013 pour ce qui concerne le nombre d'entreprises, le nombre d'établissements et l'emplois tandis que le chiffre d'affaire serait en stagnation ou en légère augmentation.

Le marché du vélo se développe et évolue :

- la part des vélos « loisir » diminue au profit des vélos « mobilité » ;
- le nombre de vente de VAE a augmenté de 90 % en 2017 et a été multiplié par 25 depuis 2007 ;
- de nouveaux acteurs arrivent (collectivités territoriales, associations, loueurs automobiles, centres-auto, professionnels du transport...) ;
- le métier de mécanicien réparateur doit intégrer de plus en plus d'hydraulique et d'électricité ;
- les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire ont un rôle croissant dans la réparation en vue du réemploi, parmi lesquels, les ateliers de réparation à vocation sociale du réseau l'Heureux Cyclage qui sont passées d'une dizaine en 2006 à plus de 200 en 2017.

Enfin, d'ici quatre à cinq années, les objectifs de la Feuille de Route Économie Circulaire et l'instauration future d'une filière à responsabilité élargie des producteurs (REP) articles de sports et de loisirs, devraient largement favoriser le développement de l'activité de réemploi et de réparation de cycles et confirmer l'implication des acteurs de l'économie sociale et solidaire dans ce secteur.

2.9. La réparation des équipements de sport

2.9.1. Biens concernés

Cette section comprend les articles de sport (hors cycles) et de campement.

2.9.2. Précisions méthodologiques

Les données NAF des distributeurs sont relatives au code NAF 47.64Z (Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé). Les distributeurs non spécialisés, comme les grandes surfaces alimentaires, ne sont pas inclus.

Il n'existe pas de code NAF propre à l'activité de réparation d'équipements de sport dans la base Sirene®, cette activité étant comprise dans le code NAF 95.29 Z réparation d'autres biens personnels et domestiques.

Aucune rubrique Pages Jaunes ne concerne la réparation d'équipement de sport.

En revanche, le Répertoire National des Métiers (RNM) permet de préciser le nombre d'établissements et d'entreprises artisanales de réparation d'articles de sport et de camping identifiés par le code NAFA 95.29D.

Un pourcentage relevant du code NAFA 9529ZD (Réparation d'articles de sport et de camping) a donc été calculé pour déterminer la part de ces entreprises sur le total des entreprises artisanales de réparation d'autres biens personnels et domestiques (95.29 Z).

Ce pourcentage de 6,7 % a ensuite été utilisé pour calculer le nombre d'emplois salariés et le chiffre d'affaire des entreprises artisanales de réparation d'articles de sport et de camping.

2.9.3. Panorama actualisé de l'offre de réparation

Le tableau suivant présente le nombre d'entreprises, le nombre d'établissements, le nombre d'emplois et le chiffre d'affaires (CA) global des principales familles d'acteurs de la réparation (distributeurs, réparateurs privés et réparateurs de l'ESS) pour la dernière année disponible (2016 ou 2017).

Tableau 13 : tableau de bord de la réparation des équipements de sport

Indicateur	Source	Distributeurs		Réparateurs (hors ESS)	Acteurs ESS	
		Valeur absolue	% réparation		Valeur absolue	% réparation
Nombre d'entreprises	Données NAF (SIRENE)	11 717	ND	1 557 (NP)		
	Pages Jaunes					
	Données experts (RNM)			953		
	Total	11 717		953	-	
Nombre d'établissements	Données NAF (SIRENE)	14 360	ND	1 589 (NP)		
	Pages Jaunes					
	Données experts (RNM)			1 334		
	Total	14 360	ND	1 334	-	
Nombre d'emplois salariés	Données NAF (ACOSS)	52 127		323	-	
	Pages Jaunes					
	Données experts					
	Total	52 127	ND	323	-	
Nombre d'emplois non salariés	Données experts					
CA global (M€)	Données NAF (INSEE 2017)	9 452		45	-	
	Données experts					
	Total	9 452	ND	45	-	
CA de la vente de pièces détachées (M€)	INSEE					
	Données experts					
	Total	ND		ND	ND	
Flux de produits réparés (unités ou tonnages)	Données experts	ND		ND	ND	

2.9.4. Part des distributeurs exerçant une activité de réparation

Pour les entreprises artisanales, l'exploitation des données du Répertoire National des Métiers indique que parmi les 1 314 établissements artisanaux exerçant une activité de réparation d'articles de sport et de camping (code NAFA 9529 ZD), plus de 60 % ont pour code d'activité principale (APE) un code de distributeur (47.64 Z ou 47.78 C).

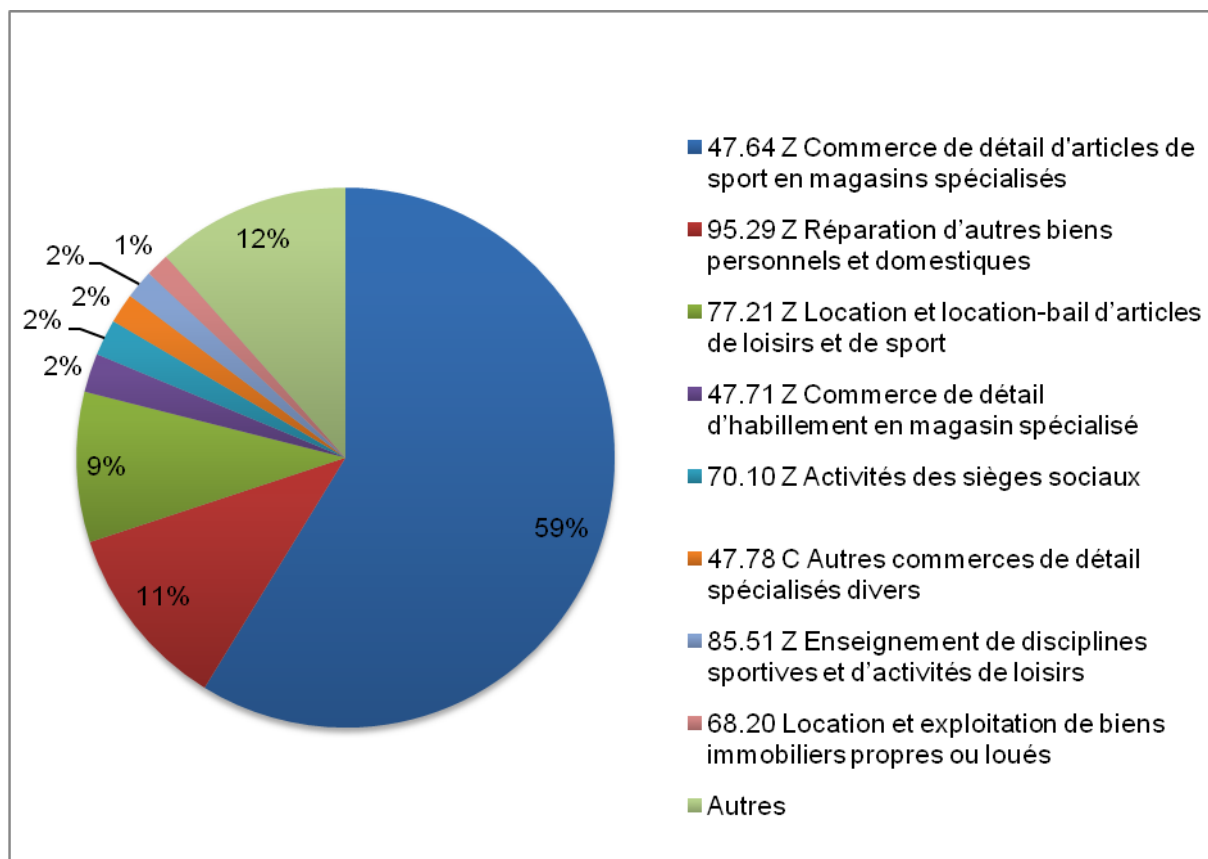


Figure 71 : typologie d'activité principale des réparateurs artisanaux d'articles de sport

Source : RNM - code 95.29 ZD

En ce qui concerne les entreprises non artisanales (large majorité des entreprises de distribution d'équipements de sport et de camping), il est plus difficile d'évaluer la part des distributeurs exerçant une activité de réparation.

La seule information que nous détenons est le nombre d'établissements des trois principales enseignes de distribution multisports qui sont dotés d'ateliers de réparation :

	Nombre de magasins en 2018	Nombre de magasins dotés d'un atelier de réparation
Décathlon (France)	310	310
Go Sport	119	105
Intersport	600	500

2.9.5. Typologie des réparateurs

Le graphique ci-dessous présente la typologie des entreprises artisanales de réparation d'articles de sport. Il s'agit en majorité d'établissements de moins de 3 salariés.

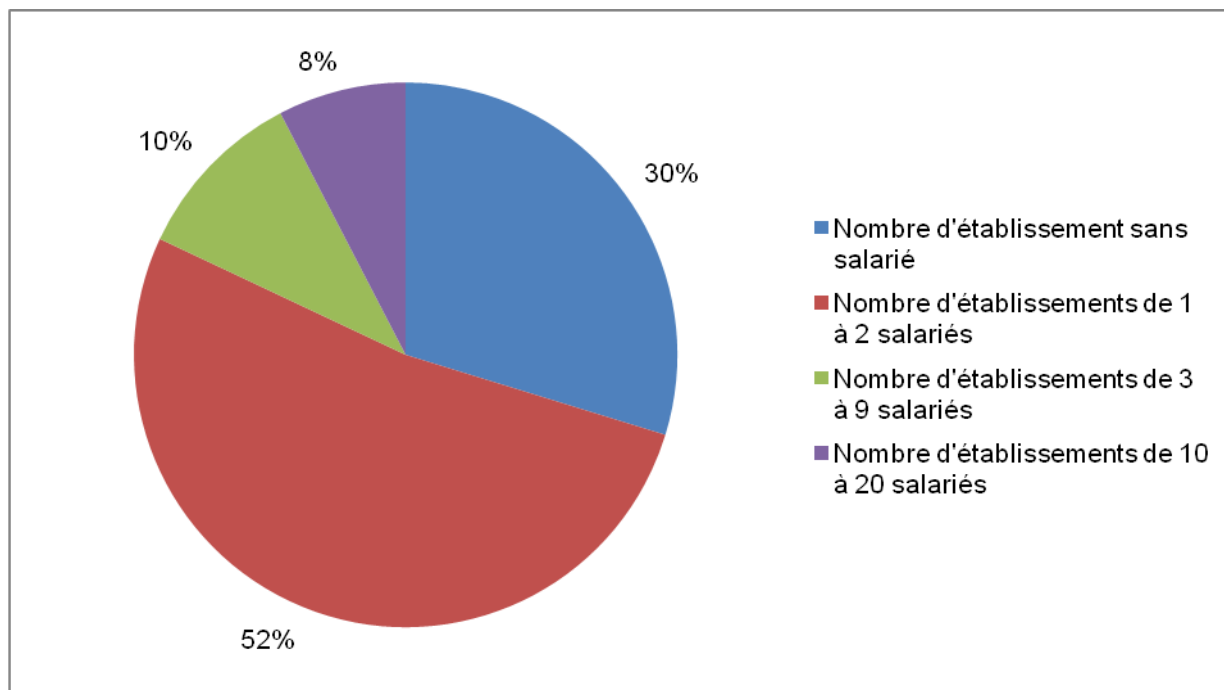


Figure 72 : typologie des réparateurs artisanaux d'équipements de sport

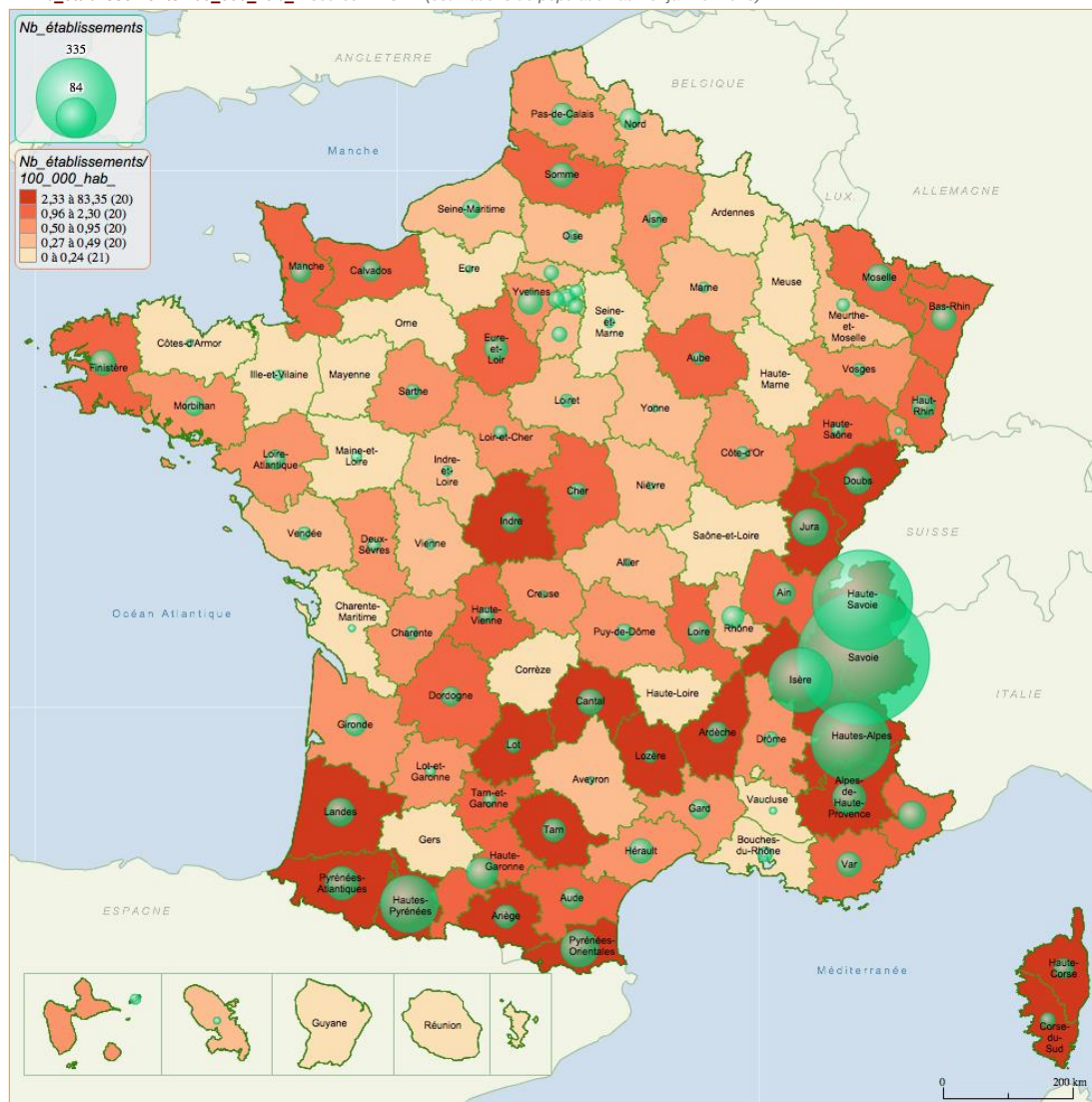
Bien qu'a priori peu nombreux dans la réparation d'équipement de sport (hors vélos), signalons l'existence de quelques ateliers d'autoréparation et de réemploi appartenant au champ de l'ESS, tels que les 2 ateliers de la Recyclerie Sportive.

2.9.6. Répartition géographique des réparateurs d'équipements de sports

La carte suivante montre la répartition par départements des établissements artisanaux de réparation identifiés dans la base RNM sous le code NAFA 9529ZD (réparation d'équipements de sport et de camping).

1 - Nb_établissements - source : Répertoire National des Métiers (04/2018)

2 - Nb_établissements/100_000_hab_ - source : INSEE (estimations de population au 1er janvier 2018)



Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur.

Figure 73 : répartition géographique des réparateurs artisanaux d'équipements de sport

Le nombre important d'établissements de réparation apparaissant sur les départements des Alpes (Savoie, Haute Savoie) et dans une moindre mesure des Pyrénées est lié aux ateliers de location-réparation de skis.

2.9.7. Evolution de l'offre de réparation et facteurs explicatifs

L'activité de réparation d'équipements de sport n'existant pas en tant que telle dans la nomenclature NAF¹², il n'est possible de présenter de graphes d'évolution du nombre d'entreprises, de l'emploi ou encore du chiffre d'affaires.

Selon l'Union Sport et Cycles, il n'y a pas eu d'augmentation significative de la réparation sur le marché du sport (hors cycles), exception faite de l'entretien et des réparations classiques réalisées sur les skis et les raquettes ou encore de quelques opérations, portées par quelques marques outdoor telles que Patagonia (réparation des combinaisons néoprène) mais il s'agit de faibles signaux.

A noter également l'existence de la Recyclerie sportive, acteur de l'ESS, qui, outre la réparation de vélos et de VAE, s'occupe également de réparer trottinettes et rollers.

La mise en œuvre future d'une nouvelle filière REP pour les équipements de sport et de loisir (d'ici deux à trois ans) devrait avoir d'importants effets sur l'activité de réparation de ce type de biens, avec une probable progression de l'activité.

¹² L'activité de réparation des articles de sport fondue dans le code NAF 95.29 Z « réparation d'autres biens personnels et domestiques ».

2.10. La réparation des produits de mobilier-décoration

2.10.1. Biens concernés

Cette catégorie recouvre les éléments d'ameublement (pour particuliers et pour professionnels) et de décoration (tapis, coussins, tableaux, cadres...).

2.10.2. Précisions méthodologiques

Les données NAF des réparateurs sont relatives au code NAF 9524Z (réparation de meubles et d'équipements du foyer).

Les rubriques Pages Jaunes retenues pour cette catégorie sont les suivantes :

Sous-catégorie	Rubrique	Libellé	Type d'acteurs
Décoration	032700	antiquités, objets d'art (restauration) (autres)	Réparateurs
	754210	tableaux (restauration)	
	761070	tapis, tapisseries (reproduction, restauration)	
	689700	restauration d'objets divers	
Mobilier	133930	cannage, rempaillage	
	293440	ébénisterie d'art, restauration de meubles	
	508870	matelas (réfection)	

Comme indiqué au chapitre 1.2.3.1, les entreprises comptabilisées via les rubriques Pages Jaunes font l'objet d'un traitement d'élimination des doublons consistant à éliminer toutes les entreprises déjà dénombrées via l'un des codes NAF retenus pour les données NAF. Un coefficient d'extrapolation est ensuite appliqué pour corriger le manque d'exhaustivité de la base de données Pages Jaunes (cf. chapitre 1.2.3.2).

L'intégration des données Pages Jaunes extrapolées conduit globalement à doubler le nombre d'entreprises et d'établissements identifiés via les données NAF. Cependant, ce secteur étant essentiellement représenté par des entreprises artisanales, le croisement avec les données du Répertoire National des Métiers, qui recense 3 388 établissements sous le code NAFA 9524ZZ soit un chiffre très proche des 3 916 établissements identifiés via la base SIRENE sous le code NAF9524Z, semble indiquer que l'ajout des données Pages Jaunes est peu pertinent et conduirait à une surestimation des données du secteur. Nous avons donc fait le choix de ne pas les intégrer dans le total.

2.10.3. Circuit de la réparation

La réparation des articles de mobilier-décoration fait essentiellement intervenir des acteurs artisanaux spécialisés : ébéniste, tapissiers-selliers, encadreurs, doreurs sur bois. Il s'agit quasi exclusivement de réparations réalisées hors garantie. Pour les produits d'ameublement, les garanties proposent en effet le plus souvent un remplacement ou un remboursement partiel mais la réparation est peu envisagée sauf pour des biens de valeur.

L'autoréparation des produits d'ameublement est en revanche une pratique très répandue.

Par ailleurs, le réemploi est une tendance forte soutenue par le développement de plateformes internet d'achat, troc ou dons entre particuliers (sites généralistes tels que le Bon Coin, ou Ebay, ou spécialisés) ainsi que par les acteurs de l'économie sociale et solidaire (Emmaüs, réseau des Ressourceries), sans oublier les brocantes, vide-greniers et ventes aux enchères.

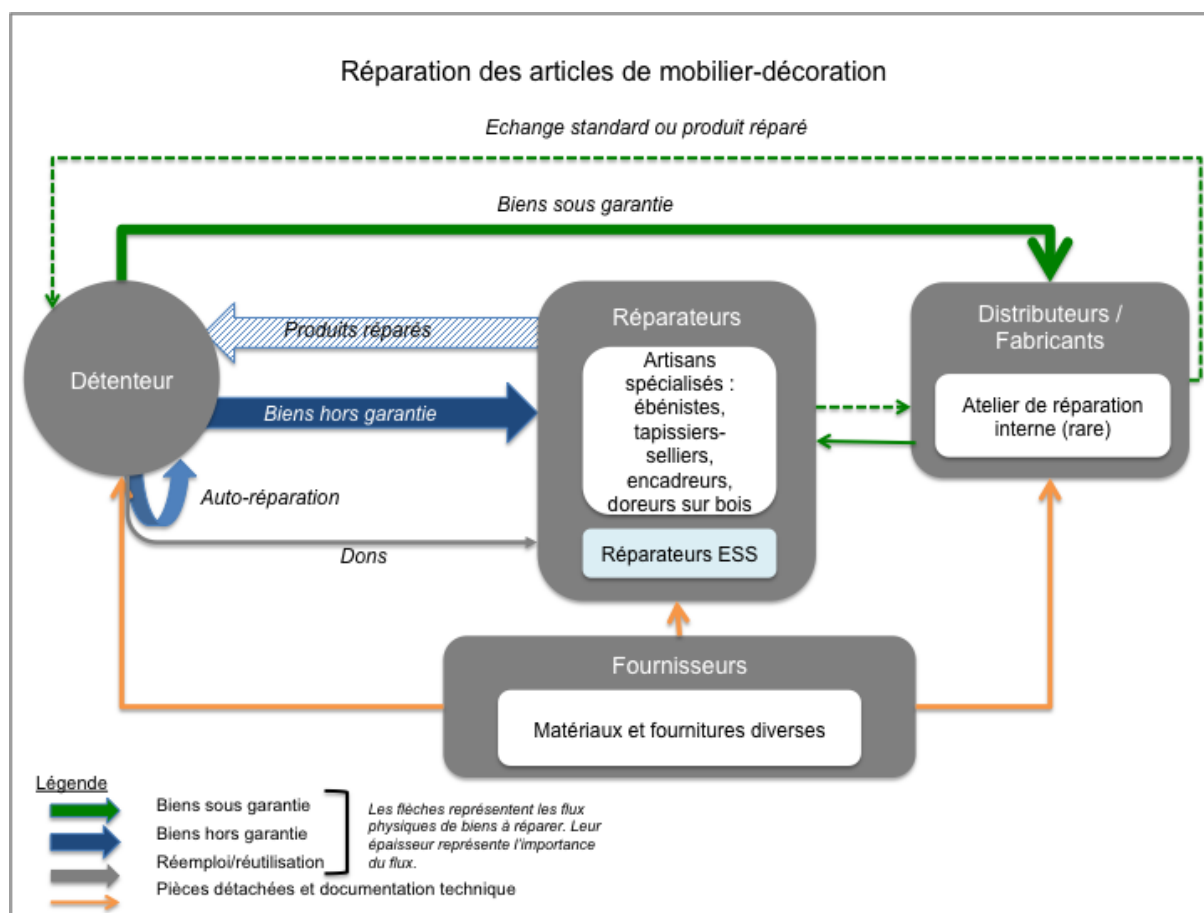


Figure 74 : circuit de réparation des articles de mobilier-décoration

2.10.4. Panorama actualisé de l'offre de réparation

Le tableau suivant présente le nombre d'entreprises, le nombre d'établissements, le nombre d'emplois et le chiffre d'affaires (CA) global des réparateurs (privés ou acteurs de l'ESS) de produits de mobilier-décoration pour la dernière année disponible (2016 ou 2017).

Les données Pages Jaunes sont affichées en rouge à titre indicatif, cependant comme expliqué plus haut il semble plus pertinent de ne pas les intégrer dans le total.

Les distributeurs ne sont pas considérés comme des acteurs impliqués dans les activités de réparation pour cette catégorie de biens. Cependant, ce positionnement pourrait évoluer : Ikea met ainsi à disposition sur son site les notices de montage et un service de commande de visserie pour permettre aux consommateurs de réparer eux-mêmes les meubles de la marque. Un coin « bonnes trouvailles » en magasin permet d'acquérir à moindre prix des pièces détachées telles que boutons de porte, tablettes d'étagère, charnières, glissières ou parties de meubles permettant de remplacer une partie défectueuse. L'enseigne suédoise via son programme « seconde vie » encourage également ses clients à lui retourner les produits dont ils se souhaitent se défaire, en échange de bons d'achat.

Tableau 14 : tableau de bord de la réparation de mobilier-décoration

Indicateur	Source	Distributeurs	Réparateurs (hors ESS)	Acteurs ESS	
		Valeur absolue		Valeur absolue	% réparation
Nombre d'entreprises	Données NAF (SIRENE 2017)	NP	3 871	16	100%
	Pages Jaunes	NP	3 653	2	100%
	Données experts	NP			
	Total		3 871	18	100%
Nombre d'établissements	Données NAF (SIRENE 2017)	NP	3 916	16	
	Pages Jaunes	NP	3 682	2	
	Données experts	NP		360 (réemploi)	NS
	Total		3 916	16	
Nombre d'emplois salariés	Données NAF (ACOSS 2017)	NP	986	0	
	Données experts	NP			
	Total		986	0	
Nombre d'emplois non salariés	Données expert		3 270*		
CA global (M€)	Données NAF (INSEE 2017)		182	0	
	Données experts				
	Total		182	0	
CA de la vente de pièces détachées (M€)	Données NAF	NP	ND	ND	ND
	Données experts	NP			
	Total		ND	ND	ND
Flux de produits réparés (unités ou tonnages)	Données experts	NP		35 000 t réemployées	<5%

En italique : données Pages Jaunes à titre indicatif non prises en compte dans le total (risque de surestimation).

* Source : estimation à partir du nombre d'entreprises individuelles (code NAF 9524Z).

2.10.5. Typologie des réparateurs

Les réparateurs de produits d'ameublement et de décoration sont en grande majorité des entreprises individuelles (80% des établissements).

86% des établissements de réparation de mobilier-décoration n'ont aucun salarié.

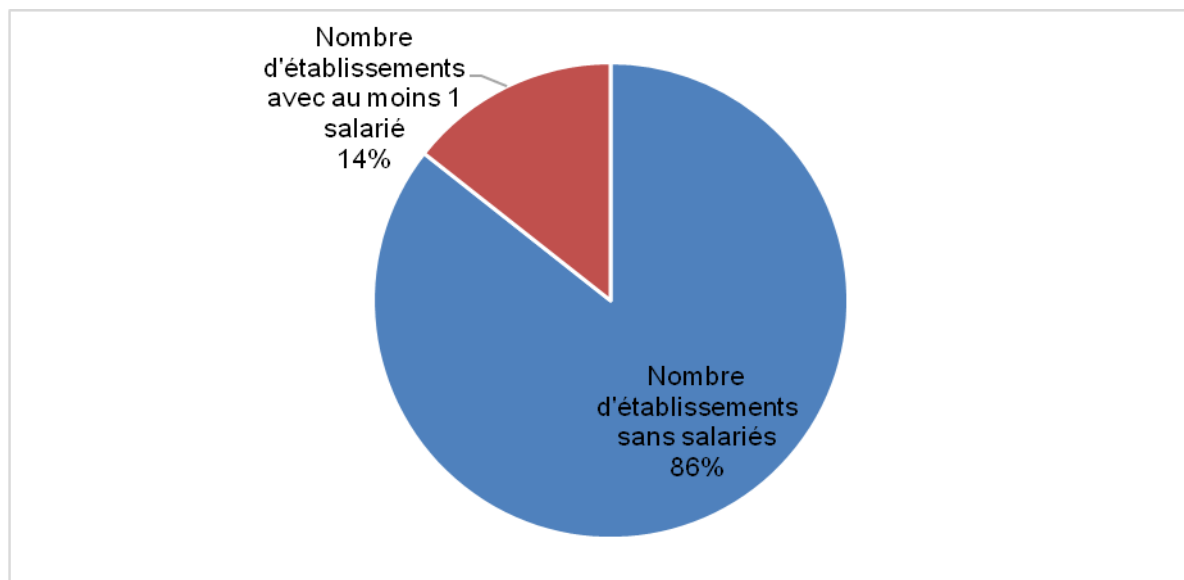


Figure 75 : répartition des réparateurs de mobilier par tranche d'effectifs

70% des établissements répertoriés dans la base Sirene® sous le code APE 9524Z disposent par ailleurs d'un code d'Activité Principale au titre du registre des métiers (APRM) indiquant leur nature artisanale.

Les acteurs de l'ESS sont moins présents dans ce secteur que dans celui de la réparation des équipements électriques et électroniques ou celui des vêtements : seulement 18 établissements de l'ESS sont répertoriés dans la base Sirene® sous le code APE 9524Z. Ce chiffre est inférieur au nombre de structures de l'ESS assurant une activité de tri/réemploi d'éléments d'ameublement : ainsi 360 établissements de l'ESS sont sous convention avec Eco-Mobilier en 2017. En effet, d'après les experts interrogés, l'activité de réparation de meubles est encore peu développée dans ces structures qui pratiquent surtout du tri pour du réemploi « en l'état ». Ainsi selon Emmaüs, même si la réparation et le « relooking » de meubles anciens (upcycling) sont des axes de développement envisagés, cette activité est encore peu significative actuellement.

En ce qui concerne la réparation du mobilier professionnel, selon Valdelia, deux types d'acteurs peuvent être distingués :

- des « brokers » spécialisés dans l'achat/revente de mobilier professionnel qui récupèrent des lots auprès de professionnels, les remettent en état et les revendent sur le marché de l'occasion. Ces brokers se trouvent surtout sur le marché des assises (chaises et fauteuils de bureau). Il s'agit principalement de petites entreprises.
- Des petits fabricants (menuiseries artisanales) qui proposent des services de réparation/rénovation à leurs clients pour prolonger la durée de vie des produits d'ameublement professionnels notamment sur le marché des bureaux, par exemple pour redimensionner les plateaux ou modifier leur couleur afin de s'adapter aux nouvelles tendances.

Certains acteurs de l'ESS réfléchissent également à développer une offre de réparation de mobilier professionnel.

Il s'agit dans tous les cas d'activités encore émergentes que Valdelia s'efforce d'encourager dans le cadre d'appels à projet réparation lancés au début de l'année 2018. De ce fait il est difficile à ce stade d'obtenir des éléments chiffrés sur la réparation du mobilier professionnel qui relève d'une grande diversité d'actions individuelles sans réelle structuration (contrairement au recyclage ou au réemploi/réutilisation qui font l'objet d'un suivi quantifié).

2.10.6. Répartition géographique

La carte ci-après montre la répartition par départements des établissements de réparation identifiés dans la base Sirene® par le code APE 9524Z (réparation de meubles et d'équipements du foyer). L'offre de réparation est relativement limitée avec une moyenne de 6 établissements pour 100 000 habitants à l'échelle nationale (DOM compris).



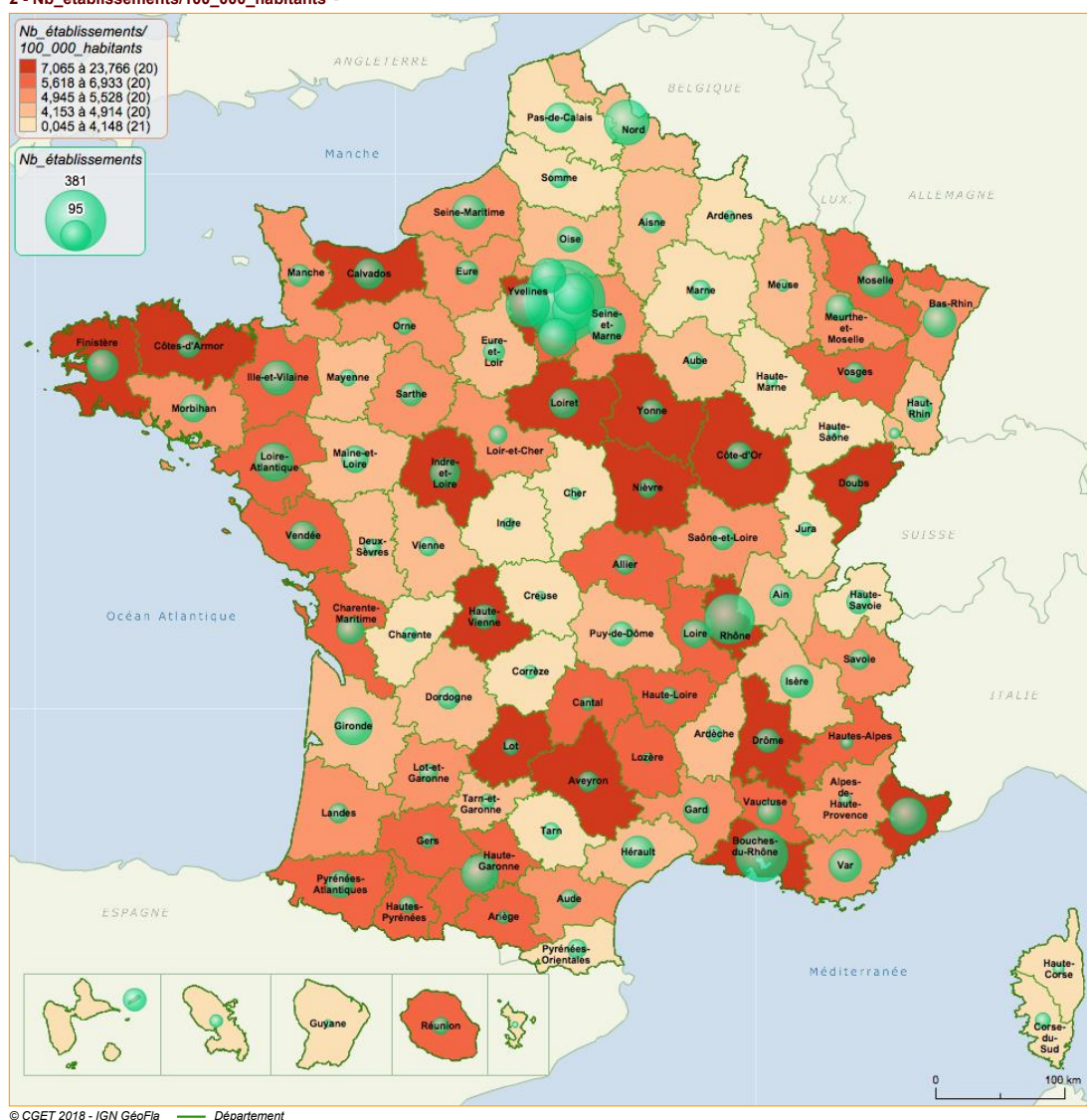
cget

L'Observatoire
des Territoires

Répartition géographique des réparateurs de mobilier-décoration

1 - Nb_établissements -

2 - Nb_établissements/100_000_habitants -



Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur.

Figure 76 : répartition géographique des réparateurs de mobilier-décoration
Source : Sirene – code 9524Z (03/2018)

2.10.7. Evolution de l'offre de réparation et facteurs explicatifs

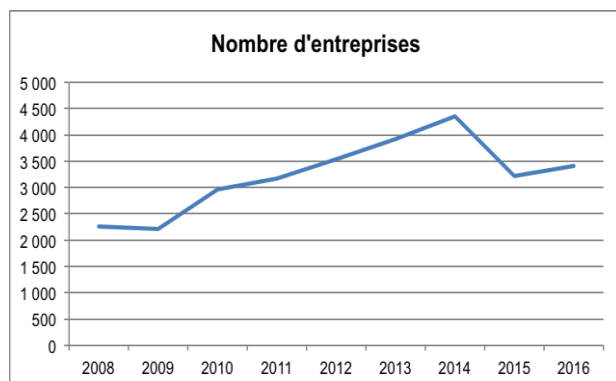


Figure 77 : évolution du nombre d'entreprises de réparation de mobilier
Source : Eurostat

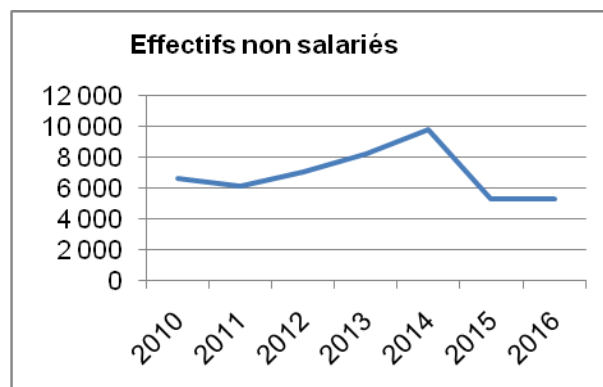


Figure 80 : évolution des effectifs non salariés
Source : Eurostat - entreprises de réparation de mobilier

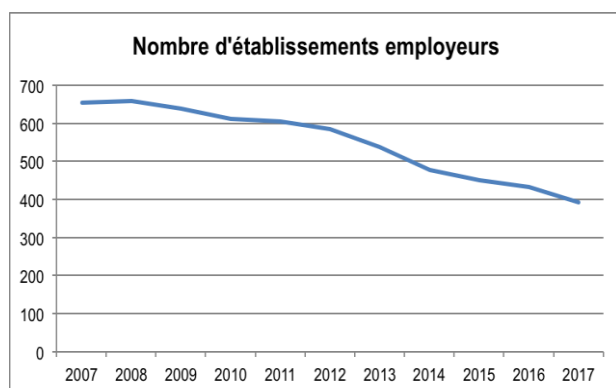


Figure 78 : évolution du nombre d'établissements employeurs de réparation de mobilier
Source : ACOSS

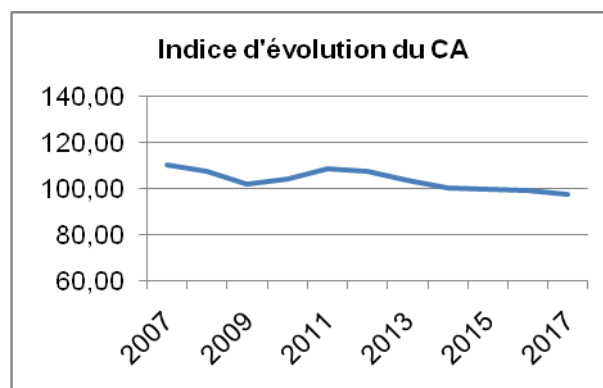


Figure 81 : indice d'évolution du chiffre d'affaires - entreprises de réparation de mobilier
Source INSEE – Base 100 2015

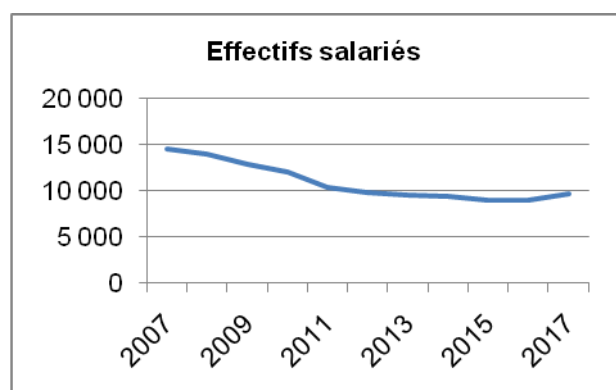


Figure 79 : évolution des effectifs salariés - établissements employeurs réparateurs de mobilier
Source : ACOSS

L'offre de la réparation de mobilier est globalement en régression depuis 2014 sur l'ensemble des indicateurs, voire depuis 2007 en ce qui concerne le nombre d'établissements employeurs et les effectifs salariés. Les effectifs non salariés ont connu une augmentation de 2010 à 2014 qui s'explique notamment par le succès du statut d'auto-entrepreneurs ; cependant depuis 2014 les effectifs non salariés sont également en régression.

Selon les experts interrogés, cette tendance va très probablement se poursuivre les prochaines années du fait des départs en retraite de nombreux artisans qui ne seront pas compensés par de nouvelles installations.

Du côté de la demande, il convient de noter que l'ameublement est loin de constituer un poste de dépense prioritaire pour les Français. Par ailleurs, l'évolution des goûts des consommateurs a depuis le début des années 1980 pris un virage défavorable aux meubles traditionnels. Les meubles « design », fabriqués le plus souvent selon des procédés industriels et avec un recours massif aux panneaux de particules, ne sont généralement pas conçus pour être aussi facilement réparables que des meubles en bois massif fabriqués selon des techniques traditionnelles. Dans ces conditions, les artisans ébénistes ont dû s'adapter (avec plus ou moins de facilité) aux évolutions du marché recentré sur les activités d'agencement au détriment des activités de restauration de mobilier.

Selon le dernier rapport de branche des métiers de l'ameublement élaboré par l'institut I+C pour l'UNAMA, en 2015 la restauration ne représentait ainsi que 16% du chiffre d'affaires des professionnels des métiers de l'ameublement (11% pour l'ébénisterie, 17% pour l'encadrement-dorure et 38% pour la tapisserie-sellerie), contre près de 80% au début des années 1980. Comme dans d'autres secteurs tels que l'électroménager, les activités de réparation se heurtent au développement d'une offre de meubles à bas prix et de pratiques commerciales favorisant l'échange à neuf à la réparation pour les biens sous garantie. L'inversion de cette tendance nécessiterait selon les experts interrogés un changement radical des habitudes de consommation et la mise en place de mesures fiscales incitatives telles qu'une TVA à taux réduit.

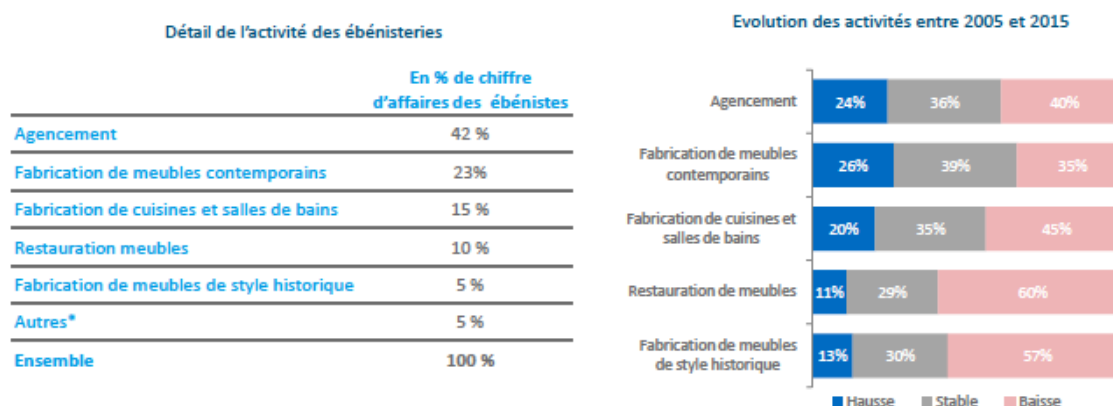


Figure 82 : part de la restauration dans l'activité des ébénisterie et évolution depuis 2005 (source : rapport de branche des métiers de l'ameublement, données 2015, Institut i+c)

Dans les conditions actuelles, la restauration de meubles est en effet une activité peu rentable, qui pourrait cependant se développer en partie via les acteurs de l'ESS à condition que ceux-ci parviennent à acquérir les compétences nécessaires. C'est le sens de la formation pilote mise en place en 2017 par l'Union Nationale de l'Artisanat des Métiers de l'Ameublement (UNAMA) et cofinancée par Eco-Mobilier afin de permettre à des salariés en insertion d'obtenir un certificat de qualification professionnelle (CQP). Cette formation a tout d'abord été testée au sein d'Emmaüs-Défi et est développée au sein du Foyer Notre-Dame des sans-abris. En outre, Eco-Mobilier travaille actuellement au développement du réemploi et de la réutilisation du mobilier et vient de lancer un appel à projets à destination des acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) pour soutenir des solutions innovantes sur l'avenir des meubles usagés (comme le fait également Valdelia pour le mobilier professionnel).

2.11. La réparation des vêtements

2.11.1. Biens concernés

Cette catégorie recouvre la réparation de vêtements essentiellement exercée via les ateliers de retouche.

2.11.2. Précisions méthodologiques

La nomenclature NAF regroupe les réparateurs de vêtements, de cycles, d'autres articles de sport, d'instruments de musique et de jouets au sein d'une même sous-classe correspondant au code 9529Z « Réparation d'autres biens personnels et domestiques », sans possibilité de distinction. La base Sirene® ne peut donc être utilisée pour recenser le nombre d'entreprises et d'établissements de cette sous-catégorie de biens.

Dans la mesure où la réparation des vêtements est une activité essentiellement artisanale, l'identification du nombre d'entreprises et d'établissements de réparation de vêtements s'est donc appuyée sur les données du Répertoire National des Métiers qui dispose d'un code NAFA dédié à cette sous-catégorie : le code 9529ZC (ateliers de retouche).

La rubrique Pages Jaunes 242680 (couture, retouche) permet également d'identifier les acteurs de la réparation de vêtements, mais du fait de son manque d'exhaustivité il a été jugé préférable d'utiliser les données du RNM. En effet, alors que 6 131 ateliers de retouche sont répertoriés dans le RNM, la base Pages Jaunes en recense un peu moins de 2 000.

En ce qui concerne le chiffre d'affaires (issu de la base ESANE de l'INSEE) et l'emploi (issu de la base ACOSS), il n'existe pas de données au niveau des codes NAFA mais uniquement au niveau des sous-classes NAF (en l'occurrence, la sous-classe 9529Z). En l'absence de données sectorielles plus précises (par exemple, chiffre d'affaires moyen et effectif moyen d'un établissement de réparation), la solution alternative est d'utiliser une clef de répartition pour affecter le chiffre d'affaires du code NAF 9529Z au prorata du nombre d'établissements de chacun des sous codes NAFA répertoriés dans le Répertoire National des Métiers.

Cette répartition est la suivante :

Code NAFA	Libellé NAFA	Nb établissements	%
9529ZA	Aiguillage de coutellerie	263	1,3%
9529ZB	Réparation de cycles	2528	12,7%
9529ZC	Ateliers de retouche	6 131	30,8%
9529ZD	Réparation d'articles de sport et de campement	1334	6,7%
9529ZE	Accordeurs de piano et restauration d'autres instruments de musique	888	4,5%
9529ZF	Réparation non classées ailleurs	8738	43,9%
Total RNM		19 882	100,00%

Ainsi, en l'absence de données experts plus précises, il est proposé d'affecter 30,8% du chiffre d'affaires relatif au code NAF 9529Z à la réparation de vêtements.

Pour le nombre d'emplois, utiliser cette clef de répartition semble peu pertinent compte-tenu de la forte proportion d'établissements d'ateliers de retouche sans effectifs salariés (près de 90% - cf. typologie des réparateurs) : il semble plus pertinent d'estimer le nombre d'emploi à partir de la répartition par tranche d'effectifs.

2.11.3. Circuit de la réparation

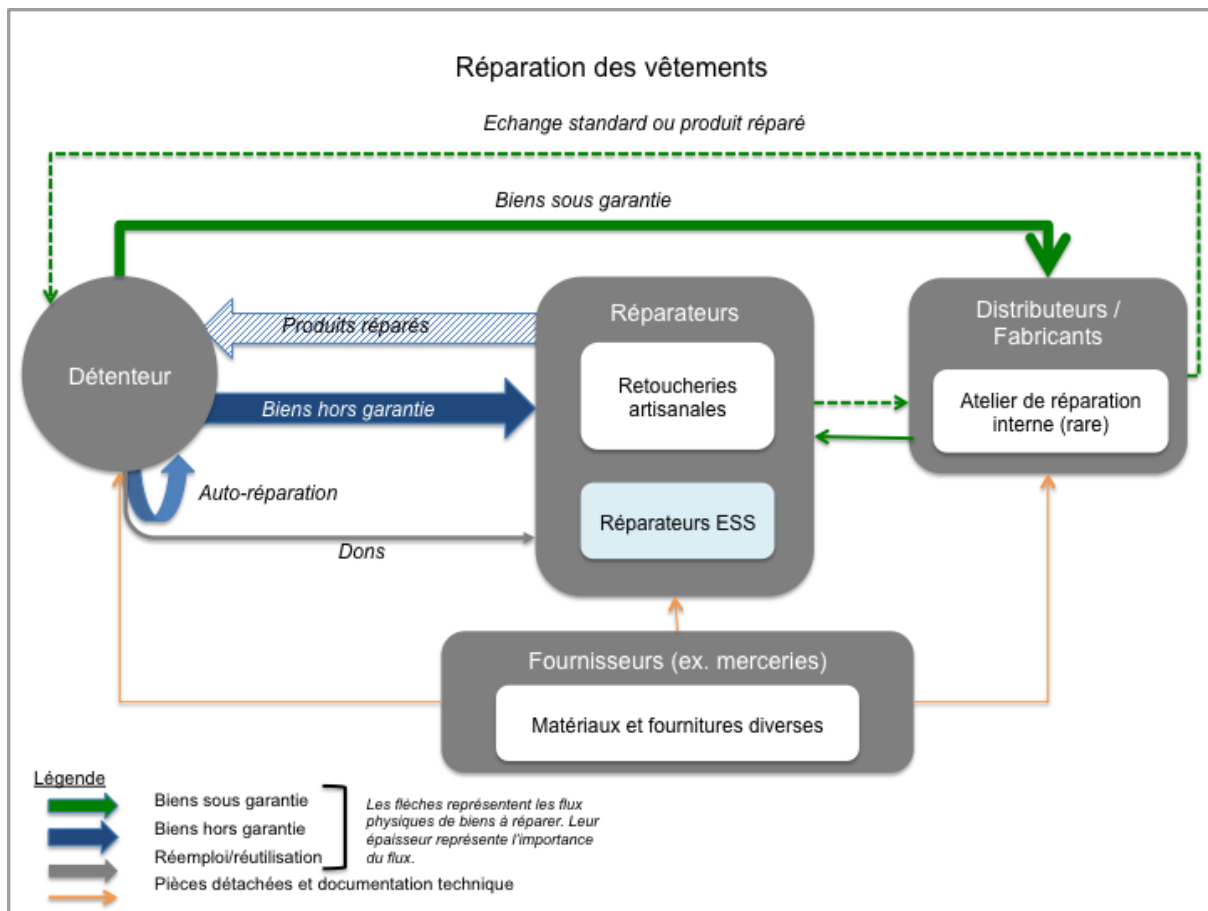


Figure 83 : schéma du circuit de réparation des vêtements

La réparation des vêtements se fait essentiellement via le réseau artisanal des retoucheries.

L'autoréparation est également une pratique répandue et de nombreux sites internet tels que commentreparer.com ou [IFixit](http://IFixit.com) proposent aujourd'hui de nombreux tutoriels de réparation de vêtements.

Les réparations se font essentiellement hors garantie : les vêtements (tout comme les chaussures et la maroquinerie) font très rarement l'objet d'une garantie. Le client peut rapporter son produit s'il apparaît défectueux, ce qui est assez rare car les défauts peuvent souvent être identifiés avant l'achat. Les retours sous garantie font essentiellement appel à l'échange standard (remplacement par un article neuf).

Certains fabricants de produits outdoor, notamment le pionnier Patagonia - qui garantit ses produits techniques à vie - ont cependant développé une activité de réparation soit en interne (cas de Patagonia qui dispose d'un atelier de réparation au Portugal pour ses marchés européens, et un atelier historique de Réno aux Etats-Unis réparant plus de 30 000 produits par an avec 45 techniciens), soit en sous-traitance. Un centre de réparation de produits techniques outdoor baptisé Green Wolf a ainsi vu le jour fin 2015 sous l'impulsion des fabricants réunis au sein de l'Outdoor Sport Valley. Basé à Passy dans la vallée du Mont Blanc (Alpes françaises), cet atelier prend en charge les réparations sous garantie d'une vingtaine de marques outdoor et développe également une offre destinée aux particuliers. Il s'agit cependant d'un marché de niche, les produits outdoor tels que les vêtements de ski étant relativement chers et leur durée d'utilisation plus longue que les vêtements de prêt à porter classique, rendant la réparation plus intéressante économiquement à la fois pour le fabricant (pour les produits sous garantie) et pour le consommateur (hors garantie).

Un projet d'atelier européen de réparation de vêtements porté par l'agence AIR qui bénéficie d'un financement d'ECO-TLC et qui devrait voir le jour en 2019-2020 pourrait cependant faire évoluer fortement les pratiques du secteur (cf. chapitre 2.11 sur l'évolution de l'offre).

2.11.4. Panorama actualisé de l'offre de réparation

Le tableau suivant présente le nombre d'entreprises, le nombre d'établissements, le nombre d'emplois et le chiffre d'affaires (CA) global des réparateurs de vêtements pour la dernière année disponible (2016 ou 2017). Selon les données du Répertoire National des Métiers, ce secteur représente 5 837 entreprises ou 6 131 établissements pour un chiffre d'affaires d'environ 200 millions € et environ 1 600 emplois salariés auxquels il convient d'ajouter les emplois non salariés très importants dans ce secteur où les travailleurs indépendants dominent : en comptant 1 emploi non salarié par établissement sans effectifs, nos calculs aboutissent à environ 5 100 emplois non salariés soit près de 4 fois plus que le nombre d'emplois salariés.

Les distributeurs ne sont pas considérés comme des acteurs impliqués dans les activités de réparation pour cette catégorie de biens : même si certains comme H&M avec son programme « Take Care » commencent à développer une offre, cette activité reste encore non significative.

De même, les acteurs de l'économie sociale et solidaire, très impliqués dans les activités de tri et réemploi des vêtements, sont encore peu actifs en matière de réparation, les vêtements triés étant généralement soit revendus en l'état sur le marché de l'occasion (réemploi sans réparation), soit orientés vers les filières de recyclage ou valorisation lorsque leur état ne permet pas la revente, la réparation n'étant pas une activité considérée comme rentable en France compte-tenu de la faible valeur de revente (à l'exception de quelques acteurs spécialisés dans la réparation et revente de vêtements plutôt haut de gamme).

Tableau 15 : tableau de bord de la réparation des vêtements

Indicateur	Source	Distributeurs		Réparateurs	Acteurs ESS	
		Valeur absolue	% réparation		Valeur absolue	% réparation
Nombre d'entreprises	Données NAFA (RNM)	NP		5 837		
	Pages Jaunes	NP		NP		
	Données experts	NP				
	Total	NP		5 837	-	
Nombre d'établissements	Données NAFA (RNM)	NP		6 131		
	Pages Jaunes	NP		NP		
	Données experts					
	Total	NP		6 131	-	
Nombre d'emplois salariés	Données NAF (ACOSS 2017)	NP				
	Pages Jaunes	NP				
	Données experts	NP		1 600		
	Total	NP		1 600	-	
Nombre d'emplois non salariés	Données expert	NP		5 100		
CA global (M€)	Données NAF (INSEE 2017)	NP				
	Données experts	ND		≈ 200		
	Total	NP		≈ 200	-	
CA de la vente de pièces détachées (M€)	Données NAF	NP				
	Données experts	ND				
	Total	NP		ND	ND	
Flux de produits réparés (unités ou tonnages)*	Données experts	NS		ND	NS	

2.11.5. Typologie des réparateurs

Les ateliers de retouche sont tous des entreprises artisanales, la grande majorité (88%) n'a aucun salarié.

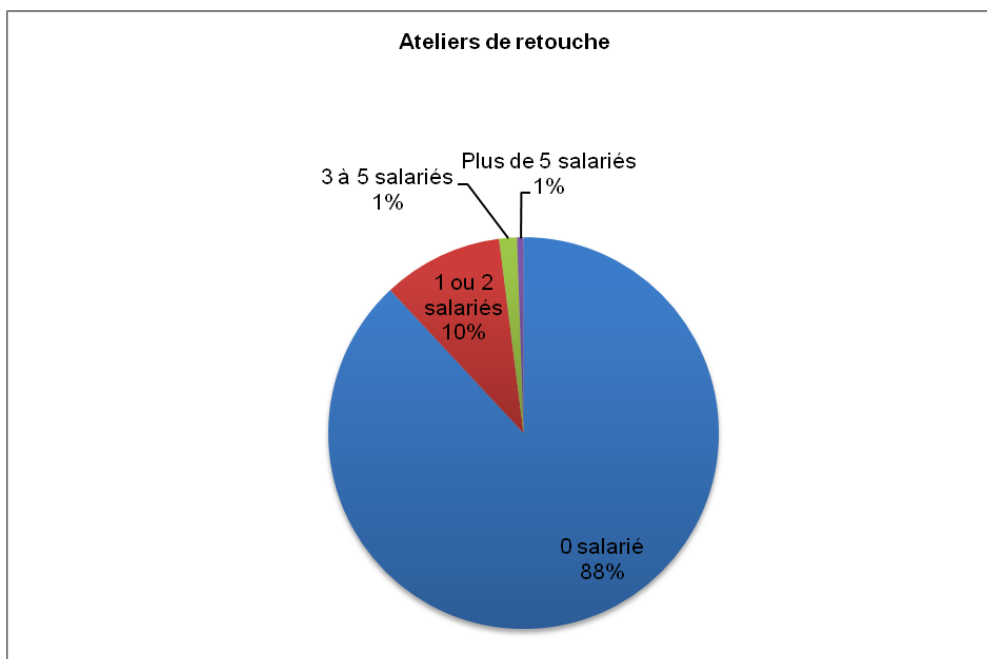


Figure 84 : répartition des réparateurs de vêtements par tranche d'effectifs

L'analyse du code d'activité principale des établissements référencés dans le Répertoire National des Métiers sous le code NAFA 9529ZC montre que si les ateliers de retouche exercent majoritairement une activité principale de réparation, certains fabricants artisanaux de vêtements, magasins spécialisés et commerces de tissus ou merceries sont également présents sur ce marché :

- 12% des établissements portent le code APE 1413Z (fabrication de vêtements de dessus) ;
- 8% portent le code APE 4771Z (commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé) ;
- 3% portent le code APE 4751Z (commerce de détail de tissus en magasin spécialisé).

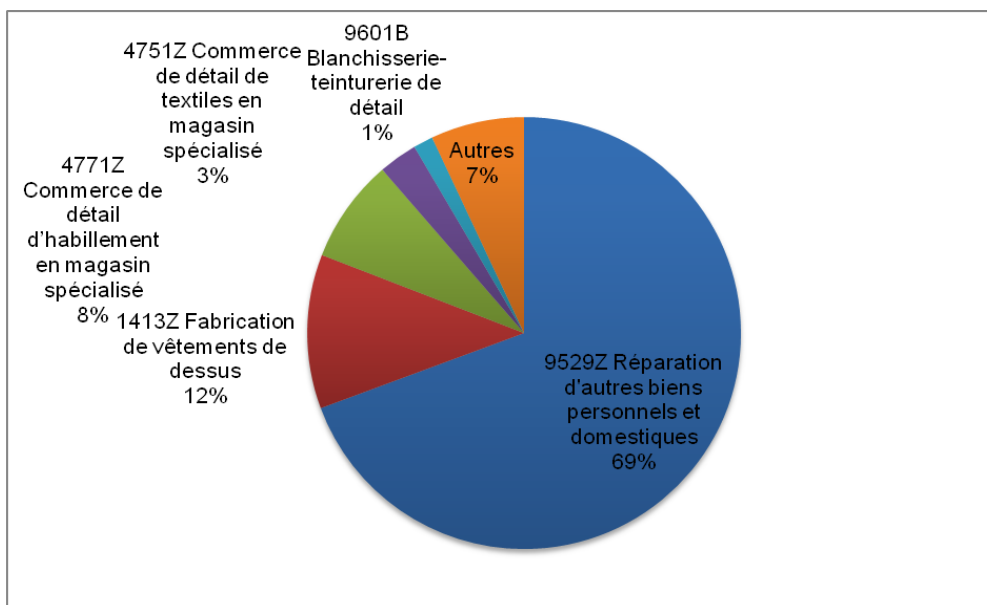


Figure 85 : typologie d'activité principale des établissements de réparation de vêtements
Source RNM (code NAFA 9529ZC)

2.11.6. Répartition géographique

La carte ci-après présente la répartition des établissements répertoriés dans le Répertoire National des Métiers (RNM) sous le code NAFA 9529ZC désignant les ateliers de retouche.

L'offre de réparation est relativement limitée avec une moyenne de 9 établissements pour 100 000 habitants à l'échelle nationale (DOM compris).

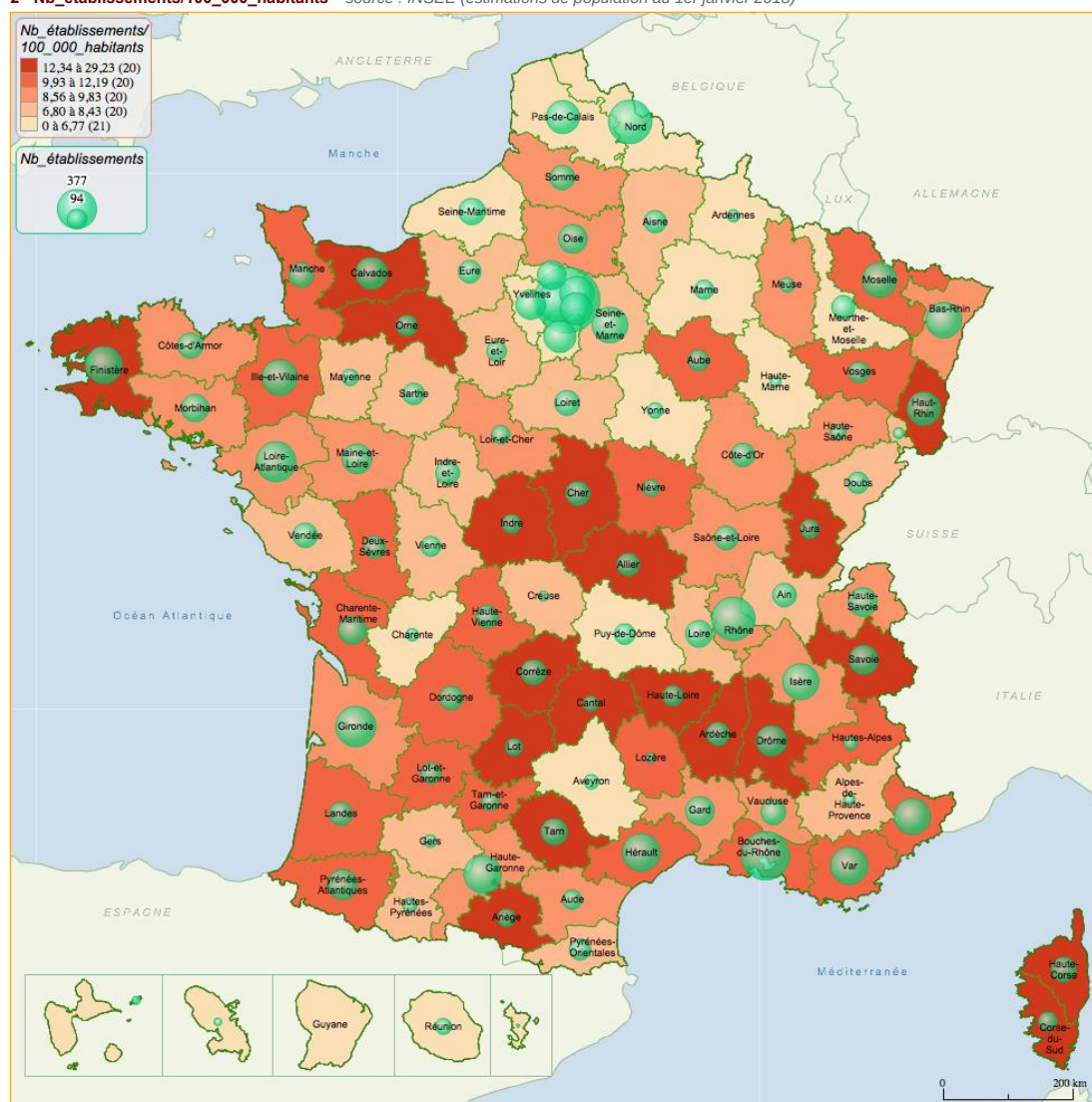


L'Observatoire
des Territoires

Répartition des ateliers de retouche par département

1 - Nb_établissements - source : Répertoire National des Métiers (04/2018)

2 - Nb_établissements/100_000_habitants - source : INSEE (estimations de population au 1er janvier 2018)



© CGET 2018 - IGN GéoFla — Département

Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur.

Figure 86 : répartition géographique des réparateurs artisanaux de vêtements
Source RNM

2.11.7. Evolution de l'offre de réparation et facteurs explicatifs

En l'absence de code NAF dédié au secteur de la réparation des vêtements, des données d'évolution globale basées sur le code NAF 9529Z (réparation d'autres biens personnels et domestiques) sont présentées ci-dessous mais comprennent des activités de réparation d'autres types de biens tels que les vélos, équipements de sport et de camping, les instruments de musique ou encore l'aiguisage de couteaux. Selon les données du Répertoire National des Métiers, les retoucheries représentent environ 30% du nombre total d'établissements artisanaux répertoriés sous le code NAF 9529Z.

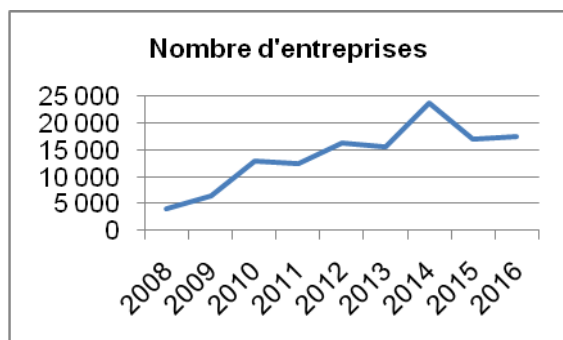


Figure 87 : évolution du nombre d'entreprises d'autres types de biens personnels et domestiques, dont vêtements
Source : Eurostat

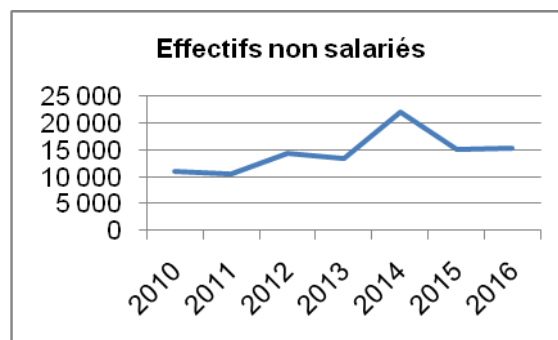


Figure 90 : évolution des effectifs salariés - réparation d'autres biens personnels et domestiques, dont vêtements
Source : Eurostat

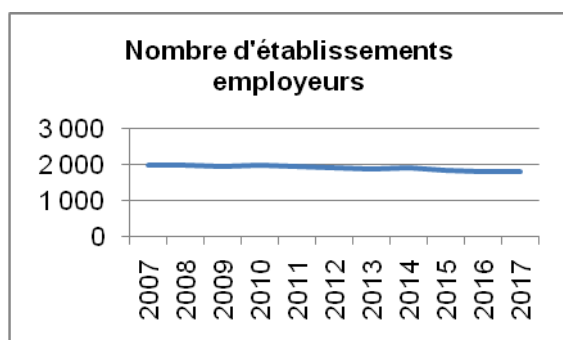


Figure 88 : évolution du nombre d'établissements employeurs - réparation d'autres biens personnels et domestiques, dont vêtements
Source : ACOSS

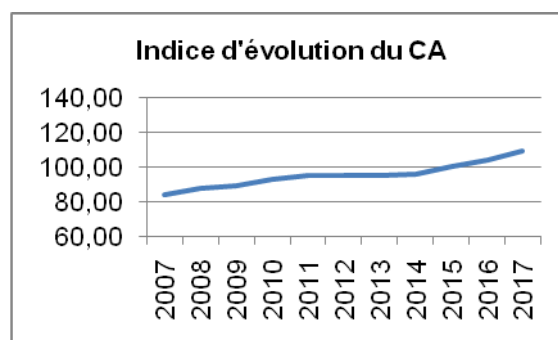


Figure 91 : indice d'évolution du chiffre d'affaires - réparation d'autres biens personnels et domestiques, dont vêtements
Source : INSEE (indice de chiffre d'affaires dans les services – code NAF 9529Z – base 100 2015)

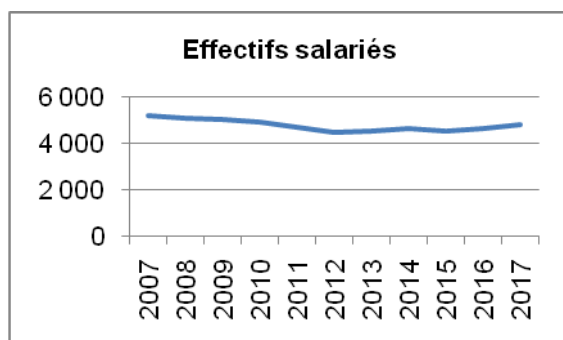


Figure 89 : évolution des effectifs salariés - réparation d'autres biens personnels et domestiques, dont vêtements
Source : ACOSS

Selon les experts de l'UNACAC interrogés, le secteur de la retouche est porté par une demande croissante des consommateurs qui n'ont plus le savoir-faire pour retoucher ou réparer eux-mêmes leurs vêtements et font volontiers appel à des retoucheries de proximité y compris pour des actes

simples comme recoudre un bouton ou faire un ourlet de pantalon. Selon l'UNACAC l'activité de retouches se développe bien dans la plupart des régions, alors que les activités de confection sont en déclin face à l'essor du prêt à porter.

Ce secteur comme d'autres activités artisanales est cependant confronté à un certain vieillissement de sa population active. Les couturières en activité sont pour beaucoup proches de la retraite. Le recrutement de personnel qualifié est ainsi la difficulté principale évoquée par le responsable de l'atelier de réparation de vêtements outdoor Green Wolf et les porteurs du projet Revive/Recycle (agence AIR).

L'activité de réparation des vêtements pourrait prendre un nouveau tournant dans les trois à cinq ans à venir si d'autres distributeurs et fabricants suivent le mouvement initié par quelques pionniers comme Patagonia ou plus récent H&M avec son projet « Take Care », testé de façon pilote depuis juin 2018 dans le nouveau magasin « flagship » de l'avenue Lafayette à Paris. Ce projet comporte à la fois la présence d'un corner dédié à la réparation et à la customisation des vêtements (avec une équipe de 6 couturières dans le magasin parisien), un site internet délivrant des conseils d'entretien et des tutoriels de réparation, la vente de produits d'entretien ecolabellisés ou encore l'organisation d'ateliers de formation à la réparation/customisation. L'enseigne prévoit de déployer ce concept dans différents pays européens en s'adaptant au contexte local. Selon les premiers retours, les consommateurs semblent cependant plus intéressés par l'offre de customisation que par la réparation à proprement parler, alors que ce service est proposé gratuitement ou à un prix modique (deux à trois euros par pièce).

Les appels à projet lancés par Eco-TLC afin de favoriser la réutilisation pourraient également contribuer à redynamiser l'offre de réparation dans ce secteur. Ainsi, le projet Revive/Recycle de l'agence AIR, sélectionné dans le cadre de l'appel à projets 2017 d'Eco-TLC, pourrait contribuer à l'émergence d'un nouveau modèle de réparation selon des procédés industrialisés. Inspiré d'une expérience réussie aux Etats-Unis – the Renewal Workshop – il vise à mettre en place à l'échelle européenne un centre de réparation et recyclage des vêtements permettant de gérer les flux considérables de produits textiles retournés par les consommateurs (notamment pour les achats e-commerce) et qui, en raison d'un petit défaut, ne sont pas remis en vente. Ce projet vise ainsi à combler le manque de service pour le reconditionnement et la réparation simple, à une échelle industrielle. Un premier pilote de ligne de réparation est en cours de montage près de Valence en Espagne avec l'aide d'un partenaire industriel espagnol spécialisé dans les techniques de tri. Le démarrage opérationnel de l'atelier de réparation est prévu pour début 2020. Ce projet comporte également un deuxième volet complémentaire visant à optimiser le recyclage des vêtements non réparables via des technologies innovantes de découpe et de séparation.

2.12. La réparation des chaussures et articles en cuir

2.12.1. Biens concernés

Cette section comprend les chaussures en cuir et en plastique, ainsi que d'autres articles en cuir (bagages, sacs à main et autres articles similaires).

2.12.2. Précisions méthodologiques

Les données NAF des distributeurs sont relatives au code 47.72A (Commerce de détail de la chaussure). Les distributeurs non spécialisés, comme les grandes surfaces alimentaires, ne sont pas inclus.

Les données NAF des réparateurs sont relatives :

- au code NAF 95.23Z pour les chaussures et articles en cuir.
- au code NAF 95.29Z pour les autres biens domestiques.

Les données Pages Jaunes concernent les rubriques 233260 (cordonneries) et (cuir-réparation, nettoyage, teinture) Comme indiqué au chapitre 1.2.3.1, les entreprises comptabilisées via les rubriques Pages Jaunes font l'objet d'un traitement d'élimination des doublons consistant à éliminer toutes les entreprises déjà dénombrées via un des codes NAF retenus pour les données NAF. Un coefficient d'extrapolation est ensuite appliqué pour corriger le manque d'exhaustivité de la base de données Pages Jaunes (cf. chapitre 1.2.3.2).

Outre ces bases de données, l'analyse s'est appuyée sur les données du Répertoire National des Métiers (RNM), ainsi que sur des dires d'experts (FFCM).

Au final, et parce qu'un peu plus de 78 % des entreprises de réparation de chaussures sont des entreprises artisanales, le RNM a été utilisé comme source principale pour déterminer la typologie des réparateurs.

2.12.3. Circuit de réparation

La réparation des chaussures et articles en cuir se fait exclusivement via les cordonneries. La notion de garantie n'entre pas en compte pour ce type de biens.

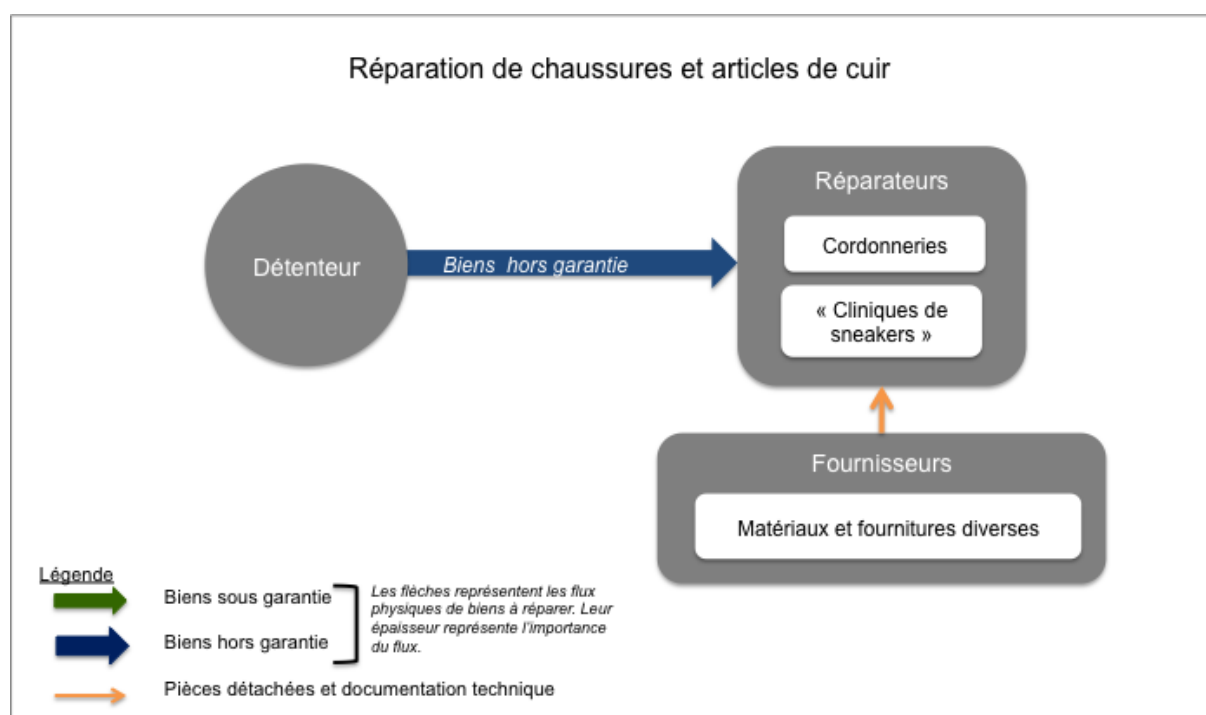


Figure 92 : circuit de réparation des chaussures et articles en cuir

2.12.4. Panorama actualisé de l'offre de réparation

Le tableau ci-après présente le nombre d'entreprises, le nombre d'établissements, le nombre d'emplois et le chiffre d'affaires (CA) global des principales familles d'acteurs de la réparation (distributeurs, réparateurs privés et réparateurs de l'ESS) pour la dernière année disponible (2016 ou 2017).

Tableau 16 : tableau de bord de la réparation des chaussures

Indicateur	Source	Distributeurs		Réparateurs	Acteurs ESS	
		Valeur absolue	% réparation		Valeur absolue	% réparation
Nombre d'entreprises	Données NAF (SIRENE)	6 757	2 %	3 693	0	
	Pages Jaunes	NP		332	0	
	Données RNM - NAFA			3 258		
	Données experts FFCM		2 %	3 500		
	Total	135	2 %	4 025	0	
Nombre d'établissements	Données NAF (SIRENE)	13 114	2 %	3 978	0	
	Pages Jaunes	NP		348	0	
	Données RNM - NAFA					
	Données experts FFCM		2%	3 500		
	Total	262	2 %	4 326	0	
Nombre d'emplois salariés	Données NAF (ACOSS 2017)			1 698	0	
	Pages Jaunes					
	Données experts FFCM			2 760		
	Total			1 698	0	
Nombre d'emplois non salariés	Données experts (ISM)			3 233		
CA global (M€)	Données NAF (INSEE 2017)			206	0	
	Données experts FFCM			233*		
	Total			206	0	
CA de la vente de pièces détachées (M€)	INSEE					
	Données experts					
	Total					
Flux de produits réparés (unités ou tonnages)	Données experts	ND		ND	ND	

* Selon le président de la FFCM, l'activité de réparation des cordonneries représente 80 % de leur chiffre d'affaires global (292 M€ x 0,80 = 233 M€).

2.12.5. Part des distributeurs exerçant une activité de réparation

Les entretiens avec le responsable de la FFCM a permis d'identifier que la part des distributeurs exerçant une activité de réparation était très faible, de l'ordre de 2 % et l'analyse du fichier RNM-CNPA permet quant à lui de confirmer qu'environ 1,4 % des entreprises enregistrées sous l'activité « réparation de chaussures » mais ayant un code d'activité principale 47.72A (Commerce de détail de la chaussure) représentaient ces distributeurs. Nous retenons donc le pourcentage de 2 % pour déterminer le nombre d'établissements de vente de chaussures ayant une activité de réparation, soit : $2\% \times 13\,114 = 262$.

Pour les entreprises artisanales, l'exploitation des données du Répertoire National des Métiers indique que parmi les 3 871 établissements artisanaux exerçant une activité de réparation de chaussures (code NAFA 9523 ZZ), plus de 87 % ont pour code d'activité principale (APE) un code de réparateur (95.23 Z ou 95.29 Z).

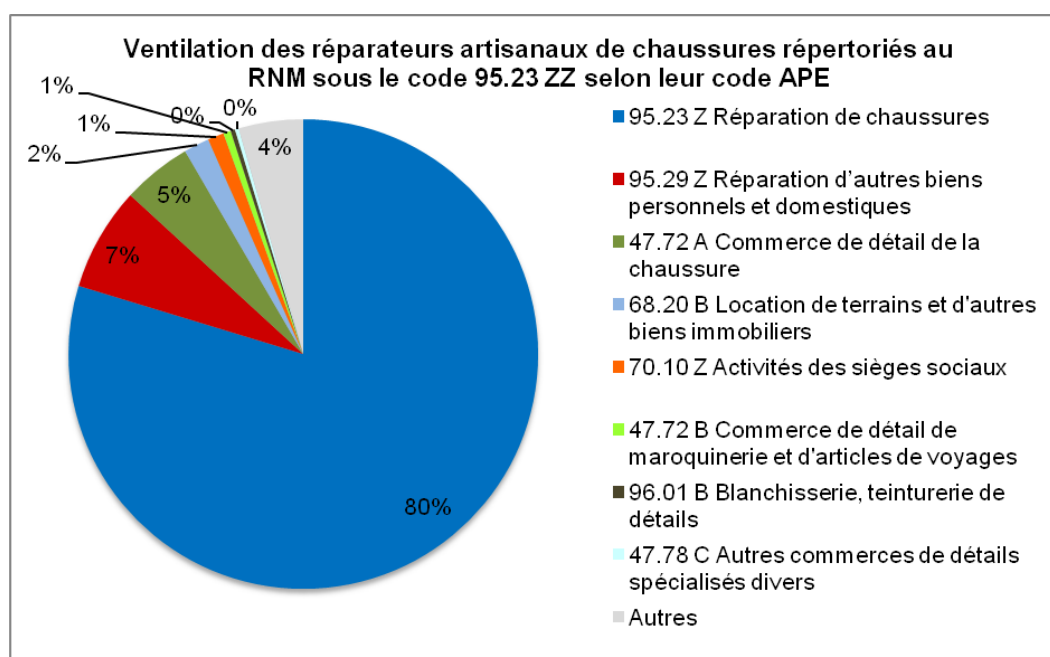


Figure 93 : ventilation des réparateurs artisanaux de chaussures répertoriés au RNM sous le code NAFA 9523ZZ selon leur code d'activité principale exercée (APE)

2.12.6. Typologie des réparateurs

78 % des entreprises de réparation de chaussures sont des entreprises artisanales,

Les réparateurs de chaussures sont en majorité des entreprises individuelles (61% des établissements).

Et 73 % des établissements de réparation de chaussures n'ont aucun salarié.

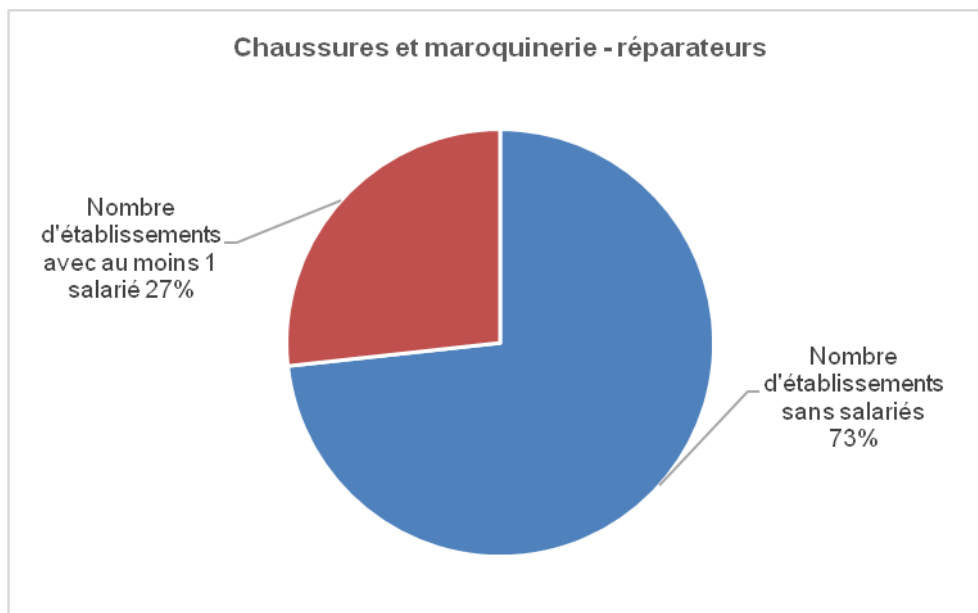


Figure 94 : typologie des réparateurs de chaussures

Par ailleurs 78 % des établissements répertoriés dans la base sous le code APE 95.23Z (réparation de chaussures) disposent d'un code d'Activité Principale au titre du registre des métiers (APRM) indiquant leur nature artisanale.

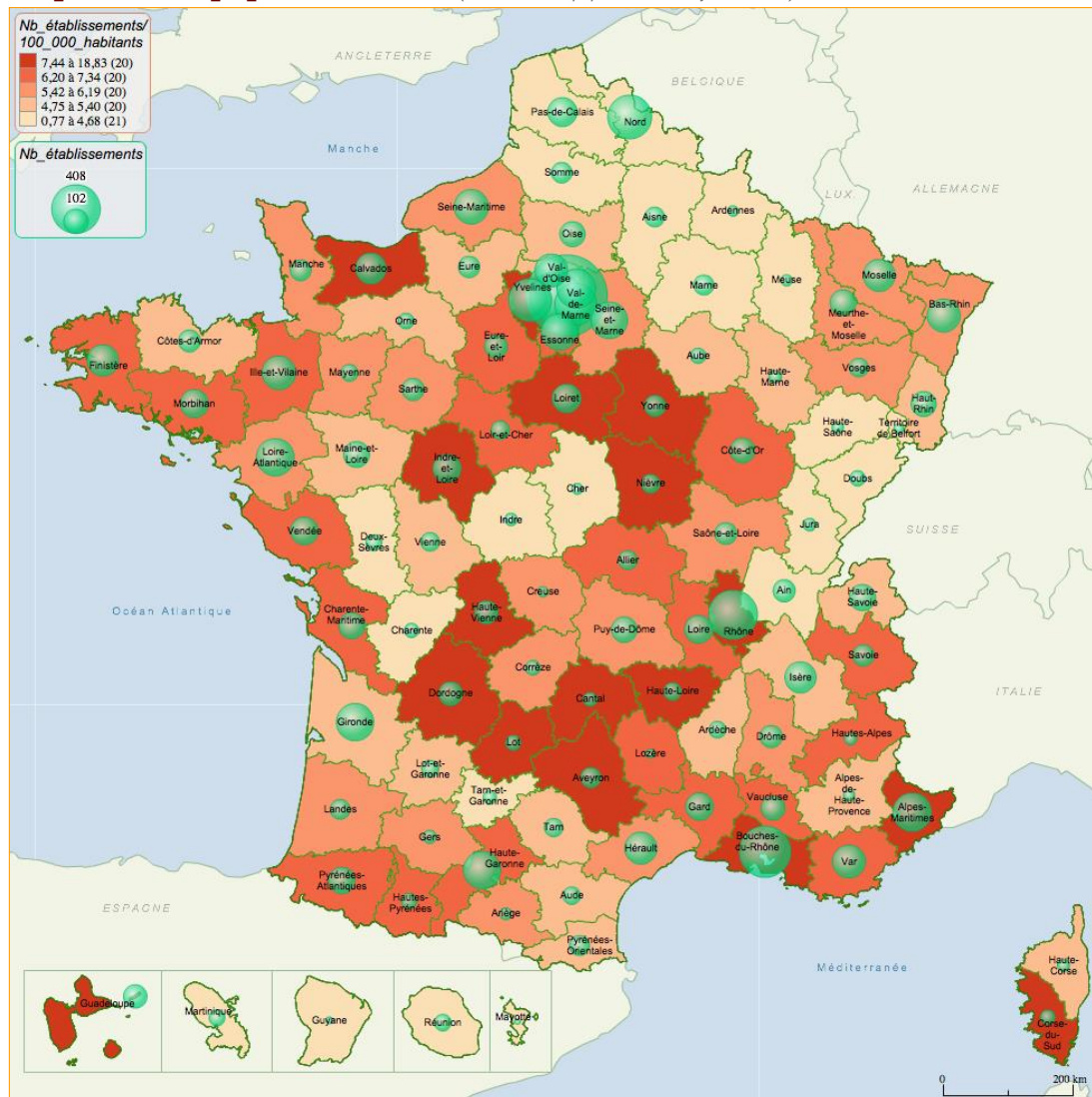
2.12.7. Répartition géographique

La carte ci-après présente la répartition des établissements répertoriés dans la base Sirene® sous le code 9523Z (Réparation de chaussures et d'articles en cuir).

L'offre de réparation est très limitée avec une moyenne de 6 établissements pour 100 000 habitants à l'échelle nationale (DOM compris).

1 - Nb_établissements - source : INSEE (Sirene, fichier stock au 31/03/2018 + compléments Pages Jaunes)

2 - Nb_établissements/100_000_habitants - source : INSEE (estimations de population au 1er janvier 2018)



Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur.

Figure 95 : répartition géographique des réparateurs de chaussures et d'articles en cuir

Cette carte montre une concentration des réparateurs de chaussures à Paris et en région parisienne et, à contrario, une faible densité dans les départements de l'Est (Doubs, Haute-Saône, Territoire de Belfort et Jura) de la France, du Nord (Aisne, Somme, Pas de Calais, Ardennes) et du Centre (Cher et Indre, notamment).

Mais, ce sont dans les Territoires et Départements d'Outre-Mer, en Guyane, à la Réunion et surtout à Mayotte, que les cordonneries sont les moins nombreuses : moins de 2,1 pour 100 000 habitants.

2.12.8. Evolution de l'offre de réparation et facteurs explicatifs

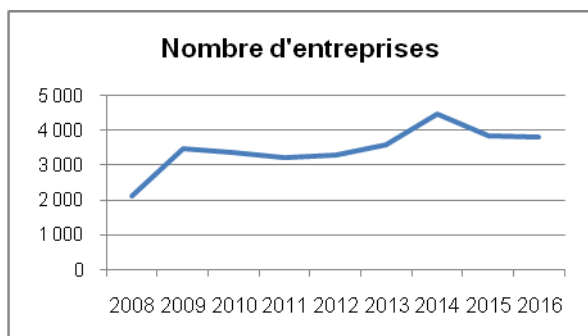


Figure 96 : Evolution du nombre de réparateurs de chaussures et d'articles de cuir - NAF 95.23 Z
Source : Eurostat

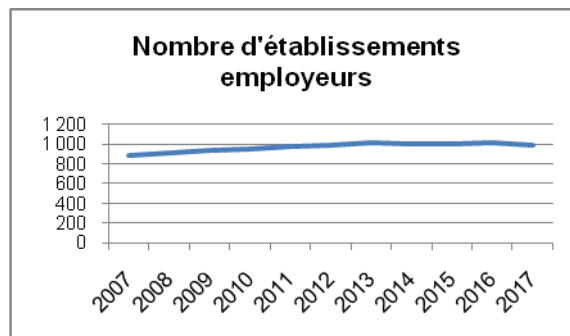


Figure 97 : Evolution du nombre d'établissements employeurs - Réparation de chaussures et d'articles en cuir - NAF 95.23 Z Source : ACOSS

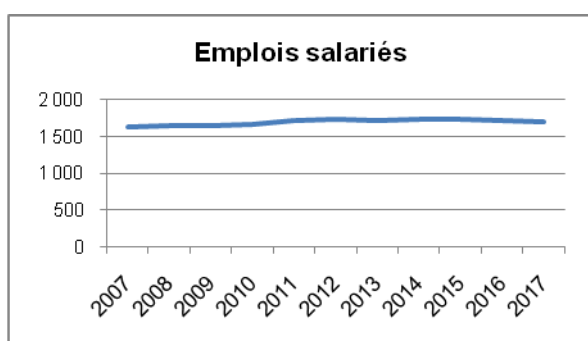


Figure 99 : Evolution des emplois salariés dans le secteur de la réparation de chaussures et d'articles en cuir - NAF 95.23Z - Source : ACOSS



Figure 98 : Evolution du nombre d'emplois non salariés - Réparation de chaussures et d'articles en cuir - NAF 95.23Z - Source : Eurostat

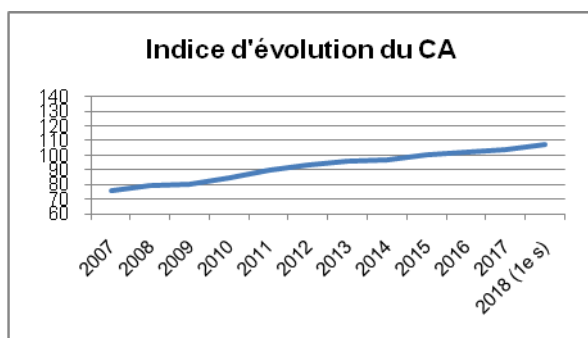


Figure 100 : Indice d'évolution du chiffre d'affaires dans le secteur de la réparation de chaussures et d'articles en cuir - NAF 95.23 Z Source : INSEE - ICA

Les courbes d'évolutions de ces dix dernières années font apparaître une progression du nombre d'entreprises, une stagnation du nombre d'établissements employeurs, une diminution du nombre d'entreprises individuelles (majoritaires dans ce secteur) mais depuis 2014 s'expliquant notamment par les fermetures de cordonneries pour départs à la retraite, sans repreneur.

Le chiffre d'affaires est, quant à lui, et, contrairement aux perceptions de cette activité, en légère progression, plus particulièrement depuis 2015.

Selon J.P. Verneau, président de la FFCM, malgré une tendance à la baisse des emplois due aux départs en retraite, il émerge de nouveaux repreneurs ou créateurs de cordonnerie par une population plus jeune et par conséquent plus dynamique, innovatrice en matière de communication (réseaux sociaux), améliorant aussi le « look » des cordonneries, plus attractives pour la clientèle, créant ainsi avec ce métier ancestral surprise et nouveauté. Bien que l'activité de multiservice et donc de diversification perdure, il émerge également un nouveau marché, celui de la réparation des baskets et sneakers, en cuir ou en plastique, ces dernières devenant de plus en plus citadines et vendues par de grandes marques de luxe. Un gros travail de communication est en cours pour le faire savoir. La profession travaille à améliorer les dispositifs de formation actuels, voire à en créer de nouveaux, afin d'assurer les savoir-faire indispensables à la fidélisation de la clientèle et à la conquête de nouveaux clients.

2.13. La réparation des instruments de musique

2.13.1. Biens concernés

Cette catégorie recouvre les activités d'accordage des pianos et l'entretien et la réparation de tout type d'instruments de musique.

Ces biens sont principalement réparés par des artisans spécialisés (luthiers, accordeurs-réparateurs de pianos).

2.13.2. Précisions méthodologiques

Comme pour la réparation des vêtements, l'identification du nombre d'établissements de réparation de vêtements s'est appuyée sur les données du Répertoire National des Métiers qui dispose d'un code NAFA dédié à cette sous-catégorie : le code 9529ZE (accordeurs de piano et restauration d'autres instruments de musique).

Les rubriques Pages Jaunes « pianos (accordeurs, réparateurs) et musique » : instruments, accessoires (réparation, entretien) » permettent également d'identifier les acteurs de la réparation d'instruments de musique mais du fait du manque d'exhaustivité de la base Pages Jaunes il a été jugé préférable d'utiliser les données du RNM. En effet, alors que 880 artisans réparateurs d'instruments de musique sont répertoriés dans le RNM sous le code NAFA 9529Z, la base Pages Jaunes n'en recense que 304 (soit 863 après application du coefficient d'extrapolation).

A noter : une étude sur le marché de la facture instrumentale¹³, publiée en juin 2018 et réalisée par le Credoc pour le compte de la Chambre syndicale de la facture instrumentale (CSFI) comprend une évaluation du marché de l'entretien-réparation des instruments de musique qui fournit des données experts intéressantes sur le flux de produits réparés.

En termes de flux de produits réparés, l'étude de la CSFI estime que toutes familles d'instruments confondues, le marché français représente environ 448 000 actes d'entretien et 231 000 actes de réparation par an. Le nombre d'actes d'entretien-réparation représente ainsi environ 59% des actes d'achats d'instruments neufs pour l'ensemble des familles. L'étude n'a pas permis de chiffrer la valeur du marché de l'entretien-réparation mais précise que les dépenses en entretien-réparation sont largement inférieures au marché français de la vente d'instruments neufs évalué entre 375 et 417 millions € H.T. par an.

En l'absence de données plus précises sur le chiffre d'affaires de la réparation d'instruments de musiques, une estimation grossière basée sur l'application de la clef de répartition du code 9529Z au prorata du nombre d'établissements du sous-code NAFA 9529ZE conduit à un chiffre d'affaires d'environ 29 millions € H.T. /an (soit moins de 10% du marché de la vente d'instruments neufs), ce chiffre indicatif restant à confirmer auprès des experts du secteur.

En ce qui concerne l'emploi, compte-tenu du grand nombre d'établissements sans salariés, il semble préférable de calculer l'effectif salarié à partir de la répartition des établissements par tranche d'effectifs (cf. typologie des réparateurs). En excluant les établissements sans salariés qui représentent 91% des établissements et en appliquant la moyenne de la tranche d'effectifs pour les autres tranches, nos calculs conduisent à une estimation de l'ordre de 148 emplois salariés, pour environ 800 emplois non salariés (correspondant aux gérants des entreprises sans salarié).

A titre de comparaison, l'application de la clef de répartition basée sur le prorata du nombre d'établissements (soit 4,5%) au nombre d'emplois salariés total du code 9529Z conduit à une estimation de 209 emplois salariés.

2.13.3. Circuit de la réparation

La réparation des instruments de musique fait appels à des artisans spécialisés par famille d'instrument (luthiers, archetier, facteur de guitares, accordeurs de piano...) ;

¹³Évaluation du marché de la facture instrumentale française – Juin 2018 – CREDOC/CSFI – disponible sur le site de la DGE : <https://www.entreprises.gouv.fr/etudes-et-statistiques/evaluation-du-marche-de-la-facture-instrumentale-francaise>

il peut s'agir de facteurs d'instruments de musique (fabricants artisanaux) ou de réparateurs indépendants proposant des services d'entretien et de réparation pour des musiciens amateurs ou professionnels, et souvent une vente de produits neufs ou d'occasion et d'accessoires. Certains distributeurs disposent également d'un atelier de réparation-entretien mais la plupart sous-traient la réparation à des artisans spécialisés. L'autoréparation est peu développée car en dehors de l'entretien courant, la réparation d'un instrument de musique fait appel à des compétences très spécifiques (métier d'art). La notion de garantie n'intervient pas ou peu dans le circuit de réparation des instruments de musique, le facteur déterminant étant plutôt le prix d'achat (un instrument d'entrée de gamme sera moins fréquemment réparé qu'un instrument plus haut de gamme).

Du côté des fabricants, il faut souligner la position particulière du géant japonais Yamaha qui domine le marché mondial et s'appuie sur un réseau de revendeurs et réparateurs agréés.

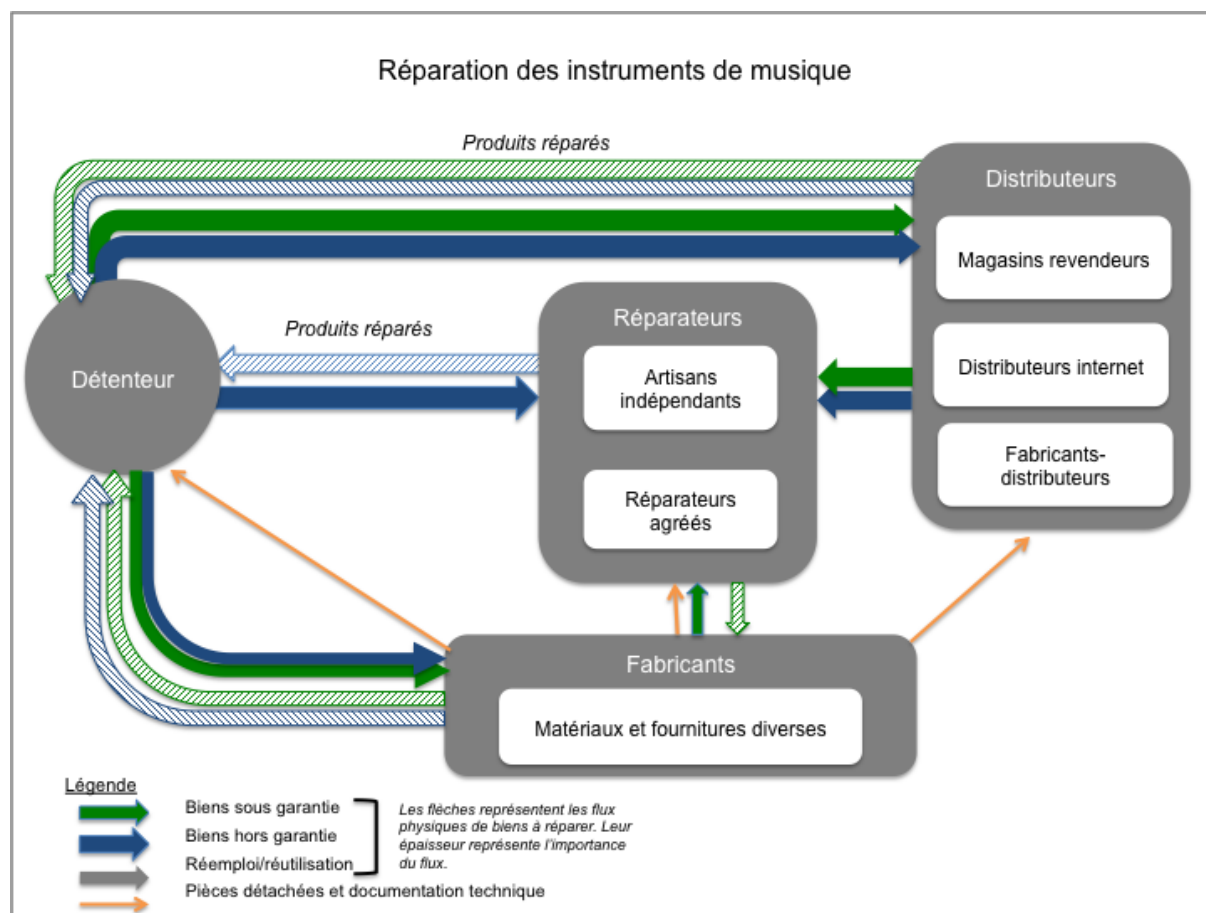


Figure 101 : circuit de la réparation des instruments de musique

2.13.4. Panorama actualisé de l'offre de réparation

Le tableau suivant présente le nombre d'entreprises, le nombre d'établissements, le nombre d'emplois et le chiffre d'affaires (CA) global des réparateurs d'instruments de musique pour la dernière année disponible (2016 ou 2017).

Tableau 17 : tableau de bord de la réparation d'instruments de musique

Indicateur	Source	Distributeurs		Réparateurs hors ESS	Acteurs ESS	
		Valeur absolue	% réparation		Valeur absolue	% réparation
Nombre d'entreprises	Données NAFA (RNM)	NP		825	NP	
	Pages Jaunes	NP		863	NP	
	Données experts				NP	
	Total			825		
Nombre d'établissements	Données NAFA (RNM)	NP		888	NP	
	Pages Jaunes	NP		899	NP	
	Données experts				NP	
	Total			888		
Nombre d'emplois	Données NAF (ACOSS – effectifs salariés au 31/12/2017)	NP		209 ¹⁴	NP	
	Pages Jaunes	NP			NP	
	Données experts			148 ¹⁵	NP	
	Total			148		
Nombre d'emplois non salariés	Données experts (ISM)*	ND				
CA global (M€)	Données NAF (INSEE 2017)	NP		29	NP	
	Données experts				NP	
	Total			29		
CA de la vente de pièces détachées (M€)	INSEE	NP			NP	
	Données experts				NP	
	Total					
Flux de produits réparés (unités ou tonnages)	Données experts (ITEMM)			231 000 actes		

En italique : données comparatives à titre indicatif non retenues dans le total

¹⁴estimation au prorata du nombre d'établissements du sous-code NAFA 9529ZE par rapport au total des codes 9529Z

¹⁵estimation à partir des données du RNM et de la répartition par tranche d'effectifs en appliquant la moyenne des effectifs de chaque tranche

2.13.5. Typologie des réparateurs

Les instruments sont principalement réparés par des artisans (luthiers, archetiers, facteurs de guitares, de pianos, accordeurs, facteurs d'orgues) souvent spécialisés par famille d'instruments. Certains font uniquement de la réparation, d'autres font également de la fabrication et de la vente d'instruments neufs ou d'occasion et d'accessoires.

Selon l'étude sur le marché de la facture instrumentale française, l'entretien-réparation des instruments à cordes pincées (guitares) et batteries-percussions est souvent réalisé chez les revendeurs. Pour les autres familles d'instruments, les distributeurs sont relativement peu impliqués dans les activités de réparation, sauf certains petits magasins indépendants dotés d'un atelier de réparation. Ce type d'établissement mixte est généralement inscrit à la Chambre des Métiers et comptabilisé dans les données des réparateurs.

Les fabricants sont impliqués de façon variable selon les familles d'instruments (surtout sur les claviers-accordéons, les instruments à vent et les cordes frottées) mais le chiffre d'affaire généré par cette activité reste limité : selon l'étude de marché de la facture instrumentale, « *le chiffre d'affaires généré par les entreprises fabricantes en services de réparation est faible, compris entre 2 % et 3 % du chiffre d'affaires total généré par la fabrication et la réparation-entretien* ».

Les acteurs de l'économie sociale et solidaire ne sont pas présents sur ce secteur de la réparation faisant appel à des compétences très pointues.

76% des réparateurs d'instruments de musique répertoriés au RNM sont des entreprises individuelles. 91% des établissements n'ont aucun salarié.

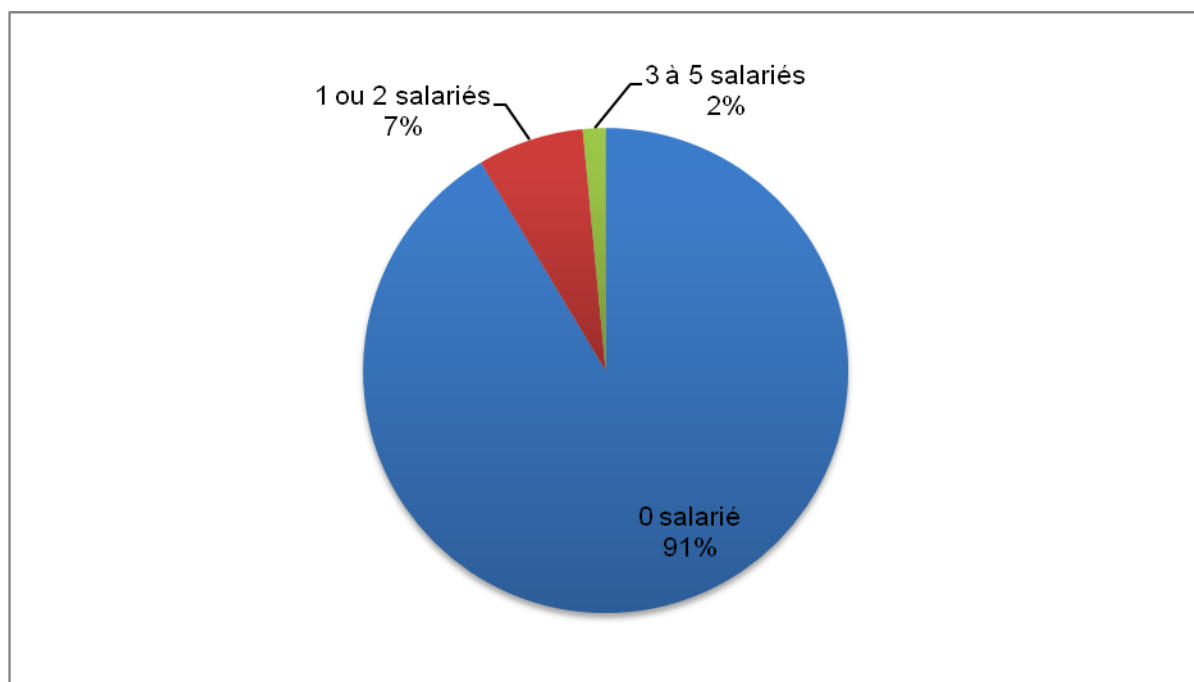


Figure 102 : répartition des réparateurs de musique par tranche d'effectifs

En termes d'activité principale exercée (APE), les établissements répertoriés au RNM sous le code NAFA 9529ZE sont principalement rattachés à un code de réparateur (67% sous le code 9529Z - réparation d'autres biens personnels et domestiques et 3% sous le code 3319Z - réparation d'autres équipements). Les distributeurs sont présents à hauteur de 13% via le code 4759B (commerce de détail d'autres équipements du foyer). Enfin environ 4% des établissements sont liés à des activités de fabrication d'instruments de musique (3220Z).

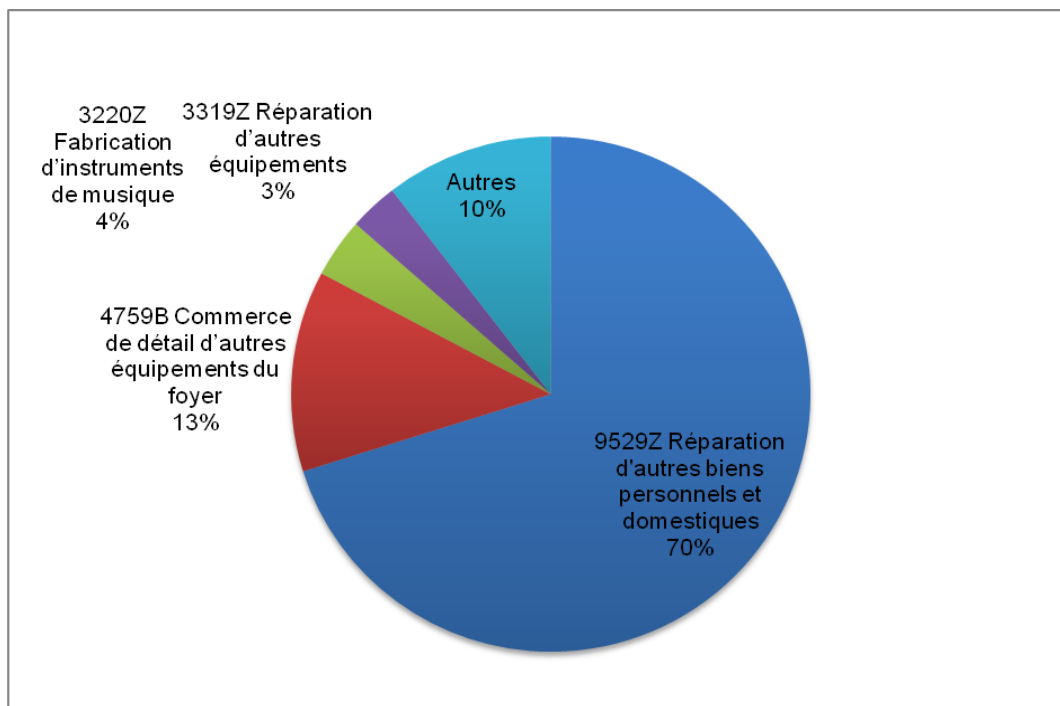


Figure 103: typologie d'activité principale des établissements de réparation d'instruments de musique
Source RNM - code NAFA 9529ZE

2.13.6. Répartition géographique

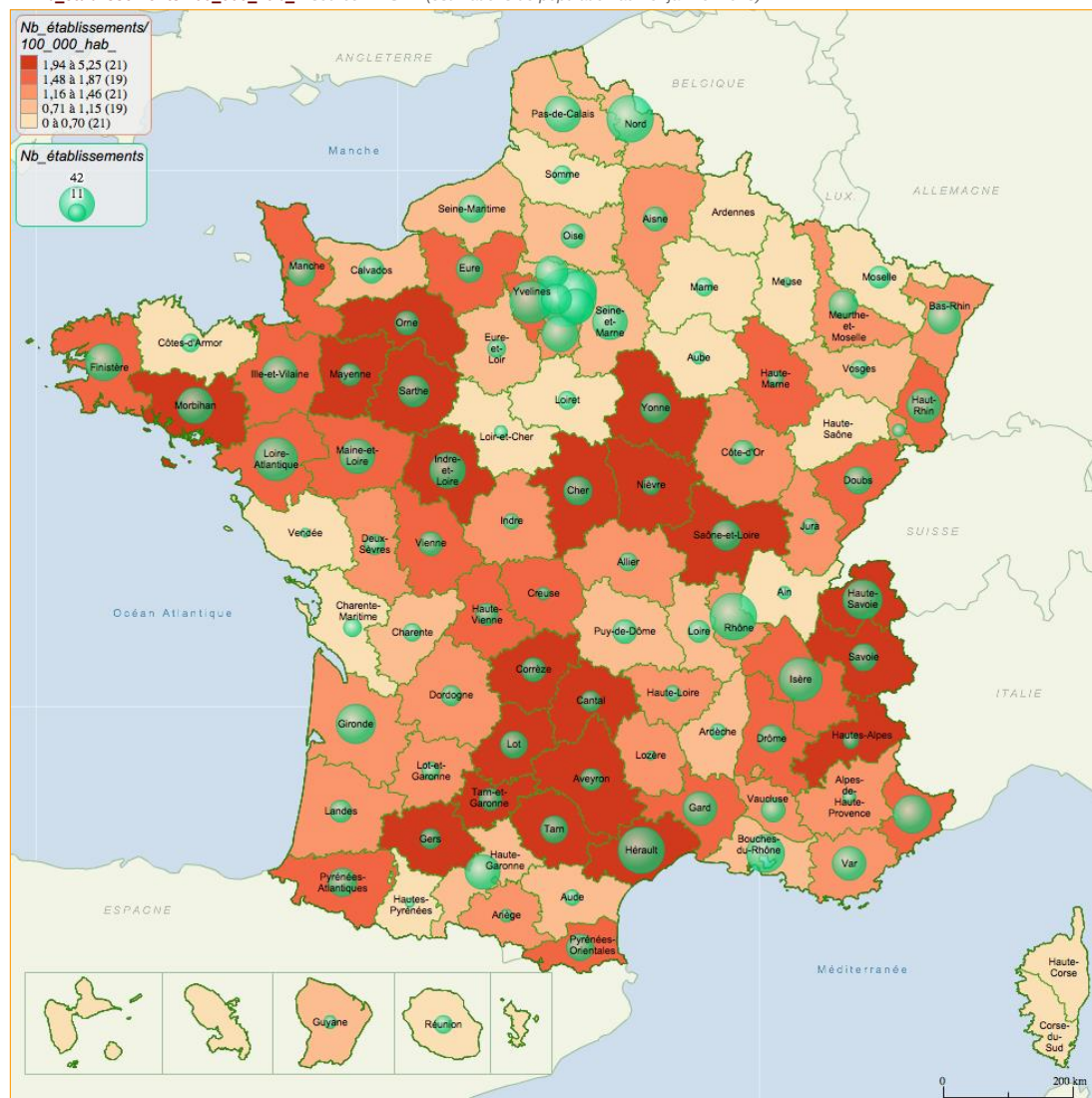
La carte ci-dessous présente la répartition des établissements répertoriés dans le Répertoire National des Métiers (RNM) sous le code NAFA 9529ZE désignant les réparateurs d'instruments de musique. La majeure partie des établissements est concentrée dans les zones urbaines ou périurbaines, à proximité des lieux d'apprentissage et de pratique des instruments.

L'offre de réparation est très limitée avec une moyenne d'environ 1 établissement pour 100 000 habitants à l'échelle nationale (DOM compris).

Il convient cependant de rapprocher le nombre d'établissements de réparation d'instruments du nombre de français pratiquant un instrument : selon les dernières enquêtes réalisées sur les pratiques culturelles des français, environ 12 à 13% des Français pratiquent un instrument ce qui donne un ratio de l'ordre de 10 réparateurs pour 100 000 pratiquants.

1 - Nb_établissements - source : Répertoire National des Métiers (04/2018)

2 - Nb_établissements/100_000_hab_ - source : INSEE (estimations de population au 1er janvier 2018)



Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur.

Figure 104 : répartition géographique des réparateurs artisanaux d'instruments de musique
(Source RNM)

2.13.7. Evolution de l'offre et facteurs explicatifs

En l'absence de code NAF dédié au secteur de la réparation des instruments de musique (compris dans le code 9529Z – réparation d'autres biens personnels et domestiques), aucun élément chiffré d'évolution du secteur n'est présenté.

L'offre d'entretien-réparation étant très liée la pratique musicale et celle-ci étant relativement stable depuis plusieurs années, on peut supposer que l'offre de réparation est également peu évolutive.

2.14. La réparation d'articles de bijouterie et d'horlogerie

2.14.1. Biens concernés

Ce chapitre concerne les montres, les horloges et leurs éléments, les chronomètres, ainsi que les bijoux.

2.14.2. Précisions méthodologiques

Les données NAF des distributeurs sont relatives au code 47.77 Z (Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de la bijouterie). Les distributeurs non spécialisés, comme les grandes surfaces alimentaires, ne sont pas inclus.

Les données NAF des réparateurs sont relatives au code NAF 95.25Z : réparation d'articles d'horlogerie et de bijouterie.

Les données Pages Jaunes concernent les rubriques 000780 (bijouteries, transformation, réparation) et 448780 (joaillerie, création, transformation). Comme indiqué au chapitre 1.2.3.1, les entreprises comptabilisées via les rubriques Pages Jaunes font l'objet d'un traitement d'élimination des doublons consistant à éliminer toutes les entreprises déjà dénombrées via un des codes NAF retenus pour les données NAF. Un coefficient d'extrapolation est ensuite appliqué pour corriger le manque d'exhaustivité de la base de données Pages Jaunes (cf. chapitre 1.2.3.2).

Le Répertoire National des Métiers (RNM) dispose également d'un code NAFA spécifique, le 95.25Z-Z (Réparation d'articles d'horlogerie et de bijouterie) qui permet d'identifier les réparateurs artisanaux.

Ces différentes bases de données ont été complétées par des dires d'experts (France Eclat).

Après comparaison de ces différentes données, il a été décidé de ne pas tenir compte du complément Pages Jaunes qui conduirait à une surestimation du nombre d'entreprises de réparation.

2.14.3. Circuit de réparation

La réparation des montres et bijoux se fait soit via des artisans réparateurs spécialisés, soit via les distributeurs dont une part importante (environ 50%) dispose d'un atelier de réparation. Certains fabricants (montres de luxe notamment) assurent une réparation en propre ou via des réparateurs agréés.

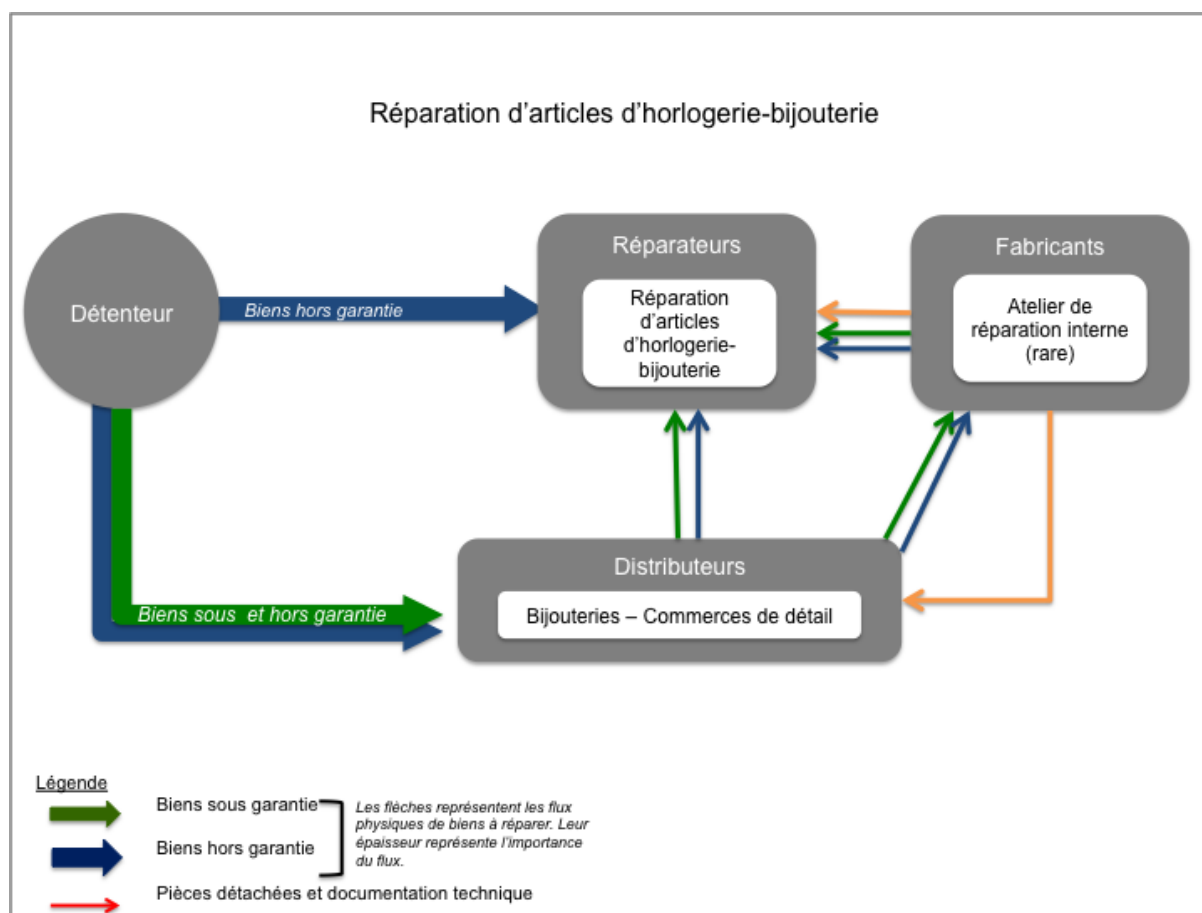


Figure 105 : circuit de réparation des montres et bijoux

2.14.4. Panorama actualisé de l'offre de réparation

Le tableau suivant présente le nombre d'entreprises, le nombre d'établissements, le nombre d'emplois et le chiffre d'affaires (CA) global des principales familles d'acteurs de la réparation d'articles de bijouterie-horlogerie (distributeurs, réparateurs privés et réparateurs de l'ESS) pour la dernière année disponible (2016 ou 2017).

Tableau 18 : tableau de bord de la réparation de bijoux et articles d'horlogerie

Indicateur	Source	Distributeurs		Réparateurs	Acteurs ESS	
		Valeur absolue	% réparation		Valeur absolue	% réparation
Nombre d'entreprises	Données NAF (SIRENE 2017)	6 360		970	1	
	Pages Jaunes*	-		1 559	-	
	Données Francéclat 2016	4 831		933		
	Total	6 360		970	1	
Nombre d'établissements	Données NAF (SIRENE 2017)	9 345		1 033	1	
	Pages Jaunes*	-		1 595	-	
	Données experts					
	Total	9 345		1 033	1	
Nombre d'emplois salariés	Données NAF (ACOSS 2017)	20 401		1 078	-	
	Pages Jaunes					
	Données Francéclat 2016	19 373		1 216		
	Total	20 401		1 078	-	
Nombre d'emplois non salariés	Données experts ISM			701		
CA global (M€)	Données NAF (INSEE 2017)	NP		126	-	
	Données Francéclat 2016	4 577		134		
	Total	NP		126	-	
CA de la vente de pièces détachées (M€)	INSEE					
	Données experts					
	Total				-	
Flux de produits réparés (unités ou tonnages)*	Données experts					

En italique : données comparatives à titre indicatif non prises en compte dans le total

2.14.5. Part des distributeurs assurant une activité de réparation

Les distributeurs de bijouterie-horlogerie jouent un rôle assez important dans la réparation même s'il est difficile d'évaluer la part d'emplois et de chiffre d'affaires liés à cette activité (le chiffre d'affaires de la réparation étant a priori très marginal par rapport au chiffre d'affaires de la vente de bijoux et de montres).

Parmi les 9 345 établissements répertoriés dans Sirene® sous le code APE 47.77 Z (Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de la bijouterie), 2 127 (soit un panel de 23%) ont été enquêtés dans le cadre de l'enquête l'Enquête Sectorielle Annuelle (ESA). Sur ces 2 127 établissements enquêtés, 1 133 soit 53 % ont déclaré une activité de réparation de bijoux et montres à titre secondaire. On peut ainsi estimer qu'environ 50% des distributeurs de bijouterie-horlogerie ont une activité de réparation, sans pouvoir évaluer la part correspondante d'emplois et de chiffre d'affaires.

2.14.6. Typologie des réparateurs

Les réparateurs de bijoux sont en majorité des entreprises individuelles (58 % des établissements). 69 % des établissements de réparation d'articles de bijouterie-horlogerie n'ont aucun salarié.

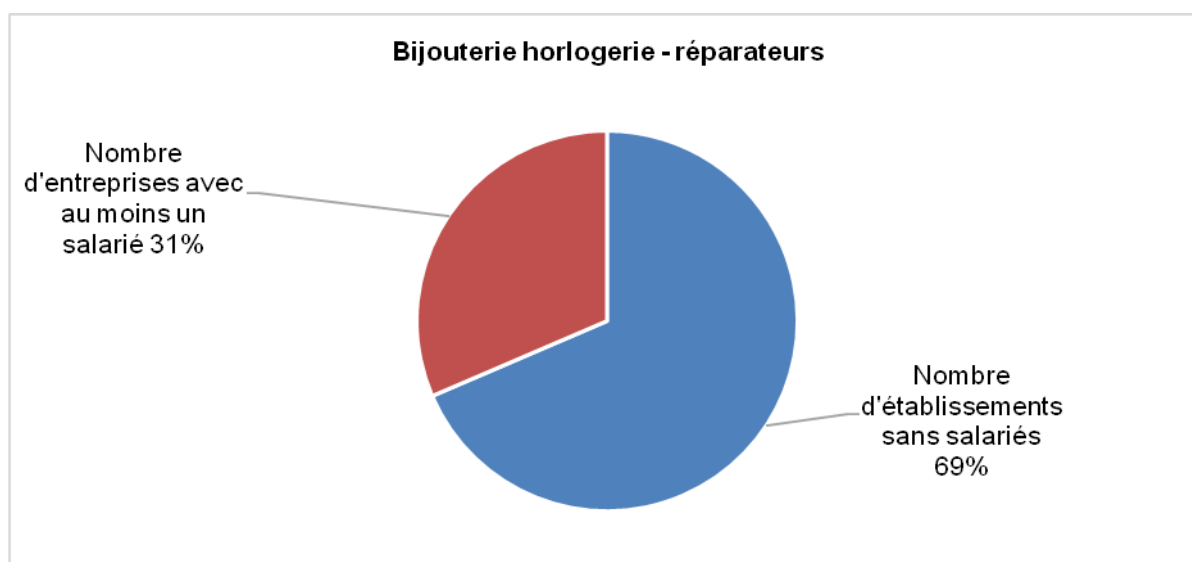


Figure 106 : répartition des réparateurs d'articles de bijouterie-horlogerie par tranche d'effectifs

Par ailleurs 72 % des établissements répertoriés dans la base sous le code APE 95.25Z (réparation d'articles de bijouterie-horlogerie) disposent d'un code d'Activité Principale au titre du registre des métiers (APRM) indiquant leur nature artisanale.

Pour les entreprises artisanales, l'exploitation des données du Répertoire National des Métiers indique que parmi les établissements artisanaux exerçant une activité de réparation de bijoux et articles d'horlogerie (code NAFA 95.25 Z-Z), près de 60 % ont pour code d'activité principale (APE) un code de distributeur (47.77 Z). Seulement 28% ont un code de réparateur. Les fabricants sont peu présents avec seulement 3% des établissements rattachés au code 32.12 Z (Fabrication d'articles de bijouterie fantaisie et articles similaires) et 1% au code 26.52 Z (Fabrication d'horlogerie).

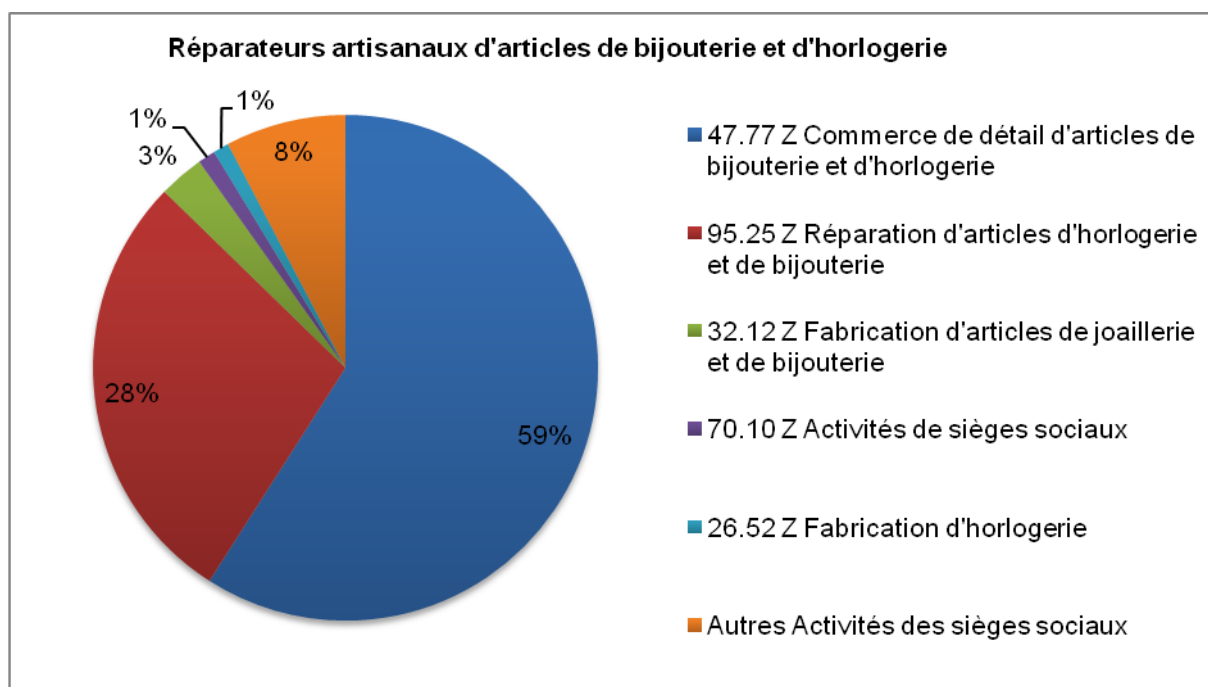


Figure 107 : typologie d'activité principale des réparateurs artisanaux de bijoux
Source : RNM - code NAFA 95.25 ZZ

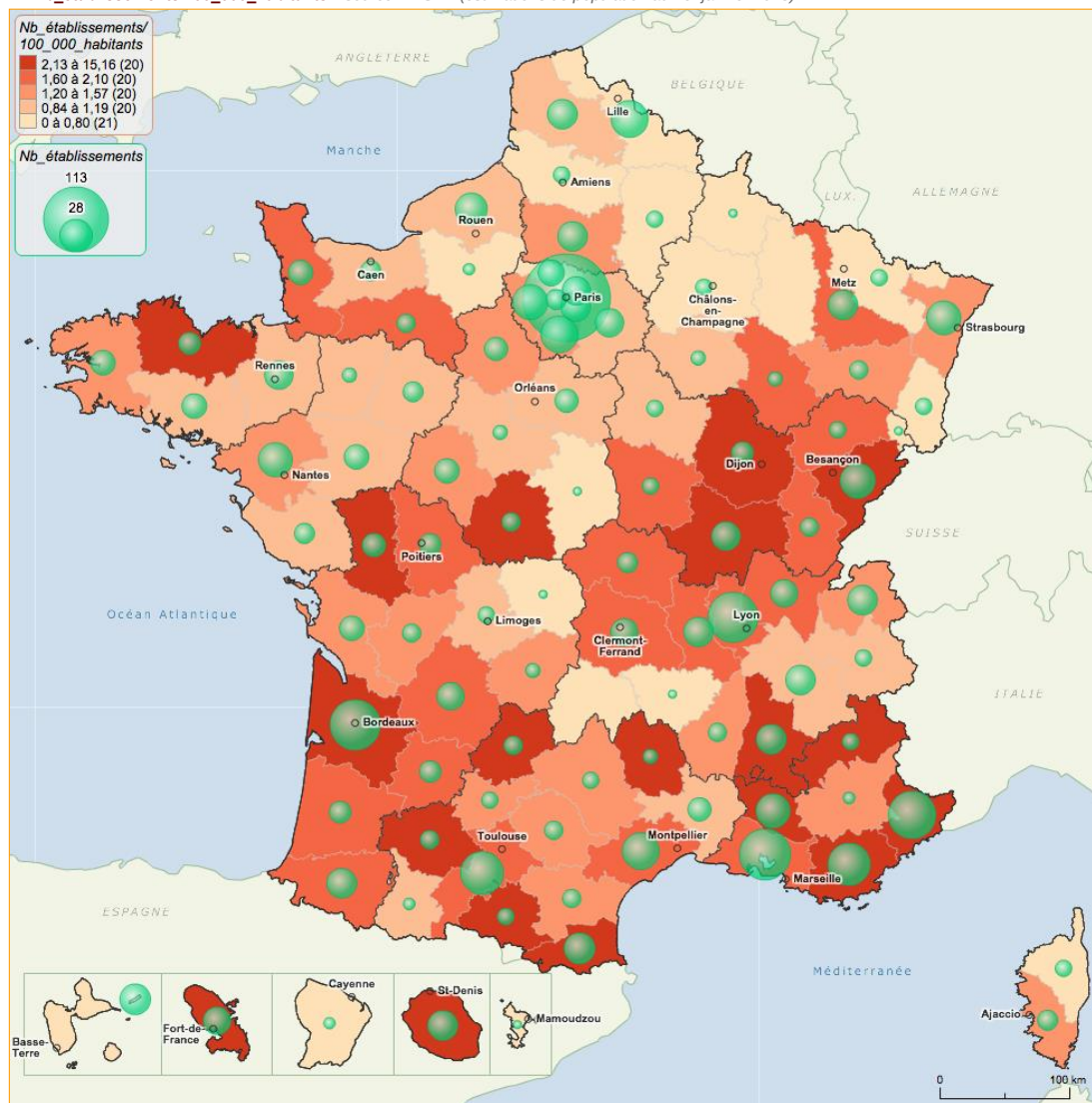
Pour les établissements répertoriés dans la base Pages Jaunes (qui comprend également des entreprises non artisanales), la répartition des 2 rubriques de la bijouterie / horlogerie par code APE fait apparaître une part plus importante de fabricants : les entreprises classées dans les deux rubriques Pages Jaunes liées à la bijouterie, horlogerie sont dotées à 43 % d'un code APE de fabrication et à 28 % d'un code APE de distribution, le code APE de réparation ne totalisant, quant à lui, que 19,5 % du total des entreprises de réparation de bijouterie-joaillerie répertoriées. Toutefois, après collecte de données chiffrées auprès du Comité Francéclat, comité professionnel de développement économique au service des secteurs de l'horlogerie, de la bijouterie, de la joaillerie, de l'orfèvrerie et des arts de la table, il a été décidé de ne pas comptabiliser ces chiffres dans le total et de ne prendre en compte que le nombre d'entreprises et d'établissements issus de la base SIRENE.

2.14.7. Répartition géographique des réparateurs d'articles de bijouterie-horlogerie

La carte ci-après montre la répartition par départements des établissements de réparation identifiés dans la base Sirene® par le code APE 9525Z (réparation d'articles de bijouterie-horlogerie).

1 - Nb_établissements - source : INSEE Sirene (03/2018)

2 - Nb_établissements/100_000_habitants - source : INSEE (estimations de population au 1er janvier 2018)



Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur.

Figure 108 : répartition géographique des réparateurs de bijouterie-horlogerie

Cette carte montre une concentration des réparateurs de bijoux, articles d'horlogerie en région parisienne, Rhône, Jura et région PACA, régions historiques de la fabrication de bijoux. En revanche, les départements du Cantal, du Cher, de la Mayenne, de la Meuse, de la Somme et de Mayotte recensent moins d'un réparateur pour 100 000 habitants.

2.14.8. Evolution de l'offre de réparation et facteurs explicatifs

Les articles de bijouterie-horlogerie sont différents en de nombreux points des autres produits ou équipements décrits dans cette étude. Ils se caractérisent par les éléments suivants :

- Exception faite des bijoux fantaisie et montres premiers prix en plastique (~ 50 % des ventes en unités depuis 2010 - rarement réparés), l'essentiel des articles de ce secteur sont en métal (or, argent, platine), minéraux plus ou moins précieux et confectionnés pour durer. Alors qu'un téléviseur, un ordinateur, un vélo professionnel ou une belle paire de chaussures durent entre 3 ans et quelques dizaines d'années, le bijou et la montre de qualité se transmettent de génération en génération pendant plusieurs vies.
- Qu'il soit sous garantie ou hors garantie, de valeur élevée ou faible, le rapport du consommateur à ce produit est le même et dépend le plus souvent d'un critère très spécifique : celui de l'attachement sentimental à l'article. A la différence d'un équipement brun, gris ou blanc dont la garantie serait dépassée et pour lequel le détenteur comparerait le prix de la réparation à celui du même produit neuf pour prendre la décision de le faire réparer, le propriétaire du bijou ou de la montre pourra opter pour la réparation, quelle que soit la valeur initiale de l'article ou le coût de sa réparation ;
- La réparation des articles de bijouterie-joaillerie suit le même circuit que le produit soit sous garantie ou non. Dans les deux cas, le détenteur se dirige vers un distributeur (bijoutier) et seule la prise en charge du coût de la réparation varie en fonction du statut du produit. Les distributeurs se chargent de la réparation que le produit ait été acheté chez eux ou non.
- En 2017, les distributeurs du secteur représentent plus de 4 800 entreprises, plus de 20 000 emplois et un chiffre d'affaires de 4 570 M€. Ces acteurs comptent en moyenne près de 3 salariés et un chiffre d'affaires moyen de plus de 953 000 €/an. Les réparateurs spécialisés sont moins nombreux et représentent environ 1 000 entreprises, quasiment autant d'établissements, de l'ordre de 1 100 emplois et un chiffre d'affaires de 126 M€. Ils sont de plus petites tailles (69 % n'ont pas de salarié) et un chiffre d'affaires annuel moyen de l'ordre de 126 000 €/an.
- Comme indiqué dans le paragraphe 2.14.1 qu'environ la moitié des distributeurs de bijouterie-horlogerie devaient également exercer une activité de réparation, sans pouvoir évaluer la part correspondante d'emplois et de chiffre d'affaires.

L'analyse de l'évolution de l'offre de réparation de ce secteur nécessite donc la considération de tous les éléments précédemment cités, de l'évolution du marché et des ventes, de celle des réparateurs « spécialisés » (enregistrés sous le code d'activité principale 95.25Z - Réparation d'articles d'horlogerie et de bijouterie) comme de celle des distributeurs classés sous le code NAF 47.77 Z commerce de détail d'horlogerie-bijouterie.

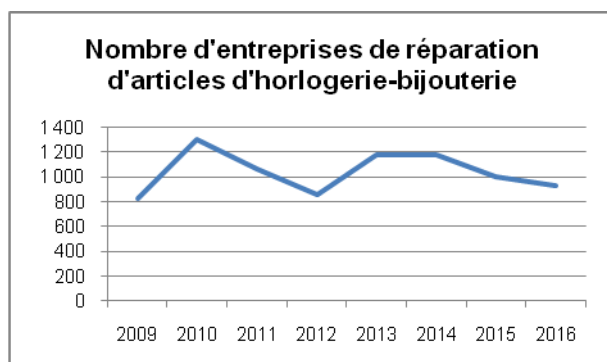


Figure 109 : évolution du nombre d'entreprises de réparation d'articles d'horlogerie-bijouterie - NAF 95.25 Z Source : Eurostat

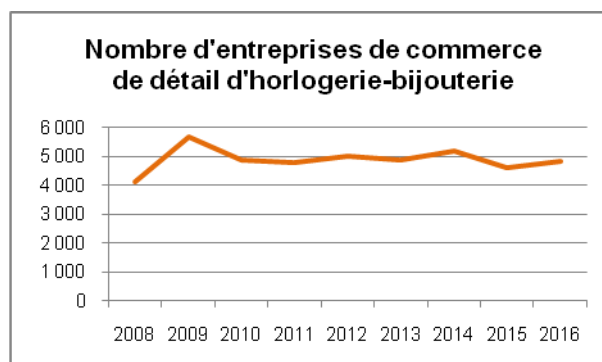


Figure 110 : Evolution du nombre d'entreprises de commerce de détail d'articles d'horlogerie-bijouterie - NAF 47.77 Z Source : Eurostat

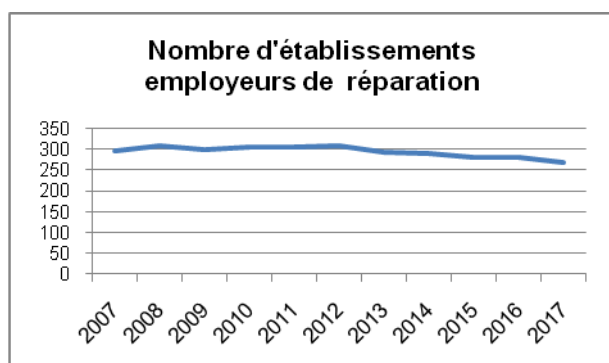


Figure 112 : Evolution du nombre d'établissements employeurs de réparation de montres et bijoux - NAF 95.25Z - Source : ACOSS

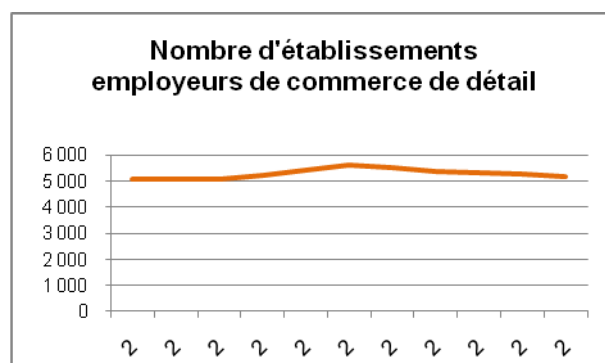


Figure 111 : Evolution du nombre d'établissements employeurs de commerce de détail de montres et bijoux - NAF 47.77Z - Source : ACOSS

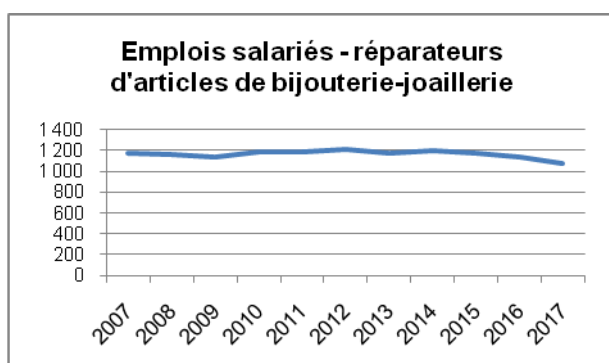


Figure 113 : Evolution des effectifs salariés - Réparation de montres et bijoux - NAF 95.25 Z Source : ACOSS

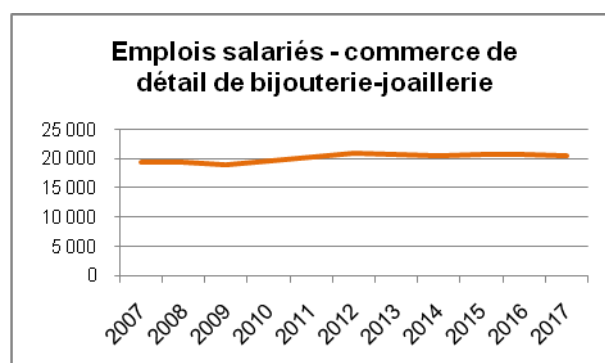


Figure 114 : Evolution des effectifs salariés - Commerce de détail de montres et bijoux - NAF 47.77 Z Source : ACOSS

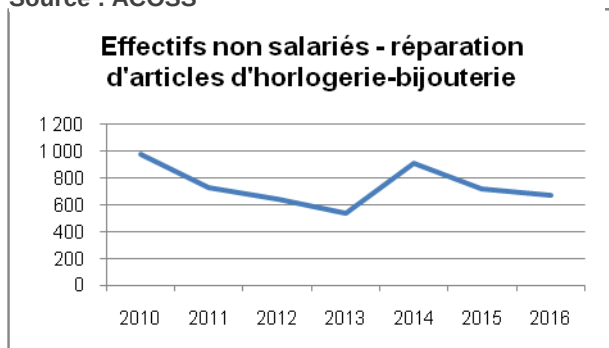


Figure 116 : Evolution des emplois non salariés - Réparation de montres et bijoux - NAF 95.25 Z Source : Eurostat

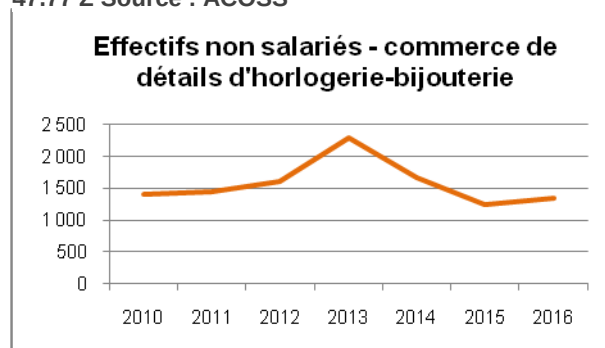


Figure 115 : Evolution des emplois non salariés - Commerce de détail de montres et bijoux - NAF 47.77 Z Source : Eurostat

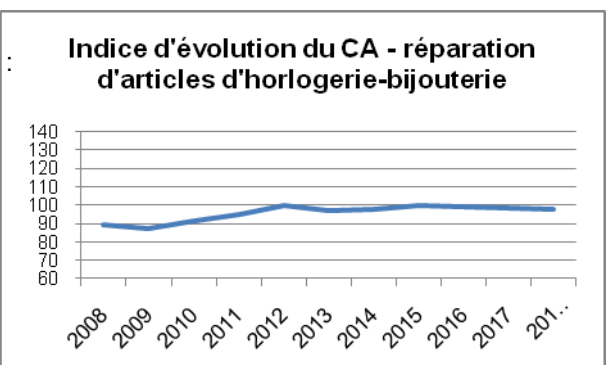


Figure 118 : Indice d'évolution du chiffre d'affaires dans le secteur de la réparation des montres et bijoux - NAF 95.25 Z Source : Eurostat

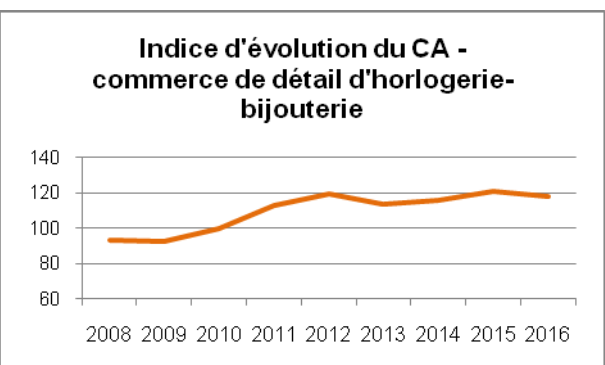


Figure 117 : Indice d'évolution du chiffre d'affaires dans le secteur de la distribution de détail des montres et bijoux - NAF 47.77 Z Source : Eurostat

Ces différents graphes permettent de distinguer deux grandes périodes :

- 2007 à 2012 : années globales de croissance du secteur avec une progression du nombre d'entreprises, d'établissements, de l'emploi salarié et du chiffre d'affaire des réparateurs « spécialisés » comme des distributeurs ;
- 2012 à 2017 : période marquée par une diminution du nombre de bijouteries-joailleries, un recul des emplois au sein des établissements de réparation « spécialisée » mais un maintien de l'emploi salarié au sein des distributeurs et enfin, une stabilisation relative du chiffre d'affaire. En effet, il convient de rappeler que l'analyse de l'évolution de la réparation d'articles d'horlogerie-bijouterie ne peut se limiter à la seule prise en compte des acteurs référencés sous le code NAF 95.25 Z mais doit également tenir du compte du fait qu'environ la moitié des distributeurs (bijouteries) exercent également une activité de réparation.

Autrement dit, sur l'ensemble de ces dix dernières années, aucun indicateur ne permet d'indiquer que l'activité d'entretien-réparation dans le secteur de l'horlogerie-bijouterie soit en déclin ou en progression. Cette activité apparaît relativement stable sur les dix dernières années. Certes, au cours de cette période, la part des ventes de bijoux fantaisie et des montres bon marché a légèrement augmenté et ces articles sont peu réparés mais les ventes de bijoux et montres de qualité ont également progressé, s'accompagnant d'un maintien de la demande en changement de piles, étanchéité de montres ou encore fonte d'un ancien bijou pour modifier, « moderniser » ou réparer un autre.

Seul point de vigilance à surveiller dans les années à venir : l'évolution des quantités de plastiques et divers métaux issus des bijoux fantaisie et montres à petits prix jetés chaque année par les consommateurs français.

2.15. La réparation de lunettes

2.15.1. Biens concernés

Ce chapitre concerne uniquement les lunettes (de vue ou solaires).

2.15.2. Précisions méthodologiques

Les données NAF des distributeurs sont relatives au code 47.78A (Commerce de détail d'optique, activité des opticiens).

Il n'existe pas de code NAF spécifique à l'activité de réparation de lunettes.

Il n'existe pas non plus de rubrique Pages Jaunes liée à une activité de réparation de lunettes.

2.15.3. Panorama actualisé de l'offre de réparation

Les principaux acteurs de la réparation des lunettes sont les opticiens, dont l'activité principale est la distribution de lunettes. Ces acteurs représentent près de 12 000 entreprises, 22 700 emplois et un chiffre d'affaires globales de plus de 5 600 millions d'euros.

L'entretien réalisé avec le président de la FNOF montre cependant que l'activité de réparation de lunettes peut être considérée comme inexistante : les lunettes cassées sont généralement remplacées par les assurances et les quelques petits services d'entretien proposés par les opticiens (ex. resserrage de vis, changement éventuel des plaquettes) sont dispensés à titre gratuit, considérés comme faisant partie du service après-vente.

En outre, les exigences en matière de sécurité et d'environnement : équipements de protection individuelle, usage de hottes aspirantes et d'extracteurs de fumées avec filtres, expliquent également l'abandon de l'activité de réparation au sein des opticiens. Il y a une trentaine d'année, les opticiens réalisaient des réparations (soudures sur des montures en métal) sur 15 à 20 paires de lunettes par semaine, aujourd'hui, ils n'en font plus car les normes de sécurité n'autorisent plus l'usage de chalumeaux en magasins. Même chose pour les montures en bakélite. Les produits chimiques utilisés et/ou dégagés au moment de la réparation des montures de lunettes ou de la teinture des verres (soufre, acétone, boues de meulage) posent de réels problèmes et expliquent que l'activité de réparation (et non d'entretien) soit aujourd'hui quasi nulle.

Le tableau ci-après indique le nombre d'acteurs de la distribution de lunettes (opticiens), à titre purement indicatif, mais il semblerait plus pertinent de ne pas maintenir cette typologie de biens dans le panorama de l'offre de réparation.

Remarque : si l'activité de réparation de lunettes (par les opticiens apparaît très marginale (au-delà des actes de réglage), il convient néanmoins de souligner leur implication croissante dans les opérations de réglages, entretien et réparation de prothèses et autres appareils auditifs.

Tableau 19 : tableau de bord de la réparation des lunettes

Indicateur	Source	Distributeurs		Réparateurs	Acteurs ESS	
		Valeur absolue	% réparation		Valeur absolue	% réparation
Nombre d'entreprises	Données NAF (SIRENE 2017)	12 424		0	0	
	Pages Jaunes (2017)					
	Données experts					
	Total	12 424		0	0	
Nombre d'établissements	Données NAF (SIRENE 2017)	16 712		0	0	
	Pages Jaunes (2017)					
	Données experts					
	Total	16 712		0	0	
Nombre d'emplois salariés	Données NAF (ACOSS 2017)	38 377	0%	0	0	
	Pages Jaunes (2017)					
	Données experts					
	Total	38 377	0%	0	0	
CA global (M€)	Données NAF (INSEE 2017)	5 686	0%	0	0	
	Données experts					
	Total	5 686	0%	0	0	
CA de la vente de pièces détachées (M€)	INSEE (2017)					
	Données experts					
	Total					
Flux de produits réparés (unités ou tonnages)*	Données experts					

2.16. La réparation de jouets

Aucun code NAF, aucune rubrique Pages Jaunes et aucun code d'activité artisanale ne permet d'identifier les réparateurs de jouets au sein des différentes bases de données.

Les entretiens réalisés avec des experts du secteur confirment que comme indiqué dans le précédent panorama, la réparation de ce type de biens est marginale, pour plusieurs raisons :

- l'exigence croissante des normes d'hygiène et de sécurité des jouets, principal frein à la réparation de cette typologie de produits ;
- la part importante de jouets non conformes à la réglementation CE sur le marché et à l'opposée la faible part de produits fabriqués en France (moins de 5% du marché selon la FJP) ;
- le faible prix des produits neufs rendant la réparation peu rentable.

En pratique, certains jouets de plein air tels que les portiques d'activité (sauf premiers prix) font l'objet d'une réparation, qui dans le cas des portiques s'apparente plus à de l'entretien (changement des cordes, des crochets, des assises de balançoires etc.).

Des acteurs de l'ESS spécialisés sur le réemploi des jouets tels que Rejoué en région parisienne se développent depuis quelques années, mais ceux-ci ne font pas de la réparation à proprement parler. Il s'agit surtout de revente de jouets d'occasion et de reconstitution de jeux complets à partir de plusieurs jeux incomplets.

La mise en place de la nouvelle filière de responsabilité élargie des producteurs (REP Jouets) pourrait cependant faire évoluer les pratiques dans les prochaines années. Les principaux acteurs ESS du secteur sont ainsi en train de constituer une association nationale.

3. Synthèse et conclusions

3.1. Tableau de bord consolidé

Le tableau 20 (page suivante) et les deux graphes ci-dessous présentent les données consolidées à fin 2017 de nombre d'entreprises, d'établissements, d'emplois et de chiffre d'affaires des réparateurs (privés et acteurs de l'économie sociale et solidaire) recensés dans cette étude. Les données relatives aux réparateurs automobiles (véhicules légers et motocycles) sont présentées à part des autres biens pour faciliter la lecture.

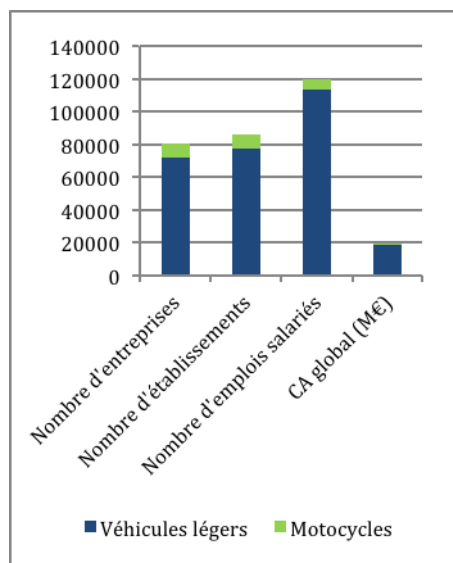


Figure 119 : synthèse de l'offre de réparation du secteur automobile (hors distributeurs)

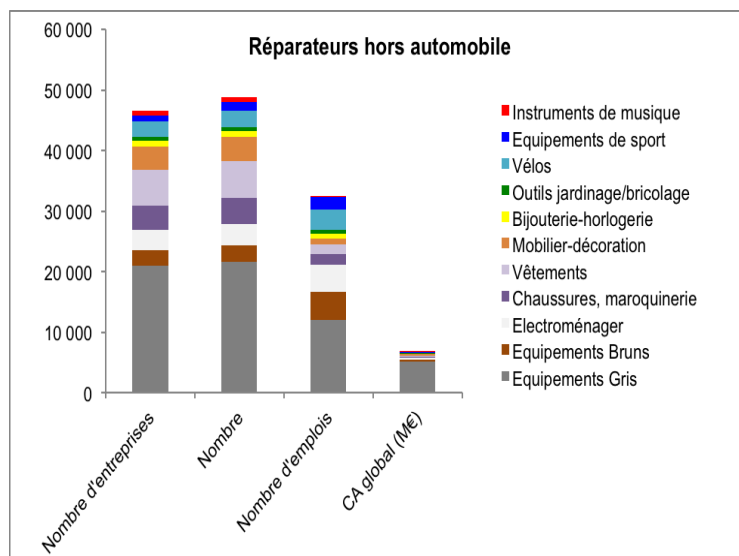


Figure 120 : synthèse de l'offre de réparation hors automobile (hors distributeurs)

Le secteur de la réparation en France représente environ 125 000 entreprises, près de 220 000 emplois (dont 145 000 emplois salariés), et un chiffre d'affaires total de 26 milliards d'euros (hors part des distributeurs impliqués dans une activité de réparation).

Le secteur automobile représente la majorité de l'activité : plus de 60 % des entreprises, 80 % des employés et environ 75 % du chiffre d'affaires. Hors automobile (environ 50 000 entreprises de réparation), on remarque la part prépondérante de la réparation des équipements gris (informatique et téléphonie), qui regroupe plus de 20 000 entreprises (soit 39 % des acteurs hors automobile), autant des emplois et presque les trois quarts du chiffre d'affaires de la réparation hors automobile. Viennent ensuite, dans l'ordre décroissant du nombre d'entreprises, les réparateurs de vêtements et chaussures (environ 5 800 retoucheries et 4 000 cordonniers), de meubles et d'éléments de décoration (environ 3 900 entreprises), de biens électroménagers (3 200 entreprises) et d'équipements « bruns » (image et son – environ 2 600 entreprises).

Tableau 20 : tableau de bord consolidé de l'offre de réparation en France (données à fin 2017)

Type de bien réparé	Nombre d'entreprises			Nombre d'établissements			Nombre d'emplois salariés		Emplois non - salariés (estimation)*	Chiffre d'affaires HT (M€)
	Distributeurs réparateurs (estimation)	Réparateurs hors ESS	Réparateurs ESS	Distributeurs réparateurs (estimation)	Réparateurs hors ESS	Réparateurs ESS	Distributeurs réparateurs (estimation)	Réparateurs hors ESS	Réparateurs hors ESS	Réparateurs hors ESS
Véhicules légers	12 125	72 013	152	13 200	76 904	157	24 736	112 979	42 392	18 870
Motocycles		8 137	17		8 592	17		6 828	4 800	545
TOTAL Automobile	12 125	80 149	169	13 200	85 496	174	24 736	119 807	47 192	19 416
Biens électroménagers	1 874	3 186	207	2 400	3 311	226	ND	4 536	2 168	340
Equipements gris	969	20 903	65	1 233	21 515	68	ND	12 025	8 353	5 151
Equipements bruns	ND	2 589	8	ND	2 708	8	ND	4 602	2 255	334
Sous-total Equipements Electriques et Electroniques	> 2 800	26 677	280	> 3 600	27 534	302	ND	21 163	12 776	5 825
Vêtements	NS	5 837	10	NS	6 131	10	NS	1 600	4 914	200
Chaussures et Maroquinerie	NS	4 025	0	NS	4 326	NS	NS	1 698	3 233	206
Sous-total habillement	NS	9 862	10	0	10 457	10	NS	3 298	8 147	406
Mobilier et décoration	NS	3 871	17	NS	3 916	16	NS	986	3 270	182
Outils de jardinage et de bricolage	NS	571	NS	NS	619	NS	NS	776	370	58
Bijouterie-horlogerie	3 180	970	1	4 673	1 033	1	10 201	776	701	126
Vélos	ND	2 275	218	1 020	2 528	218	ND	3 286	930	86
Equipements de sport	ND	953	20	ND	1 334	30	ND	1 998	291	45
Instruments de musique	ND	825	2	ND	888	2	ND	99	676	30
Jouets	NS	NS	9	NS	NS	15	NS	NS	NS	NS
Lunettes	12 424	NS	NS	16 712	NS	NS	NS	NS	NS	NS
TOTAL hors Automobile	ND	46 005	557	26 038	48 309	594	ND	32 382	27 161	6 760
TOTAL tous biens	ND	126 155	726	39 238	133 805	768	ND	152 189	74 353	26 175

NS : non significatif / ND : non disponible

* Estimation à partir de données experts (données ISM/RSI sur les travailleurs indépendants ou calcul à partir du nombre d'entreprises individuelles recensées dans le registre SIRENE).

3.2. Evolution depuis 2012

De manière générale et tout type de biens confondus, on note depuis 2012 un léger recul de l'emploi et plus particulièrement de l'emploi non-salarié, mais une augmentation de 15 % du chiffre d'affaires global des réparateurs. Le nombre d'entreprises de réparation a connu une augmentation jusqu'en 2014 puis a fortement diminué en 2015-2016 pour revenir à des niveaux proches de 2012. Cette évolution est fortement liée à la croissance des entreprises individuelles et notamment des auto-entrepreneurs, statut qui a connu un vif succès les premières années suivant sa création en 2008 mais a rapidement marqué un net ralentissement de sa progression. Ainsi selon l'INSEE, moins de 25% des auto-entrepreneurs immatriculés en 2010 étaient encore actifs cinq ans après. Le relèvement des plafonds de revenus depuis le 1^{er} janvier 2018 (70 000 euros pour les prestations de services) pourrait cependant redynamiser ce statut.

Les tableaux et figures ci-après présentent l'évolution du nombre d'entreprises, nombre d'emplois et chiffre d'affaires de la réparation des biens pour lesquels des codes NAF appropriés existent. Les pourcentages d'évolution sont calculés entre les années 2012 et 2016 ou 2017 afin de qualifier l'évolution du secteur depuis le dernier panorama de l'offre de la réparation en France. Les données Pages Jaunes et éventuelles données expert ne sont pas prises en compte (ce qui explique la différence de total avec le tableau de bord consolidé).

Dans le secteur automobile, on note une relative stabilité du nombre d'entreprises entre 2012 et 2016 malgré un léger recul des entreprises de la réparation de motocycles, une nette progression du chiffre d'affaires et une baisse des emplois non-salariés liée à la diminution du nombre d'entreprises individuelles.

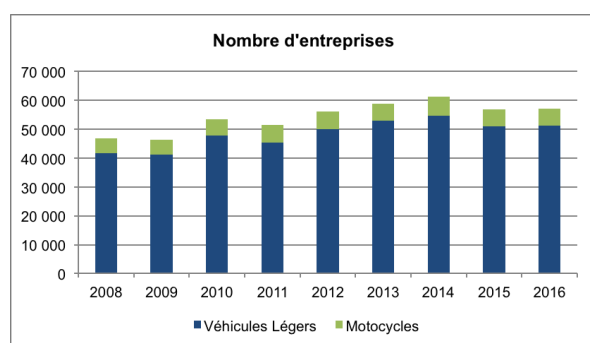


Figure 121 : évolution du nombre d'entreprises de réparation automobile
Source : Eurostat

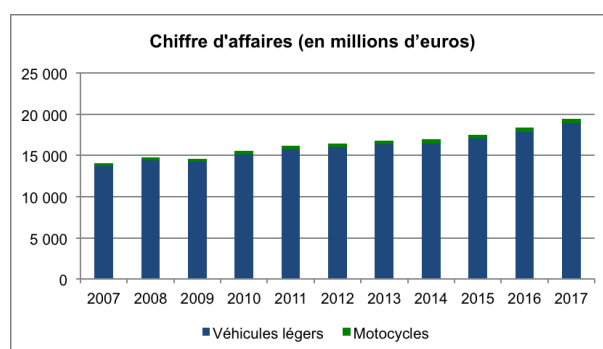


Figure 123 : évolution du chiffre d'affaires de la réparation automobile
Source : INSEE

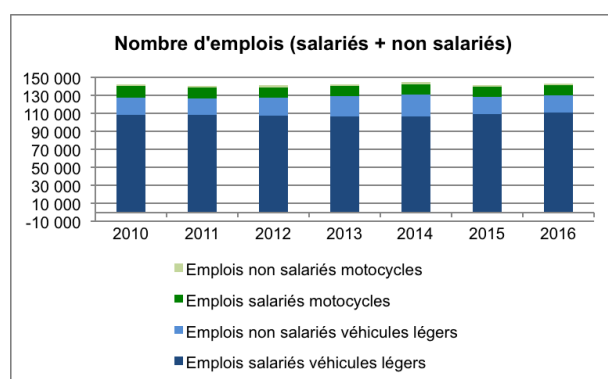


Figure 122 : évolution des emplois (salariés + non - salariés) de la réparation automobile
Source : ACOSS + Eurostat

Hors automobile, après plusieurs années d'augmentation, le nombre d'entreprises et l'emploi ont connu une nette chute après le « pic » de 2014, essentiellement due à la régression du nombre d'entreprises et de l'emploi dans les secteurs de la réparation d'ordinateurs et du mobilier-décoration. Le chiffre d'affaires est quant à lui en légère hausse depuis 2012, tant pour les réparateurs d'équipements électriques et électroniques - gris, brun et blanc - (+ 6 %) que pour les autres réparateurs (+ 8 %).

A noter, qu'outre la réparation des équipements de communication, deux autres segments de la réparation semblent progresser de façon plus inattendue : les équipements bruns (électronique grand public) ainsi que la réparation de chaussures et d'articles en cuir.

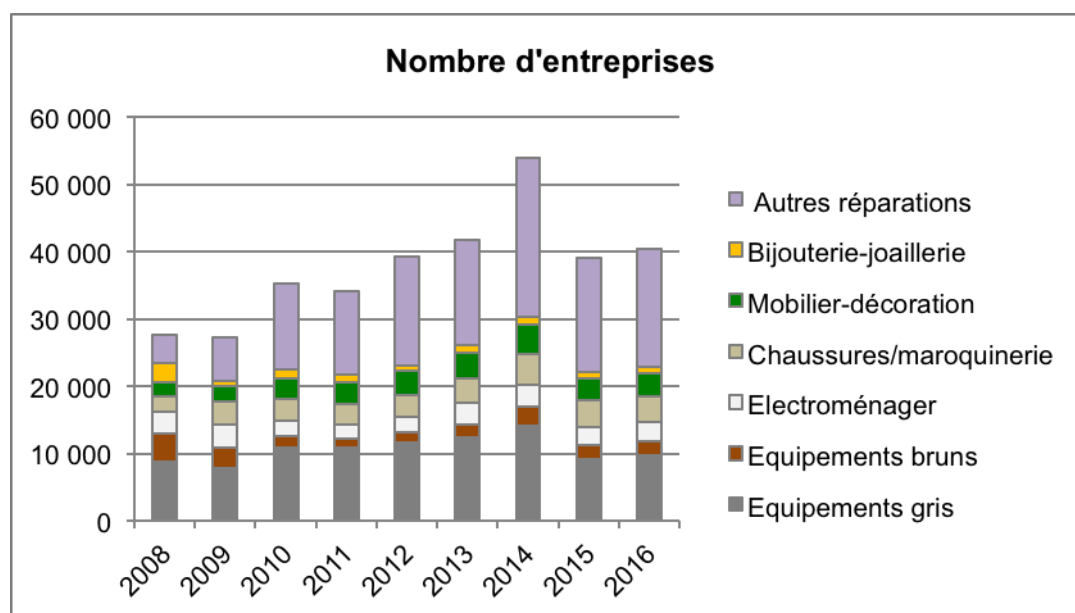


Figure 124 : évolution du nombre d'entreprises de réparation hors automobile

Source : Eurostat

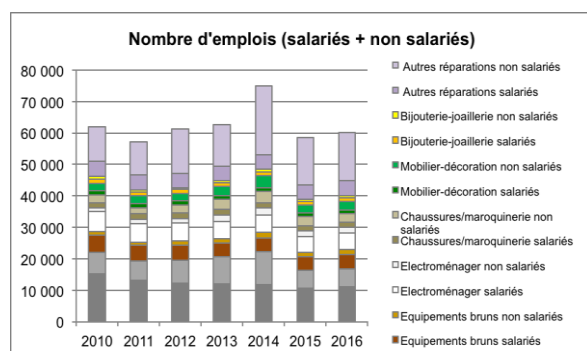


Figure 125 : évolution des emplois de la réparation hors automobile

Source : ACOSS + Eurostat

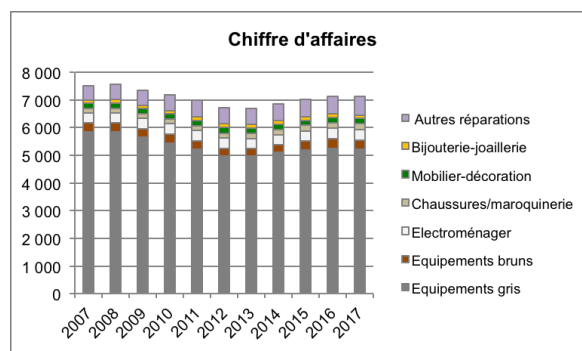


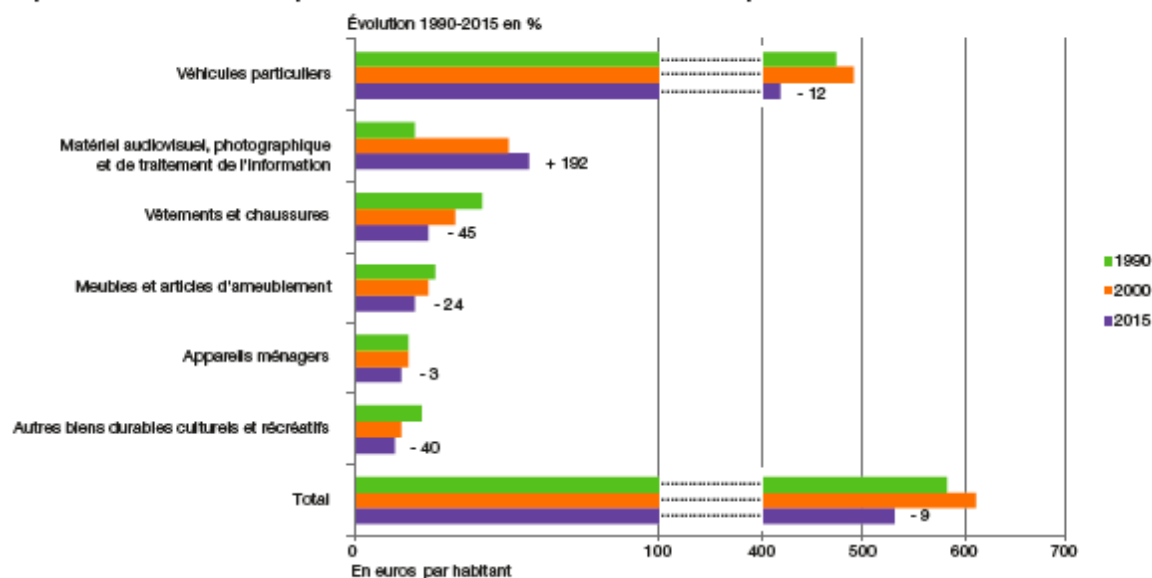
Figure 126 : évolution du chiffre d'affaires de la réparation hors automobile

Source : INSEE

Remarque : « Autres réparations » correspond ici à la sous-classe NAF 95.29Z, réparation d'autres biens personnels et domestiques qui comprend la réparation de cycles, la réparation et la transformation d'articles d'habillement, la réparation d'articles de sport (à l'exclusion des fusils pour le tir sportif) et de matériel de camping, la réparation d'instruments de musique et l'accordage de pianos, la réparation de jouets, la réparation de livres et d'autres articles personnels et domestiques.

Il est intéressant de mettre en perspective ces évolutions avec l'évolution des dépenses de consommation des Français en matière de réparation : d'après l'édition 2017 des « 10 indicateurs pour le suivi de l'économie circulaire » (Service de l'Observation et des Statistiques du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire), ces dépenses sont en diminution pour la plupart des biens depuis 1990, à l'exception du matériel audiovisuel, photographique et de traitement de l'information pour lequel l'augmentation des dépenses est sans doute à mettre en lien avec le développement de ce type d'équipements électroniques et notamment des tablettes et smartphones.

Dépenses de consommation par habitant consacrées à l'entretien et à la réparation



Note : consommation effective des ménages par fonction en volume aux prix de l'année précédente chaînés. La catégorie « vêtements, chaussures » comprend également les dépenses de nettoyage et de location. Dépenses d'entretien et de réparation des logements non incluses.
Champ : France entière.

Sources : Insee (comptes nationaux, base 2010), Insee (estimations de population 1990, 2000, 2015). Traitements : SOeS, 2016

Figure 127 : évolution des dépenses de consommation des Français en matière d'entretien-réparation

Source : « 10 indicateurs pour le suivi de l'économie circulaire » - Edition 2017 - SOes

Tableau 21 : évolution du nombre d'entreprises de réparation (source Eurostat – données NAF uniquement)

Nombre d'entreprises (dont ESS)	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	% 2016	2012-2016 ¹⁶
Véhicules Légers	41 600	41 241	47 658	45 331	49 981	52 878	54 510	50 854	51 302	53%	3%
Motocycles	5 124	5 136	5 800	6 002	6 081	5 811	6 737	5 969	5 765	6%	-5%
Total Automobile	46 724	46 377	53 458	51 333	56 062	58 689	61 247	56 823	57 067	59%	2%
Eqt. Gris (ordinateurs)	7 772	7 365	10 617	10 476	11 068	11 845	13 309	8 484	8 905	9%	-20%
Eqt. Gris (téléphones)	984	406	282	338	523	627	808	652	839	1%	60%
Eqt. Bruns	4 218	3 154	1 720	1 401	1 610	1 877	2 764	2 121	2 136	2%	33%
Electroménager	3 313	3 406	2 209	1 997	2 274	3 125	3 376	2 760	2 839	3%	25%
Sous-total EEE	16 287	14 331	14 828	14 212	15 475	17 474	20 257	14 017	14 719	15%	-5%
Chaussures et maroquinerie	2 129	3 464	3 352	3 224	3 284	3 591	4 471	3 862	3 811	4%	16%
Mobilier et décoration	2 260	2 210	2 953	3 166	3 532	3 909	4 354	3 214	3 409	3%	-3%
Horlogeries-bijouteries	2837	821	1 300	1 064	856	1 179	1 176	998	933	1%	9%
Autres réparations-95.29 Z ¹⁷	4091	6472	12789	12391	16164	15520	23661	17019	17586	18%	9%
TOTAL hors automobile	27 604	27 298	35 222	34 057	39 311	41 673	53 919	39 110	40 458	41%	3%
TOTAL	74 328	73 675	88 680	85 390	95 373	100 362	115 166	95 933	97 525	100%	2%

Tableau 22 : évolution du nombre d'établissements employeurs (source ACOSS – données NAF uniquement)

Nombre d'établissements employeurs	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	% 2017	2012-2017
Véhicules Légers	25 551	26 001	26 468	26 876	27 293	27 584	27 754	28 016	28 560	29 289	29 850	76%	8%
Motocycles	3 452	3 589	3 567	3 507	3 445	3 352	3 237	3 179	3 157	3 153	3 145	8%	-6%
Sous-total Automobile	29 003	29 590	30 035	30 383	30 738	30 936	30 991	31 195	31 717	32 442	32 995	84%	7%
Eqt. Gris (ordinateurs)	1 562	1 563	1 509	1 473	1 416	1 354	1 327	1 351	1 372	1 372	1 381	3%	2%
Eqt. Gris (téléphones)	107	114	118	128	143	152	151	172	188	232	274	1%	80%
Eqt. Bruns	1 006	920	855	838	805	754	680	621	596	576	549	1%	-27%
Electroménager	983	974	953	966	945	927	892	868	856	887	873	2%	-6%
Sous-total EEE	3 658	3 571	3 435	3 405	3 309	3 187	3 050	3 012	3 012	3 067	3 077	8%	-3%
Chaussures et maroquinerie	883	914	930	947	969	990	1 010	994	1 001	1 014	989	3%	0%
Mobilier et décoration	655	660	638	612	606	585	538	478	451	432	393	1%	-33%
Horlogeries-bijouteries	296	309	300	307	306	309	292	290	280	281	267	1%	-14%
Autres réparations-95.29 Z	1 979	1 984	1 960	1 963	1 934	1 918	1 882	1 893	1 846	1 796	1 786	5%	-7%
TOTAL hors automobile	7 471	7 438	7 263	7 234	7 124	6 989	6 772	6 667	6 590	6 590	6 512	16%	-7%
TOTAL	36 474	37 028	37 298	37 617	37 862	37 925	37 763	37 862	38 307	39 032	39 507	100%	4%

¹⁶ Pourcentages calculés entre les années 2012 et 2016 ou 2017 afin de qualifier l'évolution du secteur depuis le précédent panorama de l'offre de la réparation (édition 2014).

¹⁷ Le code 9529Z regroupe les vélos, articles textiles, équipements de sport et de camping, livres, instruments de musique, jouets, autres biens domestiques et personnels

Tableau 23 : évolution des effectifs salariés (source ACOSS – données NAF uniquement)

Effectifs salariés	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	% 2017	2012-2017
Véhicules Légers	104 355	105 828	106 667	108 699	108 474	106 988	106 354	106 947	109 211	110 865	112 979	73%	6%
Motocycles	13 485	13 681	13 168	12 706	12 350	11 645	11 105	10 983	10 996	11 216	11 380	7%	-2%
Total Automobile	117 840	119 509	119 835	121 405	120 824	118 633	117 459	117 930	120 207	122 081	124 359	80%	5%
Eqt. Gris (ordinateurs)	14 599	13 920	12 899	12 106	10 391	9 753	9 590	9 399	9 017	8 985	9 742	6%	0%
Eqt. Gris (téléphones)	3 022	3 438	3 248	3 157	2 823	2 548	2 537	2 481	1 620	2 182	2 283	1%	-10%
Eqt. Bruns	6 853	6 194	5 899	5 608	4 970	4 775	4 324	4 367	4 391	4 566	4 602	3%	-4%
Electroménager	6511	6757	6218	6199	5899	5695	5438	5280	5050	5329	5312	3%	-7%
Sous-total EEE	30 985	30 309	28 264	27 070	24 083	22 771	21 889	21 527	20 078	21 062	21 939	14%	-4%
Chaussures et maroquinerie	1 624	1 648	1 647	1 664	1 713	1 735	1 723	1 726	1 727	1 715	1 698	1%	-2%
Mobilier et décoration	1 514	1 534	1 424	1 350	1 334	1 275	1 213	1 123	1 097	1 084	986	1%	-23%
Horlogeries-bijouteries	1 173	1 162	1 136	1 181	1 190	1 214	1 179	1 192	1 169	1 138	1 078	1%	-11%
Autres réparations-95.29 Z	5 193	5 090	5 005	4 923	4 712	4 485	4 511	4 621	4 518	4 623	4 818	3%	7%
Total hors automobile	40 489	39 743	37 476	36 188	33 032	31 480	30 515	30 189	28 589	29 622	30 519	20%	-3%
TOTAL	158 329	159 252	157 311	157 593	153 856	150 113	147 974	148 119	148 796	151 703	154 878	100%	3%

Tableau 24 : évolution des emplois non-salariés (source Eurostat – données NAF uniquement)

Effectifs non salariés	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	% 2016	2012-2016
Véhicules Légers	19 059	17 985	20 007	23 174	24 325	19 137	19 138	37%	-4%
Motocycles	1 959	2 065	2 512	1 925	2 861	2 077	2 074	4%	-17%
Total Automobile	21 018	20 050	22 519	25 099	27 186	21 214	21 212	41%	-6%
Eqt. Gris (ordinateurs)	6 652	6 116	7 055	8 201	9 761	5 273	5 323	10%	-25%
Eqt. Gris (téléphones)	73	70	199	274	532	359	396	1%	99%
Eqt. Bruns	1 177	989	1 321	1 546	1 995	1 396	1 425	3%	8%
Electroménager	1 124	1 304	1 434	2 116	2 322	1 747	1 800	3%	26%
Sous-total EEE	9 026	8 479	10 009	12 137	14 610	8 775	8 944	17%	-11%
Chaussures et maroquinerie	2 567	2 031	2 580	3 105	3 539	2 818	2 724	5%	6%
Mobilier et décoration	2 378	2 429	2 433	3 019	3 844	2 649	2 835	5%	17%
Horlogeries-bijouteries	977	730	643	542	912	718	669	1%	4%
Autres réparations-95.29 Z	10 924	10 532	14 243	13 331	21 992	15 021	15 410	30%	8%
Total hors automobile	30 044	28 529	32 528	37 236	41 796	29 989	30 156	58%	-7%
TOTAL	46 890	44 251	52 427	57 233	72 083	51 195	51 794	100%	-1%

Tableau 25 : évolution du chiffre d'affaires (source INSEE – données NAF uniquement)

Chiffre d'affaires	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	% 2017	2012- 2017
Véhicules Légers	13 677	14 373	14 217	15 113	15 722	15 962	16 332	16 461	17 034	17 856	18 870	71%	18%
Motocycles	408	418	398	434	469	484	478	477	488	504	545	2%	13%
Sous-total Automobile	14 085	14 791	14 615	15 547	16 192	16 446	16 810	16 938	17 523	18 361	19 416	73%	18%
Eqt. Gris (ordinateurs)	5 144	5 138	4 961	4 754	4 554	4 432	4 387	4 440	4 539	4 562	4 492	17%	1%
Eqt. Gris (téléphones)	709	700	683	682	655	546	592	671	660	692	715	3%	31%
Eqt. Bruns	306	326	321	316	299	271	259	273	318	346	334	1%	23%
Electroménager	375	373	373	383	379	369	366	360	363	380	398	2%	8%
Sous-total EEE	6 534	6 536	6 338	6 134	5 888	5 618	5 604	5 744	5 881	5 980	5 939	22%	6%
Chaussures et maroquinerie	150	158	160	168	177	186	190	193	198	203	206	1%	11%
Mobilier et décoration	206	201	191	195	203	201	194	187	187	186	182	1%	-9%
Horlogeries-bijouteries	109	115	112	118	122	128	125	126	129	127	126	0,5%	-1%
Autres réparations-95.29 Z	519	540	552	575	589	587	587	593	618	642	674	3%	15%
TOTAL hors automobile	7 518	7 550	7 354	7 190	6 979	6 720	6 700	6 844	7 012	7 137	7 128	5%	6%
TOTAL	21 603	22 341	21 969	22 738	23 171	23 166	23 511	23 781	24 535	25 498	26 544	100%	15%

3.3. Focus sur le statut d'auto-entrepreneur au sein de la réparation

A propos du statut d'auto-entrepreneur (maintenant micro-entrepreneur)

Le régime de l'auto-entrepreneur (AE) a été créé par la loi n°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie. Il concerne les activités commerciales, artisanales et certaines activités libérales.

Ce régime est caractérisé par :

- des formalités de création allégées,
- le paiement de cotisations uniquement lorsque l'activité génère un chiffre d'affaires,
- le caractère libératoire des versements de cotisations et contributions sociales et, si le revenu fiscal de référence ne dépasse pas un certain seuil, de l'impôt sur le revenu,
- la franchise de TVA, et donc sa non-récupération.
- l'absence de limitation de durée, dès lors que le chiffre d'affaires est inférieur aux seuils du régime micro-social. En cas de dépassement, sans toutefois dépasser les seuils de franchise de TVA (34 900 € pour les activités de prestation de services en 2016), il est possible de conserver le statut d'auto-entrepreneur l'année du dépassement et la suivante.

La loi Pinel du 18 Juin 2014 a créé un régime unique, simplifié, en fusionnant au 1er janvier 2016 les régimes du micro-social (AE) et du micro-fiscal. Ce régime dit du « micro-entrepreneur » (ME) permet à l'ensemble des travailleurs indépendants concernés de bénéficier du mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations basée sur le chiffre d'affaires réalisé, ainsi que de l'option pour le prélèvement libératoire de l'impôt sur le revenu sous conditions de revenu. Les plafonds de revenus ont également été modifiés : 70 000 €/an depuis le 1^{er} janvier 2018 pour les prestations de service. Le seuil de franchise de TVA a été porté à 35 200 €/an pour les prestations de service ; au-delà et dans la limite de 70 000 €, le micro-entrepreneur reste assujéti au régime micro-fiscal mais doit s'acquitter de sa TVA selon les dispositions du régime réel de TVA.

Fin 2016, les auto-entrepreneurs représentaient **30 % des entreprises de réparation hors-automobile** et 11 % des entreprises de commerce et réparation automobile. Ce statut est particulièrement développé au sein des activités de réparation de meubles, d'ordinateurs et d'équipements de communication¹⁸.

Au cours des dernières années, le nombre d'auto-entrepreneurs économiquement actifs continue de progresser mais à un rythme nettement moins soutenu depuis 2014 et à un rythme quasiment deux fois moins élevé dans le secteur de la réparation hors-automobile que dans celui du commerce et de la réparation automobile.

Tableau 26 : évolution du nombre d'auto-entrepreneurs dans la réparation (source ACOSS)

Nombre d'auto-entrepreneurs économiquement actifs	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
G1 - Commerce-réparation d'automobiles	2 013	4 654	6 534	8 527	10 361	11 841	12 762	13 549
Taux de progression annuel automobile		131%	40%	31%	22%	14%	8%	6%
S1 - Réparations hors automobile	4 224	9 109	11 429	13 092	14 290	15 594	16 056	16 142
Taux de progression hors-automobile		116%	25%	15%	9%	9%	3%	0,5%

¹⁸ Tous secteurs d'activité confondu, il est intéressant de noter que les activités de réparation automobile et hors automobile représentent respectivement 2 et 2,4 % du nombre d'entreprises ayant le statut d'auto-entrepreneurs économiquement actifs français. Les secteurs de la santé, des arts et spectacles et du BTP sont les secteurs les plus dynamiques en nombre d'auto-entrepreneurs économiquement actifs : fin 2016, chacun de ces 3 secteurs représentait, seul, plus de 6 % de ces auto-entrepreneurs.

Après une période difficile en 2013 et 2014, le chiffre d'affaire annuel moyen des auto-entrepreneurs de la réparation a repris sa progression, à un rythme plus élevé pour les entreprises de la réparation hors-automobile. Il est toutefois intéressant d'observer que ce chiffre d'affaires, s'établissant respectivement à plus de 15 700 € pour le segment automobile et 11 350 € pour la réparation hors-automobile, se situe au-dessus du chiffre d'affaires moyen des micro-entrepreneurs (12 983 €/an en 2016) pour l'automobile mais légèrement en-dessous pour la réparation hors-automobile.

Tableau 27 : évolution du chiffre d'affaires des auto-entrepreneurs de la réparation (source ACOSS)

Chiffre d'affaires/AE actifs	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
G1 - Commerce-réparation d'automobiles	9 263	14 917	17 087	17 010	16 123	15 163	15 491	15 739
Taux de progression annuel automobile		61%	15%	0%	-5%	-6%	2%	2%
S1 - Réparations hors automobile	5 732	8 715	9 992	10 492	10 413	10 286	10 708	11 354
Taux de progression hors-automobile		52%	15%	5%	-1%	-1%	4%	6%

3.4. Répartition géographique

Au-delà des spécificités de chaque typologie de biens, la répartition géographique des réparateurs hors automobile montre un déficit de l'offre de réparation dans certains départements :

- dans les départements d'Outre-Mer, si la Guadeloupe et la Martinique sont relativement bien pourvues (notamment pour les équipements blancs et gris), ce n'est pas le cas de la Guyane, Mayotte et la Réunion où l'offre de réparation est particulièrement faible (moins de 55 réparateurs pour 100 000 habitants, tous biens confondus hors automobile).
- en métropole, la Creuse, les départements de la région des Hauts de France, la Seine Maritime, la Moselle et la Mayenne présentent une offre de réparation très inférieure à la moyenne nationale tandis que l'Île de France, la Bretagne (Finistère et Côtes d'Armor), l'Aquitaine et la région Provence Alpes Côte d'Azur ainsi que le Doubs, la Côte d'Or et la Nièvre bénéficient d'une offre bien développée. Cette répartition est relativement cohérente avec la répartition des emplois en France, avec une concentration dans les grands bassins urbains et a contrario un déficit d'emplois dans les zones rurales notamment du massif central ou du Nord-Est (Champagne-Ardenne).



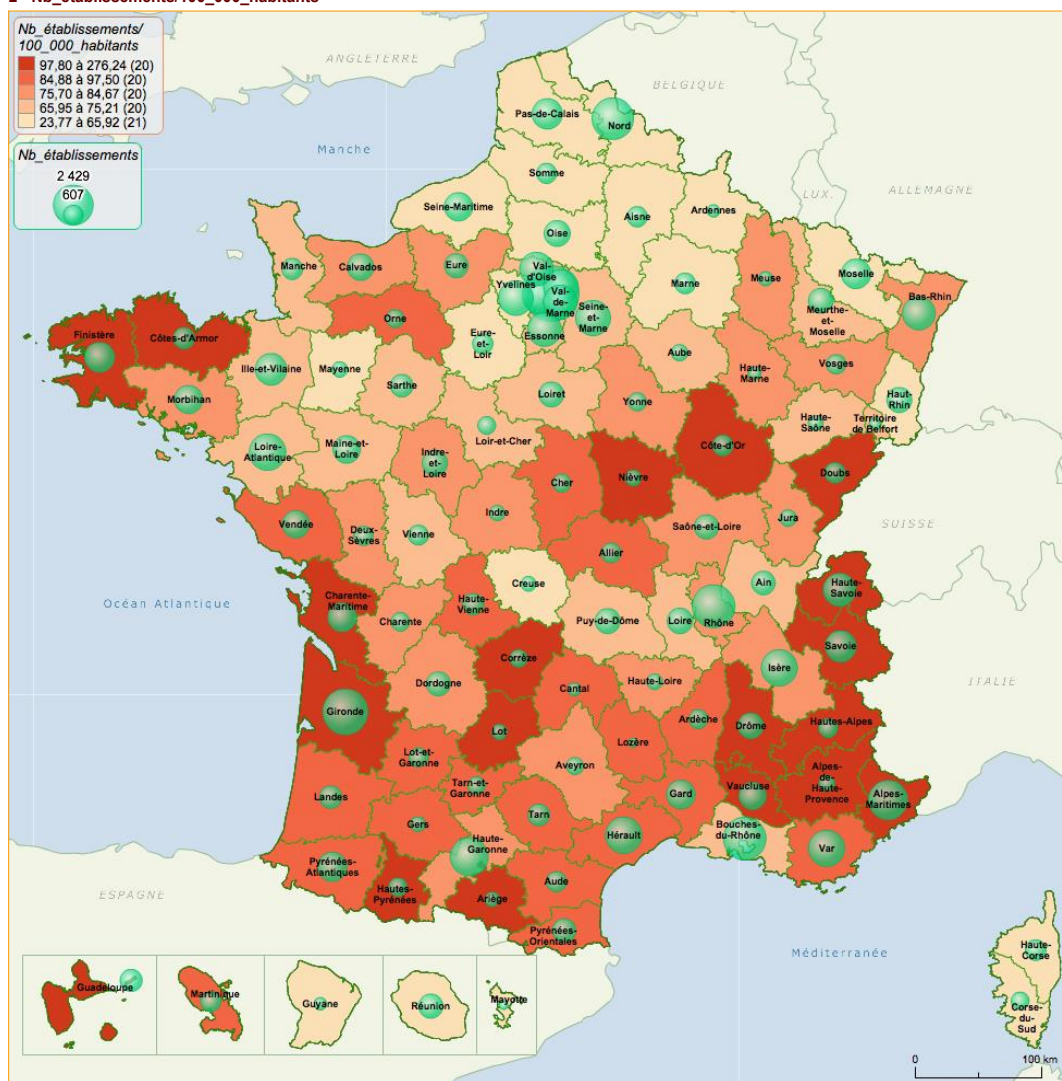
cget

L'Observatoire
des Territoires

Répartition géographique des réparateurs hors automobile (toutes catégories de biens sauf lunettes)

1 - Nb_établissements - source : INSEE/RNM

2 - Nb_établissements/100_000_habitants -



© CGET 2018 - IGN GéoFla — Département

Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur.

Figure 128 : répartition géographique des réparateurs de tous types de biens hors automobile

3.5. Recommandations

3.5.1. Un besoin de suivi spécifique des entreprises de la réparation

Les principales sources de statistiques publiques (INSEE, ACOSS) ne permettent pas un suivi adapté des entreprises de la réparation, pour plusieurs raisons :

- la nomenclature NAF n'est pas assez détaillée pour permettre de distinguer certaines activités de réparation (exemple de la réparation de biens électroménagers et d'outils de bricolage-jardinage regroupés sous le même code 95.22Z, code 95.29Z regroupant des activités aussi variées que la réparation des vêtements, des vélos, des équipements de sport, des instruments de musique, des jouets ou encore l'aiguisage de couteaux) ;
- la base de données Pages Jaunes, dont la nomenclature est certes plus détaillée, ne répond pas non plus aux besoins de suivi du fait de son manque d'exhaustivité ;
- le principe de classification selon l'Activité Principale Exercée (APE) rend difficile la prise en compte des entreprises exerçant une activité de réparation à titre secondaire et la part relative d'emplois et de chiffre d'affaires que cela représente ;
- la plupart des activités de réparation sont exercées par des entreprises individuelles dont une part importante de micro-entrepreneurs et les emplois non salariés correspondants ne font pas l'objet d'un suivi à un niveau suffisamment fin dans les dispositifs de l'INSEE ou de l'ACOSS ;
- la diversification des métiers de distributeurs de produits finis, de pièces détachées et de réparateurs rend de plus en plus difficile et imprécise le suivi et l'analyse de l'activité de réparation d'une catégorie de produits donnée (problème du rattachement de l'activité de réparation d'un équipement donné – vélos, véhicules légers ou équipements bruns par exemple, à trois ou quatre codes APE différents).

Pour autant, la mise en place d'un dispositif de suivi statistique mieux adapté à cette population semble tout à fait envisageable en mobilisant les différents organismes concernés : APCMA (dont le Répertoire National des Métiers est une source d'information privilégiée pour les entreprises artisanales), Institut Supérieur des Métiers (dont le baromètre de l'artisanat pourrait intégrer un suivi spécifique des activités de réparation), INSEE, ACOSS qui pourrait fournir des données relatives à l'emploi non salarié à un niveau plus fin que celui suivi actuellement. Un tel dispositif simplifierait grandement le travail d'actualisation statistique du panorama de l'offre de réparation et permettrait d'orienter d'avantage le travail d'actualisation sur la réalisation d'entretiens avec les experts pour analyser les évolutions passées, leurs facteurs explicatifs, les perspectives futures et dégager des pistes d'actions pour une stratégie d'intervention publique en faveur de la réparation.

3.5.2. Des données sur les flux de produits réparés difficiles à collecter

Aucune source de données existante ne permet d'évaluer l'évolution du nombre de produits réparés, et les actualisations successives du panorama de l'offre de réparation montrent qu'il est très difficile d'obtenir de telles données. Pourtant, les indicateurs économiques et sociaux obtenus via les bases de données (nombre d'entreprises, emplois, chiffre d'affaires) ne permettent pas de juger pleinement de l'évolution de l'offre de réparation : si le nombre d'entreprises et d'emplois du secteur de la réparation de matériel informatique est en régression, cela signifie-t-il pour autant que les ordinateurs sont plus ou moins réparés qu'auparavant ?

La mise en place d'un **baromètre de la réparation** basé sur un sondage régulier auprès d'un **panel représentatif de réparateurs** semble ainsi la seule solution pour obtenir des données sur le flux de produits réparés et permettre un suivi satisfaisant des objectifs de la feuille de route économie circulaire. Au-delà du suivi des produits réparés, il serait intéressant que ce baromètre permette également un **suivi du nombre de produits remplacés à neuf (échanges standards)**. La question du **lieu de réparation** (France / autres pays de l'Union Européenne / autres pays hors UE) pourrait également être abordée. Un tel baromètre, administré par l'ADEME ou le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire avec toutes les garanties de confidentialité des données individuelles, pourrait dans un premier temps être mis en place auprès du réseau des Répar'acteurs, la réponse à ce sondage selon une fréquence à définir, au minima annuelle, pouvant être une des conditions d'adhésion à ce label. Pour être pleinement pertinent, il devrait également être diffusé auprès des principaux réparateurs industriels, ainsi que des services après-vente des distributeurs spécialisés, fabricants et assureurs. Les résultats de ce baromètre pourraient notamment alimenter la publication Datalab du SOeS « 10 indicateurs clefs pour le suivi de l'économie circulaire », en complément ou remplacement de l'indicateur actuel basé sur les dépenses de réparation des ménages.

3.5.3. Des efforts d'accompagnement à poursuivre

Les échanges avec les experts montrent que les réparateurs, en particulier les petits réparateurs indépendants, restent confrontés à des difficultés récurrentes quel que soit le secteur considéré (à l'exception de l'automobile), notamment :

- la baisse du prix des produits neufs rendant le rapport entre prix de la réparation et prix du neuf peu incitatif pour la réparation,
- le prix élevé des pièces détachées,
- des pratiques d'échange standard encore très répandues dans la plupart des secteurs,
- des forfaits sous garantie jugés insuffisants par les réparateurs,
- des difficultés persistantes d'accès aux documentations techniques pour certains produits,
- un déficit de main d'œuvre qualifiée et capable de s'adapter aux évolutions des métiers de la réparation.

Des leviers d'actions ont déjà été identifiés lors d'études précédentes, notamment pour réduire le coût de la réparation et la rendre plus accessible pour les consommateurs (par exemple : mise en place de crédits d'impôts ou extension des dispositifs de chèques emplois services aux services de réparation). Toutes les mesures visant à sensibiliser les consommateurs aux bénéfices de la réparation et à favoriser la visibilité des réparateurs (annuaire des réparateurs, label Répar'acteurs®, journées de la réparation ou projet d'affichage d'un indice de réparabilité des produits électriques et électroniques) contribuent aussi à stimuler la demande.

La mise en place d'une garantie obligatoire de trois mois sur les réparations (déjà pratiquée par de nombreux réparateurs) pourrait également rassurer les consommateurs qui hésitent à faire appel à un réparateur.

Par ailleurs plusieurs mesures de la Feuille de Route Economie Circulaire, comme le renforcement des obligations des fabricants et distributeurs en matière d'affichage de la durée de disponibilité des pièces détachées, le fait de fixer des objectifs de réparation aux filières à responsabilité élargie des producteurs (REP) ou d'inciter les éco-organismes de ces filières à financer le diagnostic de réparation devraient impulser une nouvelle dynamique en faveur de la réparation.

Selon certains des experts interrogés, il serait également opportun de :

- favoriser la structuration des réparateurs au sein d'un organisme professionnel indépendant pour leur permettre de continuer à exister face aux fabricants et distributeurs ;
- continuer à favoriser les actions de formation auprès des réparateurs indépendants pour leur permettre de s'adapter aux évolutions de leurs métiers et de diversifier leur offre de réparation (comme le font déjà bon nombre de réparateurs d'équipements bruns, blancs ou gris) ;
- favoriser l'échange de documents techniques entre fabricants et réparateurs indépendants en s'inspirant des règlements adoptés au sein du secteur automobile mais également pour offrir aux consommateurs une plus grande latitude de choix de leur atelier de réparation et des pièces de rechange à utiliser (neuves ou de réemploi) ;
- interdire les pratiques de certains fabricants visant à verrouiller la réparation en empêchant l'accès à certaines pièces ou logiciels de diagnostics pour garantir un véritable « droit à la réparation » ;
- mettre en place des mesures réglementaires pour lutter contre l'obsolescence logicielle.

3.5.4. Des questions à approfondir

D'après les échanges menés avec les experts, deux problématiques prioritaires semblent mériter un approfondissement :

1. La question de l'**importance des remplacements à neuf** : quantités en jeu et importance relative par rapport à la réparation ? typologie de produits les plus concernés ? devenir de ces produits ? acteurs impliqués ? recommandations pour une diminution de cette pratique ?
2. La question des **flux européens et internationaux de produits à réparer**, et de l'importance croissante selon certains experts de la délocalisation des réparations hors de France.

Il pourrait également être intéressant de :

- réaliser une enquête auprès des fabricants afin de mieux appréhender leur rôle et pratiques en matière de réparation ;
- évaluer l'impact environnemental des actes de réparation (déchets évités, économies de matières premières etc.) ;

- réaliser une étude consommateurs visant à déterminer l'évolution de la durée d'usage, de la fiabilité perçue et des pratiques de consommation (fréquence de renouvellement, recours à la réparation, choix de produits neufs ou d'occasion) à l'égard des équipements électriques et électroniques et autres équipements stratégiques.

4. Annexes

4.1. Liste des codes NAF retenus

La NAF, nomenclature d'activités française, est une nomenclature des activités économiques productives, principalement élaborée pour faciliter l'organisation de l'information économique et sociale. Afin de faciliter les comparaisons internationales, elle a la même structure que la nomenclature d'activités européenne NACE, elle-même dérivée de la nomenclature internationale CITI. Depuis sa création en 1993, la NAF a fait l'objet de deux révisions. La version en vigueur depuis le 1er janvier 2008 est la NAF rév.2. La NAF rév.2 a une structure arborescente à 5 niveaux emboîtés.

Niveau 1 : [21 sections](#), communes à la NAF, à la NACE et à la CITI.

Niveau 2 : [88 divisions](#), communes à la NAF, à la NACE et à la CITI.

Niveau 3 : [272 groupes](#), communs à la NAF et à la NACE.

Niveau 4 : [615 classes](#), communes à la NAF et à la NACE (niveau le plus détaillé de la NACE).

Niveau 5 : [732 sous-classes](#) françaises. C'est le niveau le plus fin qui sera utilisé pour l'analyse statistique des données INSEE.

La liste complète des codes de la nomenclature NAF rév. 2 peut être consultée sur le site : <http://recherche-naf.insee.fr/fr/information/2406147>.

Le tableau ci-après présente la liste des codes NAF retenus pour le précédent panorama avec indication des ajouts ou suppressions proposées pour l'actualisation 2018. La liste définitive des codes NAF devra être validée par le comité de pilotage.

Tableau 28 : liste des codes NAF proposés pour l'actualisation 2018 du panorama

Code	Intitulés de la NAF rév. 2, version finale	Types de biens	Types d'acteurs	Commentaires 2018
45.11Z	Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers	Automobile (VL)	Distributeurs	Attention, le code 45.11 comprend des codes produits tels que le 45.11.3 et le 45.11.4 correspondant à des activités de distribution de produits avec très faible probabilité de réparation (commerce de détail sur internet + service d'intermédiaire de commerce de gros de voitures). En revanche, ce code exclut bien la distribution de caravanes et camping-cars.
45.20A	Entretien et réparation de véhicules automobiles légers	Automobile (VL)	Réparateurs	
45.31Z	Commerce de gros de pièces détachées et accessoires pour véhicules automobiles	Automobile (VL)	Distributeurs B2B	A étudier pour la vente de pièces détachées. Attention comprend aussi la vente en gros de pneus
45.32Z	Commerce de détail d'équipements automobiles	Automobile (VL)	Distributeurs	A étudier pour la vente de pièces détachées (ex. Oscaro) – attention comprend aussi le commerce de détail de pneus
45.40Z	Commerce et réparation de motocycles	Motocycles	Distributeurs/Réparateurs	Il existe bien un code-produit 45.40.5 "Entretien et réparation de motocycles" mais les bases INSEE ne permettent pas d'aller dans ce niveau de détails (analyse la plus fine au niveau sous-classe NAF à 5 caractères). Il faudra donc tenir compte du fait que ce code

Code	Intitulés de la NAF rév. 2, version finale	Types de biens	Types d'acteurs	Commentaires 2018
				regroupe distributeurs et réparateurs et tenter de préciser la part de chacun avec les experts.
46.43Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'appareils électroménagers	GEM/PEM Equipements bruns/gris	Distributeurs	Comprend des acteurs B2B de la vente de pièces détachées (ex. SDS)
46.52Z	Commerce de gros d'équipements et composants électroniques et de télécommunications	Equipements bruns/gris	Distributeurs	Comprend des acteurs B2B de la vente de pièces détachées (ex. ASWO)
47.41Z	Commerce de détail d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels en magasin spécialisé	Equipements bruns/gris	Distributeurs/ Réparateurs	Cette catégorie inclut le commerce de détails d'équipements gris (ordinateurs), notamment domestiques et nous savons que les distributeurs assurent une partie de la réparation.
47.42Z	Commerce de détail de matériels de télécommunication en magasin spécialisé	Equipements gris	Distributeurs/ Réparateurs	Cette catégorie inclut le commerce de détails d'équipements gris (téléphones, fax), notamment domestiques et nous savons que les distributeurs assurent une partie de la réparation.
47.43Z	Commerce de détail de matériels audio/vidéo en magasin spécialisé	Equipements bruns	Distributeurs/ Réparateurs	Cette catégorie inclut le commerce de détails d'équipements bruns (TV), notamment domestiques et nous savons que les distributeurs assurent une partie de la réparation.
47.54Z	Commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé	GEM/PEM	Distributeurs	
47.64Z	Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé	Equipements de sport/Vélos	Distributeurs	
47.77Z	Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé	Bijoux, Montres et réveils	Distributeurs	
47.78A	Commerces de détail d'optique	Lunettes	Distributeurs	
95.11Z	Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques	Equipements gris	Réparateurs	Rôle des fabricants à étudier
95.12Z	Réparation d'équipements de communication			Rôle des fabricants à étudier
95.21Z	Réparation de produits électroniques grand public	Equipements bruns	Réparateurs	

Code	Intitulés de la NAF rév. 2, version finale	Types de biens	Types d'acteurs	Commentaires 2018
95.22Z	Réparation d'appareils électroménagers et d'équipements pour la maison et le jardin	GEM, PEM, Outils jardin et Outils bricolage	Réparateurs	Ce code NAF regroupe les réparateurs de deux catégories de produits différentes : l'électroménager et les produits de jardin et de bricolage.
95.23Z	Réparation de chaussures et d'articles en cuir	Maroquinerie Chaussures	Réparateurs	
95.24Z	Réparation de meubles et d'équipements du foyer	Mobilier Décoration	Réparateurs	
95.25Z	Réparation d'articles d'horlogerie et de bijouterie	Bijoux, Montres et réveils	Réparateurs	
95.29Z	Réparation d'autres biens personnels et domestiques	Vélos, articles textiles, équipements de sport et de camping, livres, instruments de musique, jouets, autres	Réparateurs	La nomenclature NAFA de l'APCMA permet d'affiner les différentes sous-catégories



Ajout validé



Nécessite croisement INSEE/Pages Jaunes/avis d'experts/Base de données APCMA

4.2. Liste des rubriques pages jaunes retenues

La liste complète des rubriques Pages Jaunes peut être consultée sur le site : http://www.requeteur.marketingconnect.fr/data/REF_RUBRIQUES_2014.xlsx.

Tableau 29 : liste des rubriques Pages Jaunes proposées pour l'actualisation 2018 du panorama

Types de biens	Rubriques Pages Jaunes	N° rubrique PJ	Retenu 2012	Retenu 2014	Proposé 2018	Commentaires
Automobiles	centres autos, entretien rapide (autres)	000220		X	X	
	radiateurs pour véhicules (vente, pose, réparation)	672700		X	X	
	camping-cars, caravanes, mobile homes (vente) (autres)	136700		X		camping-cars et caravanes hors périmètre d'étude et il s'agit de vente et non de réparation
	carrosserie, peinture automobile	142320	X	X	X	
	carburation, allumage (stations techniques)	138500	X	X	X	
	diesel (réparation, entretien)	281660	X	X	X	
	électricité automobile (stations techniques)	303500	X	X	X	
	garages automobiles (autres)	388310	X	X	X	
	pare-brise, toits ouvrants (vente, pose, réparation)	586850		X	X	
	pneus (rechapage, recrusage, réparation)	631900		X	X	Attention concerne surtout des pneus poids lourds
	pneus (vente, montage) (autres)	631950		X		Activités ne concernant pas la réparation, exclusion proposée
	selliers garnisseurs (autres)	719030		X		Réparation anecdotique (sous-traitants fabrication), exclusion proposée
	automobiles (pièces détachées d'occasion)	000952			X	Les vendeurs de pièces détachées jouent un rôle important dans le circuit de réparation (autoréparation en développement)
	Automobiles : pièces, accessoires	025710			X	Certains acteurs clefs comme Norauto sont référencés sous cette rubrique
Equipements bruns	antennes de télévision (vente, installation) (autres)	030990	X			Après étude, ajout jugé non pertinent
	dépannage de télévisions, vidéo, son	768050	X	X	X	

Types de biens	Rubriques Jaunes	Pages	N° rubrique PJ	Retenu 2012	Retenu 2014	Proposé 2018	Commentaires
Equipements gris	informatique : conseils, services, maintenance (autres)		050220	X	X		Pas de la réparation matérielle... logicielle éventuellement et réparation anecdotique dans le CA total > exclusion proposée
	dépannage informatique		566940	X	X	X	
Gros électroménager	dépannage d'électroménager (autres)		307550	X	X	X	
	électroménager (pièces détachées)		307580			X	Les vendeurs de pièces détachées jouent un rôle important dans le circuit de réparation, sélection à étudier
Petit électroménager	machines à écrire (réparation)		486100	X	X	X	
	machines à coudre, à tricoter		484980	X	X		Part de la réparation / vente difficile à estimer
	motoculture de plaisance (autres)		545400	X	X		Part de la réparation / vente difficile à estimer
Outils de jardinage	tondeuses à gazon		782120	X	X		Part de la réparation / vente difficile à estimer
	tronçonneuses		801070	X	X		Part de la réparation / vente difficile à estimer
Décoration	antiquités, objets d'art (restauration) (autres)		032700	X	X	X	
	tableaux (restauration)		754210		X	X	
	tapis, tapisseries (reproduction, restauration)		761070	X	X	X	
	restauration d'objets divers		689700	X	X	X	
Mobilier	cannage, rempaillage		133930	X	X	X	
	ébénisterie d'art, restauration de meubles		293440	X	X	X	
	matelas (réfection)		508870	X	X	X	
Instruments de musique	pianos (accordeurs, réparateurs)		614920	X	X	X	
	musique : instruments, accessoires (réparation, entretien)		551970	X	X	X	
Jouets	poupées (fabrication, vente, réparation)		649600	X	X		Part de la réparation sans doute anecdotique
Motocycles	motos, scooters (vente, réparation) (autres)		259510		X	X	
Vélos	vélos, cycles (vente, réparation) (autres)		384250		X		Part de la réparation difficile à estimer et

Types de biens	Rubriques Jaunes	Pages	N° rubrique PJ	Retenu 2012	Retenu 2014	Proposé 2018	Commentaires
							utilisation possible du Registre National des Métiers (code NAFA 9529ZB) pour identifier les réparateurs de vélos
Bijoux	bijouterie (transformation, réparation)		000780	X	X	X	
	joaillerie (création, transformation)		448780			X	Les joailliers assurent aussi la réparation de bijoux, sélection à étudier
Montres, réveils	horlogerie (réparation)		416690	X	X	X	
Chaussures	cordonneries		233260	X	X	X	
Maroquinerie	cuir (réparation, nettoyage, teinture)		253540	X	X	X	Rubrique reclassifiée dans l'activité « pressing »
Vêtements	couture, retouches		242680	X	X	X	



Suppression confirmée



Ajout validé

4.3. Coefficients d'extrapolation des données Pages Jaunes

Comme dans les précédents panoramas (cf. p. 6), afin de corriger le manque d'exhaustivité de la base de données Pages Jaunes, un coefficient d'extrapolation est appliqué pour chaque catégorie de biens en comparant pour chaque catégorie le nombre d'entreprises référencées dans le répertoire de l'INSEE et le nombre d'entreprises référencées par les Pages Jaunes.

Le tableau ci-dessous détaille les coefficients d'extrapolation du panorama 2018, actualisés à partir des données et Pages Jaunes (extractions du 30/03/2018) utilisées pour cette édition.

Tableau 30 : coefficients d'extrapolation 2018 des données Pages Jaunes

Catégorie de biens	Sous-catégorie	Type d'acteur	Code NAF retenu	Coefficient d'extrapolation 2018
Automobile	Véhicules légers	Réparateurs	4520A	1,98
Automobile	Véhicules légers	Vendeurs de pièces détachées	Moyenne pondérée des codes 4531Z et 4532Z	2,25
Automobile	Motocycles	Distributeurs-réparateurs	4540Z	1,86
EEE	Electroménager	Réparateurs	9522Z	1,86
EEE	Electroménager	Vendeurs de pièces détachées	4643Z	2,81
EEE	Equipements gris	Réparateurs	Moyenne pondérée des codes 9511Z et 9512Z	2,30
EEE	Equipements bruns	Réparateurs	9521Z	1,96
EEE	Equipements bruns	Grossistes en pièces détachées	4652Z	2,95
Mobilier et décoration	Mobilier et décoration	Réparateurs	9524Z	2,21
Equipements de loisirs	Instruments de musique	Réparateurs	9529Z	2,98
Equipements de loisirs	Equipements de sport	Distributeurs-réparateurs	4764Z	1,97
Equipements de loisirs	Equipements de sport	Réparateurs	9529Z	2,98
Equipements de loisirs	Vélos	Réparateurs	9529Z	2,98
Equipements de loisirs	Jouets	Réparateurs	9529Z	2,98
Bijouterie - horlogerie	Bijouterie - horlogerie	Réparateurs	9525Z	1,71
Produits textiles	Chaussures et Maroquinerie	Réparateurs	9523Z	1,71
Produits textiles	Vêtements	Réparateurs	9529Z	2,98
Lunettes	Lunettes	Distributeurs-réparateurs	4778A	1,52
Coefficient d'extrapolation moyen (à utiliser en absence de code NAF dédié à une catégorie de biens)				2,38

4.4. Liste des experts interrogés

Type de biens	Type d'acteurs	Organisation	Contacts	Participant
Tous biens	Statistiques	ACOSS	Cyrille HAGNERE	✓
	Statistiques	ACOSS	Sabine MEUNIER	✓
	Statistiques	INSEE	Sylvain LARRIEU	✓
	Base de données Pages Jaunes	Marketing Connect/ Pages Jaunes	Sandra SIMIOT	✓
	Bases de données INSEE et statistiques générales	DGE	Camille FREITAS	✓
		DGE	Christophe MEILHAC	✓
	Artisans	APCMA	Benjamin MATTELY	✓
	Artisans	APCMA	Jean Michel CASTAGNE	✓
	Artisans	ISM	Catherine ELIE	✓
	autoréparation	Ifixit	Thomas OPSOMER	✓
	ESS	Emmaus	Stéphanie MABILEAU Nicolas ALLIOT	✓
	Remise à neuf	BackMarket	T. HUG DE LARAUZE	
Véhicules légers	Automobile	ADEME	Eric LECOINTRE	✓
	Véhicules légers	CNPA	Christine CHALLE	✓
	Véhicules légers	FNAF	Emilie REPUSSEAU Carole BERRODIER	✓
	Véhicules légers	FCC Réparateurs	Christophe BAZIN	✓
	> Véhicules légers > 2 roues motorisés > Cycles	ANFA Observatoire des métiers	Philippe LE GALL	✓
	SAV automobile	TCG Conseil	Thomas CHIEUX	✓
	Autoréparation	VGASS	Olivier HOARAU	
		Annuaire Self-Garages	Nicolas CHEVALIER	
Motos	Motocycles	CNFA - Filière 2 Roues	Grégoire BILLETTE	✓
Bijoux /Montres	Bijouterie-horlogerie	Délégué Général de la Chambre Française de l'Horlogerie et des Microtechniques	Patrice BESNARD	✓
		Comité Francéclat	Bertrand PILLOT Secrétaire Général	✓
		Présidente Déléguée de l'Union de la Bijouterie Horlogerie	Sandrine MARCOT	
		FNAMAC	Corinne GASTALDI	
		Comité Francéclat	Véronique du CLUZEAU	

EEE	Tous EEE	ESR	Astrid LEBRUN-FRISDAL	✓
	Tous EEE	SOLVAREA	Christophe DUFOUR	✓
	Tous EEE	Auchan services	Eugénie DEVERNAY DAVRIERE Jean François AYMARD	✓
	Tous EEE	CSAV	Fanny MPALA	
	Tous EEE	Conforama - SAVEO	Martine VALLEE	✓
	PEM/GEM	GIFAM	Alexandrine FADIN	✓
	PEM/GEM	AGORA SAS / Réseau STAR	Emmanuel BENOIT	✓
	Pièces détachées	Spareka	Floriane RICHIARDI	✓
	PEM/GEM	ENVIE	Catherine GOMY	✓
	Gris	Ateliers du Bocage (Emmaüs)	Tiphaine GREMMEL Karen TORIS	✓
	Gris	Remade	Sophia GARCIA	✓
	Gris/brun	AFNUM	Caroline MARCOUYOUX	
	Gris	L'agence Numérique - projet ordi 3.0	Pierre PEREZ	
	Gris/brun	DARTY/FNAC	Régis KOENIG / Jean-Yves PRIGENT	✓
	Brun	FEDELEC	Joël COURET Véronique SOVRAN	✓
	Brun	FENACEREM/FNA EM	Julien FULIERE	✓
	Brun/gris	Cordon Electronics Dinan	Cécile COUBOULIC Eric CORDON	
	Brun	SBE	Xavier LALOUE	
	Brun	CEAT Electronique	L. VIGNERON S. BOURLOT	
Appareils photos	Appareils photos	Fabricant	Confidentiel	
	Appareils photos	Réparateur	Confidentiel	✓
	Appareils photos	Fabricant	Confidentiel	
	Appareils photos	Réparateur	Confidentiel	✓
	Appareils photos	Réparateur	Confidentiel	
	Appareils photos	Réparateur	Confidentiel	✓
	Appareils photos	Réparateur	Confidentiel	
	Appareils photos	LDLC	Confidentiel	
	Appareils photos	Miss Numérique	Confidentiel	✓
	Appareils photos	Mon SAV.com	Confidentiel	✓
	Appareils photos	Réparateur	Confidentiel	
	Appareils photos	Fabricant		
Equipements de sport	Equipements sport	INTERSPORT	M. PHAFF V. DUCANOS	✓
	Equipements sport	Go Sport	N. BIGNON	✓

	Equipements sport	La ressource sportive	Marc BULTEZ Bérénice DINET	✓
Jouets	Instruments de musique	ITEMM	Alexis GUILLOTEAU	
	Jouets	REJOUE	Claire TOURNEFIER	✓
	Jouets	Fédération française des industries Jouet – Puériculture (FJP)	Martial DOUMERC (Responsable HSE)	✓
Lunettes (MW)	Lunettes	FNOF - Fédération Nationale des Opticiens de France	Alain GERBEL	✓
Mobilier et décoration	Mobilier domestique	UNAMA	Patrick KRUSE	✓
	Mobilier domestique	IKEA	Yohann REGENT	
	Mobilier domestique	Eco-Mobilier	Eric WEISMAN Virginie LEFEVRE	✓
	Mobilier professionnel	Valdelia	Nathalie BRETON	✓
Outils de jardinage et bricolage	Outils bricolage	FMB - Fédération des Magasins de Bricolage et de l'Aménagement de la Maison	Caroline HUPIN	✓
	Outils bricolage	Leroy Merlin	Bastien HILD	✓
Vêtements	Vêtements	ECO TLC	Maud HARDY, Directrice Économie Circulaire	✓
	Vêtements	UNACAC	Catherine BRUN	✓
	Vêtements	UNACAC 31	Hélène FAGET	✓
	Vêtements	Green Wolf	Fabrice PAIROT de FONTENAY	✓
	Vêtements	H&M	Rémi CRINIERE	✓
	Vêtements	AIR	Benjamin MARIAS	✓
Chaussures	Chaussures, maroquinerie	FFCM - Fédération Française de la Cordonnerie et Multiservices	Jean Pierre VERNEAUD	✓
Vélos	Vélos	CNFA - Filière 2 Roues	Grégoire BILLETTE	✓
	Vélos	Manufacture Française du cycle	Responsable commercial	✓
	Vélos	DECATHLON	Responsable Cycle Decathlon Rive Gauche	✓
	Equipements de sport	Union Sport & Cycle	Jean-Philippe FREY	✓

4.5. Bibliographie

Secteur/Produit	Titre	Auteurs/Source	Année
Tous	Panorama de la 2ème vie des produits en France - actualisation 2017	ADEME	2017
Tous	Perceptions et pratiques des français en matière d'autoréparation	Spareka/Opinion Way/ADEME	2017
Tous	Emmaüs, l'économie circulaire, sociale et solidaire en action	Emmaüs	2017
Tous	10 indicateurs clefs pour le suivi de l'économie circulaire	SOeS	2017
Tous	Étude relative à la perception des réparateurs sur leur activité et les possibles évolutions de cette activité	ADEME / Philgea-Moringa	2016
Tous	Tableau économique de l'artisanat : les secteurs et métiers de l'artisanat en perspective	DGE/CMA/ISM/UPA	2016
Tous	L'artisanat des métiers de service et de fabrication : bilan, analyse, perspectives	Astères/CNAM	2014
Tous	Baromètre du SAV – 1ère édition	Labo FNAC & Darty	2018
Automobile	Données sociales de la Branche des Services de l'automobile –	ANFA / Institut I + C	Editions 2009 et 2017
Automobile	Analyse prospective sur l'après-vente automobile - Le marché français en 2013 et projections à 2018 et 2022	TCG -Conseil	2015 + Actualisation 2018
Automobile	Renault et PSA ont gonflé en secret la facture de leurs clients de 1,5 milliard	Mediapart/ Y. Philippin	2018
Automobile	Automobile : le scandale des pièces détachées gagne le monde	Mediapart/ Y. Philippin	2018
Automobile	La mobilité en chiffres, Distribution, Réparation, Services de l'automobile	CNPA	2017
Automobile	Réparation automobile	Crédit Agricole	2017
Automobile	L'automobile entre dans la boucle - Les métiers des services automobiles au service de l'économie circulaire	CNPA	2016
Automobile	Le magasinage et la commercialisation des pièces de rechange	AutoFocus n° 61 / ANFA	2015
Automobile	Distribution et services après-vente des véhicules automobiles dans l'union européenne	Commission Européenne – Direction générale de la concurrence	2002
EEE	L'impact du développement des objets connectés sur la réparation, les compétences et la formation (monographies)	ADEME - Réseau Ducretet	2017
EEE	L'impact du développement des objets connectés sur la réparation, les compétences et la formation (Etude prospective 2020)	ADEME - Réseau Ducretet	2017

Secteur/Produit	Titre	Auteurs/Source	Année
EEE	Equipements électriques et électroniques - rapport annuel - données 2016	ADEME/ DELOITTE	2017
EEE	Etude sur le réemploi des EEE ménagers	ADEME/ DELOITTE	2016
Electroménager	État des lieux du SAV dans sa relation au produit et à la filière Rapport final de la Phase 1	ADEME - GIFAM/DELOITTE	2017
Electroménager	État des lieux du SAV dans sa relation au produit et à la filière Rapport final de la Phase 2	ADEME - GIFAM/DELOITTE	2017
Electroménager	Rapport d'activité 2017	ENVIE	2017
Electroménager	L'électroménager en France en 2013 : un marché qui résiste	DGCCRF	2014
Equipements bruns/gris	Rapports de branche des Commerces et Services de l'Audiovisuel, de l'Electronique et de l'Equipelement Ménager	Institut I + C	2008, 2009, 2014 et 2017
Equipements bruns/gris	Réparation au composant	FEDELEC	2017
Equipements bruns/gris	Evolutions sectorielles et impacts sur les métiers et les compétences	Observatoire prospectif des métiers et des qualifications de la branche	2008
Equipements électriques	Rapport de synthèse	HE Junior Conseil/SIRMELEC	2007
Equipements gris professionnels	Réemploi / Et si le CAC 40 reconditionnait 60 % de ses ordinateurs ? Étude d'impacts	Club GreenIT	2016
Horlogerie-Bijouterie	Statistiques annuelles d'entreprises	Comité Francéclat	2010 à 2015
Horlogerie-Bijouterie	Les métiers de la bijouterie-horlogerie	ONISEP	2007
Instruments de musique	Évaluation du marché de la facture instrumentale française	CSFI/DGE	2018
Mobilier et décoration	Rapport annuel d'Eco-Mobilier : Croissance et efficience	Eco-Mobilier	2016
Mobilier et décoration	Rapport de branche des métiers de l'ameublement	Institut i+c /UNAMA /CODIFAB /ADSAA	2016
Mobilier et décoration			
Motocycles	Commerce et réparation du deux-roues motorisé	AutoFocus n° 58 / ANFA	2015
Vélos	Etude d'évaluation sur les services vélos - Enquête sur les ateliers d'autoréparation de vélos	ADEME-INDDIGO	2017
Vélos	Catalogue des projets 2017 : L'Heureux Cyclage - Le réseau des ateliers vélo participatifs et solidaires	L'Heureux Cyclage	2017
Vélos	Les chiffres du marché	Observatoire du cycle	2017

Secteur/Produit	Titre	Auteurs/Source	Année
Vélos	Compte Rendu d'Activités	L'Heureux Cyclage	2017
Vélos	Commerce et réparation de cycles	AutoFocus n° 53 / ANFA	2013
Vélos	Commerce et réparation de cycles Statistiques de l'activité et des emplois	AutoFocus n° 56 / ANFA	2013
Vêtements	Les chemins de l'innovation	ECO-TLC	2018
Vêtements	Economie circulaire, le pouvoir des marques "de la vision à l'action"	ECO-TLC	2018
Vêtements	Dossier de presse "la seconde vie des textiles d'habillement, linge de maison et chaussures"	ECO-TLC	2018

Index des tableaux et figures

Tableaux

Tableau 1 : catégories de biens inclus dans le panorama	8
Tableau 2 : tableau de bord de la réparation des véhicules légers.....	15
Tableau 3 : typologie de réparateurs et leur évolution – hors carrosserie (en volume).....	22
Tableau 4 : typologie de réparateurs et leur évolution (en valeur).....	23
Tableau 5 : tableau de bord de la réparation des motocycles	26
Tableau 6 : tableau de bord de la réparation des biens électroménagers	33
Tableau 7 : tableau de bord de la réparation des équipements bruns.....	45
Tableau 8 : tableau de bord de la réparation des équipements gris	58
Tableau 9 : tableau de bord de la réparation d'équipements électriques industriels	66
Tableau 10 : tableau de bord de la réparation d'outils de jardinage-bricolage	74
Tableau 11 : ateliers de réparation de vélos au sein des principaux distributeurs français.....	81
Tableau 12 : tableau de bord de la réparation des vélos	82
Tableau 13 : tableau de bord de la réparation des équipements de sport.....	88
Tableau 14 : tableau de bord de la réparation de mobilier-décoration.....	95
Tableau 15 : tableau de bord de la réparation des vêtements	103
Tableau 16 : tableau de bord de la réparation des chaussures	110
Tableau 17 : tableau de bord de la réparation d'instruments de musique	117
Tableau 18 : tableau de bord de la réparation de bijoux et articles d'horlogerie	123
Tableau 19 : tableau de bord de la réparation des lunettes	131
Tableau 20 : tableau de bord consolidé de l'offre de réparation en France.....	134
Tableau 21 : évolution du nombre d'entreprises de réparation (source Eurostat)	138
Tableau 22 : évolution du nombre d'établissements employeurs (source ACOSS)	138
Tableau 23 : évolution des effectifs salariés (source ACOSS)	139
Tableau 24 : évolution des emplois non salariés (source Eurostat).....	139
Tableau 25 : évolution du chiffre d'affaires (source INSEE).....	140
Tableau 26 : évolution du nombre d'auto-entrepreneurs dans la réparation (source ACOSS)	141
Tableau 27 : évolution du chiffre d'affaires des auto-entrepreneurs de la réparation (source ACOSS)	142
Tableau 28 : liste des codes NAF proposés pour l'actualisation 2018 du panorama	147
Tableau 29 : liste des rubriques Pages Jaunes proposées pour l'actualisation 2018 du panorama ..	150
Tableau 30 : coefficients d'extrapolation 2018 des données Pages Jaunes	153

Figures

Figure 1 : circuit de réparation des véhicules légers	12
Figure 2 : typologie des réparateurs de véhicules légers.....	17
Figure 3 : répartition des vendeurs de pièces détachées automobile par tranches d'effectif	18
Figure 4 : répartition géographique des réparateurs de véhicules légers	20
Figure 5 : Evolution du nombre d'entreprises d'entretien et réparation automobile - NAF 45.20 Source : Eurostat	20
Figure 6 : Evolution des effectifs salariés dans les établissements d'entretien, réparation de véhicules légers - NAF 45.20 A - Source : ACOSS.....	20
Figure 7 : Evolution des effectifs non salariés dans les entreprises d'entretien, réparation automobile - NAF 45.20 Source : Eurostat.....	20
Figure 8 : Indice d'évolution du chiffre d'affaires des entreprises d'entretien, réparation de véhicules légers - NAF 45.20 A Source : INSEE-ICA	20
Figure 9 : Evolution des effectifs salariés des établissements de commerce d'équipements automobiles - NAF 45.31 et 45.32 - Source : ACOSS	23
Figure 10 : Evolution du nombre d'entreprises de commerce d'équipements automobiles - NAF 45.31 Z & 45.32 Z - Source : Eurostat.....	23
Figure 11 : Evolution des effectifs non salariés dans les entreprises de commerce d'équipements automobiles - Source : Eurostat	23
Figure 12: Indice d'évolution du chiffre d'affaires des entreprises de commerce d'équipements automobiles - Source : INSEE- ICA	23
Figure 13 : répartition des réparateurs de motocycles par tranche d'effectifs	27

Figure 14 : répartition géographique des distributeurs-réparateurs de motocycles.....	28
Figure 15 : Evolution du nombre d'entreprises de commerce et réparation de motocycles - NAF 45.40 Z Source : Eurostat.....	28
Figure 16 : Evolution du nombre d'établissements employeurs de commerce et réparation de motocycles - NAF 45.40 Z Source : ACOSS.....	28
Figure 17 : évolution des effectifs salariés – commerce et réparation de motocycles.....	28
Figure 18 : indice d' évolution du chiffre d'affaires – commerce et réparation de motocycles.....	28
Figure 19 : circuit de la réparation des biens électroménagers	31
Figure 20 : répartition des réparateurs d'électroménager par tranche d'effectifs	36
Figure 21 : typologie d'activité principale des réparateurs artisanaux d'électroménager.....	37
Figure 22 : ventilation des établissements référencés dans les Pages Jaunes sous la rubrique "pièces détachées d'électroménager" selon leur code APE	38
Figure 23: ventilation des établissements référencés dans les Pages Jaunes sous la rubrique "pièces détachées d'électroménager" selon leur tranche d'effectifs	39
Figure 24 : répartition géographique des réparateurs d'électroménager	40
Figure 25 : évolution du nombre d'entreprises - réparation d'électroménager et d'outils de bricolage-jardinage	41
Figure 26 : évolution du nombre d'établissements employeurs - réparation d'électroménager et d'outils de bricolage-jardinage	41
Figure 27 : évolution des effectifs salariés - réparation d'électroménager et d'outils de jardinage-bricolage	41
Figure 28 : évolution des effectifs non salariés - réparation d'électroménager et d'outils de jardinage-bricolage	41
Figure 29 : indice d'évolution du chiffre d'affaires - réparateurs d'électroménager et d'outils de bricolage-jardinage	41
Figure 30 : Circuit de réparation des équipements bruns	42
Figure 31 : typologie d'activité principale des réparateurs artisanaux d'équipements bruns.....	46
Figure 32 : répartition des réparateurs d'équipements bruns par tranche d'effectifs	47
Figure 33 : répartition géographique des réparateurs d'équipements bruns	48
Figure 34 : Evolution du nombre d'entreprises de réparation d'équipements électroniques grand public - NAF 95.21 Z Source : Eurostat	48
Figure 35 : Evolution du nombre d'établissements employeurs de réparation d'équipements électroniques grand public - NAF 95.21 - Source : ACOSS.....	48
Figure 36 : Evolution du nombre d'emplois non salariés dans les entreprises de réparation d'équipements bruns - NAF 95.21 Z Source : Eurostat.....	49
Figure 37 : Evolution du nombre d'emplois salariés dans les établissements de réparation d'équipements électroniques grand public - NAF 95.21 Z Source : ACOSS	49
Figure 38 : Indice d'évolution du chiffre d'affaires du commerce de détail d'équipements audio et vidéo -NAF 47.43 Z Source : INSEE ICA.....	49
Figure 39 : Indice d'évolution du chiffre d'affaires de la réparation d'équipements électroniques grand public - NAF 95.21 Z Source : INSEE ICA	49
Figure 40 : répartition des réparateurs d'appareils photos par code d'activité principale	52
Figure 41 : circuit de réparation des téléphones mobiles.....	56
Figure 42 : répartition des réparateurs d'équipements gris par tranche d'effectifs	59
Figure 43 : typologie d'activité principale des réparateurs artisanaux d'ordinateurs	60
Figure 44 : typologie d'activité principale des réparateurs artisanaux d'équipements de communication	61
Figure 45 : répartition géographique des réparateurs d'équipements gris.....	62
Figure 46 : évolution du nombre d'entreprises de réparation de matériel informatique	63
Figure 47 : évolution du nombre d'établissements employeurs de réparation de matériel informatique	63
Figure 48 : évolution des effectifs salariés - réparateurs de matériel informatique.....	63
Figure 49 : évolution des effectifs non salariés - réparateurs de matériel informatique.....	63
Figure 50 : indice d'évolution du chiffre d'affaires - réparateurs de matériel informatique.....	63
Figure 51 : évolution du nombre d'entreprises - réparateurs de matériel de communication	64
Figure 52 : évolution du nombre d'établissements employeurs - réparateurs de matériel de communication.....	64
Figure 53 : évolution des effectifs salariés - réparateurs de matériel de communication	64
Figure 54 : évolution des effectifs non salariés - réparateurs de matériel de communication	64
Figure 55 : indice d'évolution du chiffre d'affaires - réparateurs de matériel de communication	64

Figure 56 : répartition des réparateurs d'équipements industriels par tranche d'effectifs	67
Figure 57 : répartition géographique des réparateurs d'équipements électriques	68
Figure 58 : évolution du nombre d'entreprises de réparation de matériel électrique	69
Figure 59 : évolution du nombre d'établissements employeurs – réparateurs de matériel électrique ..	69
Figure 60 : évolution des effectifs salariés - réparateurs de matériel électrique	69
Figure 61 : évolution des effectifs non salariés - réparateurs de matériel électrique	69
Figure 62 : indice d'évolution du chiffre d'affaires - réparateurs de matériel électrique	69
Figure 63 : schéma du circuit de réparation des outils de jardinage-bricolage	73
Figure 64 : typologie d'activité principale des réparateurs artisanaux d'outils de jardinage-bricolage .	76
Figure 65 : répartition géographique des réparateurs artisanaux d'outils de jardinage-bricolage	77
Figure 66 : circuit de réparation des vélos	78
Figure 67 : typologie d'activité principale des réparateurs artisanaux de vélos	83
Figure 68 : répartition des réparateurs artisanaux de vélos par tranche d'effectifs	84
Figure 69 : répartition géographique des réparateurs artisanaux de vélos	85
Figure 70 : typologie d'activité principale des réparateurs artisanaux d'articles de sport	89
Figure 71 : typologie des réparateurs artisanaux d'équipements de sport	90
Figure 72 : répartition géographique des réparateurs artisanaux d'équipements de sport	91
Figure 73 : circuit de réparation des articles de mobilier-décoration	94
Figure 74 : répartition des réparateurs de mobilier par tranche d'effectifs	96
Figure 75 : répartition géographique des réparateurs de mobilier-décoration	97
Figure 76 : évolution du nombre d'entreprises de réparation de mobilier	98
Figure 77 : évolution du nombre d'établissements employeurs de réparation de mobilier	98
Figure 78 : évolution des effectifs salariés - établissements employeurs réparateurs de mobilier	98
Figure 79 : évolution des effectifs non salariés	98
Figure 80 : indice d'évolution du chiffre d'affaires - entreprises de réparation de mobilier	98
Figure 81 : part de la restauration dans l'activité des ébénisterie et évolution depuis 2005 (source : rapport de branche des métiers de l'ameublement, données 2015, Institut i+c)	99
Figure 82 : schéma du circuit de réparation des vêtements	101
Figure 83 : répartition des réparateurs de vêtements par tranche d'effectifs	104
Figure 84 : typologie d'activité principale des établissements de réparation de vêtements	104
Figure 85 : répartition géographique des réparateurs artisanaux de vêtements	105
Figure 86 : évolution du nombre d'entreprises d'autres types de biens personnels et domestiques, dont vêtements	106
Figure 87 : évolution du nombre d'établissements employeurs - réparation d'autres biens personnels et domestiques, dont vêtements	106
Figure 88 : évolution des effectifs salariés - réparation d'autres biens personnels et domestiques, dont vêtements	106
Figure 89 : évolution des effectifs salariés - réparation d'autres biens personnels et domestiques, dont vêtements	106
Figure 90 : indice d'évolution du chiffre d'affaires - réparation d'autres biens personnels et domestiques, dont vêtements	106
Figure 91 : circuit de réparation des chaussures et articles en cuir	108
Figure 92 : ventilation des réparateurs artisanaux de chaussures répertoriés au RNM sous le code NAFA 9523ZZ selon leur code d'activité principale exercée (APE)	111
Figure 93 : typologie des réparateurs de chaussures	112
Figure 94 : répartition géographique des réparateurs de chaussures et d'articles en cuir	113
Figure 95 : Evolution du nombre de réparateurs de chaussures et d'articles de cuir - NAF 95.23 Z Source : Eurostat	113
Figure 96 : Evolution du nombre d'établissements employeurs - Réparation de chaussures et d'articles en cuir - NAF 95.23 Z Source : ACOSS	113
Figure 97 : Evolution du nombre d'emplois non salariés - Réparation de chaussures et d'articles en cuir- NAF 95.23Z - Source : Eurostat	113
Figure 98 : Evolution des emplois salariés dans le secteur de la réparation de chaussures et d'articles en cuir - NAF 95.23Z - Source : ACOSS	113
Figure 99 : Indice d'évolution du chiffre d'affaires dans le secteur de la réparation de chaussures et d'articles en cuir - NAF 95.23 Z Source : INSEE - ICA	113
Figure 100 : circuit de la réparation des instruments de musique	116
Figure 101 : répartition des réparateurs de musique par tranche d'effectifs	118
Figure 102: typologie d'activité principale des établissements de réparation d'instruments de musique	119

Figure 103 : répartition géographique des réparateurs artisanaux d'instruments de musique	120
Figure 104 : circuit de réparation des montres et bijoux	122
Figure 106 : répartition des réparateurs d'articles de bijouterie-horlogerie par tranche d'effectifs	124
Figure 107 : typologie d'activité principale des réparateurs artisanaux de bijoux	125
Figure 108 : répartition géographique des réparateurs de bijouterie-horlogerie	126
Figure 109 : évolution du nombre d'entreprises de réparation d'articles d'horlogerie-bijouterie - NAF 95.25 Z Source : Eurostat	126
Figure 110 : Evolution du nombre d'entreprises de commerce de détail d'articles d'horlogerie-bijouterie - NAF 47.77 Z Source : Eurostat	126
Figure 111 : Evolution du nombre d'établissements employeurs de commerce de détail de montres et bijoux - NAF 47.77Z - Source : ACOSS	127
Figure 112 : Evolution du nombre d'établissements employeurs de réparation de montres et bijoux - NAF 95.25Z - Source : ACOSS	127
Figure 113 : Evolution des effectifs salariés - Réparation de montres et bijoux - NAF 95.25 Z Source : ACOSS	127
Figure 114 : Evolution des effectifs salariés - Commerce de détail de montres et bijoux - NAF 47.77 Z Source : ACOSS	127
Figure 115 : Evolution des emplois non salariés - Commerce de détail de montres et bijoux - NAF 47.77 Z Source : Eurostat	127
Figure 116 : Evolution des emplois non salariés - Réparation de montres et bijoux - NAF 95.25 Z Source : Eurostat	127
Figure 117 : Indice d'évolution du chiffre d'affaires dans le secteur de la distribution de détail des montres et bijoux - NAF 47.77 Z Source : Eurostat	127
Figure 118 : Indice d'évolution du chiffre d'affaires dans le secteur de la réparation des montres et bijoux - NAF 95.25 Z Source : Eurostat	127
Figure 119 : synthèse de l'offre de réparation du secteur automobile (hors distributeurs)	133
Figure 120 : synthèse de l'offre de réparation hors automobile (hors distributeurs)	133
Figure 121 : évolution du nombre d'entreprises de réparation automobile	135
Figure 122 : évolution des emplois (salariés + non salariés) de la réparation automobile	135
Figure 123 : évolution du chiffre d'affaires de la réparation automobile	135
Figure 124 : évolution du nombre d'entreprises de réparation hors automobile	136
Figure 125 : évolution des emplois (salariés + non salariés) de la réparation hors automobile	136
Figure 126 : évolution du chiffre d'affaires de la réparation hors automobile	136
Figure 127 : évolution des dépenses de consommation des Français en matière d'entretien-réparation	137

Glossaire général

- **Autoréparation** : l'autoréparation est l'acte de réparer un bien soi-même, potentiellement à l'aide d'outils et de conseils préalables. Elle inclut généralement la co -réparation, réparation, également appelée réparation assistée, lors de laquelle une personne externe intervient pour conseiller le réparateur (ex : Repair café®, atelier d'autoréparation).
- **Equipements blancs** : gros et petit équipements électroménagers, froid et hors froid (réfrigérateurs, congélateurs, lave-linges, lave-vaisselles, sèche-cheveux, grille-pains, etc.).
- **Equipements bruns** : équipements audiovisuels (Hi-Fi, TV, vidéo, photo...).
- **Equipements gris** : matériel informatique, téléphones et consoles de jeu.
- **Reconditionnement** : le reconditionnement est la remise en état d'un équipement ne nécessitant pas d'activité de réparation particulière. Les actes de reconditionnement peuvent être les suivantes : inspection visuelle, procédure de test, effacement des données (informatique, téléphonie), mise à jour soft (informatique, téléphonie), retrait identification possesseur précédent (étiquettes...), reconditionnement esthétique, association d'accessoires.
- **Réemploi** : toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui ne sont pas des déchets sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus (Article L. 541-1-1 du code de l'environnement).
- **Réparation sans changement de propriétaire** : réparation de bien domestique ou professionnel, réalisée à la demande du détenteur et n'entraînant pas de changement de propriétaire.
- **Réparation avec changement de propriétaire** : réparation de bien domestique ou professionnel cédé par son détenteur à un réparateur ou à un acteur intermédiaire, puis réparé et revendu comme bien d'occasion à un nouveau détenteur.
- **Réparateurs indépendants** : petites entreprises de réparation (généralement unipersonnelles ou avec moins de dix salariés), dont la clientèle est majoritairement des particuliers. Répartis sur l'ensemble du territoire national, avec un rayon d'intervention très local (rarement plus de 50 km), ces réparateurs indépendants peuvent être :
 - agréés par un ou plusieurs fabricants pour la réparation d'équipements sous-garantie : on les désigne alors souvent sous le terme de stations techniques ou de centres de services agréés ;
 - non agréés : ces derniers ne réalisent que des réparations hors garantie.
- **Réparateurs industriels** : entreprises industrielles avec de multiples activités, dont la maintenance et la réparation multi-produits. Ils possèdent plusieurs sites à l'échelle nationale et/ou internationale et ne sont généralement pas en contact avec le consommateur (ou alors via une filiale ou un site internet dédié).
- **Réseau national de réparation** : entreprises de réparation d'envergure régionale ou nationale, du type la Compagnie du SAV ou Solvarea, elles interviennent majoritairement sur de la réparation sous garantie pour le compte de la grande distribution, de sites de vente en ligne et d'assurances et, de façon très marginale, hors-garantie et en direct pour le client particulier.
- **Réparabilité** : capacité technique d'un produit à être réparé.
- **Réutilisation** : toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui sont devenus des déchets sont utilisés de nouveau (Article L. 541-1-1 du code de l'environnement).
- **Sites internet de réparation** : sites internet qui jouent un rôle d'intermédiaire entre consommateurs et réparateurs en proposant des réparations via un réseau de sous-traitants réparateurs indépendants intervenant soit à domicile (en cas d'équipements non transportables, GEM notamment), soit par un système d'envoi par courrier ou réseau du type relais colis pour les petits équipements (ex : smartphones, ordinateurs).

Glossaire du secteur automobile

- **Agents de marque** : acteurs liés avec un concessionnaire par un contrat d'agence. Ils réalisent la vente des véhicules de la marque automobile pour laquelle ils sont commissionnés et en assurent également la réparation et la maintenance.
- **Canal constructeurs** : comprend deux types d'acteurs, les concessionnaires et les agents de marque.
- **Canal indépendant** : comprend les indépendants sous-enseigne, les indépendants sans enseigne et les centre-auto.
- **Centre-auto de réparation rapide** : entreprises proposant des services d'entretien-réparation automobile habituellement spécialistes des pièces d'usure : échappement, suspensions, freins, cardans, vidanges, révisions et changements de batterie.
- **Concessionnaires** : les concessionnaires exercent leur activité avec un contrat de concession. Ils assurent la vente et le service après-vente des véhicules de la marque d'un constructeur.
- **Réparateur agréé** : prestataire de services de réparation et d'entretien de véhicules automobiles qui agit au sein d'un système de distribution créé par un fournisseur de véhicules automobiles. Depuis la nouvelle réglementation européenne, tous les professionnels du secteur de la réparation et de l'entretien automobile, ceux sous enseigne (franchisé ou non) ou sans enseigne, peuvent obtenir un agrément, demandé au constructeur.
- **Réparateur indépendant** : prestataire de services de réparation et d'entretien de véhicules automobiles qui n'agit pas au sein du système de distribution créé par le fournisseur des véhicules automobiles dont il assure la réparation ou l'entretien. Un réparateur agréé agissant au sein du système de distribution d'un fournisseur donné est réputé être un réparateur indépendant aux fins du règlement CE n° 1400/2002 du 31 juillet 2002 dans tous les cas où il fournit des services de réparation et d'entretien portant sur des véhicules automobiles d'un autre fournisseur au réseau duquel il n'appartient pas.
- **Réparateur indépendant sous-enseigne** : il peut être franchisé ou non. Deux sortes de réseaux existent, les réseaux assurant la réparation tels que les franchises automobiles Midas et Feu Vert Services et ceux assurant en plus la vente d'accessoires automobile, tel que Norauto.
- **Réparateur indépendant sans enseigne** : Ils n'ont pas de liens précis avec les marques de voiture. Ils réparent tous les véhicules. Souvent ils exercent une activité complémentaire tel que vente de carburant, dépannage-remorquage... Ils peuvent obtenir l'agrément des constructeurs pour assurer le service après-vente de leurs marques

Sigles et acronymes

ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
ACOSS	Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale
ALISSE	Statistiques structurelles d'entreprises
APCMA	Association Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat
APRM	Activité Principale au Répertoire des Métiers
APE	Activité Principale Exercée
B2B	Business to Business
CA	Chiffre d'Affaires
CITI	Classification internationale type, par industrie
DGE	Direction Générale des Entreprises
DGPR	Direction Générale de la Prévention des Risques
DLPAJ	Direction des Libertés Publiques et des Affaires Juridiques
EAP	Enquête Annuelle de Production
EEE	Equipements Electriques et Electroniques
ESA	Enquête Sectorielle Annuelle
ESANE	Élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprise
ESS	Economie Sociale et Solidaire
FEDELEC	Fédération des électriciens et électroniciens
FIEEC	Fédération des industries électriques, électroniques et de communication
GEM	Gros Electro Ménager
GIFAM	Groupement Interprofessionnel des Fabricants d'Appareils d'Equipements Ménagers
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
ISM	Institut Supérieur des Métiers
NACE	Nomenclature d'Activité Européenne
NAFA	Nomenclature des Activités Françaises de l'Artisanat
NAF	Nomenclature d'Activité Française
PEM	Petit Electro Ménager
RNA	Répertoire National des Associations
RNM	Répertoire National des Métiers
RSI	Régime Social des Indépendants
SIMAVELEC	Syndicat des industriels de matériels audiovisuels électroniques
STAR	Stations Techniques Agréées en Réseau
VL	Véhicules Légers

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition Écologique et Solidaire et du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

LES COLLECTIONS DE L'ADEME



ILS L'ONT FAIT

L'ADEME catalyseur : Les acteurs témoignent de leurs expériences et partagent leur savoir-faire.



EXPERTISES

L'ADEME expert : Elle rend compte des résultats de recherches, études et réalisations collectives menées sous son regard.



FAITS ET CHIFFRES

L'ADEME référent : Elle fournit des analyses objectives à partir d'indicateurs chiffrés régulièrement mis à jour.



CLÉS POUR AGIR

L'ADEME facilitateur : Elle élabore des guides pratiques pour aider les acteurs à mettre en œuvre leurs projets de façon méthodique et/ou en conformité avec la réglementation.



HORIZONS

L'ADEME tournée vers l'avenir : Elle propose une vision prospective et réaliste des enjeux de la transition énergétique et écologique, pour un futur désirable à construire ensemble.

PANORAMA 2018 DE L'OFFRE DE RÉPARATION EN FRANCE

La réparation, en permettant de prolonger l'usage des objets par son détenteur, retarde le geste d'abandon et donc l'apparition de déchets et réduit l'extraction de nouvelles ressources.

Dans le cadre de la mission de suivi des actions de prévention confiée à l'ADEME par l'Etat, et après les précédentes éditions publiées en 2007, 2010, 2012 et 2014, cette nouvelle édition du panorama de l'offre de réparation en France dresse un tableau de bord actualisé permettant d'évaluer et de suivre l'offre de la réparation sur le territoire français.

Au total, le secteur de la réparation en France représente environ 126 000 entreprises, 226 000 emplois (dont 152 000 emplois salariés et 74 000 emplois non salariés) pour un chiffre d'affaires total d'environ 26 milliards d'euros (hors part de chiffre d'affaires des distributeurs impliqués dans une activité de réparation).

L'édition 2018 confirme le poids prépondérant de la réparation automobile, qui représente environ 60% du nombre d'entreprises, 80% des emplois salariés et plus de 70% du chiffre d'affaires global de l'offre de réparation en France.

La réparation des équipements électriques et électroniques représente le deuxième secteur le plus important devant les réparateurs de vêtements et chaussures, de meubles et d'éléments de décoration, de biens électroménagers et d'équipements « bruns » (image et son).

L'offre de réparation en France :

Environ 126 000 entreprises

226 000 emplois

*Un chiffre d'affaires de
26 milliards d'euros*



www.ademe.fr

